







HISTOIRE

GENERALE

DES VOYAGES.

TOME QUINZIE'ME.



HISTOIRE

GENERALE

DES VOYAGES,

NOUVELLE COLLECTION

DE TOUTES LES RELATIONS DE VOYAGES

PAR MER ET PAR TERRE,

Qui ont été publiées jusqu'à présent dans les différentes Langues de toutes les Nations connues : c 0 N T E N A N T

CE QU'IL Y A DE PLUS REMARQUABLE,

DE PLUS UTILE ET DE MIEUX AVERE' DANS LES PAYS OU LES VOYAGEURS ONT PENETRE':

AVEC LES MŒURS DES HABITANS,

LA RELIGION, LES USAGES, ARTS, SCIENCES,
COMMERCE, MANUFACTURES, &c.

POUR FORMER UN SYSTEME COMPLET

d'Histoire & de Géographie moderne, qui représente l'état actuel de toutes les Nations:

ENRICHI

DE CARTES GÉOGRAPHIQUES ET DE FIGURES.

TOME QUINZIEME.



A PARIS,

Chez DIDOT, Libraire, Quai des Augustins à la Bible d'or.

M. DCC. XLVIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI,





HISTOIRE GENERALE DES VOYAGES,

Depuis le commencement du XVe Siecle:

PREMIERE PARTIE.

encara ca cacacacacacaca

SUITE DU LIVRE Xe.

CONTENANT

LA DESCRIPTION DES COSTES, DEPUIS RIO DA VOLTA JUSQU'AU CAP LOPE CONSALVO

The ring of the first and the second CHAPITRE VI.

CÔTE DES ESCLAVES.

Gouvern ement du Royaume de Juida.



l'EST entre les mains du Roi Côte DES & de ses Grands que réside l'autorité suprême, avec tion de la Jul'administration civile & stice.

ESCLAVES. Administra -

militaire. Mais dans les cas de crime, le Roi fait assembler son Conseil, qui Tome XV.

Côte des Esclayes.

est composé de plusieurs personnes choifies, leur expose le fait, & recueilleles opinions. Si la pluralité des suffrages s'accorde avec ses idées, la Sentence est exécutée sur le champ. S'il n'approuve pas le résultat du Conseil, il se réferve le droit de juger, en vertu de son autorité suprême. Il y a peu de crimes capitaux dans le

Crimes
capitaux du
l'ays.
Supplice des
meurtriers.

du Royaume de Juida. Le meurtre & l'adultere avec les femmes du Roi, sont les seuls qui soient distingués par ce nom. Quoique les Negres craignent beaucoup lamort, ils s'y exposent quelquesois par l'une ou l'autre de ces deux voies. Dans l'espace de cinq ou six ans, Bosman vit exécuter deux meurtriers. Ils furent éventrés vifs, leurs entrailles arrachées & brûlées. Ensuite, les corps furent remplis de fel, & placés sur un pieu au milieu de la Place publique. Quatre ans après, un Negre qui avoit été surpris dans un commerce familier avec une des femmes du Roi, fut conduit au lieu de l'exécution, c'est-à-dire, en plein champ. Là, il fut placé sur une petite élévation, pour servir de but à plusieurs Grands, qui s'exercerent à lui lancer leurs zagaies. Il fouffrit beaucoup dans ce barbare amusement. Ensuite, aux yeux de la coupable, qui fut amenée près

ESCLAVIS.

de lui, on lui coupa la partie qui l'avoit Côte pre rendu criminel, & on l'obligea de la jetter lui-même au feu. On leur lia aussi-tôt à tous deux les mains & les pieds. Ils furent jettés dans une fosse assez profonde; & l'Exécuteur de la Justice, puisant de l'eau bouillante dans une chaudiere voisine, les en arrosa par dégrés, jusqu'à ce que la chaudiere fût à demi vuide. Alors il versa le reste de l'eau dans la fosse, qui fut bouchée de terre aussi-tôt; & les deux coupables se trouverent ensevelis.

Deux ans après cette exécution le Roi Jeune hom-fit arrêter dans son Palais un jeune hom-Palais en has me qui s'y étoit renfermé en habit de bit de seame, femme, & qui avoir obtenu les faveurs de plusieurs Princesses. La crainte d'être découvert lui avoit fait prendre la résolution de passer dans quelqu'autre Pais; mais un reste d'inclination l'ayant retenu deux jours près d'une femme, il fat pris avec elle sur le fait. Il n'y eut point de supplice assez cruel pour lui arracher le nom de ses autres maîtresses. Il fut condamné au feu. Mais lorsqu'il fut au lieu de l'éxécution, il ne put s'empêcher de rire en voyant plusieurs femmes, qui avoient eu de la foiblesse pour lui, fort empressées à porter du bois pour sons bucher. Il déclara publiquement quellesCôte des Esclaves.

Supplice de pleux adulte-

étoient là-dessus ses idées, mais sans faire connoître les coupables par leur nom(1).

La rigueur de la Loi, sur cet article, rend les femmes extrêmement circonspectes dans leurs intrigues, sur-tout les femmes du Roi. Elles se croyent obligées de s'aider mutuellement par toutes fortes de services. Mais l'attention des hommes est si exacte sur leur conduite, qu'elles évitent rarement de fâcheuses déconvertes. La sentence suit immédia. ment le crime, & les circonstances de l'exécution sont terribles. Les Officiers du Roi font creuser deux fosses, longues de six ou sept pieds, sur quatre de largeur & cinq de profondeur. Elles sont si près l'une de l'autre, que les deux criminels (2) peuvent se voir & se parler. Au milieu de l'une, on plante un pieu, auquel on attache la femme, les bras derriere le dos. Elle est liée aussi par les genoux & par les pieds. Au fond de l'autre fosse, les femmes du Roi font un amas de petits fagots. On plante, aux deux bouts, deux petites fourches de bois. L'amant est lié contre une broche de fer, & serré si fortement qu'il ne peut se remuer. On place la broche sur

⁽²⁾ Description de la Guinée par Botman, page 357 & suivantes.

⁽²⁾ Voyez la Figure, qui est copiée d'après Bofman,

les deux fourches de bois, qui servent Côte DES comme de chenets. Alors on met le feu ESCLAVES. aux fagots. Ils sont disposés de maniere, que l'extrêmité de la flamme touche au corps, & rotit le coupable par un feu lent. Ce supplice seroit d'une horrible cruauté, si l'on ne prenoit soin de lui tourner la tête vers le fond de la fosse; de sorte qu'il est quelquefois étouffé par la fumée avant qu'il ait pû ressentir l'ardeur du feu. Lorsqu'il ne donne plus aucun signe de vie, on délie le corps, on le jette dans la fosse, & sur le champ

elle est remplie de terre.

Aussi-tôt que l'homme est mort, les femmes sortent du Palais au nombre de cinquante ou foixante, aussi richement vêtues qu'aux plus grands jours de fête. Elles sont escortées par les gardes du Roi, au son des tambours & des flutes. Chacune porte sur la tête un grand pot rempli d'eau brûlante, qu'elles vont jetter, l'une après l'autre, sur la tête de leur malheureuse compagne. Comme il est impossible qu'elle ne meure pas dans le cours de ce supplice, on délie aussitôt le corps, on arrache le pieu & l'on jette l'un & l'autre dans la fosse, qui est remplie de pierres & de terre.

Si c'est la semme d'un Grand qui est Punition surprise en adultere, le mari est en droit mes des

Côte DES ESCLAVES.

de la punir de mort, ou de la vendre aux Européens. Lorsqu'il se détermine à lui ôter la vie, il lui fait couper la tête ou la fait étrangler par l'Exécuteur public, sans être obligé de rendre compte au Roi de sa conduite, pourvû qu'il paye les frais de l'exécution. Mais comme son pouvoir ne s'étend point sur l'homme qui l'a deshonorée, à moins que le prenant sur le fait, il ne lui ôte aussi-tôt la vie, il implore la justice du Roi, qui condamne ordinairement le coupable à mort.

Exécution témoin.

En 1725, Des-Marchais fut témoin dont Des-d'une exécution de cette nature. Un Grand s'étant plaint au Roi qu'un Particulier avoit débauché sa femme, ce Prince, après avoir examiné les preuves, porta une Sentence qui condamnoit l'offenseur, dans quelque lieu qu'il. pût se trouver, à être battu jusqu'à la mort, & son corps exposé aux bêtes sauvages. Les Officiers de la Justice de Sabi commencerent sur le champ leurs recherches; & l'ayant trouvé qui rentroit dans sa propre maison, ils l'assommerent à coups de massues, & laisserent le corps exposé dans le même lieu. Ce présent chagrina beaucoup les voisins. Ils représenterent au Grand-Maître du Palais qu'un cadavre infectoit le quar-

trer, & le supplierent d'obtenir des or- Côte DES dres du Roi pour le faire transporter en Eschaves. plein champ. Cer Officier, qu'on n'avoit pas manqué d'intéresser par quelques présens, fit des sollicitations fort pressantes. Mais le Roi répondit : " Que » si l'adultere n'étoir pas puni avec ri-"gueur, le repos des familles seroit » troublé continuellement; que le corps » demeureroit dans le même lieu juf-» qu'à ce qu'il fût pourri ou dévoré; » que c'étoit au Peuple à profiter de » cette leçon, pour ne jamais souiller " le lit d'autrui. " Il permit néanmoins que pendant le jour on couvrît le cadavre d'une natte, en laissant le visage exposé à la vûe du Public, afin que le Criminel fût connu aussi long-tems qu'on pourroit distinguer ses traits. Cette punition s'étendit plus loin; car il fit préfent à l'offensé de tous les effets du coupable, de ses femmes & de ses esclaves, avec la liberté de les vendre ou d'en disposer à son gré (3).

Le Roi se serr quelquesois de ses semmes, pour l'exécution des arrêts qu'il exécutées par des femmes, prononce. Il en détache trois ou quatre cens, avec ordre de piller la maison du Criminel & de la détruire jusqu'aux fondemens. Comme il est défendu de

⁽³⁾ Des-Marchais, Vol. II, page 66 & suivantes.

Côte des Esclayes.

les toucher, sous peine de mort, elles remplissent tranquillement leur commission. A l'arrivée de l'Auteur, un Negre de sa connoissance fut informé qu'on le chargeoit de certains crimes, & que les ordres étoient déja donnés pour le pillage & la ruine de sa maison. Son malheur étoit si pressant, qu'il ne lui restoit pas même le temps de se justifier. Mais se rendant témoignage de són innocence, loin de prendre la fuite, il résolut d'attendre chez lui les semmes du Roi. Elles parurent bien-tôt; & furprises de le voir, elle le presserent de se retirer, pour leur laisser la liberté d'executer leurs ordres. Au lieu d'obéir, il avoit placé autour de lui deux milliers de poudre; & leur déclarant qu'il n'avoit rien à se reprocher, il jura que si elles s'approchoient il alloit se faire sauter, avec tout ce qui seroit au-tour de lui. Cette menace leur causa tant d'esfroi, qu'elles se hâterent de retourner au Palais, pour rendre compte au Roi du mauvais succès de leur entreprise. Les amis du Negre l'avoient servi dans l'intervalle (4), & les preuves de son innocence parurent si claires, qu'elles firent revoquer la sentence. Suivant le même Auteur, c'est toujours à ses sem-

(4) Bolinan, nbi fup. page 367.

mes que le Roi confie l'exécution de sa Côte DIS justice dans la Ville de Sabi. Lorsqu'il a condamné quelqu'un au châtiment, il les fait partir en troupes, armées chacune d'une longue gaule. Dans ces occasions, elles sont suivies de la populace, qui les respecte beaucoup. En arrivant à la maison du Criminel, elles lui déclarent les ordres du Roi. Jamais elles n'y trouvent d'opposition; & se mettant à piller, à détruire ou à brûler, c'est l'ouvrage de quelques minutes. Les Rois Maniere ont établi la même méthode, pour hu-dont le Roi milier quelquefois les Grands, lorsqu'ils Grands. sont choqués de leur orgueil. Ils en usent rarement; car, malgré tous les droits d'une autorité despotique, ils craignent leur Noblesse. Cependant, lorsqu'ils peuvent donner une couleur de justice au prétexte, ils envoient deux ou trois mille femmes pour ravager les terres de ceux qui manquent de soumission pour leurs ordres, ou qui rejettent des propositions raisonnables. Le respect va si loin pour ces femmes, que personne ne pouvant les toucher sans se rendre coupable d'un nouveau crime, le rebelle aime mieux prêter l'oreille à des propositions d'accommodement, que de se voir dévorer par une legion de furies, ou que de violer une loi Tome XV.

ESCLAVES.

COTE DE s fondamentale de l'Etat. Les privileges des Grands, ajoute le même Voyageur, produisent quelquefois de fâcheux effets dans le Royaume de Juida (5).

Amendes pécuniaires.

La plûpart des autres crimes sont punis par des amendes pécuniaires au profit du Roi. Du temps de Bosman, il n'employoit pas d'autres ministres pour l'exécution de ces petites sentences, que le

re it que le Capitaille Carter

Ce que c'é- Capitaine Carter, son principal favori, que l'Auteur a cru pouvoir nommer l'Ame du Roi, parce que ce Prince n'entreprenoit rien sur sa participation. Ce Carter étoit revêtu du titre de Capitaine Blanco, en qualité d'Agent géneral, ou de Ministre pour toutes les affaires qui regardoient les Européens & leur Commerce. Il joignoit de la droiture à beaucoup d'habileté & d'expérience.

Dans une accusation sans preuves, le coupable est obligé de se justifier par les Fétiches, avec les mêmes formalités que sur la Côte d'Or, ou de subir une autre épreuve, qui est beaucoup plus commu-Epreuve ne. On le conduit sur le bord d'une ri-

& purgation viere, qui coule près du Palais royal, des accurés. & dont, la propriété, suivant l'opinion des Negres, est de noyer sur le champ tous ceux qui ont la conscience chargée de quelque crime. Mais comme les Ne-

⁽⁵⁾ Des - Marchais, ubi sup, p. 200.

gres sont habiles nageurs, Bosman, qui Côte DES fut témoin plusieurs fois de cette céré- ESCLAVES. monie, ne vit jamais aucune preuve de la qualité des éaux. L'accusé, après s'être justisié, n'en paye pas moins une certaine somme au Roi; & l'Auteur s'imagine que cette méthode de purgation n'a pas d'autre but. Les Vicerois ou les Gouverneurs de Province s'attribuent les mêmes droits dans leur Gouvernement (6) & font tourner à leur profit toutes les amendes imposées pour les crimes. Barbot, qui fait le même recit, ajoute que si le Ctiminel se noye par quelqu'accident, les Negres font bouillir son corps, & le mangent en haine du crime. Mais il n'assure pas, dit-il, Autreépreud que cet usage soit certain. Il parle, avec ve. plus de certitude, d'une autre cérémonie, qui se pratique ordinairement dans les contrats, & que les Negres appellent boire dios, par un mélange de François & de Portugais. Les deux Parties font chacune leur petit trou dans la terre. Elles y font tomber quelques goutes de leur propre sang; & les mêlant avec un peu de terre, elles en avalent une petite partie. Cette maniere de promettre ou de répondre, passe pour l'engagement le plus sacré. Deux Negres, liés

ESCLAYES.

Côte Des par ce serment, n'ont plus que les mêines interêts & la même fortune. Ils n'ont rien de secret l'un pour l'autre, & tous deux sont persuadés que la moindre infidélité leur couteroit la vie (7).

Credit, detres, & mafent payer.

Quoique le crédit soit ici peu connu riere dont les dans le Commerce, on est quelquesois ciéanciers se forcé de l'employer. Mais si le débiteur se reconnoît insolvable, le Roi accorde au créancier le droit de le vendre, lui, sa femme & ses enfans, jusqu'à la concurrence de la somme. Les créanciers jouissent ici d'un droit fort extraordinaire, dont le Roi même & les Grands ne sont pas dispensés. S'il a demandé trois fois, en présence de quelques témoins, ce qui lui est dû justement par une personne que son rang ou sa puissance ne lui permettent pas d'arrêter, & si ce débiteur refuse de le satisfaire, il a droit de se saisir du premier Esclave qu'il rencontre, sans s'informer à qui il appartient. Les Esclaves des Européens sont seuls à couvert de cette étrange loi. Mais, en mettant la main sur sa proie, il doit dire à haute voix: " J'arrête cet » Esclave par la tête, pour telle somme » qui m'est dûe par un tel «. Les maîtres de l'Esclave sont obligés de payer la

^(7) Description de la Guinée par Barbot, page \$ 37 & furvantes.

ESCLAVES.

somme en vingt quatre heures, sans côte DES quoi le créancier peut le vendre, pour se payer de ses propres mains. Dans ce dernier cas, c'est le maître de l'Esclave qui devient le créancier du débiteur. Aussi ceux qui ont recours à cette méthode, ne manquent-ils pas de saisir l'Esclave de quelque personne riche & puissante, parce qu'ils en sont plus sûrs du recouvrement de ce qui leur est dû. Si ce n'est point assez d'un Esclave, le créancier a droit d'en arrêter plus d'un. Cette pratique a ses inconvéniens comme ses avantages. Elle procure une espece de justice au créancier; mais elle expose souvent le siche à payer la dette du pauvre.

Le même Auteur observe que la loi La soi du tadu talion est ici fort en usage. Le meur-usage. tre est puni par la mort du meurtrier, & la mutilation par la perte du même membre. A force de follicitations, on obtient quelquefois du Roi le changement du dernier supplice en un bannissement (8) perpétuel. Les biens & la famille du Criminel sont confisqués au profit du Roi; c'est ainsi que les innocens sont enveloppés dans le châtiment du Criminel. Les incendiaires sont punis par le feu. Ce crime n'est pas com-

⁽⁸⁾ Barbot , p. 337.

ESCLAVES.

COTE DE s mun dans le Pays; mais si le vol y étoit puni avec la même rigueur, le Royaume de Juida seroit désert depuis longtemps. Cependant un voleur convaincu, qui ne peut restituer ce qu'il a pris, est vendu pour l'esclavage (9).

Prifons.

Le Roi & les Grands ont des prisons pour la garde des Criminels & des Efclaves qu'on leur confie. On convient avec eux d'un certain prix; mais ils repondent alors du dépôt, & doivent payer la valeur de chaque prisonnier qui s'échape (10).

Succession Rois.

On lit dans Des-Marchais un détail & couron- fort circonstancié de toutes les cérémonies qui s'observent au couronnement des Rois. Il assure d'abord que le Royaume est héreditaire & passe toujours à l'aîné des fils, à moins que par des raisons essentielles à l'Etat, les Grands ne se croient obligés de choisir un de ses freres, comme on en vit l'exemple en 1725. Dans toutes les Regions habitées par les Negres, depuis le Sénegal jusqu'à Rio del Volta, quoique les Rois soient toujours pris dans la famille royale, la succession descend aux enfans des sœurs. Mais les Habitans du Royaume de Juida ont meilleure opi-

⁽⁹⁾ L'usage est le mê-(10) Des-Marchais, Vala Die fur la Côte d'Or. II , p. 169.

nion de la sagesse des femmes, & la suc-Côte DES cession mâle est admise sans exception; avec cette seule reserve, qu'elle tombe sur le premier fils qui est né au Roi depuis son couronnement, & que ceux qu'il avoit auparavant n'ont aucune prétention à la Couronne (11).

Une autre loi, qui n'est pas moins Education inviolable, c'est qu'aussi-tôt que le suc-fort ceran, cesseur est né, les Grands le transpor-présonpor de tent dans la Province de Zinghé (12), la Couronnacsur la frontiere du Royaume, à l'Ouest, pour y être élevé comme un homme privé, sans aucune connoissance de son rang & des droits de sa naissance, & sans les instructions qui conviennent au Gouvernement. Personne n'a la liberté de le visiter ni de recevoir ses visites. Ceux qui sont chargés de sa conduite, n'ignorent pas qu'il est fils de Roi; mais ils sont obligés, sous peine de mort, de ne lui rien apprendre & de le traiter comme un de leurs enfans. Le Roi qui occupe aujourd'hui le thrône gardoit les pourceaux du Negre qu'il prenoit pour son pere, lorsque les Grands vinrent le reconnoître pour leur Souverain (13), après la mort de son prédécesseur. Il est

(11) Le même.

être fort moderne, car (12) Quelques Cartes vingt cinq ans auparavant Bosman vit les trois fils aî -

Bini

ESCLAVES.

mettent Zuigué. (13) Ce Regiment doit nés du Roi à Sabi.

Côte DEs aisé, dit l'Auteur, de pénetrer les mo-Esclaves. tifs d'une éducation si singuliere. Comme il se trouve appellé au Gouvernement du Royaume dont il ignore les interêts & les maximes, il est obligé de prendre l'avis des Grands, dans toutes fortes d'occasions, & de se remettre sur eux du soin de l'administration. Ainsi le pouvoir se perpetue d'autant plus sûrement entre leurs mains, que leurs dignités & leurs titres font hereditaires, & que c'est toujours l'aîné des enfans mâles qui succede au rang & à la fortune de son pere (14).

Temps du de Juida.

Le nouveau Roi n'est pas couronné ment des Rois immediatement après son accession au thrône, c'est-à-dire, en arrivant de Zinghé. Il se passe plusieurs mois, & quelquefois des années entieres avant cette cérémonie. Les Grands, qui ont le droit d'en fixer le temps, prennent là dessus leur interêt pour regle. Cependant ils ne peuvent différer plus de sept ans. Mais, dans cet intervalle, l'administration est entre leurs mains. Le Roi est servi & respecté, sans avoir la liberté de sortir du Palais. Enfin, lorsque le jour du couronnement est indiqué, ce Prince assemble un Conseil de tous les Grands, où la conduite qu'ils ont te-

⁽¹⁴⁾ Des-Marchais, Vol. II, p. 42 & suivantes

nue jusqu'alors est approuvée. Une dé Côte DES charge de dix huit pieces d'artillerie ESCLAVES, avertit le Public, à onze heures du soir, que le Conseil est sini. Les cris de joie retentissent aussi-tôt dans la Ville de Sabi ou Xavier, & se répandent si promptement de Village en Village, que dans un Royaume si peuplé ils paffent en moins d'une heure jusqu'aux parties les plus éloignées de la Capitale.

Dans le jour suivant, le Beti, ou le Demandes grand Sacrisscateur, ne manque point crisscateur, de se rendre au Palais à dix heures du

matin, & de déclarer au Roi, de la part du Serpent, qu'il faut commencer par le juste hommage qu'il doit au grand Fétiche du Royaume. Comme personne n'ignore que ce Dieu redoutable est muer, on n'est pas surpris qu'il fasse connoître ses intentions par son Miniftre. Mais s'il demandoir, dans cette occasion, les plus belles & les plus cheres femmes du Roi, ce Prince seroit obligé de les lui abandonner. L'Auteur n'apprit point qu'il eût jamais poussé si loin la cruauté. Au couronnement d'Amar, qui regne aujourd'hui à Juida, il sur assez raisonnable pour se contenter d'un bœuf, d'un cheval, d'un mouton & d'une poule. Ces quatre animaux farent sacrifiés dans l'enceinte du Palais, ESCLAVES.

Côte DES & portés ensuite, avec beaucoup de céremonies, au milieu de la Place publique. Des deux côtés de ces victimes on plaça neuf petits pains de millet, enduits d'huile de palmier. Le grand Sacrificateur planta, de ses propres mains, un pieu de neuf ou dix pieds de long, sur lequel il arbora une piece d'étoffe en forme d'étendart ou de pavillon. Toute la céremonie se passa au bruit des: tambours, des flutes & des trompettes, accompagné des acclamations du Peuple. Les carcasses des quarre bêtes furent abandonnées aux oiseaux de proie, avec défense à tous les Negres d'y toucher, sous peine de mort.

Procession was femmes.

Aussi-tôt que les victimes furent exposées, les femmes du Roi, de la troisieme classe, c'est-à-dire, celles qui par leur âge ou par d'autres raisons ne peuvent plus servir aux plaisirs du Roi (15), sortirent du Palais au nombre de dix. huit, sous une escorte de quarante mousquetaires, précedée des sures du-Roi & de quatre tambours. La principale marchoit la derniere, & portoit une statue de terre, qui representoit un enfant assis. En arrivant à la Place publique, elle déposa la statue près des victimes. Ces femmes chanterent dans

fis) Ce titre sera mieux expliqué dans la suite.

leur marche une espece d'hymne, qui côte des s'accordoit fort bien avec la musique. A ESCLAVES. leur passage, tout le Peuple se prosterna religieusement, tandis que des deux côtés l'air retentissoit d'une infinité de décharges, qui durerent jusqu'à leur retour.

Après ces deux céremonies, tous les rendent hom-Grands se rendirent en soule au Palais. mage au thrê-Ils sont ornés, dans ces occasions, de ne. ce qu'ils ont de plus riche & de plus éclatant. Leurs tambours, leurs flutes, leurs trompettes, marchent devant eux en fort bon ordre, & leurs Esclaves viennent, bien armés, à leur suite. Ils entrent sans se dépouiller de leurs habits, parce que le Roi ne se présente pas d'abord. Ils se prosternent succes-sivement devant le thrône, quoique vuide, & sortent aussi-tôt, dans le même ordre qu'ils sont entrés. Ces hommages durent pendant quinze jours. Lesfemmes du Roi se livrent, dans cet intervalle, aux transports de leur joie. On n'entend que des cris & des décharges du canon & de la mousqueterie, Le Peuple & les Grands sont dans une agitation qu'on prendroit pour une yvreise: continuelle. Il faut renoncer au sommeil pendant ces quinze jours & suivre le torrent public, qui n'est qu'un emCôte DEs portement tumultueux de rejouissances

& de plaisir. ESCLAYES.

Le droit de couronner le Seigneur d'Ardra.

Les Grands, après avoir rendu leur Roi appar-hommage, députent un d'entr'eux au Royaume d'Ardra, avec un cortege magnifique, pour amener un des Grands de ce Royaume, dont la famille est en possession, depuis un temps immémorial, de couronner les Rois de Juida. Ce Seigneur est défrayé, avec tout son train. Il est traité avec toutes sortes derespects sur la route. Lorsqu'il arrive à deux lieues de Sabi, il trouve des chevaux & des voitures qu'on lui a préparés. Mais, comme s'il avoit besoin de repos après un voyage de quinze ou vingt lieues, on lui propose de s'arrêter pour reprendre haleine. Il passe qua-rante jours dans ce lieu. On lui fait mê-me entendre que lui, ni personne de sa suite, ne doit approcher de Sabi avant l'expiration de ce terme. Cependant il reçoit la visite de tous les Grands du Royaume, qui le traitent avec beaucoupde distinction, & qui le comblent de presens & de caresses. Le Roi lui envoie, deux fois la semaine, une grande abondance de provisions. Ce sont les femmes de la troisieme classe qui portent les plats sur leur tête, précedées par la musique royale, & suivies d'une

garde de dix fusiliers. Aussi-tôt que les côte DES quarante jours sont expirés, le Roi fait Eschaves. inviter un hôte si respectable à faire son entrée dans Sabi, en le faisant assurer qu'il y sera reçu avec joie, & qu'il trouvera un logement digne de lui près du Palais. Le Seigneur d'Ardra reçoit gravement le messager royal. Il repond nécessaire au qu'il se rendra volontiers aux desirs du ceuronne-Roi; mais qu'il attend des nouvelles du Roi d'Ardra son maître, qui doit l'informer si le Roi de Juida, suivant l'ancien Traité qui subsiste entre les deux Couronnes, a fait reparer la grande porte d'Offra (16), Capitale du Royaume d'Ardra. En recevant cette reponse, la Roi de Juida fait partir pour Offra des Commissaires, qu'il charge de cette reparation, & qui reviennent ensuite avec un Officier du Roi d'Ardra, pour rendre témoignage que la porte est reparée & que rien ne s'oppose plus au

couronnement.

Après cette déclaration, tous les Entrée de Grands, accompagnés de leur suite or-Seigneur d'Ardra dans dinaire & d'un prodigieux concours de la ville de sapeuple, vont prendre le Seigneur d'Ar-bi-dra & le conduisent pompeusement à

ESCLAYES.

COTE DES la Ville. Il est reçu au bruit du canons & des acclamations du Peuple. On l'introduit dans l'appartement qui lui est-destiné prés du Palais. Le Roi le fait complimenter à son arrivée, & donne ordre qu'il soit servi par ses propres Officiers. Chaque jour, au matin, il lui fait renouveller les mêmes complimens. Le troisieme jour il le reçoit à l'Audience. Certe cérémonie s'exécute avec beaucoup d'éclat. Le Seigneur ne quitte point ses habits. Il s'avance vers le Roi sans se prosterner, & lui parle debour.

Intervalle julqu'au jour du couronnement.

Pendant les cinq premiers jours il ne rend aucune visite aux Grands du Royaume. Ils sont occupés, avec le Peuple, à faire des processions au Temple du grand Serpent, pour demander à cette puissante Divinité que leur nouveau Maître gouverne avec autant de justice & de bonté que son prédecesseur, qu'il rende le Commerce florisfant, qu'il fasse observer les loix, & qu'il maintienne les droits & la liberté du Peuple. C'est l'unique occupation du jour. Toutes les nuits sont employées à des festins mutuels, aux chants, à la danse, accompagnés d'acclamations & du bruit continuel des instrumens de musique & de l'artillerie. Les Etrangers, qui ne sont point accoutumés à

cet étrange vacarme, se croient mena-Côte Des cés de devenir sourds.

Le cinquieme jour, au soir, une dé- du couronne-charge de neuf coups de canon avertit ment. le Peuple que le Roi doit être couronné le jour suivant; qu'il doit paroître sur son thrône dans une cour du Palais destinée à cette cérémonie, & que les portes feront ouvertes au Public. D'un autre côté, ce Prince a l'attention de donner avis de cette grande fête aux Directeurs des Comptoirs de l'Europe, & l'honnêteté de les y inviter. Une nouvelle si agréable est reçue du Peuple avec de nouveaux transports de joie. Les Grands vont passer la nuit suivante avec le Seigneur d'Ardra, qui doit faire la céremonie du couronnement. Ils l'employent dans une conversation douce, accompagnée de prieres; & lorsqu'ils sont fatigués de ces deux exercices, ils se mettent à boire & à fumer, pour s'empêcher de dormir. Chacun de ces deux points est essentiel à la céremonie.

Le sixieme jour (17), à cinq heures du soir, le Roi sort du Palais, accompagné de quarante de ses principales femmes. Elles font vêtues des plus précieuses étoffes de soie qui se trouvent dans le magasin royal ou dans les Com-

⁽¹⁷⁾ Voyez la Figure,

CÔTE DES ESGLAVES.

proirs Européens. On les croiroit chargées, plûtôt que parées de colliers d'or, de pendans, de brasselers; de chaînettes d'or & d'argent, & des plus riches joyaux. Le Roi lui-même est couvert de ce qu'il a de plus magnifique. Il porte sur la tête un casque doré, avec quantité de plumes rouges & blanches. Dans cet état, il traverse les cours du Palais, environné de ses gardes, & va s'asseoir sur son thrône. C'est un grand fauteuil doté, sur le dos duquel on voit les armes de France; ce qui les fait assez reconnoître pour un present de la Com-Situation du pagnie Françoise. Il est placé devant un grand édifice en forme de porche, à l'Est du Palais, dans l'angle d'une cour qui porte le nom de Couronnement. Le Roi y est assis sur un coussin de velours galonné d'or. Il a sous ses pieds un autre coussin, qui n'est pas moins riche. Des-Marchais nous represente l'ordre des principaux personnages qui composent cette auguste Assemblée. Les quarante femmes du correge éroient assises à la gauche du Roi. Les Européens éroient à sa droite, dans des fauteuils placés sur la même ligne. Doringouin, Direteur de France, l'Auteur & les autres-Officiers François touchoient immediatement au côté du Roi. Les Officiers

Roi.

Anglois étoient après eux, & ceux de Côte des Hollande après les Anglois. Les Portugais occupoient la derniere place. Les domestiques de chaque Comptoir étoient assis derriere leurs maîtres, à la reserve d'un François, qui portoit l'étendart de sa Nation. Mais tandis que Circonstanles François, les Anglois & les Hollan- ces humilian-tes pour les dois étoient dans une situation si com- Portugais. mode, le Directeur Portugais & ses Facteurs demeuroient debout & la tête découverte; circonstance fort humiliante pour cette fiere Nation, dont l'autorité est tellement affoiblie à la Cour de Juida, que si les Negres insul-

jettissement que d'expliquer au Roi l'injure qu'il a reçue. Le Roi avoir à sa droite un de ses Grands, avec un parasol à la main; ornement très inutile, puisque la céremonie se faisoit pendant la nuit. Cependant le parasol étoit d'un riche drap

tent un Portugais, il n'a pas la liberté de les frapper; au lieu qu'un François, sur lequel un Negre leveroit la main, est en droit de le tuer, sans autre assu-

d'or, brodé d'or & d'argent, & bordé de franges d'or. Le manche, haut de six pieds, étoit doré, & soutenoit au sommet un coq de bois doré, de grandeur

paturelle. L'Officier qui le portoit, se

COTE DEs donnoit beaucoup de mouvement pour l'agiter sans cesse & pour rafraîchir le Roi. Un autre Grand, à genoux devant lui, l'éventoit avec un pagne de soie, de la grandeur d'une serviette. Deux

Harangue Nains du Roi, qui étoient debout vis-

qu'on fait au à-vis de lui, lui representoient alternativement les bonnes qualités de son Prédecesseur, & l'exhortoient non seulement à les égaler par l'imitation, mais à les surpasser. Ces deux petites créatures conclurent leur harangue 'par des vœux pour la prosperité du Roi & pour la durée de son regne.

Fondions du Seigneur d'Ardra.

Après ces complimens, on vit paroître le Seigneur d'Ardra, dont l'office est de présider au couronnement. Il fut amené avec beaucoup de pompe & de céremonies, au bruit du canon, de la mousqueterie, des tambours, des trompettes & des flutes. On l'introduisit dans la cour avec toute sa suite; mais elle s'arrêta, pour le garder à quelque distance. Il s'avança seul vers le thrône, en saluant le Roi d'une simple inclination de tête, & sans se prosterner. Ensuite, il lui sit un petit discours sur la céremonie qu'il avoit l'honneur d'exécuter; & prenant entre ses mains le casque que ce Prince portoit sur la tête, il se tourna vers le Peuple. Alors un signal fit cesser la musique, & toutes Côte Des les acclamations; l'Assemblée demeura Eschaves. quelques momens dans un profond silence. Lè Seigneur d'Ardra prononça d'une haute voix & distincte: "Peuple, Discours
"voilà votre Roi. Soyez-lui fidelle, & au Peuple.
"vos prieres seront écoutées du Roi " d'Ardra mon Maître. Il repeta trois fois cette courte harangue, & remertant le casque sur la tête du Roi, il sit à ce Prince une profonde réverence. Le canon, la mousqueterie, la musique, & les acclamations recommencerent avec une nouvelle ardeur, tandis que plusieurs Grands reconduisirent le Seigneur d'Ardra jusqu'à son appartement, & que le Roi, suivi de ses femmes, de ses gardes, & des Européens, retourna tranquillement au Palais. Les Européens s'arrêterent à la porte, & lui firent leur compliment à l'entrée. Tous après la cérce les habits & les ornemens qu'il a portés monie. dans cette occasion, appartiennent au Seigneur d'Ardra; mais comme la superstirion feroit tirer un mauvais augure de cer usage, s'il étoir observé à la lettre, le Seigneur se contente d'un riche present que le Roi lui envoie le lendemain, avec quinze Esclaves, ou leur valeur en marchandises. Il partensuire,

pour retourner dans son Pays, sans pou-

Côte Des voir s'arrêter plus de trois jours après ESCLAVES. la fête. Le lendemain de son couronnement, le Roi ne manque jamais de distribuer des presens considerables entre les Grands de son Royaume. Mais ils sont obligés, à leur tour, de lui en faire de beaucoup plus précieux. On pafse quinze jours en rejouissances, & la fête se termine par une procession so-

lemnelle au Temple du Serpent (18). Sans pouvoir fixer les revenus de la de la Couron- Couronne de Juida, l'Auteur est persuadé qu'ils doivent monter à des sommes confiderables, tant en monnoye du Pays, qu'en marchandises. Ils consistent dans le produit des terres royales, dans les droits que les Officiers du Roi levent sur tout ce qui se vend & qui s'achete, dans les presens des Comptoirs de l'Europe, & dans les impôts établis sur les marchandises; enfin dans les amendes & les confiscations.

& Juida.

La Couronne a des terres, non seu-Maniere lement aux environs de Sabi, mais enfont cultivées core dans plusieurs Provinces du Royaume; & c'est de-là que viennent toutes les provisions de la Maison royale. Mais comme elles excedent la conformation ordinaire, le surplus se vend avec beaucoup d'avantage, & fait une des meil-

(18) Des-Marchais, Vol. 11, p. 54 & suivantes,

leures parties du revenu royal. Ces ter- Côte DES res sont cultivées sans aucune dépense de la part du Roi. Ses droits sont si absolus sur le travail de ses Sujets, qu'il ne leur fournit pas même de l'eau pour se rafraîchir, & qu'ils ne peuvent cultiver leurs propres terres, qu'après avoir achevé la culture des siennes. Ce service se renouvelle trois fois chaque année. On tire trois coups de canon pour signal, le soir du jour qui précede le travail. Dès le lendemain, à la pointe du jour, les Grands conduisent leur monde au Palais du Roi, où l'on commence par des danses & des chants qui durent l'espace d'un quart d'heure. La moitié de la troupe est armée comme pour la guerre, avec des rambours, des trompettes, & des flutes. L'autre moitié n'a pour armes que des pelles, seul instrument du labourage. Le fer de ces pelles, qui sont de la fabrique du Pays, est large à peu près comme la main. Il a peu d'épaisseur. Le manche est courbé (19) en angle droit. Cet instrument est si commode pour le travail, que le laboureur n'a pas besoin de se baisser.

Pendant que le Peuple chante & dan- Culture des fe à la porte du Palais, les Grands re-dans les Proçoivent les ordres du Roi, par la bou-vinces,

^{1 (19)} Des - Marchais ubi sup. pag. Se & 205.

CÔTEDES che de son premier Valet de Chambre. ELCLAVES. Ensuite toute la troupe se rend aux lieux allignés. Les gens armés s'y mettent à danser, au son de leur musique, près des Grands qui ont l'inspection du travail: & les ouvriers commencent vivement leur tâche, en suivant à chaque coup de bêche la mesure des tambours & des flutes. Cet exercice a l'air d'un amusement, plus que d'un ouvrage pénible. La terre est ouverte en hauts sillons, & ceux du champ royal doivent être plus élevés que les autres. Deux jours après, on plante, ou l'on seme. Chaque jour au soir, tout le monde retourne à la porte du Palais, où les danses & les chants recommencent, tandis que les Grands rendent compte au Roi du progrès de l'ouvrage. Enfuite, chacun se retire chez soi. Comme toutes les terres royales ne sont point aux environs de Sabi, les Gouverneurs des Provinces sont chargés de prendre les mêmes soins pour celles qui sont situées dans leur département. Les moissons pailent dans des magalins, sans qu'il en coute au Roi la moindre dépense. C'est par les mêmes services que le Palais royal & le Temple du grand Serpent sont embellis ou reparés, sous la direction du grand Maître, & du grand Sacrificateur.

DES VOYAGES. LIV. X. 31

Si l'on considere la petitesse du Pays, Côte DES les taxes & les droits royaux vont fort ESCLAVES. loin. Le Roi leve un impôt sur tout ce & droits du qui se vend au Marché, & sur tout ce Roi. Com-qui entre dans le Pays (20), de quel vent. que nature que soient les marchandises. Ce droit, dit l'Auteur, n'est point affermé, comme en Europe, à la ruine manifeste du Commerce. Il est levé par les gens même du Roi, qui se disperfent en grand nombre dans les routes & les passages. Ceux qui seroient convaincus de vol ou de corruption, se croiroient fort heureux d'en être quittes pour la confiscation de leurs biens. Les moindres punitions (21) font la perte de leur liberté, & la ruine de leur famille. Cependant il se glisse tant d'abus dans l'exercice de ces Commissions, que le Roi ne tire pas le quart de ses droits. Il seroit extrêmement riche, s'il y avoit plus d'honneur & de fidélité dans ceux qu'il employe.

Six Douanes, qui sont établies'(22) au passage des rivieres & à l'entrée de son Royaume, lui sont un autre revenu, qui n'est pas moins considerable. Celles des frontieres n'étant pas sixées, les Of-

⁽²⁰⁾ Description de la Guinée, par Bosman, page 362.

⁽²¹⁾ Ibid. (22) Des Marchais, ubi

Sup. page 81.

ESCLAVES.

Côte Des ficiers nuisent beaucoup au Commerce par leurs exactions arbitraires. Personne n'en est exempt, à la reserve des Européens, & des Grands du Royaume,

avec leurs Domestiques (23).

Taxe fur le poisson.

Des - Marchais observe que la seule taxe qui se leve chaque jour sur le poisson, suffiroit pour rendre un Roi Negre fort riche, s'il en recevoit la quatrieme partie. Le produit de ce Droit est employé à l'habillement de ses femmes; car celles qui approchent de sa Personne, doivent toujours être (24) magnifiquement vêtues. Bosman assure que les deux principaux péages de l'Eufrates & de la Torri, grandes & belles rivieres, dont l'une coule dans le Pays de Popo, l'autre dans celui de Jakin, rapportent chacun la valeur de cent Esclaves; ce qui ne fait pas néanmoins plus de la moitié du profit des Coilecteurs, tant ces deux rivieres fournissent de poisson Amendes pour les Marchés publics. La confisca-

gions.

& confica-tion des biens & des personnes, produit aussi de grosses sommes. Mais Bosman juge, comme tous les autres Voyageurs, qu'il n'en revient pas le quart au Roi. Ce Prince n'est pas payé plus fidélement des amendes & des péages

(24) Le même, p. 188.

⁽²³⁾ Des-Marchais , uli sup. page 81.

de toutes les Provinces, dont les Gou- Côte DES verneurs devroient lui rendre la moitié. Esclaves. Enfin, le Royaume de Juida, quoi- Commerce des Esclaves. qu'un des moins étendus de la Guinée, fans or, fans ivoire, & fans autres marchandises précieuses, est un des plus riches & des plus florissans de toute la Côte, par le seul commerce des Esclaves; d'où l'on doit conclure quelles sont les richesses du Roi, qui tire cinq Gallinas de bujis pour chaque esclave qui se vend dans ses Etats. Il y a, suivant Bosman, trois Collecteurs en chef pour ce Commerce. Chacun d'eux se fair payer une risdale par Esclave, à titre de droit royal. Mais, avec la même infidélité que tous les autres, ils s'entendent si bien avec les Marchands, qu'il n'en revient rien au Roi. Les malversations sont plus difficiles, lorsque le payement se fait en bujis, parce que la somme se paye dans la présence du Roi, & qu'il reçoit alors les droits de ses propres mains. Encore arrive - il souvent que les Seigneurs viennent la demander pendant la nuit, pour tromper leur Maître; & les Européens, qui ont besoin continuellement de leur secours, ne peuvent la leur refuser lorsqu'ils la demandent (25).

(25) Bosmin, p. 362. Tome XV.

34 HISTOIRE GENERALE

CÔTE DES ESCLAVES. Droits fur les Vaisseaux de l'Europe.

Les droits sur les marchandises qui se transportent par mer, font un revenu moins sujer à la fraude, ou à la corruption. Chaque Vaisseau de l'Europe paye ici, pour le droit du Commerce, la valeur de vingt Esclaves (26), sans y comprendre les presens, qui sont toujours en pure perte pour le Capitaine ou les Facteurs. Bosman fait monter les frais de chaque Vaisseau, en péages & droits de commerce, à quatre cens livres sterling; & quelquefois (27), ditil, on voit arriver ici cinquante Bâtimens dans le cours d'une année, quoique dans d'autre temps il n'en vienne pas la moitié de ce nombre. Les seuls présens qu'il reçoit des Capitaines & des Facteurs montent souvent à de sort grosses sommes. En un mot, repete le même Auteur, il seroit un des plus puissans Princes de ces Régions, s'ils n'é-Dépenses in- toit pas trompé. D'un autre côté, quelque riche qu'il puisse être, les occasions ne lui manquent pas (28) pour employer ses richesses. Outre les sommes qu'il fournit tous les jours pour la destruction des Popos, pour la conquêre d'Offra, pour la dépense de sa maison,

dispensables du Roi.

⁽²⁶⁾ Des-Marchais, Vol. prd , page 361. II, p. 8 > 8 187. (28) Des-Marchais, nb; (27) Bolman , ubi fis-Sup. p. 187 & fuiv.

& pour le culte du grand serpent, il en- Côte DES tretient constamment quatre mille hom- Esclaves mes; & quoiqu'il regarde ses Sujets comme autant d'Esclaves, il est obligé, lorsqu'il les emploie, de les payer assez liberalement (29).

Les presens que ce Prince accorde aux Présens que Européens sont une autre charge, qui le Roi fait aux va quelquesois bien loin dans le cours d'une année, sur-tout lorsqu'il prend de l'inclination pour leur personne & qu'il aspire à leur estime. Il fournit leur table de moutons, de porcs, de volaille, & de bœuf, sans com-pter le pain, la biere & les fruits. Pendant l'administration de Bosman, le Roi traitoit la Nation Hollandoise avec plus de consideration que toutes les autres, & leur envoyoit souvent une double portion de vivres. Mais ses dispositions changerent beaucoup dans la suite, sur-tout lorsque la conduite du Commerce fut abandonnée aux Capitaines de Vaisseaux, qui s'accommodant mal aux manieres d'une Contrée si polie, ne garderent pas plus de ménagement qu'avec les Negres des Côtes voisines. L'Auteur prévit aisément la décadence de leurs affaires. Aussi le mécontentement du Roi ne manqua-t-il

CÔTE DES

point de lui faire hausser considerablement le prix des Esclaves. Je passe légerement sur cette matiere, ajoute Bosman (30), pour ne pas mortiser les Matelots, qui croyent entendre le Commerce aussi-bien que les Facteurs.

Officiers 8: Grands du Roynume de Juida.

Le Monarque qui regnoit alors à Juida aimoit le faste dans toutes les occasions d'éclat. Il suffisoit de jetter les yeux fur les Officiers qu'il avoit établis, pour se former une juste idée de ses génereufes inclinations. Les dignités qu'il confere se divisent en trois classes. La premiere, est celle des Vicerois, qui portent ici le titre de Fidalgos (31) & de Governadors. C'est le premier état du Royaume. Ils commandent avec autant d'autorité dans leurs Provinces, & tiennent une Cour aussi brillante que le Roi même. La seconde est celle des Grands Capitaines, dont la plûpart sont aussi Vicerois. La troisieme comprend les Capitaines ordinaires. Elle est fort nombreuse. Chaque Officier de cet ordre a le titre qui lui est propre, tel que ceux de Capitaine du Marché, Capitaine des

(30) Bosman, whi fup. Des-Marchais, contraire à tous les autres, dit que les richestes un Roi doivent êrre d'autain plus considerables, que sa dépense est fort bornée. Vol. II, p. 187. (31) Ces mots, qui font pris des Portugais, marquent le pouvoir qu'ils ont cu dans un Pays où ils font aujourd'hui fort méprilés. DES VOYAGES. LIV. X. 37

Côte des I sclaves.

Esclaves, Capitaine des Prisons, Capitaine du Rivage, &c. Ensin, toutes les affaires, & rous les lieux qui concernent le Roi, ont leur Capitaine, avec un titre qui le distingue. On compte encore un plus grand nombre de Capitaines honoraires, ou sans Ossice. Tous ces Postes s'achetent à prix d'argent; mais en les vendant bien cher, l'adresse du Roi consiste à faire regarder sa nomination comme une faveur (32).

Les Grands Conseils d'Etat s'assemblent ici pendant la nuit; à moins (33) qu'une occasion pressante n'oblige de

déroger à cet usage.

Quoique l'éducation & la personne des Hab tans du Roi ayent été fort négligées avant pour leur Roi, qu'il soit monté sur le Thrône, à peine est-il reconnu pour Maître, que tous ses Sujets paroissent oublier qu'il est homme, & le regardent comme une Divinité, dont ils n'approchent plus qu'avec un respect mêlé de frayeur. Aucun Negre du pays n'a la liberté de paroître devant lui (34), s'il n'est appellé par ses ordres, ou reçu avec sa permission. On ne s'avance vers lui qu'à genoux, & l'on se prosterne sur le ventre en approchant. Ceux qui vont le saluer au matin, s'é-

⁽³²⁾ Bosman, p. 362. Vol. II, page 62. (34) Le même, p. 43. C iii

Côte des Esclayes. tendent à terre devant la porte du Palais, baisent trois sois la poussière, & prononcent, en frappant des mains, quelques mots d'adoration. Ensuite, ils s'avancent en rampant jusqu'au lieu d'où il reçoit leur hommage, & répetent la même formule de compliment. Un mot de sa bouche les fait trembler. Mais aussi-tôt qu'il a tourné la tête, ils oublient leur frayeur; & ne se souvenant pas mieux de ses ordres, ils se slatent de pouvoir l'appaiser, ou le tromper par quelques mensonges (35).

Suivant Des-Marchais, ils avancent en rampant, jusqu'à ce que le Roi frappe des mains pour leur donner la permission de parler; mais ils ne peuvent lui parler qu'avec la même céremonie.

Au liences des Grands,

L'audience qu'il accorde aux Vicerois mêmes distère peu, pour le fond,
de celle des autres Sujets. Un Viceroi
qui veut faire sa cour, ou communiquer quelque chose à son Maître, commence par lui faire demander la permission de se rendre au Palais. Après l'avoir obtenue, il part accompagné, ou
plutôt escorté de tous ses gens armés,
avec ses trompettes, ses tambours, &
ses slutes. En arrivant à la premiere
porte, ses Monsquetaires sont leur dé-

⁽³⁵⁾ Bosman, p. 363.

charge, sa Musique fait entendre le Côte Des bruit des instrumens, & le reste de sa Esclaves. fuite pousse des cris de joie. Il entre lls n'en sont dans la premiere cour avec tout son dépendants.

monde; mais c'est pour s'y dépouiller de ses habits, de ses bracelets, de ses bagues, & de ses autres ornemens. Il se couvre d'un pagne grossier, de roseaux, ou de joncs; & dans cet état, il est conduir par les Officiers du Palais royal jusqu'à la porte de la falle d'audience, où il se prosterne comme le plus vil Sujet. Il se retire avec les mêmes témoignages de respect & d'humilité. Dans l'intervalle, tous les gens de son cortége, qui l'attendent au milieu de la premiere cour, y demeurent prosternés la visage contre terre. Lorsqu'il les a rejoints, il reprend ses habits, & donne avis au Roi de son départ par le même bruit de sa mousqueterie & de sa musique, qui avoit annoncé son arrivée (36).

Les embarras, ou l'humiliation de ce céremonial, rend les visites des Grands leur humiliafort rares, s'ils n'y sont forcés nécessairement par l'ordre du Roi, ou par leurs propres interêrs. On auroit peine à nommer, dans l'Univers, un pays où la dépendance des Grands se fasse moins sentir d'ailleurs, que dans le Royaume

(36) Des-Marchais, Vol. II, p. 44 & suiv.

CÔTE DES ESCLAVES.

de Juida. Non seulement ils partagent le gouvernement avec le Roi; mais ce même Prince, qu'ils traitent avec tant de respect, n'a pas l'autorité de se mêler de leurs querelles particulieres (37), ou n'y entre du moins qu'à titre de Médiateur. Si leurs gens s'allarmoient de la longueur d'une audience, & commençoient à craindre qu'il n'arrivât quelque disgrace à leur Maître, ils forceroient la Garde du Roi, & perdroient bien-tôt le respect qu'ils doivent à la Majesté Royale. Comme les Gardes du Palais ne surpassent point le nombre de cent, & que les Grands ne paroissent jamais dans ces occasions sans un cortege de six ou sept cens hommes, le Roi n'auroit pas la hardiesse de s'emporter à la moindre violence. Des Sujets, qui fe déclarent quelquefois la guerre entr'eux sans consulter leur Souverain, se réuniroient bien-tôt contre lui, s'il entreprenoit de violer leurs privileges (38).

Comment les Sujets demandent audience.

Atkins nous apprend (39) que les Sujet du commun sonnent une cloche à la porte du Palais, pour demander audience; & que s'ils l'obtiennent, ils rendent au grand Sacrificateur, lorsqu'il est present, les mêmes respects qu'au Roi

⁽³⁷⁾ Le même, p. 200. (38) Le même, ibid,

⁽³⁹⁾ Voyage d'Atkins en. Guinée, p. 110 & fuire

même. Il ajoute, qu'à l'exception du Côte DES jour où se payent les droits, les Euro- ESCLAYES. péens sont rarement amis à l'honneur de le voir (40).

Des-Marchais remarque à cette occa-Maniere fion, que les Directeurs des Compagnies dont le Roi de l'Europe, les Capitaines de Vaisseau, ropéens. & tous les Blancs qui se présentent devant ce Prince, soit à leur arrivée, soit à leur départ, sont exemptés du céremonial de l'adoration. Ils obtiennent une audience, lorsqu'ils la demandent. Ils faluent le Roi, comme on salue les personnes de distinction en Europe. Ce Prince les reçoit gracieusement, les prend par la main, les presse de s'asseoir, boit à leur santé; & si c'est la premiere visite qu'ils lui rendent, ou si l'Européen est un Directeur, ou un Capitaine de Vaisseau, il le fait saluer de six ou sept coups de canon, lorsqu'il sort du Palais. Ce fut avec cette poliresse que le Chevalier Des-Marchais fut reçu dans sa premiere audience, le 12 de Janvier 1725 (41).

Les meubles de la Salle d'Audience: font deux petits Bancs de pied, ou deux: petites estrades, dont l'une est couverte d'étoffe, & soutient une sellette ovale ,

⁽⁴⁶⁾ Voyage d'Atkins, p. 110.

⁽⁴¹⁾ Des-Marchais , ubi sup. p. 46.

Côre des ESCLAVES.

suivant l'usage du pays. Cette sellette est pour le Roi. L'autre, qui est couverte de natte, est pour l'Européen. Il est assis près du Roi, & la conversation

verts & sont Sans épée.

Ils se tien- est ordinairement très familiere. L'unent décou- sage est de demeurer tête nue, pendant toute l'audience; non que ce Prince l'exige, mais parce qu'on s'est apperçu que ce témoignage de respect le flatte. On laisse aussi les épées à la porte du Palais, parce qu'il n'aime pas qu'on paroisse armé devant lui. On ne s'ennuie point, dit Bosman, à passer une jour-Bonne che- née entiere avec ce Prince. Il est de fort

fait.

re qu'il leur bonne compagnie, & fait la meilleure chere du monde à ses Hôtes. Personne: ne boit dans le même verre, ou la même coupe que lui, & s'il arrive qu'un. autre y porte les levres, elle ne sert plus à son usage, quand la matiere dont elle est composée pourroit être purifiée par le seu. Il prend plaisir à voir manger les Européens dans sa présence, & la table. est servie avec assez d'ordre & de propreté. Ses Nobles sont prosternés au tour de lui pendant le festin. Il leur fait donner ce qui reste sur les plats; faveur qu'ils reçoivent fort avidement, quoiqu'ils soient traités beaucoup mieux à leur propre table. Mais ils craindroient d'offenser leur Maître, s'ils ne marquoient pas cette ardeur pour ses moin- Côte pes dres bienfairs.

ESCLAVES.

Les Grands de la premiere classe ont Politique du souvent l'honneur de manger en sa pré-faire respecter sence; mais personne ne le voit man-& pour la suger, à la reserve de ses semmes. L'Au-reté de la visteur s'imagine que le premier but de cet usage étoit de le faire passer aux yeux du Peuple pour un Dieu, qui est capable de vivre sans nourrirure. Cependant il ne fait pas difficulté de boire à la vûe de tour le monde.

On ne sçait jamais dans quelle partie du Palais le Roi passe la nuit. Bosman ayant demandé un jour au Capiraine Carter (42) où étoit la chambre de lit du Roi, n'obtint, pour réponse, qu'une autre question: Où croyez vous que Dieu dorme? lui dit le Capitaine. Il est aussi facile, ajouta t-il, de sçavoir où le Roi dort. C'est apparemment pour augmenter le respect du Peuple qu'on le laisse dans cette ignorance; ou pour éloigner du Roi routes sortes de périls, par l'incertitude où l'on seroit de le trouver si l'on en vouloit à sa vie.

Ce Monarque est toujours vêtu ma- 'Samagnistie gnifiquement, en étosses de soye, en cence en la draps d'or & d'argent; mais il ajoute bits. quelque chose à sa parure, lorsqu'il rend

(42) Phillips l'appelle constamment Charter.

CÔTE DES ESCLAYES. visite à quelque Européen. Son cortege est sans éclat, car il ne se fait accompagner que de quelques femmes. Comme les logemens des Européens sont autour de son Palais, il peut se rendre chez eux sans être vû de son Peuple (43).

Couleur qui

La couleur rouge est reservée si partiguiest propre. culierement pour la Cour, qu'en fil & en laine, comme en soye & en coton, il n'y a que le Roi, ses femmes, & ses domestiques qui ayent le droit de la porter. Les femmes du Palais ont toujours par-dessus leur pagne une écharpe de cette couleur, large de six doigts, & longue de deux aunes (44), qui est liée devant elles, & dont elles laissent pendre les deux bours.

Vie que menent les Rois de Juida.

L'ignorance & la pauvreté où l'on éleve l'héritier de la Couronne, lui donnent une extrême avidité pour le plaisir, lotsqu'il se voit transporté tout d'un coup dans (45) le sein de l'abondance. Aussi n'est-il d'abord occupé que du changement de sa condition. Il passe le temps dans l'oisiveté, au fond de son Palais, d'où l'usage même ne lui permet de sortir que trois mois après son couronnement, pour rendre sa visite au

⁽⁴⁴⁾ Des - Marchais 1 (43) Description de la Suince par Bosman, page Vol. 11, p. 77. 360. (45) Le même, p. 43.

ESCLAYBS. d'Audience que pour recevoir les Européens, ou pour se montrer quelquefois aux Grands du Royaume, ou pour administrer la justice à son Peuple. Le reste de sa vie est employé (46) avec ses fem se au milieu mes. Il en a toujours six de la premiere de leurs semclasse, richement vérues, & couvertes de joyaux : qui se tiennent à genoux

Leur molef.

près de lui. Dans cette posture, elles s'efforcent de l'amuser par leur entretien. Elles l'habillent, elles le servent à table, avec une vive émulation pour lui plaire. S'il s'en trouve une qui excite ses desirs, il la touche doucement, il frappe des mains, &-ce signal avertit les autres qu'elles doivent se retirer. Elles attendent qu'il les rappelle, ou qu'il en demande six autres. Ainsi la scene change continuellement, au moindre signe de sa volonté: Ses sem- Trois clase mes! sont distinguées en trois classes. La fes de fempremiere classe est composée des plus belles & des plus jeunes, & le nombre n'en est pas borné. Celle qui devient mere du premier fils, passe pour la Reine, c'est-à-dire, pour la principale femme du Palais, & fert de Chef à tou-

(46) Des-Marchais, dir qu'il en a deux mille, & autant qu'il en veut prendre; ce qui sert à le conci-

lier avec Atkins , qui n'en compte que mille, & avec d'autres, qui disent troit mille.

CÔTE DES ESCLAVES.

tes les autres. Elle commande dans toute l'étendue de la Maison royale, sans autre Supérieure que la Reine Mere, dont l'autorité dépend du plus ou du moins d'ascendant qu'elle a sçû conserver sur le Roi son fils. Cette Reine Mere a son appartement séparé, avec un revenu fixe pour son entretien. Lorsqu'elle s'attire un peu de consideration, les presens lui viennent en abondance; mais elle est condamnée pour toute sa vie au veuvage.

La seconde classe comprend celles qui ont eu des enfans du Roi, ou que leur âge & leurs maladies ne rendent plus propres à son amusement. La troisieme, est composée de celles qui servent les autres. Elles ne laissent pas d'être comptées au nombre des femmes du Roi, & d'être obligées, sous peine de mort, non seulement à ne lier aucun commerce avec d'autres hommes, mais à ne jamais sortir du Palais sans permission (47).

Combien les sespectées.

On a deja fait remarquer, d'après femmes sont Bosman, qu'un Negre qui toucheroit une semme da Roi, soit volontairement, ou par hasard (48) seroit condamné sans pitié à la mort, ou à l'escla-

⁽⁴⁷⁾ Des Marchais, Vol. II, p. 62 & fuiv. (45) Bolman , P. 345a

ESCLAVES,

vage; & que ceux qui entrent au Palais Côte DES sont obligés d'avertir les femmes par un cri, pour leur donner le temps de se retirer. Des-Marchais donne encore plus de rigueur à cette loi. Il prétend que par un étrange excès de délicatesse, si quelque homme touche une femme du Roi en passant dans les rues, elle ne peut plus rentrer au Palais, & que les deux coupables font vendus fur le champ pour l'esclavage. Mais s'il paroît que cette familiarité soit volontaire, la femme est vendue, & l'homme condamné au supplice, avec confiscation de tous ses biens. Le même Auteur ajoute, comme Bosman, que le cri par lequel on aver-pour ne pas tit les femmes de se retirer, est Agoest, qui signifie, prenez garde, ou écartezvous. On le repete plusieurs fois, & ce terrible mot jette la frayeur parmi toures les femmes du Palais. C'est par la même raison que le Roi ne reçoit point d'autres services que de la main de ses femmes, & qu'il n'est permis aux hommes d'entrer au Palais que pour les travaux grossiers, qui ne conviennent point à l'autre sexe. Ainst, lorsque les Couvreurs ou les Maçons s'occupent à reparer quelques ruines, ils doivent crier fans cesse Ago; & la loi pour les femmes est d'éviter jusqu'à leurs regards. Si

Côte des le Roi fort du Palais avec ses semmes Esclaves, elles sont obligées d'avertir aussi les hommes qu'elles apperçoivent sur la route. Un Negre, qui sent aussi-rôt le péril, tombe à genoux, se prosterne contre terre, & laisse passer cette dangereuse troupe (49), sans avoir la hardiesse de lever les yeux.

Ce qu'elles font à la ren-Anglois.

Phillips observa souvent, qu'à l'apdes proche des femmes du Roi, tous les Negres abandonnoient le chemin. S'ilsvoyoient un Anglois s'avancer du même côté, ils l'avertissoient par divers signes, de retourner, ou de se retirer à l'écart. Les Anglois croyoient satisfaire au devoir en s'arrêtant. Ils avoient le plaisir de voir toutes ces femmes qui les saluoient à leur passage, qui baissoient la tête, qui baisoient les mains, & qui faisoient entendre de grands éclats de rire, avec d'autres marques de contentement & d'admiration (50).

Roi.

Comment Malgré tous les respects que le Peuelles sont trai-tées par le ple rend aux semmes du Roi, ce Prince les traite lui-même avec peu de consideration. Il les employe, comme autant d'Esclaves, à toutes sortes de services. Il les vend aux Marchands de l'Europe. fans autre regle que son caprice; & sa

(49) Le même, ibid.

⁽¹⁰⁾ Voyage de Phillips en Guinée, page 2226

l'on en croit des-Marchais, le Palais Côredes royal est moins un Serrail qu'une de ces ESCLAVES.

Loges, que les François du pays appellent Captiverie. Il assure que si le Roi souvent pour n'a point d'Esclaves dans ses prisons, l'esclavage.

il ne balance point à prendre une partie de ses semmes, ausquelles il fait donner aussi-tôt la marque de la Compagnie qui les achete (51), & qu'il les fait partir sans regret pour l'Amerique. Phillips confirme ce témoignage. En 1693, dit-il, faute d'Esclaves ordinaires pour en fournir aux Vaisseaux, le Roi vendit trois ou quatre cens de ses propres fenimes (52), & parut fort fatisfait d'avoir rendu la cargaison complette. On ne sçauroit douter de la verité de ce recir. Cependant les Hollandois n'ont jamais obtenu de ces cargaisons de Reines; & Bosman, qui étoit fur la Côte vers le même temps, raconte seulement qu'à la moindre occasion de dégoût, le Roi vend quelquefois dix huit ou vingt de ses femmes. Il ajoute que ce retranchement n'en diminue pas le nombre, parce que trois de ses principaux Capitaines ont pour unique offi-ce de remplir continuellement les vuides. Lorsqu'ils découvrent une jeune &

⁽⁵¹⁾ Des-Marchais, ubi sup. p. 82. (52) Phillips , ubi sup. p. 2192

CÔTE TES ESCLAVES.

belle fille, leur devoir est de la présent ter au Roi. Chaque famille se croit honorée de contribuer aux plaisirs de son Maître. Une fille, que son mavais sort condamne à cer emploi, obtient deux ou rrois fois l'honneur d'être caressée par ce Prince; après quoi elle est ordinairement négligée pendant tour le re-

cherché.

Le titre de ste de sa vie. Aussi la plûpart des semmes femme du Roi font-elles fort éloignées de regarder le titre de femme du Roi comme une grande fortune. Il s'en trouve même qui préferent une prompte mort aux miseres de cette condition. Bosman rapporte qu'un des trois Capitaines ayant jetté les yeux sur une jeune fille; & se disposant à se saisir d'elle pour la conduire au Roi, l'horreur qu'elle conçut pour leur dessein lui fit prendre la fuire. Ils la poursuivirent. Mais lorsqu'elle désespera de pouvoir leur échaper, elle tourna vers un puits qui se présenta dans sa course, & s'y étant jettée volontairement, elle y fut noyée avant qu'on pût la fécourir (53).

Atkins attribue aux femmes du Roi, comme un de leurs principaux privile-ges, le droit de faire & de vendre la biere du pays, qui s'appelle Pitro (54).

⁽⁵³¹ Bosman, ubi sup. 65, 82, 185. & Des - Marchais , pages (54) Atkins , p. 181-

A l'égard des enfans du Roi, & de Côte DES leur éducation, les témoignages des ESCLAYES.

Voyageurs paroissent peu s'accorder. Contradi-Bosman rapporte qu'ils sont élevés au yageurs sur Palais, & que de son temps l'aîné des les enfans du Fils du Roi faisoit sa demeure à Sabi. Suivant Des-Marchais, l'héritier de la Couronne est élevé loin de la Cour, dans une condition fort vile, & fans aucune connoissance de son rang. Mais ces deux Ecrivains s'accordent à représenter la Couronne comme héreditaire, ou du moins comme élective dans la même famille; au lieu que Phillips compte tous les Grands au nombre des Candidats, & prétend même que les Fils du Roi, lorsqu'ils ont atteint un certain âge, ne voient leur Pere qu'en secret, pour ne pas donner d'ombrage aux Cabaschirs, qui aspirent tous à lui fucceder après sa mort. Il ajoute (55), que les Fils du Roi rendent aux Grands les mêmes respects que le plus vil Negre du pays. Quelle esperance de concilier des relations si opposées, lorsqu'on n'a point d'autre autorité que le témoignage de ceux qui se contredisent!

Les Rois de Juida meurent au milieu de leurs femmes, comme ils y ont vécu. A la mort d'un Roi, sa principale

(55) Phillips , p. 219.

CÔTE DES ESCLAVES-

femme en donne avis aux Grands, qui font obligés de la tenir secrette pendant trois mois. Dans cet intervalle, ils s'assemblent, pour décider, à la pluralité des voix, lequel des Fils du Roi doit succeder à la Couronne, lorsque l'aîné leur paroît indigne de cet honneur, comme on en vit l'exemple en 1725.

blie pendant l'interregne.

Licence éta- Aussi-tôt que les trois mois sont expirés, la mort du Monarque est publiée. C'est un signal de liberté, qui met tout le Peuple en droit de se conduire au gré de ses caprices. Les loix, l'ordre & le gouvernement paroissent suspendus. Ceux qui ont des haines, & d'autres passions à satisfaire, prennent ce temps pour commettre toutes fortes d'excès. Aussi les Habitans sensés se rensermentils dans leurs maisons, parce qu'ils no peuvent en sortir sans s'exposer au risque d'être volés ou maltraités. Il n'y a que les Grands & les Européens qui puissent paroître sans danger. Encore ne doivent-ils leur sureté qu'à leur correge, qui est assez bien armé pour les garantir des insultes de la populace. Les femmes ne peuvent faire un pas sans avoir quelque ourrage à redouter. En-fin, le desordre & le tumulte sont extrê-

comment mes. Heureusement qu'ils ne durent pas Ale finit. plus de quatre ou cinq jours après la pris

CÔTE DES ESCLAYES.

blication de la mort du Roi. Les Grands emploient ce temps à chercher le Prince qui doit lui succeder. Ils l'amenent au Palais. Une décharge de l'Artillerie avertit le Peuple qu'on lui a donné un nouveau Maître. Au même instant, tout rentre dans l'ordre. Le commerce renaît, les Marchés sont ouverts, & chacun retourne à ses emplois ordinai-

res (56). Bosman parle aussi de ce temps de con-

fusion. Les Negres de Juida ont, ditil, un étrange usage à la mort de leurs Rois. Chacun exerce, avec impunité, toutes fortes d'injustices & de pillages, & le desordre n'est arrêté par aucune loi pendant l'interregne. Mais aussi-tôt que le nouveau Roi est en possession du Thrône, il publie des Ordonnances rigoureuses qui rétablissent la tranquillité publique. Si les Grands ont peine à s'ac-politique des corder dans l'élection, ils feignent d'è-Grands pour tre d'accord, pour empêcher la conti-l'arrêter. nuation du desordre; & publiant que le Thrône est rempli, ils sont faire les proclamations de police au nom du Maître qu'ils supposent. Le même Auteur ajoute que l'élection des Rois entraîne souvent de pernicieuses divisions. L'aîné des Princes n'a pas plutôt appris

(56) Des-Marchais, Vol. 11, pag. 73 & suiv.

CÔTE DES ESCLAYES.

la mort du Roi, qu'il intéresse tous ses amis à lui prêter leur assistance, pour se saisir du Palais, & des femmes de son Pere. Les Partisans des autres Princes veillent aussi pour la cause qu'ils embrassent; parce que celui des concurrens qui succede le premier n'a presque rien à redouter des autres, & que le Peuple ne consent point aisément à le voir déthrôner (57).

Interregne & fon ulage.

On trouve dans Bosman la raison qui de trois mois fait durer l'interregne pendant trois mois; mais elle ne paroît pas supposer que la mort du Roi demeure (38) si long-temps fecrete. C'est l'usage, dit-il, de détruire le Palais qui a servi de demeure au Roi décedé. On emploie trois mois à faire un nouvel édifice pour son successeur, & pendant le travail, on transporte dans quelqu'autre lieu toutes les femmes qui doivent lui appartenir. Les Reines Meres sont exceptées seules de cette transmigration.

Sépulture du Roi.

Aussi tôt que le nouveau Rois'est mis en possession du Palais, il donne des ordies pour les funerailles de son pere. Cette céremonie est annoncée par trois décharges de cinq pieces de canon, l'u-

⁽⁵⁷⁾ Description de la Guinée, par Bosman, page 366,

⁽⁵⁸⁾ Bolman a peur-être voulu dire qu'elle n'est pas publice folemnellement.,

ne à la pointe du jour, l'autre à midi, Côte DES & la troisieme, au coucher du Soleil. La ESCLAYES. derniere est suivie d'une infinité de cris lugubres, sur-tout dans le Palais, & parmi les femmes. Le Grand Sacrificateur, qui a la direction de cette pompe funebre, fait creuser une soile de quinze pieds quarrés, & de cinq pieds de profondeur. Au centre, on fait en forme de caveau, une ouverture de huit pieds quarrés au milien de laquelle on place le corps du Roi, avec beaucoup de céremonie. Alors le Grand Sacrificareur choisit huit des principales sem-terrées avec mes, qui sont vêtues de riches habits, lui. & chargées de toutes fortes de provisions, pour accompagner le mort dans l'autre monde. On les conduit à la fosse, où elles sont enterrées vives, c'està dire, étouffées presqu'aussi tôt par la quantité de terre qu'on jette dans le caveau.

A près les femmes, on amene les hommes qui sont destinés au même sort. Le sacrisés. Sort nombre n'en est pas sixé. Il dépend de Roi. la volonté du nouveau Roi, & du grand Sacrificateur. Mais comme tout le monde ignore sur qui leur choix doir romber, les domestiques du Roi mort se tiennent à l'écart dans ces circonstances, & ne reparoissent qu'après la cérç-

Côte des

monie. De rous les Officiers du Palais. il n'y en a qu'un dont le fort soit reglé par sa condition, & qui ne peut éviter de suivre son Maître au tombeau. C'est celui qui porte le titre de favori. L'état de cet homme est fort étrange. Il n'est revêtu d'aucun Office à la Cour. Il n'a pas même la liberté d'y entrer, si ce n'est pour demander quelque faveur. Il s'adresse alors au grand Sacrificateur, qui en informe le Roi; & toutes ses demandes lui sont accordées. Il a d'ailleurs quantité de droits, qui lui attitent beaucoup de distinction. Dans les Marchés, il prend tout ce qui convient à son usage; & les Européens seuls sont exempts de cette tyrannie. Son habit est une robe à grandes manches, avec un capuchon, qui ressemble (59) à celui des Benedictins. Il porte une canne à la main. Il est exempt de toutes sortes de taxes & de travaux. Cette liberté absolue, jointe aux témoignages de respect qu'il reçoit de tous les Negres, rendroit sa vie fort heureuse, si elle ne dépendoit pas de celle d'autrui; mais elle doit être empoisonnée continuellement, par l'idée du fort qui le menace. A peine le Roi est-il mort, qu'on le garde foigneusement à vûe; & sa tête est la premie-(59) Voyez la Figure.

DES VOYAGES. LIV. X. 57

re qui tombe, aussi-tôt que les femmes côte pes

ont disparu dans le tombeau.

Tous ceux qui sont choisis pour com- qu'on éleva poser le cortege du Roi dans l'autre au Roi. monde, ont la tête coupée successivement. Leurs corps sont enterrés au-tour du caveau, dans la grande fosse, & leurs têtes placées près d'eux. On éleve

sur ce malheureux amas de victimes un monceau de terre, qui se termine en pyramide, au sommet duquel on place les armes du Roi environnées d'un grand nombre de Fétiches, pour servir de Divinités tutelaires (60).

Bosman fait ici succeder à cette céremonie (61) la démolition du Palais, quoiqu'il ait dit, dans un autre lieu, que les trois mois de l'interregne sont émployés à ce travail. Atkins remarque que le nouveau Roi reçoir de la main du grand Sacrificateur un sabre fort large (62), & qu'en montant sur le thrône il fait au Peuple des presens considerables.

Les Voyageurs ne nous ont fait con- Trois Rois noître que deux ou trois Monarques de de Juida connus par les Juida. Phillips, qui avoit eu des affai- voyageurs. res à cette Cour, en 1694 & 1695, re-

(60) Des-Marchais, Vol. dans la narration. il , pag 74 & fuiv. (61 i Ce n'est apparem ment qu'un défaut d'ordre

(62) Voyage d'Atkins en Guinée, pag 110.

ESCLAVES.

COTE DE s presente celui qui regnoit alors, comme un Prince de moyenne taille & d'une physionomie commune, mais vif & plein d'esprit. Il paroissoit âgé d'environ soixante ans. C'étoit vraisemblablement le même qui regnoit trois ou qua-tre ans après, lorsque Bosman arriva dans le Pays. Les observations de ces deux Auteurs sur son caractere & sur sa conduite nous fournissent ici quelques circonstances, qui n'ont pû trouver place dans le recit précedent.

Caractere .. du premier.

Suivant l'opinion de Bosman, ce Prince étoit au dessus de cinquante ans; mais il avoit la force & la vivacité d'un homine de trente cinq. C'étoit le plus civil & le plus genereux Negre que l'Auteur ait jamais connu. Cependant les conseils interessés de quelques flatteurs changerent par degrés ses inclinations, jusqu'à le rendre dur & opiniatre dans son commerce avec les Hollandois. Il acceptoit d'abord tout ce qui venoit de leur main; mais ensuite il devint fort difficile sur le choix des marchandises. Il ne voulut recevoir que les meilleures & celles dont il esperoit le plus de prosit; au grand desavantage des Marchands, qui perdoient beaucoup sur le reste, lorsqu'il le falloit vendre separément.

DES VOYAGES. LIV. X. 59

Il s'étoit fait une loi de sortir de son côte DE s Palais une ou deux fois l'année. Son cor- ESCLAVES. tege étoit magnifique, & n'étoit com-qu'il faisoit posé néanmoins que de ses semmes; une sois chamais il en avoit plus de mille, qui étoient otnées de leurs plus riches parures. C'étoit la seule occasion où les Etrangers pussent voir cette troupe de reines. Les thrésors de corail dont elles étoient chargées valoient béaucoup plus que le même poids en or. Quoi-qu'il ne fût point accompagné d'un seul homme dans cette marche, il faisoit sçavoir à ses Grands de quel côté il vouloit se rejouir. Ils s'y rendoient pour l'attendre, avec des précautions pour ne pas se trouver sur le chemin des femmes; car la plus grande faveur qu'il leur accordat dans cette occasion étoit de les regarder de loin. Il passoit le reste de l'année dans l'enceinte de ses murs au milieu de ses favorites. Cependant il l'intérieur du avoit des jours reglés pour recevoir ses Capitaines à l'audience, soit qu'il eût des ordres à leur donner, ou qu'il ne voulût satisfaire que sa curiosité en apprenant d'eux ce qui se passoit dans ses Etats. Il prenoir plaisir à recevoir aussi les Européens, pour les entretenir de leur Pays ou des affaires du Commerce. Bosman passoit quelquesois avec lui des

Sa vie dans

Côte des Esclaves. jours entiers. Leur amusement, après la conversation, étoit quelques ois des jeux de hasard, pour lesquels ce Prince n'étoit pas moins passionné que ses Sujets. Il ne jouoit pas d'argent ni de marchandises, mais un bœuf, un porc, un mouton; & si la fortune ne le favorisoit pas, il envoyoit à l'Auteur ce qu'il avoit perdu, sans vouloir jamais être payé de ses grains (63).

Il auroit été difficile d'approfondir

Ses enfans.

quel étoit le nombre de ses enfans; mais l'Auteur en vir quarre, trois garçons & une fille; tou s d'une pyhsionomie très agréable, sur-tout l'aîné qui étoit un des plus beaux Negres que l'Auteur ait jamais vûs. Il étoit regardé de comme l'heritier présomptif de la Couronne; mais on lui connoissoit un si mauvais caractere & des principes si pervers, que tout le monde souhaitoit, qu'il ne succedat jamais à son pere. Il avoit, dans rous les quartiers de la Ville, des Emissaires, qu'il entrerenoit pour voler les Habirans & les Européens. Les biens mêmes de son pere n'étoient pas épargnés. Jamais il ne sortoit de son apparrement avant la nuit, & Bosman eut l'honneur de recevoir alors plusieurs fois sa visite. C'étoit sa fierté qui le tenoir

(63) Bosman , whi fup. page 360 & fuiv.

Mauvais caractere de l'aîné.

DES VOYAGES. LIV. X. 61

renfermé pendant tout le jour. Il ne Côte DE 3 vouloit, ni se montrer aux yeux du Pu-

blic, ni paroître devant son pere.

Le second Prince avoit beaucoup de ressemblance avec le Roi par la politesse du second. & la générofité. Tous les Grands s'empressoient de lui faire leur cour, & paroissoient charmés de ses manieres : d'où l'Auteur croyoir pouvoir conclure que le Pays étoit menacé d'une guerre ci-vile après la mort du Roi. La pluralité des voix ne pouvoit manquer d'être pour le plus jeune de ces deux Princes tandis que l'aîné employeroit ses forces domestiques & le secours des Etrangers pour faire valoir le droit de sa naissance. Mais, dans cette supposition, Bosman ne doutoit pas (64) que les Européens ne prissent parti pour son frere. C'est ce qu'ils ont fait depuis (65) en faveur du Roi qui regne aujourd'hui. François, Hollandois, Portugais, tous les Comptoirs se sont réunis pour établir ce Prince sur le Thrône, au préjudice de son frere aîné, qu'ils ont chassé du Pays.

Le Roi dont Bosman nous a laissé ce portrait, avoit épousé deux de ses filles. Juida avoit Mais la mort les ayant bien-tôt enle-de ses filles. vées, il se figura que les Fétiches avoient voulu punit son crime, & s'engagea par

(64) Bosman , p. 366. (65) Des-Marchais , ubi sups

ESCLAVES. Il en marie

COTE DES un serment solemnel à n'y jamais retomber. Cependant comme la tentation une au Fac. étoit pressante, parce qu'il lui restoit téur Anglois, une troisseme fille assez jolie, il prit le parti de la marier au Facteur du Comptoir Anglois. Bosman, dans un jour de familiarité, se plaignit de n'avoir pas obtenu la préserence, & lui déclara qu'il vouloit être dédommagé par un present. » J'y consens, lui dir le Roi, & " je veux que mon present porte le nom "d'amende. Mais ma fille, ajouta-t-il, » est à votre service, toute mariée » qu'elle est. Je n'ai qu'un mot à dire » pour la mettre entre vos bras. « Ainsi les Européens peuvent s'allier à peu de frais au Sang royal. Bosman regrette que cette alliance n'apporte pas plus d'van-tage, fans quoi, dit-il, il auroit eu l'honneur de devenir gendr du Roi de Juida (66).

Second Roi connu.

Il paroît qu'en 1721, lorsqu'Atkins aborda sur cette Côte, c'étoit le Successeur de ce Prince qui occupoit le thrône. Il étoit d'une monstrueuse grosseur (67); & depuis environ douze ans qu'il jouis-soit de l'autorité Souveraine il n'étoit pas sorti une seule fois de son Palais. On prétendoit, suivant le recit de l'Au-

(66) Bolman , p. 346.

⁽⁶⁷⁾ Voyage d'Atkins en Guinée, p. 110.

DES VOYAGES. LIV. X. 63

teur, que n'ayant pas fait au Peuple le Côte DES present que les Rois lui doivent en re- ESCLAVES. cevant la Couronne, son avarice le portoit à se cacher, pour se dispenser de cette liberalité. D'autres assuroient qu'il n'avoit pas reçu le grand sabre, qui est l'emblème de son pouvoir, & que cette raison lui donnoit quelque déstance de l'attachement du Peuple & de sa propre

autorité.

Des'- Marchais nous apprend qu'en T 1715 (68) le Thrône de Juida fut rempli Roi. par un nouveau Prince qui se nommoit Amat, & qui l'avoit emporté sur son frere aîné. Mais l'Auteur paroît se contredire à la page suivante, lorsqu'il nous represente ce Prince gardant les pourceaux dans une Province éloignée. Il devoit être l'aîné, puisque, suivant Contradic-Des-Marchais même, c'est l'aîné des fils, Marchais. ou l'heritier présomptif de la Couronne, que l'usage fait élever dans une condition si basse. On pourroit douter aussi si c'étoit un nouveau Roi qui possedoit le Thrône en 1725, quoique Des Marchais, ou peut - être son Editeur, se donne pour témoin de son couronnement. Smith & Snelgrave semblent di-re, au contraire, que le Prince qui re-gnoit en 1726 & 1727 étoit le même

(68) Des-Marchais, ubi sup.

Côte Dis qui regnoit en 1721, du temps d'Atkins. Ils rendent du moins témoignage que c'étoit un des plus gros hommes qu'ils eussent jamais vûs: & Snelgrave dit formellement qu'étant monté sur le Thrône à quatorze ans, il en avoit trente en 1726, qui fut le temps de la revolution. C'est mettre son accession au Thrône en 1710; un an seulement plus tard qu'Atkins, qui lui donne douze ans de regne en 1721. On a vû l'Histoire de la revolution de Juida, au Tome XII, dans les Relations de Smith & de Snelgrave (69).

GII.

Milice, Armes & Guerres du Royaume de Juida.

Nombre d'hommes dont l'armée être compo-Sée.

UELQU'IDE'E qu'on ait pû prendre de la beauté du Royaume de Juida de Juida peut & du nombre de ses Habitans, on est surpris de lire dans les Ecrivains qui ont le mieux connu ses forces, que le Roi, sans beaucoup de dépense, peut mettre en campagne une armée de deux cens mille hommes. Au premier ordre de ce Prince, les Grands font obligés de fournir le nombre de troupes qui est reglé pour leurs Provinces, & de leur prépa-

⁽⁶⁹⁾ Voyez ci-dessus les Relations de ces deux Voyageuts.

ret des provisions; quoique, suivant les clote de Ésclaves. mêmes Auteurs, la dépense des munitions, c'est-à-dire, de la poudre & des balles, regarde uniquement le Roi. Une armée si nombreuse devroit rendre ce Prince redoutable à tous ses Voisins; mais les soldats qui la composent sont si foibles & si lâches, qu'ils perdent courage à la vûe de cinq mille hommes bien armés, ne fût-ce que d'autres Negres. de la Côte d'Or, & qu'à peine osent-ils soutenir la premiere attaque. On apporte plusieurs raisons de cette étrange lâcheté. Le Commerce & l'agriculture, dont ils sont uniquement occupés, leur tans maniforire une aversion naturelle pour la rage. Raisons guerre. D'ailleurs, ils manquent de qu'on en don-Chefs; & personne d'entre eux n'étant exercé dans le metier des armes, ils sont obligés d'abandonner la conduite de leurs forces à des gens sans reputation & sans experience. Mais la principale cause de leur foiblesse est la crainte de la mort, qui prévaut géneralement dans toute la Nation, & qui les rend si timides, qu'ils prennent ordinairement la fuite avant que l'Ennemi paroisse. Si le hasard leur donne quelque Chef qui ait une étincelle de courage, l'entrée d'une campagne est quelquefois brillante 2 & la troupe qu'il conduit mar-

ESCLAVES.

Fôte DEs che avec un air de fermeté. Mais comme celles qui viennent à la suite n'ont pas les mêmes raisons de confiance, elles tournent le dos à la vûe du moindre peril, & mettent les heros qui les précedent dans la necessité de prendre le même chemin. On a remarqué (70) que dans toutes leurs retraites, ce sont toujours leurs Commandans qui donnent . l'exemple de la fuite & qui arrivent les premiers à l'habitation. Bosman (71) leur attribue plus de courage pour la défense de leur propre Pays. Mais l'experience le dément, puisqu'en 1726 ils se laisserent battre honteusement par une poignée de Negres du Royaume de Dahomé (72).

Défaut de discipline tion.

Avec un peu de connoissance de la dans la Na- discipline militaire, on est choqué de la disposition de leurs troupes pour une bataille. Il y regne un tel désordre, que deux mille Européens mettroient en deroute leurs armées de deux cens mille hommes. Jamais ils ne menent d'artillerie en campagne, parce qu'ils n'ont ni chevaux ni chameaux pour la traîner, & que leurs Villes n'étant pas fortifiées, il n'est jamais question de sieges. D'ail-

⁽⁷⁰⁾ Des-Marchais, Vol. pra , page 395. 11, pag. 188. (72) Bolman , p. 395. (71) Bolman , nbi fu-

leurs, la facilité qu'ils ont à fuir, les ex- Côte DE & poseroit souvent à perdre leur canon. Esclaves. L'Auteur admire qu'ils manquent de Elle est cou-courage dans leur Patrie; tandis qu'en merique,

Amerique ils sont d'une bravoure si déterminée, qu'ils ne connoissent aucun danger. Mais il ne faut pas douter que la crainte de l'esclavage, qui est le sort ordinaire des prisonniers, ne leur abbate presqu'autant le courage en Afrique que la crainte de la mort; & qu'aucontraire le desespoir d'une vie malheuse ne les excite, en Amerique, à braver toutes sortes de hasards pour s'en délivrer. Un autre problème, que Bosman n'entreprend pas d'expliquer, c'est que malgré leur aversion pour la guerre, les moindres raisons leur suffissent pour l'entreprendre, & qu'à parler proprement ils ne sont jamais en paix.

Des-Marchais nous represente (73) sa mander leur maniere de combattre. Chaque tre, Grand mene les Negres de sa dépendance, dont il forme un gros peloton, mais fans ordre & fans rang, Lorsqu'ils sont en plus grand nombre que l'Ennemi, ils s'efforcent de l'envelopper. Mais si les forces des deux Partis sont gales, la guerre est bien-tôt finie. Chaque Parti se retire aussi vîte qu'il le pent,

¹⁷³⁾ Des Marchais, Vol. II , page 1991

ESCLAVES.

Côte DEs sans craindre d'être jamais poursuivz dans sa retraite. Cependant il leur arrive quelquesois de se trouver postés dans des lieux, d'où ils ne peuvent se tirer facilement, & le desespoir les rend alors furieux. Ils sentent qu'il faut vaincre, ou perir, ou se resoudre à l'esclavage. L'action commence par des cris, des reproches & des menaces. Ils font une décharge de leurs petites armes, & l'air est obscurci pendant quelques momens d'une nuée de sleches. Les tambours & les trompettes font un bruit épouvantable. Ils s'approchent ensuite de plus près, pour lancer leurs zagaies & leurs dards, mais si couverts de leurs boucliers, qu'à peine leur apperçoit-on la tête. Alors le combat s'échauffe, le tumulte augmente, & s'ils en viennent aux fabres & aux poignards le carnage est d'autant plus furieux qu'ils ne font aucun quartier. Enfin le Parti le plus foible ou le plus maltraité prend la fuite. Les vainqueurs le poursuivent, & font autant de prisonniers qu'ils en peuvent saisir. Ils retournent ensuite sur le champ de bataille, pour dépouiller les morts & leur couper la tête, qu'ils emportent comme le témoignage de leur valeur & le monument de la victoire.

Le Roi, qui est demeuré tranquille Ketour des

dans son Palais, monte sur son thrône à Côte DES l'arrivée de ses troupes victorieuses, les troupes après reçoit avec des sélicitations éclatantes, la victoire. accorde des éloges & des recompenses à leurs services, & prend pour sa part la dixieme partie des Esclaves. Chacun retourne ensuite à sa cabane, attache aux murs les têtes qu'il a coupées, & vend fes Esclaves aux Marchands de l'Europe. Quelquefois les parens d'un prisonnier font des propolitions pour sa liberté; mais la rançon est toujours mise à si haut prix qu'il est rarement delivré. Ce n'est point un deshonneur, dans la Nation d'avoir abandonné son poste & ses armes pour prendre la fuite. Outre que les Grands en donnent toujours l'exemple, chacun est porté, par son pro-pre interêr, à justifier dans autrui ce qu'il auroit fait lui-même (74).

Les Negres de Juida ont un grand à feu. avantage sur leurs voisins. Ils sont pourvûs d'armes à feu. Ils s'en servent fort habilement. Avec du courage & de la conduite, ils donneroient bien-tôt la loi à toutes les Nations qui les environnent. Leurs armes sont un assez grand nombre de mousquets, des arcs & des fleches, de fort beaux poignards, des sabres, de grosses zagaies, avec une sor-

(74) Dos-Marchais, Vol. II., page 188 & suiv.

70 HISTOIRE GENERALE

Côte DEs te de massues auxquelles ils ont beau-Esclaves. coup de confiance (75).

Leur habi- Ils reçoivent leurs fusils, leur poudre leté à les en- & leurs balles, des Marchands de l'Europe; imprudence que nous devrions nous reprocher, puisqu'elle les mer en état d'employer nos presens à notre propre ruine. A la verité, les fusils qu'on leur vend ne sont pas des meilleurs; mais leurs Ouvriers ont assez d'habileté pour les reparer & les entretenir. Ils portent des boucliers, d'environ quatre pieds de long sur deux de largeur, couverts de peaux de bœuf ou d'élephant. Cependant, comme une masse si pefante est incommode pour la marche & fur-tout pour la fuite, la plupart s'en font d'osser, ou de jonc, si bien travaillés & si serrés qu'ils sont à l'épreuve des fleches. La grandeur ordinaire de leurs arcs est de cinq pieds. Le bois, qui en est dur & noueux, se trouve en abondance dans les forêts voisines de l'Eufrates. Leurs fleches sont des roseaux, avec une pointe de fer, qu'ils forgent eux-mêmes, ou de bois, qu'ils font durcir au feu après lui avoir donnésa forme.

Forme de leurs fabres.

Les Européens leur fournissent des sabres, droits & courbés, mais larges à l'extrémité. La poignée est ordinaire-

⁽⁷⁵⁾ Bofman , p. 396.

ment sans garde, & leur pesanteur mar- Côt E DES que la force de ceux qui font capables de s'en servir. Les lames sont d'environ trois pieds. Mais ils en forgent eux-mêmes; & s'ils ne leur donnent pas plus de légereté, ils les rendent beaucoup plus tranchans. Ceux à qui l'acier manque, en font de bois & de la même forme, qui, au lieu de couper, servent à casser la tête & les bras. Bosman donne Leurs mase à leurs massues une aune de long & cinq. ou six pouces d'épaisseur. Elles sont fort rondes, fort unies & plus épaisses du double à l'extrémité. Tous les Negressont pourvûs de cinq ou six de ces armes. Le bois en est d'une pesanteur singuliere. Ils ont tant d'adresse à lancer cet instrument, qu'ils ne manquent point leur ennemi à la distance de plusieurs pas, & le coup brise ordinairement la partie qu'il atteint. Les Negres de la Côte d'Or redoutent presqu'autant la massue que le mousquer (76). Des-Marchais peint quelques-unes de ces massues avec la tête armée de cloux. Elles ressemblent beaucoup, dit-il, à celles du Nord de l'Amerique (77).

ESCLAVES.

La longueur des dards est d'environ Leurs dards quatre pieds. Ils sont plus gros au milieu gaies. qu'aux deux extrémités; ce qui aug-

(76) Le même, ibid. (77) Des-Marchais, page 142.

ESCLAVES.

Côte DEs mente la force du coup, & le rend plus certain. La pointe, qui est de fer barbelu, rend les blessures fort dangereuses. Mais il ne paroît pas que les Negres de Juida ayent la methode de les empoisonner, comme ceux des Regions Occidentales de la Côte d'Or.

Les zagaies ne different des dards que par leur longueur & par la forme de leur pointe, qui ressemble à celle de nos demi-piques. Elle est de fer ou de bois endurci au feu. Les Negres se servent de ces deux armes avec tant d'adresse, qu'ils frappent un écu à la distance de cinquante pas. Tout soldat qui est sans fufil, a pour armes un bouclier, un sabre ou une massue, une zagaie, & deux ou trois dards (78).

Guerre des Peuples Juida.

Phillips raconte que les Negres de Juida sont constamment en guerre avec ceux d'Ardra, d'Alampo, d'Aquambo, & d'Achim. Le butin ne consiste qu'en prisonniers des deux sexes, qui sont vendus pour l'esclavage. Le même Auteur vir à Sabi sept ou huit cours de ces malheureux caprifs, que leurs vainqueurs traitoient avec beaucoup de mépris. Ils insultoient à leur disgrace, par des reproches & des injures, mêlés de fauts & de cris de joie. Phillips ajoute

(78) Des-Marchais, ubi fup. page 195 ..

DES VOYAGES. LIV. X. 73

qu'il y en a peu qui ne portent à la poi- Côte DES gnée de leur sabre un morceau de la ESCLAYES. machoire ou du crâne de quelqu'ennemi, qu'ils se vantent d'avoir tué. Il joint à cette peinture une Relation des guerres d'Aforri contre Juida, qui differe, dans quelques circonstances, de celle qu'on a deja lue d'après Bosman & Des-Marchais.

Vers l'année 1692, le Roi de Juida Prince Afor-fe crut menacé d'une puissante attaque ri, par Aforri, Prince voisin de ses Etats, qui faisoit le commerce des Esclaves avec les Européens, sur la Côte d'Alampo, & qui avoit merité leur estime par des qualités fort superieures à celles du commun des Negres. En effer, sur quelques sujets de mécontentement, Aforri se presenta sur la frontiere avec ses troupes, gagna plusieurs batailles, & déclara qu'il étoit resolu non seulement de faire la conquête du Pays, mais de n'abandonner les armes qu'après avoir coupé la tête au Roi. Une menace si terrible inspira tant de frayeur au vieux Monarque de Juida, que ne se croyant pas capable de resister par la force, il eut recours à la trahison. Ses richesses lui firent rrouver dans l'armée d'Aforri deux perfides, qui empoisonnerent ce brave Guerrier. Cependant le nom d'un

CÔTE DES Ennemi si redouté causoit encore tant ESCLAVES. de frayeur au Roi de Juida, que suivant les observations de Phillips, il ne pouvaitérés dans les té. est impossible de juger laquelle des deux moignages. Relations est la plus exaste: mais on remarquera seulement que Phillips étoit à Juida quelques années plus près de la guerre d'Aforri, & par conséquent de

famort (79).

§ III.

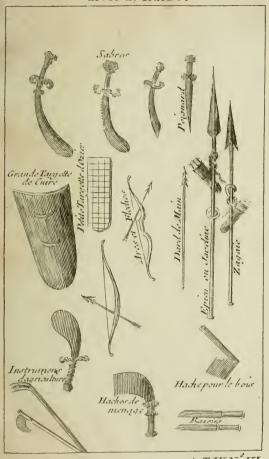
Eclaircissement sur les Malayens, ou les Malays, Nation qui fait le Commerce à Juida.

A plupart des Voyageurs parlent des Malayens ou des Malays, sans avoir pris soin de faire la moindre recherche sur leur origine. C'est une Nation, disent-ils, qui vient depuis longtemps exercer le Commerce dans le pays d'Ardra, sans que les Negres de cette Côte ayent jamais eu le courage de penetrer jusqu'aux lieux où l'on suppose qu'elle est établie.

Premiers Les premiers Malayens qui ayent pa-Malayens ru sur la Côte de Juida, y arriverent en qu'on air vûs 1704. Ils étoient deux; grands, bien te. faits & de bonne mine. L'un étoit noir, l'autre basané. Ils sçavoient tous deux

(79) Phillips, p. 110.

Armes des Negres de la Côte d'Or tirées de Barbot.





ESCLAVES.

l'art d'écrire. Ils recueillirent, en for- Côte DEs me de Memoires, tout ce qu'ils remarquerent d'extraordinaire dans le Pays; c'est-à-dire, les manieres, les usages & le prix des marchandises. Mais cette curiosité leur devint suneste. Ils furent arrêtés à Sabi, & se rendirent sans resistance, avec la seule précaution de renvoyer à Jakin un Interprete & quelques domestiques qu'ils en avoient amenés. Le Roi de Juida les prenant pour deux espions, qui étoient venus observer son Pays par l'ordre de leur Prince pour en faire quelque jour la conquête, s'en défit secrettement.

soient le Commerce à Jakin & vers le Nord-Est, eurent l'occasion, dans la fuite, de connoître mieux la Nation des Malayens. Ils trouverent que c'étoit un Peuple doux, civil, ami de la justice, avec lequel on pouvoit faire un Commerce avantageux, non seulement en Esclaves, mais en plusieurs sortes de marchandises. Un témoignage si favo-Leur Traité rable porta le Roi & les Grands du ce avec le Roi Royaume de Juida à faire offrir aux Ma- de Juida. layens la liberté & la sûreté du Commerce. Ils accepterent cette offre. Les engagemens furent confirmés sous la

garantie du grand Serpent. Ce Traité,

Quelques Negres de Juida, qui fai-

ESCLAYES. de ces Marchands étrangers à Sabi & à
Jakin, Des Marchais eut l'occasion de
les voir & de former avec eux quelque
liaison.

Qualités de ce Peuple.

Ils parlent la Langue Arabe & l'écrivent fort bien. Leur humeur est vive & leur caractere honnête. Ils entendent parfaitement le Commerce. Ils sont braves, diligens & curieux. L'Auteur, sans être certain de leur Religion, juge que c'est le Mahometisme. Ils ne voyagent point à pied, comme la plûpart des autres Negres. Leurs montures sont des chevaux, de la grandeur de nos chevaux de carosse. Ils ne les fertent jamais, parce que la Nature leur a donné des sabots sort épais & fort durs.

Pays.

Les Malayens mettent trois Lunes, ment de leur c'est à dire, environ quatre-vingt dix jours, à faire le voyage de leur Pays au Royaume d'Ardra. Dix lieues par jour en feroient neus cens. Mais ils s'arrêtent de trois jours l'un, pour donner du repos à leurs Esclaves, qui sont chargés de provisions & de marchandises. Ainsi leur Pays n'est point à plus de six cens lieues d'Ardra.

Leurs mat- Ils apportent des étoffes de coton, chandises, des mousselines, des calicots & d'autres Doù ils les toiles de Perse & de l'Inde. Comme on

threnc.

DES VOYAGES. LIV. X. 77

ne sçauroit supposer qu'ils les tirent des Côte Des Européens, qui leur sont tout-à-sait inconnus, ils doivent les avoir reçus des Mores de l'Inde ou des Arabes; & l'Auteur en conclut que leur Pays est situé vers la Mer rouge, ou sur les frontieres de l'Abissinie.

Leurs habits sont de longues robbes Leurs habits plissées, qui leur tombent jusqu'aux ta-mes. lous, avec des manches fort longues & fort larges. Ils y attachent une sorte de capuchon ou de bonnet, dont ils se couvrent la tête dans l'occasion. Ces robbes sont de laine ou de cotton; blanches ou bleues, car on ne leur voit jamais porter d'autre couleur. Ils ont des sandales de cuir, des ceintures ou des écharpes de mousseline, avec de grands mouchoirs pendans, & des bourses ou de petits sacs qui leur servent de poches & qu'ils portent sur la poitrine, par dessus leur robbe. Pour monter à cheval, ils retroussent leur robbe & la lient avec leur ceinture. Ils ont la tête rasée; mais ils laissent croître leur barbe & mettent leur gloire à l'avoir fort longue. On ne leur voit pas ordinairement d'autre arme qu'un couteau, qu'ils portent à la ceinture, & un sabre de trois pieds & demi de long, en y comprenant la poignée. Leur Labre a la forme de nos ba-

toirs, c'est-à-dire, que la lame est pla-CÔTE DES ESCLAVES. Forme de leurs fabres.

te, ronde par le bout & tranchante des deux côtés. Ils tirent le fer de leur propre Pays & lui donnent une trempe excellente. Leurs lames font si bien travaillées, qu'ils peuvent en porter un paquet sous le bras comme nous portons un livre. Si l'on frape du plat, elles plient & ne peuvent causer aucun mal. Mais les coups du tranchant sont ter-11s ont des ribles. On a vû quelquefois, à ces Ma-nes à feu. layens, des fusils qu'ils fabriquent

armes à feu.

aussi dans leur contrée; mais ils sont plus courts que les nôtres, ou plûtôt c'est une espece d'arquebuse, qui portent deux onces de balle. Leur poudre ne vaut pas celle de l'Europe. Cependant ils ne marquent point d'empressement pour la nôtre; apparemment parce qu'ils la croyent trop forte pour la qualité de leurs armes, sans faire restexion qu'ils en pourroient diminuer la quantité. Ceux qui ont examiné leurs fusils, assurent qu'ils portent assez loin la balle & que leur fabrique ressemble à celle des nôtres, mais qu'elle a moins de propreté.

Productions Espece de cuivre lumisicux.

Le Pays des Malayens abonde en mede leur Pays. taux, tels que l'or, l'argent, le plomb, le cuivre, l'étain & le ser. Leur cuivre rouge est d'une espece singuliere. Ils en

font des bagues, qu'ils portent au pre- Côte DES mier doigt de la main droite. L'Auteur ESCLAVES. assure que ces bagues sont de la nature des phosphores, & qu'étant placées sur une table, elles rendent autant de lumiere dans les tenebres que deux flambeaux de cire. Aussi n'employent-ils pas d'autres lampes dans leur Pays. Des-Marchais acheta d'eux une de ces bagues, pour la valeur de deux écus en marchandises, & verifia leur vertu avec beaucoup d'étonnement. Il se proposoit de l'apporter en Europe, mais il eut le malheur de la perdre. Quel avantage, dit-il, ne tireroit-on pas de ce curieux metal, pour éviter les incendies!

Les Malayens n'ont pas le criminel Nature de usage de se vendre les uns les autres. leur commerce. Les Esclaves qu'ils employent dans leur Pays, ou qu'ils amenent au Marché d'Ardra, sont des Etrangers qu'ils achetent sur la route ou dans les regions voisines. On les préfere à tous les autres, dans le Commerce, parce qu'ils sont tout à la fois robustes & dociles. Ils viennent chargés d'étosses, de toiles & de dents d'éléphans. Les seuls échanges que les Malayens demandent pour ces marchandises, sont des bujis & de l'eau-devie. Ils ont pris aussi, dans ces derniers temps, quelques bijoux de l'Europe.

80 HISTOIRE GENERALE

Côt E DES Leur habileté dans le Commerce & les ESCLAVES. précautions qu'ils prennent contre la fraude, n'empêchent pas qu'ils ne soient

remplis de droiture & d'équité.

Religion des Malayens.

Il n'est pas aisé de découvrir leur Religion. Quoiqu'on prétende qu'ils soient circoncis, il n'y a rien à conclure d'un usage qui est commun dans toute l'Afrique aux Juiss, aux Mahometans & aux Idolâtres. Mais ce qui fait juger, avec plus de raison, qu'ils sont Juiss, c'est qu'ils s'abstiennent de certaines viandes, & qu'ils prennent soin de tuer euxmêmes & de préparer tout ce qu'ils mangent. Cependant les Mahometans ont aussi cette pratique. D'un autre côté les Malayens boivent librement de l'eaude-vie & du vin.

L'Arabe qu'ils parlent est fort pur. Ils prient Dieu plusieurs fois le jour, sans aucune ablution avant leur priere. Ils n'ont point de Fériches ni de Gris-

gris.

Pacilité que L'affection particuliere qu'ils marles François auroient à le quent pour les François pourroit engalier avec eux. ger la Compagnie de France à lier avec eux un Commerce qui ne feroit pas fans avantage, & qui conduiroit infaillible-

ment à la découverte de leur Pays. Il faudroit employer pour cette entreprise un Voyageur habile, qui entendît l'Arabe

& qui fut versé dans l'art de prendre les Côte DES latitudes & de mesurer les distances, Esclaves. mais qui eût fur-tout autant de conduite que de courage, & qui fût animé par des recompenses proportionnées à ses peines. L'Auteur, persuadé que cette Nation habite les environs de la Mer rouge ou quelque partie de la Côte Orientale d'Afrique, auroit entrepris le voyage, si son devoir lui eût permis d'abandonner son Vaisseau (80).

On a remarqué que plusieurs Auteurs, rels qu'Aikins & Snelgrave, ont parlé des Malayens sans aucun éclaircissement sur leur origine. Smith, qui en parle aussi, semble avoir porté plus soin ses cissement de informations. Il raconte que ce Peuple Malayens. est originaire de la Peninsule de Mala-

ca, aux Indes Orientales; mais que son inclination naturelle pour les courses & les voyages, lui avoit fait former divers établissemens à Sumatra, dans les Isles Moluques & dans d'autres lieux. Les Hollandois s'étant rendus maîrres de la plûpart de ces Pays, & porrant la rigueur jusqu'à punir de mort ceux qui faisoient le commerce avec d'autres Nations, la haine de l'oppression fit chercher une retraite aux Malayens vers le Cap de Guardafu en Afrique,

(80) Des-Marchais, Vol. II, p. 219 & fuiv. Tome XV.

Côte des Esclaves.

près de l'embouchure de la Mer rouge. C'est de-là qu'ils entreprennent des voyages d'une longueur surprenante, au travers du Continent, jusqu'à la Côte de Guinée, pour faire la traite des Esclaves avec les Cabaschirs. Il en vient aussi, par intervalles, dans le Canton d'Akra-& dans les Forts Européens. A l'égard de leurs personnes, le même Auteur observe qu'ils sont fort différens des Negres de Guinée, & qu'on les reconnoît facilement pour des Indiens Orientaux. Leur couleur n'est pas basanée. Leurs cheveux font longs & noirs. Ils portent de longues robbes. Ils sçavent lire & écrire. Enfin leur langage, suivant Smith, est le veritable Malayen (81).

Conjectures & Atkins.

Atkins se borne à dire que les Malayens sont des Turcs noirs, qui habitent le centre de l'Afrique, & qui sont quelque commerce avec le Royaume de Juida. Il croit que c'est d'eux (82) que les Negres de Juida ont pris l'usage de la circoncisson. Mais cette opinion auroit peu de vraisemblance, s'il étoit vrai, comme l'assure Smith, que les Malayens tirassent leur origine de Malaca. Il paroît certain que la circonci-

⁽⁸¹⁾ Voyage de Smith, pas la même Langue.
page 130 & fuiv. Le Malayen & l'Arabe ne font p. 116.

sion est beaucoup plus ancienne ici que Côte pes leurs transmigrations.

ESCLAVES.

CHAPITRE VII.

Histoire Naturelle du Royaume de Juida.

ANS cette région, la saison des Malignité pluies commence au milieu du de l'air dans la saison des mois de Mai & finit au commencement pluies, du mois d'Août. C'est un temps dangereux, dont Phillips se ressentit tristement par les maladies qui se repandirent sur son Vaisseau, même entre les Negres. Il avoit eu le malheur d'arriver dans la rade de Juida au milieu de certe saison. Pendant toute la durée des pluies, les Habitans mêmes ne se déterminent pas aisément à sortir de leurs cabanes. Mais le péril est encore plus redoutable pour les Matelots Anglois. L'eau du Ciel, dit l'Auteur, tombe moins en goutes de pluie qu'en torrens. Elle est aussi ardente que si elle avoit été chauffée sur le feu. Dans les lieux étroits, l'air est aussi chaud qu'il nous le paroît en Europe à l'ouverture d'un four. Il n'y a point d'autre ressource que de se faire rafraîchir continuellement par les Negres, avec de grands éventails de peau (83).

(83) Voyage de Phillips, p. 215.

COTE DES ESCLA-YES.

de la mer.

Le terroir de Juida est rouge. Il est aussi fertile qu'on en peut juger par les trojs moissons qu'il produit annuellement. Cependant les arbres sont rares sur la Côte, jusqu'à ce qu'on ait passé l'Eufrates, & ne portent aucun fruit. Arbres con-crés au long la mer. regarde comme un grand crime, dans facrés au long la Nation de les abbattre ou d'en couper même une branche. Ils sont respectés des Negres comme autant de Divinités. Les Etrangers ne sont pas moins sujets à certe loi que les Habitans. Il en coûta cher à quelques Hollandois, pour avoir entrepris un jour de couper un arbre. Leurs marchandises furent pillées & plusieurs de leurs gens massacrés. Des-Marchais juge que cette consécration des arbres est une invention politique des Rois du pays, pour empêcher que

diocres dans de Juida.

détruit (84). Outre les mêmes fruits qui croissent fruits ou mé- sur la Côte d'Or, on trouve ici des tale Royaume marins en abondance, & quelques arbres fruitiers qui n'ont pas de noms; c'est-à-dire, dans le langage ordinaire de l'Auteur, qu'il ne put s'en procurer la connoissance; ou que la médiocrité des fruits lui ôta la curiofité de s'en in-

le peu qui en reste ne soit entierement

(84) Des-Marchais, p. 14 & 205.

former, comme il avoue que cette rai- Côte des son l'empêche de les décrire (85).

ESCLAYES,

Le pays est rempli de palmiers; mais les Habitans ont peu de passion pour le vin qu'on en tire. Leur biere est une liqueur qu'ils préscrent au vin, & la plûpart ne cultivent leurs palmiers qu'en faveur de l'huile. Quoique l'Auteur parle des fruits du pays avec si peu d'estime, il est persuadé, dit-il, que le terroir étant si fertile, l'Afrique & l'Europe n'ont pas de fruits qui n'y prosperaffent merveilleusement.

Le Polon, ou l'arbre qui porte le nom Le polon, ces de Fromager dans les Isles de l'Ameri- le fromager. que, est ici fort commun, & produit une espece de duvet, court, mais d'une grande beauté, qui fait de fort bonnes étoffes, lorsqu'il est bien cardé. Un Directeur Anglois en fit teindre une piece en écarlate. Tous les Européens du pays furent charmés de sa finesse, de sa force, & de l'excellence incomparable de la couleur. On pourroit employer aussi cette espece de coton à faire des chapeaux qui seroient, tout à la fois, beaux, legers, & fort chauds.

Des-Marchais vante un petit fruit Fruit rouge rouge, qui n'a, dit-il, ni nom, ni figu-fort vanté. re, & qui ne laisseroit pas d'être utile

^(%5) Bofman , p. 393.

CÔTE DES ESCLAVES. en France, s'il y pouvoit croître. Dans cette esperance, il en prit de la graine, qui ressemble beaucoup aux pepins de nos poires. Ce fruit, quand on le mâche sans l'avaler (86), a la proprieté de faire trouver une saveur fort douce aux choses les plus aigres, ou les plus ame-

rl a les res. Il y a beaucoup d'apparence, sur proprietés du cette description, que c'est le Kola, kola. Le kola, décrit par dont Bosman rapporte les vertus dans la Relation de la Côte d'Or, mais qu'il

sa Relation de la Côte d'Or, mais qu'il ne nomme point entre les fruits du Royaume de Juida. Il croît, dit-il, sur des arbres fort épais. Sa grosseur surpasse un peu celle de la noix, & sa coquille est à peu près la même. L'intérieur est naturellement divisé en plusieurs parties, les unes rouges, d'autres blanches. Les Européens sont aussi passionnés que les Negres pour ce fruit. On se contente de le mâcher pour en tirer le jus, & l'on jette le marc. Le goût en est âcre, assez amer, & capable même de resserrer un peu la bouche. On lui attribue une vertu diuretique; mais ses admirateurs prétendent qu'il fait trouver le vin de palmier beaucoup plus agréable. Bosman, qui le regarde d'ail-Jeurs comme un mauvais fruit, ne croit pas qu'aucune de ces deux raisons doi-

(86) Des Marchais, Vol. 11, p. 203.

DES VOYAGES. LIV. X. 87

ve le rendre plus estimable. On le mâ- Côte DES che ordinairement avec un peu de sel & ESCLAVES. de malaguete. Les Habitans le nomment Busi, & les Hollandois Koel. Mais Il le nomment l'Auteur lui donneroit plus volontiers me Betel d'Aple nom de Bétel d'Afrique, ou d'Areka, parce qu'il a le goût & les proprietés du Bétel (87).

Le terroir de Juida, suivant le mê- Cannes de me Voyageur, est aussi propre à la cul-go, ture des cannes de sucre & de l'indigo, qu'aucun autre pays du monde. Il insiste particulierement sur l'indigo, qui y croît deja fort abondamment, & qui égale, dit-il, s'il ne surpasse pas, celui de l'Asie & de l'Amerique. Les Habitans n'ont presque pas d'autre teinture pour leurs habits; mais comme ils ignorent la bonne methode de la préparer, ils y emploient beaucoup plus de temps qu'elle n'en demande. Leur indigo, dit Bosman, produiroit bien plus en Hollande que les étosses mêmes qu'il sert à reindre.

Les Negres de Juida font de leurs combien le patates une forte de pain, qu'ils man-terroit effprogent avec tous leurs autres alimens. Ils messont des ignames, mais moins bonnes & moins abondamment que fur la Côre d'Or. Aussi n'en font ils pas beaucoup

⁽⁸⁷⁾ Description de la Guinée par Bosman, p. 30%

ESCLAYES.

Côre pes d'usage. Ils ont des oignons & du gingembre; mais en petite quantité. Toutes les racines qui se trouvent sur la Côte, croissent ici avec peu de culture. Bosman eut la curiosité de semer des choux, des carottes, des navets, des sercifix d'Espagne, du persil, & d'autres légumes qui vinrent aussi parfaitement qu'en Europe. Il assure même que le premier terroir du monde pour les légumes & les salades est celui de Juida. On y voit en abondance plusieurs especes de petites feves. Les Hollandois en emploient une à faire leurs gauffres, qui portent ici le nom d'Ackraes; & qui sont aussi legeres que celles de Hollande. Si le goût en paroît d'abord étrange, on s'accoutume bien-tôt à le trouver agreable (88). Cette pâtisserie se fait à l'huile.

Pois fingu-

ption.

Des-Marchais fait observer particulierement une sorte de pois, dont il prit Leur descri-soin d'emporter de la semence. Ils produisent un arbuste, tel que celui du piment, ou du poivre rouge, de la hauteur de dix huit ou vingt ponces. La forme de la tige, de l'écorce, & des feuilles a tant de ressemblance aussi avec celle du piment, qu'on a peine à les distinguer. Ils ne portent point de sleurs

(33) Le même, p. 393.

(89). Les pois croissent dans une cosse, Côte DES ou une membrane, presqu'aussi forte que le parchemin. Elle est placée au bas de la tige, entre les racines, dont la plante tire sa nourriture. Cette cosse, ou ce sac contient depuis cent vingt, jusqu'à cent cinquante pois, tendres, aisés à digerer, & d'un aussi bon goût que ceux de l'Europe. On en fait d'excellens potages. Le temps de leur maturité pour les Negres, est lorsque les feuilles commencent à jaunir. Ils arrachent alors la plante ou l'arbuste, avec ses racines, & la membrane s'ouvre facilement, pour rendre le fruit. Mais les Européens les cueillent plutôt, & les mangent verds comme nos petits pois-Ensuite, s'ils les veulent plus murs, ils laissent secher le reste sur la plante. Ces pois se sement à la fin des pluies. Six semaines leur suffisent pour croître & meurir. L'Auteur juge que s'ils étoient cultivés avec plus de soin, & sur-rout mieux arrosés d'eau, on pourroit en recueillir plusieurs moissons (90).

Le Pays atrois sortes de bled. On met Troissors au premier rang le grand Milhio, qui de bled, est aussi bon que celui de la Côte d'Or, sans être aussi gros. Mais les Negres ne s'en servent ici que pour la composition

(89) Voyez la Figure. (90) Des-Marchais, ubi sup-

CÔTE DES ESCLAVES. de leur biere, & ne sement que ce qui est necessaire pour cet usage.

Abondance de la moisson.

Le petit Milhio ou le maiz, qui ressemble à celui de la Côte d'Or, est l'objet principal du travail de la Nation. On le seme deux fois l'année, quoique moins abondamment dans une saison que dans l'autre. La terre en est si couverte, dans la meilleure des deux saisons, qu'à peine y reste-t-il des sentiers pour le passage. On peut s'imaginer quelle est l'abondance de la moisson dans un Pays si ferrile. Cependant il arrive plus souvent de manquer de maiz à la fin de l'année, que d'en avoir de reste; autant, parce que le Pays est excessivement peuplé, que par l'habitude où l'on est d'en vendre beaucoup tous les ans aux Popos, & à d'autres voisins.

le pays.

Effets de la De-là vient qu'une année stérile cause famine dans ici une famine incroyable. On a vû des personnes libres se vendre aux Européens pour se procurer des vivres, & d'autres, accorder la liberté à rous leurs Esclaves, parce qu'ils se trouvoient dans l'impossibilité de les nourrir. Un Vaisfeau Anglois, profitant un jour de cette calamité publique, sit une grosse cargaison d'Esclaves, qui ne lui couta que des vivres.

La troisieme sorte de Milhio ressenz-

ble à la seconde par la tige que l'Au- Côte DES teur compare à celle de l'avoine. Le ESCLAYES, grain en est rougeâtre, & demeure sept ou huit mois en terre avant que d'être mûr. On ne le mange point. Les Negres le mêlent avec le grand Milhio pour faire leur biere, & la rendre plus forte.

Les femmes du Pays entendent fort Biere du bien l'art de brasser cette liqueur. En-Juida, tre plusieurs especes, elles en composent une qui vaut la biere forte de Hollande, mais qui se vend une risdale le pot, tandis que la biere commune se donne à trois sols. Tous les Habitans, sans en excepter les Esclaves, boivent uniquement de la biere, parce que l'eau de leurs puits, qui ont ordinairement vingt ou trente brasses de profondeur, sur sept ou huit pieds de large, est si froide & si crue, qu'elle ne peut être que fort mal saine dans un climat si chaud. On n'en sçauroit boire quatre jours sans gagner la sievre. D'un autre côté, comme la biere sorte est trop chaude, les Européens font obligés d'y mêler une égale quantité d'eau, ce qui en fait une liqueur saine & agréable. Bosman ajoute, qu'il n'y a point un seul four dans le Pays. Les Habitans cuisenz tout à l'eau, jusqu'à leur pain (91).

CÔTE DES ESCLAVES. Animaux du Pays.

Le Royaume de Juida est trop peuplé pour servir de retraite aux bêtes farouches. Les élephans, les buffles, & les tigres (92) s'arrêtent dans les montagnes qui séparent le Pays des terres intérieures. Mais on y voit des dains, & sur-tout une fort nombreuse espece de lievres (93), qui ressemblent à ceux d'Apam & d'Akra, & qui ont aussi quelque ressemblance avec ceux de l'Europe. Des-Marchais ne trouve ni les lievres, ni les lapins de Juida, d'aussi bon goût que les nôtres. En récompense on y voit les plus beaux singes du monde, & de toutes les especes, mais ils sont tous également méchans. Ceux de Jakin sont extrêmement jolis, & capables d'apprendre tout ce qu'on leur montre, pourvû qu'on les instruise le fouer à la main. Ils sont d'un naturel si capricieux, qu'on ne peut les vaincre qu'à force decorrections (94).

Le Pays ne manque point de chevaux, quoiqu'ils ne vaillent gueres mieux que ceux de la Côté d'Or. L'Auteur étant obligé de se rendre par terre

(92) Phillips rapporte, fur le témoignage d'autrui, qu'il y a beaucoup d'élephans, de lions, de tigres , de leopards , &c, dans les parties hautes du Pays, page 223. (93) Bolman , p. 449. & 390.

Vol. 11, p. 210,

⁽⁹⁴⁾ Des - Marchais :

à Mina (95), en acheta cinq ou six, Côte DES dont le meilleur ne lui revint pas à plus Esclaves de quatre livres sterling. Phillips nomme Juida pour le seul Pays de l'Afrique où il ait vû des chevaux; mais fort petits, dit-il, fort indociles, & propres seulement à servir de nourriture aux Negres, qui en aiment la chair autant (96) que celle des chiens. Cependant Des-Marchais assure qu'il n'a vû aux environs de Sabi, ni chevaux, ni chameaux, ni ânes, ni mules; & que pour le transport des fardeaux, les Negres n'ont pas d'autre commodité que leurs (97) épaules.

Les Quadrupedes privés, tels que les Qualités des bœufs, les vaches, les chevres, & les quadrupedes. porcs, ne sont pas differens de ceux de la Côte d'Or; mais la beauté des prairies, & l'excellence de l'herbe les rendent

plus gras, plus charnus, & de beaucoup meilleur goût. Ils ne sont pas même trop chers (98), car on achete un bœuf ou une vache pour dix risdales, un mouton pour deux, un porc de même, & une chevre pour la moitié. Phillips ne paya pour une vache (99) que vingt schellings d'Angleterre en marchandi-

⁽⁹⁵⁾ Bosman, p. 389. ubi sup. page 211. (98) Bosman , ubi sup. (96) Phillips , p. 215 (99) Phillips , p. 212 & 228. (97) Des - Marchais,

Côte des Esclayes.

ses. Il n'est pas aisé, suivant Des-Marchais, de rendre raison de la petitesse des bœuss & des vaches de Juida, quand on considere que les pâturages y sont excellens, & qu'on n'y emploie point ces animaux au travail, comme dans le Pays de Senegal. Il ajoute neanmoins que le bœus est tendre, gros, & (1) nourrissant.

Porcs de Juida.

Phillips vante les porcs de Juida. Ils font fort gras, dit-il, & donnent d'excellent lard, plus doux même, & plus blanc que celui d'Angleterre. Comment ne seroit-il pas bon, ajoute-t-il, lorsque les plus pauvres Negres ont plus de consideration pour leurs porcs que pour eux-mêmes, & les nourrissent mieux? Cependant Des-Marchais ne juge pas st avantageusement des porcs du Pays. Il prétend que n'ayant gueres d'autre nourriture que les immondices des rues, leur chair n'est pas si saine, ni de si bon goûr que dans d'autres Pays. Elle n'est pas facile à digerer. Elle cause des maladies aux Européens. Mais les Negres, qui ont l'estomach beaucoup plus chaud, n'en ressent aucune incommodité. Le même Auteur loue le veau & les (2) chevreaux de Juida. Il ne trouve pas le mou-

(2) Bolman , ubi fup.

⁽¹⁾ Des-Marchais, ubi fup. p. 211.

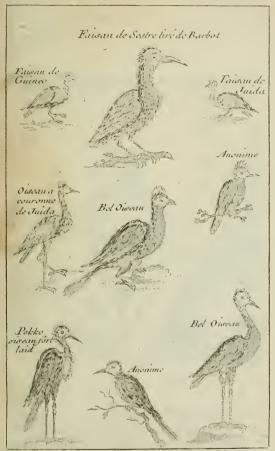
OISEAUX DE GUINEE tirés de Bosman



Sup.tom.IV. par. 240. et Suivantes.



OISEAUX DE GUINEE nres de Bosman



Sup. tom. IV. pag. 244. et Suivantes.





Sup.T.IV. Nº III



CHIMPANEZE agé de 21. Mois haut de 2. pieds 4. pouces apporte d'Angola en 1738.





ton de la même bonté, & lui reproche Côte DES de sentir le suif. Phillips dit au contraire que les chevreaux ne valent pas

ESCLAVES.

mieux que le mouton (3).

En parlant du culte des serpens, on Diverses esn'a point assez expliqué leurs proprie- peces de ser-tés. Atkins en distingue deux sortes: l'une noire & venimeuse; l'autre si incapable de nuire, que sa douceur l'a fait ériger en Divinité. Ces Dieux du Royaume de Juida, sont jaunes & marbrés dans quelques parties de la peau. Ils ont le gosier fort étroit, mais capable de dilatation, comme la plûpatt des serpens, jusqu'à devenir aussi gros que le bras, lorsqu'ils prennent leur nourriture. On prétend qu'ils font la guerre aux reptiles venimeux, & qu'ils détruisent différentes sortes de vermines (4), qui sont aussi fort nuisibles aux grains. Snelgrave regarde ces serpens, comme une espece tout - à - fait singuliere. Ils ont, dit - il, le milieu du corps fort gros, & le dos rond comme (5) les porcs, mais la tête & la queue fort petites; ce qui rend leur mouvement d'une extrême lenteur. Il ajoute, que le

⁽³⁾ Phillips, p. 221. (4) Des Marchais, ubi

⁽⁵⁾ Cerre description n'est pas differente de celle

qu'on a deja lue; mais ona peine à concevoir qu'un animal fi maslif & fi lent foit capable des exercices qu'on lui attribue.

Côte des Esclaves.

fond de leur couleur est jaune & blane avec un mélange de rayes brunes, & que leur morsure ne cause aucun mal.

Phillips vit, dans plusieurs cantons de Juida, des serpens noirs, d'une grosseur prodigieuse, & si peu nuisibles, qu'il les croit de la même espece que ceux qu'on adore. Les Negres l'assurerent qu'il n'en devoit rien craindre; & souvent il les voyoit entrer dans sa chambre, & jusque dans son lit. La caution des Negres ne susfisant pas pour le rassurer, il s'éloignoit avec beaucoup de frayeur. Alors quelques domestiques Negres, qu'il avoit toujours près de son lit, prenoient doucement ces animaux dans leurs bras, & les portoient dans quelque champ voisin, sans leur faire de mal, & sans en recevoir. Ils leur rendoient le même service, lorsqu'ils les trouvoient dans quelque chemin. On afsura l'Auteur qu'il en avoit couté la vie à plusieurs Européens, pour avoir tué un de ces monstres (6):

Oiseaux.
Leur multitude & leur Juida, est l'asyle naturel des plus belles
beauté.

especes d'oiseaux. Le nombre en est in-

fini, & leur beauté n'est comparable couronne qu'à leur varieté. Cependant l'oiseau à

couronne (7) y est moins beau qu'en Gote DES

Guinée. Il a la taille & les jambes du Esclaves. butor. La tousse, dont il est couronné, à Juida qu'en est jaunâtre, & mêlée de quelques plu Guinée. mes jaspées. Le plumage du corps est noir. Les aîles sont composées de grosses plumes rouges, jaunes, blanches & noires. Il a, des deux côtés de la tête, des taches d'un beau pourpre. Le devant, qui est couvert d'un duver noir fort serré, a l'apparence du velours. Ces oiseaux, dit l'Auteur, sont si recherchés en Europe, qu'on reçoit sans cesse aux Comptoirs des instances & des ordres pour en faire partir. Il ajoute, que le Roi d'Angleterre (8) parut charmé d'en recevoir un, dont la Compagnie lui fit présent; mais que pour lui, si l'on excepte la tête & le col, il ne leur trouve rien d'admirable (9), & que le corps lui paroît plutôt laid que beau. Il sit tirer dans la même planche un oiseau du même Pays, qui est de la gtosseur d'un poulet, avec le col & les jambes courtes, les yeux & les sourcils comme ceux de l'homme, le bec court & fort épais. Sa couleur est un mélange de noir & de bleu. Il a les jambes & le bec d'une force singuliere (10).

⁽⁷⁾ Voyez les Figures. (8) Guillaume III.

[&]amp; suivantes.

⁽b) Bolman , pag, 364.

⁽¹⁰⁾ Le même, p. 392.

feaux.

Les oiseaux les plus extraordinaires

ESCLAVES. du Pays ont deja paru dans la descriDifferentes sortes prion (11) des Côtes Occidentales de
de beaux oi- l'Afrique, sous le nom géneral d'oifeaux. feaux rouges, bleus, noirs, ou jaunes. Ils ne sont pas connus autrement; & leur différence ne consiste ici que dans l'éclar de leurs nuances, qui sont un peu plus vives & plus luisantes. Le sieur' Brue en apporta quelques-uns à Paris; mais l'Auteur observe qu'il manque une Ils changent circonstance à ses remarques. Il ne fit

de couleur à point attention qu'à chaque mue ces oiseaux changent de couleur; de sorte, qu'après avoir été noirs cette année, ils deviennent bleus ou rouges l'année suivante, & jaunes ou verds l'année d'après. Leurs changemens ne roulent jamais qu'entre ces cinq couleurs, & jamais ils n'en prennent plus d'une à la fois. Le Royaume de Juida est rempli de ces charmans animaux: mais i's sont d'une délicatesse qui les rend fort difficiles à transporter. La plûpart des pertoquets de Juida sont gris, avec quelques plumes rouges à la tête, aux aîles & à la queue. Ils s'apprivoisent facilement, & n'apprennent pas moins vîte à parler.

Les perdix rouges, les faisans, les (11) Voyez l'Histoire Naturelle du dixieme Tonie.

ESCLAVES.

grives, les tourrerelles, les pintades, les Côte DES canards sauvages, les sarcelles, les becasses, les ortolans, les pigeons ramiers, font fort bons (12) dans leur espece; & l'abondance en est si grande, que tout le Pays en paroît couvert. Les pies & les canards domestiques, les bécassines, & vingt autres fortes d'oiseaux de table, se trouvent communément, & se vendent à fort bon marché. En ordonnant le soir Chasse saà un Negre d'aller à la chasse le jour sui-cile & abonvant, on est sûr d'avoir plusieurs pieces de gibier, dont il se croit bien payé par une douzaine de pipes. Les tourterelles sont particulierement en si grand nombre, qu'un chasseur Hollandois du Comptoir de Bosman auroit parié d'en tuer cent tous les jours, depuis fix jufqu'à neuf heures du matin, & depuis six heures du soir jusqu'à neuf (13).

Phillips parle d'un grand nombre de prodigieuses chauves souris, qui se lo-souris mongent pendant le jour sur les grands arbres. Un Anglois, qui avoit tiré au hasard un coup de susil à petit plomb, fut effrayé d'en voir romber plus d'une douzaine, de la grosseur de (14) nos merles. Des-Marchais observe que si l'on man-

⁽¹²⁾ Des-Marchais prétend que les perdrix n'ont pas le fumet des notres,

Vol. II, page 209. (13) Bosman, p. 390. (14) Phillips , p. 223:

ESCLAVES.

Côt's DES : geoit ici les chauves-fouris, comme aut Indes Orientales, on n'auroit jamais à craindre la famine. Elles sont, dit-il, si communes, qu'elles obscurcissent le ciel

Où elles se au coucher du Soleil. Le matin à la retirent pen- pointe du jour, elles s'attachent au sommet des grands arbres, pendues l'une à l'autre, comme un essain d'abeilles, ou comme une grappe de noix de cocos. C'est un amusement fort agréable de rompre cette chaîne, d'un coup de fusil, & de voir l'embarras où ces hideuses créatures sont pendant le jour. Leur grosseur commune est celle d'un poulet. Elles entrent souvent dans les maisons, où les Negres se font un passe-temps de les tuer. Mais ils les regardent avec une sorte d'horreur; & quoique la faim paroisse les presser continuellement, ils ne sont pas tentés d'en manger (15).

Vo'aille domestique.

La volaille domestique ne consiste ici, comme sur la Côte d'Or, qu'en trois sortes d'animaux; des coqs & des poules d'Inde, des canards, & des poulers. Le nombre des deux premieres especes est médiocre; mais les poulers sont dans une abondance incroyable. Quoique petits, ils sont gras, & de fort bon goût. Le prix est de six sols en marchandises, & de trois sols en argent. Bosman trou-

⁽¹⁵⁾ Des-Marchais, Vol. II.p. 208,

Woir encore plus d'avantage à les ache- Côte DES ter pour des pipes. Avec trois pipes, Esclaves, dit-il, il étoit sûr d'avoir le meilleur

pouler (16).

Phillips ne trouva point ici les canards, qu'on a nommés de Moscovie, aussi communs que sur la Côte d'Or. Mais il parle avec la même admiration que Bosman, de la multitude des oiseaux de riviere, & de l'abondance de

la volaille (17).

Enfin, les oiseaux de proie ne sont Oiseaux de pas non plus en aussi grand nombre ici proie. que (18) sur la Côte d'Or. Phillips se Incommoplaint de l'incommodité qu'on reçoit dité des mosdes mosquites. La moindre de leurs pi-quites. queures enflamme la chair, & cause de l'enflure, avec une demangeaison excessive. Le meilleur remede, que l'expérience ait appris à l'Auteur, est de frotter la partie blessée, avec du jus de limon, ou du vinaigre. La douleur n'augmente un moment, que pour s'appaiser presqu'aussi-tôt. Mais ceux qui veulent écarter ces fâcheux animaux pendant la nuit, n'ont pas d'autre ressource que de faire veiller un Negre, avec un grand éventail de peau, qui sert en mêmetemps à rafraîchir l'air (19).

⁽¹⁶⁾ Bosman, ubi sup.

⁽¹⁸⁾ Bofman , p. 391.

⁽¹⁷⁾ Phillips, p. 121. (19) Phillips, p. 215.

GÔTE DES ESCLAVES,

Quoique la mer soit toujours grosse, & les vagues dans une agiration continuelle, le poisson est en abondance dans la rade de Juida, & les Negres se hasardent sans crainte dans leurs Canots, pour le prendre à la ligne; car il est impossible d'employer le filer. Les Scharks ou les Requins, qui sont en grand nombre au long de la Côte, leur dérobent toujours une partie de leur pêche.

Deux poissons singuliers. La lune & le singe.

& le singe.
Description
du singe.

Des-Marchais prit ici deux poissons fort extraordinaires. Le premier que les Matelots ont nommé Lune, est décrit dans l'Histoire Naturelle de notre dixieme Tome. Le second, a reçu le nom de Singe, & ce n'est pas sans raison. On le prend à la ligne, ou avec le harpon, lorsqu'il s'approche assez d'un Vaisseau pour recevoir le coup. C'est un fort gros animal. Il s'en trouve d'environ dix pieds de long. Sa largeur est de trois ou quatre pieds, depuis l'extrémité du col, jusqu'au tiers de sa longueur, ou diminuant insensiblement, il se termine en queue ronde & fort longue. Son nom lui vient de sa tête & de sa queue. La tête est ronde & les yeux petits. Le poil qui est entre le nez & les levres a l'apparence de deux moustaches. Le menton est fort court, & le col parfaitement distingué du corps. Le sommet de la tête

est couvert d'une excrescence, qu'on Côte des prendroit pour une couronne. Il a qua- ESCLAYES. tre nageoires, & deux autres excrescences, dont la plus grande, qui est à l'extrémité du col, a la forme d'une spatule. Elle est longue, large, & très forte. Celle de la queue est un peu plus perite. Les quatre nageoires ressemblent à la barbe ou aux moustaches d'une baleine. On peut donner le nom de mains aux deux premieres, si l'on veut considerer leur usage, plutôt que leur forme. Elles peuvent se joindre au-dessous du ventre ou sur le col, & porter à la gueule tout ce qu'elles saisssent. Les deux autres sont placées au dessous du ventre; & sont plus perites que celles du devant. On ne leur connoît pas de qualités extraordinaires. Ce poisson est sort vif, & nage avec beaucoup de legereté. Lorsqu'il se montre sur la surface de l'eau, avant qu'il ait faisi l'hameçon, ses mouvemens & ses sauts sont fort amusans. Il s'approche de l'amorce, il observe, il y touche du bout des levres, & se retire. Il l'avalle enfin; mais aussi-tôt qu'il se trouve pris, il fait cent contorsions qui rejouissent les spectateurs.

Le singe n'a pas d'écailles; mais sa Il devroit peau est marquetée de petites pustules être nomué comme celle du requin. Elle est noire,

Côte des Esclaves. & même aussi brillante que le jais, lorsque l'animal est vivant; mais après sa mort elle perd bien-tôt ce lustre. Sa chair est bonne, sans être extrêmement délicate. Les Européens lui trouvent le goût du bœuf maigre. Il se nourrit de poisson & d'herbes marines. L'Auteur est surpris que sa couleur, & la Côte qu'il fréquente, ne l'ayent pas fait nommer Negre, plutôt que Singe (20).

Poissons L'eau douces,

Les rivieres d'eau douce fournissent quantité d'excellens poissons, entre lesquels il s'en trouve de fort gros (21). Le Roi en faisoit quelquesois des présens considerables au Capitaine Phillips. Comme les deux principales rivieres qui traversent le Royaume de Juida sont fort poissonneuses, les Habitans ont moins d'ardeur que leurs voisins pour la pêche de la mer, & le poisson est toujours à bon marché dans le Pays. Les mêmes rivieres sont remplies de toutes sortes de coquillages, de grofses anguilles, de surmullers, d'anges, de mullets, d'une espece de poisson blane qui ressemble au brochet, & même de soles & de raies, qui remontent par l'embouchure, & qui sont beaucoup meilleures que celles qui se pren-

⁽²⁰⁾ Des Marchais, Vol. II, p. 19 & suivantes. (21) Phillips, p. 221.

nent en pleine mer. On trouve, dans Côte Des l'Eufrates, des crocodiles, qui détruisent quantité d'autres poissons; des Lamentins, ou des vaches de mer; des chevaux de riviere, que les Negres haissent mortellement, à cause du ravage qu'ils font dans leurs moissons. Ils. en tuent un assez grand nombre, à coups de fusil; & mangeant la chair, qu'ils trouvent excellente, ils vendent (22) les dents. Phillips observe qu'à Sa-Etangs rema bi, près du Palais Royal, il y a deux plis d'Alliga-grands étangs, remplis d'Alligators, & que le Roi s'en fait honneur, comme d'une magnificence extraordinaire. On les voit dormir tranquillement sur les bords, à la chaleur du foleil, ou nager en montrant le museau. Les plus grands n'ont pas plus de quatre aunes de long. L'Auteur à quelquefois pris plaisir à leur jetter un morceau de terre, (car à l'exception du kanki, qui se transporte, on ne trouveroit pas une pierre dans le Pays). Ils ouvroient une gueule fort large, & poussant un grand cri, ils plongeoient austi-tôt dans l'étang. Un jour, Phillips leur fit jetter une chevre morte. Elle sur déchirée à l'instant; mais elle causa une guerre furieuse entre ces monstres, qui s'en arrachoient

(22) Des-Marchais, ubi sup. page 207. Tome XV.

CôTE DES ESCLAVES.

Pourquoi cet animal est respecté.

les morceaux. Les Negres ne souffriroient pas qu'on tirât dessus à coups de. balle, parce que l'Alligator est la Divinité du Royaume d'Ardra, comme le serpent est celle de Juida, & qu'ils croient devoir du respect aux Fétiches de leurs voisins (23).

6 I.

Eclaircissement sur les Forts Européens & sur la Ville de Sabi, ou Xavier, Capitale de Juida.

Gregoué.

A Ville ou le Village de Gregoué, qui donne son nom à la Province, est située à quatre ou cinq milles de la rade de Juida, de l'autre côté de la riviere de Jakin, c'est-à-dire, un peu aude-là du Marais. Le Pays qui sépare cette Ville de la mer est si bas & si marécageux, qu'on ne peut le traverser que dans un hamack, dont les Porteurs sont obligés de se relever d'espace en espace, parce qu'ils s'enfoncent quelquefois dans la boue jusqu'aux épaules (24).

Forme de la Ville.

Gregoué est une assez grande Ville. Tous ses Habitans sont Bateliers ou Pêcheurs; & se trouvant fort près des établissemens de l'Europe, ils menent

⁽²³⁾ Phillips, p. 203. Gregoué le nom de Pil-(24) Barbot donne à lean, p. 324.

CÔTE DES ESCLAYES-

rous une vie fort aisée. Leurs édifices sont de terre, ou de branches entrelassées, qu'ils enduisent d'une couche d'argile, de l'épaisseur d'un pied. Chaque famille a plusieurs cabanes, parce que l'usage ne permet pas de loger deux femmes sous le même toît. Ici, comme ailleurs, dit Snelgrave, les femmes sont jalouses, capricieuses & de mauvaise humeur. Elles ne souffriroient pas que leurs maris fissent un partage inégal de leurs faveurs, & l'interêt de la paix oblige les Negres à les (25) séparer.

Les François & les Anglois ont cha-François & cun leur Fort, à la pointe Ouest de Gre-des Anglois. goué. Le Fort François, qui est le plus Description du Fort François qui est le plus du Fort François. (26), avec un large & profond fossé. Mais il n'a ni chemin couvert, ni glacis, ni palissade; & toute sa défense extérieure est une espece de demi-lune, qui couvre la porte & le pont - levis. Les bastions & les courtines sont mon-

tés de trente pieces de canon, dont les principales batteries sont vers le Fort Anglois. L'Edifice est un grand bâti-

(25) Snelgrave dit que les maisons sont couvertes de roscaux, suivant l'usage du Pays , p. 115.

le détail de cet Etablissement, dans la Relation d'Elbée.

ment à quatre aîles, dont la cour for-(26) Voyez ci-desTous

CôTE DES LICLAVES, me une belle place d'armes, & qui renferment des magasins, des appartemens pour les Officiers, des barraques pour la garnison, & des loges d'Esclaves, que les François appellent captiverie. Au milieu de la cour est une Chapelle, où l'on dit la Messe, lorsqu'il se trouve un Chapelain dans le Port. Il est commandé par un Lieutenant, à la nomination du Directeur Géneral, qui fair sa residence à Sabi. La Garnison est composée de dix Soldats François, deux. Sergens, un Tambour, deux Canoniers, & trente Esclaves Bambarras, qui appartiennent à la Compagnie.

Son origine.

Cet établissement François fut commencé en 1671, par un Agent de la Compagnie, qui se nommoit Carlof, & qui avoit obtenu du Roi de Juida, non seulement la permission de bâtir un Fort, mais celle d'étendre son commerce dans le Royaume d'Ardra (27), qui étoit alors revolté, & qui s'étoit mis sous la protection de ce Prince.

Defeription Llois.

Le Fort Anglois est gouverné par un du Fort An. Lieutenant, sous le Directeur Géneral de la même Nation, qui fait aussi sa demeure à Sabi. Il est situé à cent pas du Fort François, du côté de l'Est. Sa forme est quarrée; mais au lieu de bastions,

⁽²⁷⁾ Baibot, p. 324.

ESCLAVIS.

fes angles sont couverts (28) de boule- Côte pres vards ronds. Il est environné d'un foisé sec, sans chemin couvert, & sans palissades. La porte n'est gardée que par un pont-levis. Il a vingt six pieces (29) de canon. Les Anglois le nomment William Fort, ou le Fort Guillaume. Ce Comproir fut bâti par le Capitaine Wiburne, frere du Chevalier du même nom. Comme sa situation est au milieu d'un grand marais; le séjour en est fort mal fain, & les Anglois qui s'y renferment pour servir leur Compagnie, ont rarement le bonheur d'en sortir. Sa circonference est d'environ deux cens verges. Il n'a qu'un mur de terre, de six pieds de hauteur, dont la porte regarde le Sud. La place intérieure est assez grande; mais les édifices ne sont pas d'une autre matiere que le mur, & sont couverts de chaume. C'est-là qu'un Facteur vit renfermé avec quelques Blancs. On voit dans l'enceinte un magasin, une loge d'Esclaves, & un cimeriere pour les Blancs, qu'on a nommé ridi-culement the hogs-yard, ou la cour des cochons. Phillips y met aussi une forge, & quelques autres petites cabanes (30). A l'Est de la place, on trouve deux pe-

Vol. II, page33. (18) Voyez les Figures. (29) Des - Marchais, (30) Phillips , p. 215. F 111

CÔTE DES ESCLAVES.

tits cavaliers de terre, montés de quelques mauvais canons, & de quelques vieilles arquebuses, qui ne servent qu'à effrayer les Negres. Pendant le sejour que Phillips fit sur la Côte, le Facteur fit creuser au-tour du Comptoir un nouveau fossé, qui le rendit un peu plus capable de défense. Jusqu'alors, il étoit ouvert dans tous les temps de pluie, par-ce que l'eau ne manquoit jamais de faire écrouler le mur; & l'on étoit accoutumé à reparer le desordre au retour de la belle saison (31).

Wrilité des

Les Portugais n'ont pas de Fort à Gre-Forts de Jui-goué, quoique le Roi leur ait accordé un terrain qui n'est éloigné que de cent pas, au Sud, du Fort Anglois. Leur Directeur reside à Sabi, dans une maison qui rouche au Palais du Roi. Un Fort, suivant Des-Marchais, ne sert qu'à mettre les marchandises à couvert du pillage des Negres, qui cherchent continuellement l'occasion d'enlever le bien d'autrui, sans distinguer leurs amis de ceux dont ils souhaitent la (32) ruine.

Il seroit ridicule, dit-il, dans un Observations sur ces Forts, autre lieu, d'attribuer la sureté des Européens à des Forts si peu capables de

⁽³¹⁾ Des - Marchais, p. 35. (32) Des - Marchais, p. 35.

DES VOYAGES. LIF. X. III

resistance. La seule utilité d'une bar- Côte pes riere si foible seroit d'arrêter les pre- ESCLAVES. miers coups dans une attaque soudaine ; car outre le mauvais état des fortifications, la barre qui est entre les mains des Negres, ne saisse aucune esperance de secours. Il n'y a point ici d'autre sureté pour les Européens, que l'interêt même des Negres, qui ont afsez de jugement pour concevoir que l'entretien habituel du commerce leur est plus avantageux qu'un pillage passager; & sans une raison si puissante, tous les Forts des Européens seroient détruits depuis long-temps. Il en est autrement sur la Côte d'Or, où non seulement les Forteresses sont plus considerables, mais où la facilité d'aborder sur la Côte donne constamment celle d'y porter du secours (33).

Un demi-mille à l'Est du Comptoir Anglois, on rencontre un (34) Village, dont les Habitans se donnent euxmêmes le nom de Mineurs, ou d'Ouvriers des mines, & qui assistent les Vaisseaux Hollandois dans tous les tra-

vaux du commerce.

Phillips observe, que depuis le Com-

⁽³³⁾ Le même, page Les Habitans donnent le nom de Krums à leurs Vil-(34) Phillips, p. 216. lages.

ESCLAVES.

Côte DEs proir Anglois, jusqu'à la Ville Royale; on compte environ quatre milles, au travers des plus beaux champs du monde, où le bled de Guinée, les patates, & les ignames croissent en abondance, & rendent ordinairement deux moisfons (35).

Peu de forêts dans le Pays.

Le Pays a peu de forêts; mais il est rempli de petits bois, qui paroissent avoir été plantés regulierement; si l'on n'aime mieux croire que les Habitans les ont laissés subsister exprès, lorsqu'ils ont défriché cette contrée. Elle est si peuplée, qu'il n'y a point d'endroit où l'on ne puisse découvrir d'un coup d'œil vingt ou trente (36) Vil-

lages.

En transportant les marchandises du Port à Gregoué, ou à Sabi, les Negres ne cherchent pas moins l'occasion de piller, qu'en les apportant au rivage. Leurs Portefaix ont une sorte de bonnets, composés de roseaux, qui peut contenir une calebasse d'une pinte, ou un petit sac de la même grosseur. C'est un reservoir toujours prêt pour l'eaude vie & les bujis qu'ils trouvent le moyen de voler. Ils n'ont pas d'autre lieu qui puisse servir à cacher leur vol;

⁽³⁵⁾ Le même, ibid.

⁽³⁶⁾ Des-Marchais, Vol. 11, p. 29.

ear tout leur habillement consiste dans côte des une guenille, qui leur couvre la ceinture. Lorsqu'on a débarqué assez de marchandises pour le commerce qu'on se propose, le Capitaine Européen les fait transporter aux Comptoirs par ces Portesaix Negres, après avoir tiré parole de leur Chef, qu'ils seront diligens & sideles. Mais comme l'expérience n'a que trop appris qu'il faut s'en désier, on les fait accompagner de cinq ou six Blancs armés (37), dont la vigilance n'est pas toujours capable d'empêcher le desordre.

Xavier, Xabier, Sabi ou Sabié (38), situation car on trouve cette varieté dans les de la Capi-

Voyageurs, & même entre les Negres, est la Capitale du Royaume de Juida. Elle est située à deux lieues au Nord-Est de Grégoué, & par consequent à trois lieues & demie dela mer (39) dans une grande plaine qui est au Sud-Est de l'Eufrates. C'est lui faire beaucoup d'honneur, suivant Des-Marchais, que de lui donner le nom de Ville. Cependant on lui accorde ce titre, parce que c'est la residence du Roi & des Directeurs

(37) Le même, ibid.
(38) Barbot l'appelle Savi, & Atkins Sabée. Le
premier dit qu'elle est à
l'entrée d'un bois.

(39) Atkins la place à fix milles feulement de la mer. Barbot & Phillips ne la mettent qu'à quatre milles de Gregoué.

CÔTE DES Européens. Chaque famille a son ter-Sabi.

Esclaves. rain, qui est environné d'un mur, & Description de la Ville de qui contient un nombre de cabanes proportionné à celui de ses Habitans. Tous ces enclos étant separés l'un de l'autre, on peut donner le nom de rues aux espaces qui les separent. La plûpart sont si étroits, qu'à peine y passeroit-on deux de front; & ceux qui ont plus de largeur sont si pleins de trous, qu'on n'y passe point sans danger, sur-tout pendant la nuit. Comme tous les édifices. sont de terre, & que les Negres la prennent au-tour de leur demeure, les lieux voisins se trouvent nécessairement remplis de fosses & de ravines; ils y jettent leurs immondices & leurs excrémens, fans s'embarrasser de l'odeur insupportable, dont l'air est infecté. Si l'on sort le matin, avant que les porcs ayent nettoyé toutes ces cloaques, on a beaucoup à souffrir de cet excès de puanteur (40).

Les maisons de Sabi n'ont qu'un étage. Celle du Capitaine Assou, Protecteur de la Nation Françoise, est la seule, à l'exception du Palais Royal, qui ait deux appartemens l'un sur l'autre, & quelques pieces de canon forr bien montées devant la porte. Il a obtenu cette distinction en faveur des services

⁽⁴⁰⁾ Des-Marchais, ubi sup. p. 36 & suivantes.

qu'il a rendus à l'Etat, & par l'influen- Côte des Directeurs François (41). Avant Esclayes, la revolution de 1726 (42), Barbot elle étoit peu-croyoit la Ville de Sabi aussi peuplée plée avant la que toute la Côte d'Or, mais la con-revolution. quête du Roi de Dahomé a rendu cette Capitale fort deserte. Les Européens donnent le nom de Serrail aux édifices qui composent le Palais Royal. L'en-Description du Palais du Palai d'un mur de terre, haut de neuf ou dix pieds, dont les angles sont revêtus de petites tours rondes de la même matiere & de la même hauteur, pour le logement des Gardes ou des Sentinelles (44). On distingue le Palais en deux parties, dont l'une se nomme le grand, & l'autre, le petit Serrail. Celle ci sert d'entrée à la premiere. Elle consiste dans une vaste cour, environnée de trois côtés par des bâtimens, & du quatrieme, par un mur, au milieu duquel on trouve une grande porte, qui est toujours gardée par deux Negres. Cette porte est désendue par une batterie de douze pieces de canon, montées sur des affuts de mer; & vis-à-vis la tour de l'angle, on découvre une autre batterie de neuf pieces. Le logement du premier Valet

⁽⁴¹⁾ Le même, p. 186. (43) Voyez les Figures. (42) Barbot, p. 327. (44) Voyez les F.gures. Fvi

ESCLAVES.

Côte DEs de Chambre du Roi occupe tout le côté gauche de la cour. On entre de-là dans celle des cuisines; & de celle - ci dans une troisieme, qui porte le nom de Cour des Douanes, parce qu'on y reçoit au nom du Roi les taxes qu'il impose sur ses Sujets, & les droits que les Européens lui payent pour la liberté du commerce. L'extrémité de cette cour est fermée par un grand bâtiment, qui sert de salle d'audience. Le Thrône du Roi est un fauteuil, placé dans une alcove, qui est couverte d'un tapis de Turquie. Le reste de la salle est revêtu de nattes. & meublé de quelques fauteuils, pour les Européens qui sont admis à l'Au-

le plan.

Des-Mat-dience. L'usage ne permet point aux thais en leve Blancs de pénétrer plus loin dans l'intérieur du Palais; mais l'Auteur trouva le moyen de se faire excepter de cette regle (45), & de tirer le plan de tout l'édifice. Il n'a qu'un étage, un peu élevé au-dessus du rez de chaussée. La matiere des murs est un argile rouge, qui ne manque pas de solidité. Les voutes sont de paille, ou de feuilles de palmier, d'un tissu si serré (46), que le vent, le soleil & la pluie n'y peuvent

Faste dans pénetrer. On est étonné de lire dans Des-

les meubles

⁽⁴⁵⁾ Des-Marchais, Vol. II, p. 36 & suiv. (46) Des-Marchais, Vol. II, p. 36.

Marchais (47), que non feulement la Côte DES disposition des appartemens intérieurs Eschayes. est fort belle dans le Palais, mais que & dans les les meubles n'ont rien d'inférieur à ceux de l'Europe. On y voit, dit-il, des lits magnifiques, des fauteuils, des canapés, des tabourets; en un mot tout ce qui peut servir à l'ornement d'une maison. Les Grands, & les riches Negocians imitent l'exemple du Roi. Ils ont jusqu'à d'habiles cuisiniers Negres (48) qui ont pris des leçons dans nos Comptoirs; & les Facteurs qui dînent chez eux, ne trouvent pas de différence entre leurs tables & celles des meilleures Maisons de l'Europe. Peut - être adopteront-ils quelque jour notre maniere de se vêrir. Ils ont deja pris l'usage de faire des provisions de vins d'Espagne, de Canarie, de Madere, & même de France. Ils aiment l'eau-de-vie & les liqueurs fines. Ils sçavent distinguer les meilleures. Les confitures, le thé, le caffé, & le chocolat ne leur sont plus étrangers. Le linge de leur table est fort beau. Ils ont jusqu'à de la vaisselle d'argent, & de la porcelaine. Enfin, loin de conserver aucune trace de l'ancien-

(47) Le même, p. 71. (48) Atkins, page 110. Un Negre de la Côte d'Or, qui avoit été quelque temps aide de cuifine au Comptoir Anglois, passoit pour un cuisinier sameux à la Cour de Juida. ESCLAVES.

CÔTE DES ne barbarie, ils sont non seulement civilifés, mais polis. Cet éloge ne regarde néanmoins que les Grands, & les riches, car on apperçoit peu de changement dans le Peuple (49).

Idée qu'Atkins & Phillips donnent du Palais.

Atkins, qui n'avoit pas vu l'intérieur du Palais, le représente comme un grand & sale amas d'édifices de Bambous d'un mille ou deux de circonference, où le Roi entretient près de mille femmes. Phillips ne met point les femmes dans le Palais. Il leur donne pour habitation un quartier voisin, qu'il nomme une Ville, & qui est composé d'environ quarante maisons dans la même enceinte. Il ajoute que la liberté de les voir, n'est accordée qu'à un vieux Cabaschir, qui est chargé de leur conduite; & sur le témoignage du Capitaine Thom, Interprete de la Compagnie Angloise, il assure qu'elles sont au nombre d'environ trois mille. Ce recit, dit-il, doit paroître fort probable, si l'on confidere que chaque Cabaschir en a dix, vingt, & plus ou moins, suivant son caprice & ses facultés (50).

Arfenal de Juida.

On voit, fort près du Palais, une vieille maison ruinée, qui porte le nom d'Arsenal, où le Roi conserve précieusement six vieux canons, chacun du

(49) Phillips , p. 219. (50) Le même , p. 210.

poids de cinq cens livres, mais démon-Côte DES tés, & fort en desordre. Il en fait beaucoup de cas, quoiqu'il ne puisse en tirer aucun service, & qu'ils ne soient propres qu'à contenir dans la crainte & la soumission un peuple ignorant. Il les fait tirer quelquefois dans cette vue, & l'Auteur fut honoré d'une de ces rares décharges en débarquant sur la (51) Côte.

Les Comptoirs des Nations de l'Eu-comptoirs rope, c'est-à-dire, les maisons des Di-Européens, près du Parecteurs, sont à la gauche du Palais, lais. & portent ici le nom d'Hôtels. Le plus spacieux, & le plus beau de ces Edifices est le Comptoir ou l'Hôtel de France. Il consiste dans une grande cour, environnée de bâtimens uniformes (52), au milieu desquels est le jardin potager; avec quelques orangers, qui croifsent naturellement en pleine terre. La porte d'entrée est un gros bâtiment, sur lequel on voit le pavillon François déployé. Elle a de chaque côté un corps de garde. Derriere le principal logement, qui est au fond de la cour, on trouve un autre petit jardin, une forge, une cuisine & d'autres offices pour la commo-dité de la maison. Le Directeur entre-

(52) Ils furent consumés Smith , p. 199.

⁽⁵¹⁾ Ibid. par le feu en 1727 on 28.

120 HISTOIRE GENERALE

CÔTE DES tient une fort bonne table, où les Ca-ESCLAVES. pitaines & tous les Officiers de Vaiffeaux ont leur couvert. Il y invite fouvent les Seigneurs du Pays, & les Offi-

ciers du Palais (53) dont le crédit ou le caractere peuvent être utiles à la Com-

pagnie.

L'Hôtel, ou le Comptoir d'Angleterre, n'est separé de celui de France que par un mur fort leger. Il touche au Palais royal, comme le Comptoir Portugais, qui n'est separé aussi de celui de France que par une rue fort étroire. Visà-vis, & contre la porte du Palais, est le Comptoir de Hollande. Tous ces édifices sont au-tour de la grande Place ou du Marché de la Ville; & les maisons des Negres sont dispersées au-tour (54) d'eux.

Temoigna- Bosman raconte que de sons temps le ge de Bos-Comptoir Hollandois, qui avoit d'abord été bâti pour l'usage du Roi, étoit fort spacieux; qu'il contenoit trois magasins & sept chambres, avec une belle cour intérieure; mais que les logemens des autres Nations de l'Europe étoient petits & sans aucune commodité (55).

⁽⁵³⁾ Des-Marchais, Vol. Guinée par Bosman, p. II, p. 39 & stiviantes.
(54) Le même, ibid. François peuvent s'être

⁽⁵⁵⁾ Description de la mieux logés dans la suite,

CHAPITRE VIII.

Voyage du Sieur d'Elbée au Royaume d'Ardra, en 1669 & 1670.

Cla premiere fois dans le second 1669. Tome des Voyages du Chevalier Des-Introduction. Marchais, contient deux parties également curieuses; l'une, qui concerne Assem, Ville Capitale du Royaume d'Ardra, & la situation des affaires de cette contrée; l'autre, qui est le recit d'une Ambassade du Roi d'Ardra au Roi Louis XIV, avec un dérail intéressant des usages & du caractere des Seigneurs Negres. Comme l'Auteur a pris soin de nous informer lui-même de sa condition & des motifs de son voyage, il seroit inutile de donner plus d'étendue à cette Introduction.

La Compagnie des Indes Orientales, Départ & établie en 1664, manquant d'Esclaves qualité Negres dans ses établissemens, équipa deux Vaisseaux au Havre de Grace pour faire le Voyage de Guinée; l'un, nommé la Justice, & l'autre la Concorde; tous deux du Port de cinquante tonneaux & de trente deux pieces de canon. Le sieur d'Elbée, Commissaire de

122 HISTOIRE GENERALE

D'ELBE'E. 1669.

la Marine fut revêtu du commandement. Il se mit à bord de la Justice, accompagné du sieur Dubourg, qui avoit été nommé Commandant du Fort & du

11 est ac- Comptoir de la Côte d'Ardra. Entre les rivéc.

compagné du Facteurs qui furent employés dans cette los. Leur ar-expédition, il voyoit avec joie un Marchand étranger, nommé Cartof, qui avoit acquis la connoissance des usages de l'Afrique au service des Hollandois, & qui avoir embrassé celui de la Compagnie Françoise. Les deux Vaisseaux parrirent le premier Novembre 1669. Après avoir gagné la Côte d'Afrique & touché au Cap Blanco, ils arriverent dans la rade d'Ardra, où ils jetterent l'ancre le 4 Janvier 1670 (56).

Le jour suivant, Carlof descendit 1670. Carlof fe au rivage pour se rendre à la Ville d'Ofrend à Offra. apprend fra. Il avoit appris à Praya (57), du Fique les Hol-dalgo Negre ou du Gouverneur, que landois letra versent, les Hollandois, informés du dessein de la Compagnie de France, employoient

secretement toutes sortes de voies pour la ruine d'une entreprise qu'ils croyoient nuisible à leurs interêts. Cependant,

(56) Des-Marchais, Vol. II, p. 230 & 31.

lieu du débarquement, que Barbor & d'autres Voyageurs appellent le Port du Petit Ardra & la rade de Jakin.

⁽⁵⁷⁾ On a Jeja remarqué que Praya est un mor Portugais, qui fignifie greve ou rivage. C'est ici le

D'ELSE'E. 1670.

après avoir donné avis au Viceroi, par un courier, de l'arrivée de la flotte Francoife, il fit heureusement son voyage, & revint à bord avec la satisfaction d'avoir reçu du Viceroi toutes sortes d'honnêtetés & de caresses. Le second Officier du Comptoir Hollandois vint complimenter le Commandant François sur son Vaisseau & lui apporta des rafraîchissemens. Il fut traité avec beaucoup d'amitié & renvoyé avec des présens, quoique le recit de Carlof eût deja fait connoître la verité de ses intentions.

Dubourg & Carlof partirent le len- Il retourne demain pour Offra, où le Facteur An- à Offra avec glois leur avoit fait préparer un logement & des provisions. Il n'étoit pas permis aux Negres de leur en offrir, fans avoir reçu l'ordre du Roi pour l'ouverture du Commerce. Cependant le Viceroi fit à Dubourg un accueil fort civil. La reponse de la Cour se sit attendre pendant plusieurs jours. Carlof en fut surpris. Il avoit écrit au Roi pour lui rappeller leur ancienne amitié. Dans ami du Rot leur jeunesse ils avoient bû plus d'une nesse. fois ensemble, bouche à bouche, suivant le langage du Pays; c'est-à-dire, dans le même verre; & cette marque de confiance passe dans la Nation pour un gage si sacré d'estime & d'amitié, qu'il ne

D'ELBE'E. 1670.

peut être violé sans un prompt châtiment du Ciel. On n'en prit pas moins la resolution de faire débarquer les présens que la Compagnie de France envoyoit au Roi. Il y avoit entr'autres un beau carosse doré, avec de magnisiques harnois. Les Portugais avoient introduit dans le Pays l'usage de cette voiture.

La Cour d'Ardra fait attendre longtemps ses reponses aux Etrangers. Mais

en faveur de Carlof & de l'ancienne amitié, le Roi voulut bien abreger les du Roi.

Députation de la is. Un Capitaine Negre, depêché par ce Prince, arriva le 16 de Janvier à Offra. Il se rendit au logis du sieur Dubourg; & demandant à voir Carlof au nom du Roi, il lui dit que Sa Malesté étoit extrêmement satisfaite de retrouver ses anciens amis, lorsqu'elle les croyoit dignes de reparoître devant elle; qu'il auroit l'honneur de la voir immédiatement; & que pour lui marquer qu'elle se souvenoit de lui, elle le dispensoit de la loi imposée aux autres Etrangers; de faire leurs présens avant que d'être reçus à l'audience. Le Messager ajouta que le Roi étoit bien disposé en faveur des François; qu'il leur accorderoit volontiers tous les privileges dont les autres Nations jouissoient dans

e Pays, & qu'il en joindroit de nou- p'ELBE'E. veaux; enfin qu'il avoit donné ordre au Prince fon fils & au Grand Capitaine de se rendre à Offra, pour recevoir Carlof & le conduire à la Cour.

1670.

Cette nouvelle, que les François af- Le Prince fecterent de publier, mortifia beaucoup lui-même. les Hollandois. Deux jours après, le Prince héreditaire & le Grand-Capitaine arriverent ensemble. Dubourg, accompagné de Carlof, se hâta de visiter le Prince. Cette entrevûe ne se passa qu'en complimens mutuels; & comme la fin du jour approchoit, on remit les affaires au lendemain. En effet, dès le matin du jour suivant, le Prince, accompagné du Grand-Capitaine, se sit conduite au logement des François. Après les premieres civilités, il dit à Carlof qu'il étoit envoyé par le Roi son pere pour le conduire à Assem; mais qu'auparavant il vouloit boire avec lui au bord de la mer, d'où ils reviendroient à Offra pour se rendre à la Cour.

Cette visite du Prince donna aux François la liberré d'acheter des Habirans toutes les provisions dont ils avoient besoin, non seulement dans la Ville, mais sur leurs propres Vaisseaux; quoique cette permission fût d'ailleurs inuule, parce que les Negres de la Côte

D'ELBE'Z. 1670. gend au bord de la mer.

leur portoient toutes sortes de rafraîchissemens pendant la nuit. Quatre Le Prince se jours après, le Prince se fit porter au bord de la mer, où l'on avoit pris soin de lui dresser une grande tente. Il avoit pour cortege le Capitaine du commerce, Dubourg & Carlof, les Facteurs Anglois & les Ecrivains ou les Secretaires du Comptoir Hollandois. Il arriva au rivage sur les neuf heures du matin. Aussi-tôt qu'il parut, d'Elbée, qui étoit demeuré à bord, le salua de quatre décharges de douze pieces de canon, & se mit dans une chaloupe pour descendre D'Elbée se à terre. Le Prince envoya au-devant de

au rivage.

fait conduire lui quelques gens de sa suite, qui le prirent sur leurs épaules & l'apporterent heureusement de plus de soixante pas en mer; tandis que d'autres Negres, avec autant d'adresse que de force, lancerent à la même distance la Chaloupe sur le rivage. Ces Negres étoient des hommes de haute taille & fort robustes, mais tout-à-fait nuds, à la reserve d'une piece de coton qui leur couvroit la ceinture.

Céremonie les il y cit re-

Lorsque d'Elbée sut avancé de quelavec lesquel-ques pas, un Officier Negre vint le prier, en langue Portugaise, de s'arrêter dans le lieu où il étoit. Il y consentit; & tout le Peuple que la curiosité

avoit amené pour le voir, s'étant retiré par un mouvement de respect, il demeura seul avec son cortege & l'Ossicier Negre. Bien-tôt il vit venir vers lui une troupe de Negres, qui portoient la suite du de petites banieres, dont le manche Prince. étoit un bâton courbé dans la forme d'une S, & qu'ils agitoient de mille manieres avec beaucoup d'adresse & de legereté. Divers instrumens de musique suivirent immédiatement. Les premiers, qui étoient des tambours, avoient leurs caisses peintes & fort bien ornées. Ils battoient juste, avec des cadences agréables. D'autres, qui venoient à leur suite, portoient de petes cloches de fer poli, sur lesquelles ils frappoient avec des baguettes, en s'accordant avec le son des tambours. Ils étoient suivis d'une grande troupe de comédiens ou de baladins, les uns dansant, d'autres chantant, avec des mouvemens & des attitudes fort comiques; d'autres recitant des avantures rejouissantes, & d'autres encore jouant différens airs sur des flutes de cuivre & d'ivoire, dont les sons repondoient à celui des autres instrumens. Cette premiere bande composoit la musique du Prince, & l'accompagne toujours lorsqu'il marche avec la pompe de son rang.

1670.

Marche de

D'ELBE'E. 1670.

Elle passa devant d'Elbée en fort bon ordre, & ne manqua point de lui donner sa meilleure symphonie. Les Officiers de la maison du Prince, s'avancerent ensuite à la tête de ses gardes, qui marchoient après eux le fusil sur l'épaule, avec de grands sabres à poignées dorées. Ensuite venoit le Grand-Ecuyer ou le Grand Maître de la Cavalerie, qui marchoit seul, richement vêtu & le chapeau sur la tête. Il portoit sur son épaule le sabre du Prince, comme on porte à Genes l'épée de l'Etat devant le Doge. Enfin, le Prince suivoit immédiatement. Quelques Negres soutenoient sur sa tête un grand parasol. Il marchoit lentement, appuyé sur deux de ses Officiers. Le Grand - Capitaine, ou le Géneral des armes, étoit à sa droite; & le Grand Capitaine du Commerce à sa gauche. Il avoit à sa suite quantité de Nobles on de Seigneurs, & la marche étoit fermée par une troupe d'environ dix mille Negres.

Compli-. Il s'arrêta lorsqu'il sut à dix pas des ment qu'il re françois. L'Officier Negre qui étoit debée & sa 10- meure avec eux averrit leur Commanponfe.

dant qu'il étoit temps de s'avancer. D'Elbée sit quelques pas au-devant du Prince & lui fit une reverence à la Françoi-Ce. Le Prince lui présenta la main, dans laquelle

laquelle il mit respectueusement la sien- p'ELBE' EL ne. Le Prince la lui pressa doucement & le regarda d'un œil ferme, sans lui parler. D'Elbée, après avoir marqué son respect par un moment de silence, fit son compliment en Portugais. Le Prince se le fit expliquer par l'Interprete, quoiqu'il sçût austi la Langue Portugaise. Il se servir de la même voie pour qu'il fait aux repondre qu'il étoit charmé de voir des François. François; qu'il employeroit en leur faveur tout le credit qu'il avoit auprès du Roi son pere, & qu'il les remercioit de leurs offres obligeantes. Ensuite, prenant d'Elbée par la main, il le fit mar-cher près de lui sous le même parasol. Il voulut voir la Chaloupe qu'il avoit apportée au rivage. Il l'examina curieusement; & s'étant fait donnet le pavillon qu'on y avoit élevé, il le plaça vis-àvis sa tente, à la tête d'une Compagnie de cent mousquetaires. Ces marques de distinction causerent de la jalousie aux Hollandois, qui n'avoient jamais été traités avec tant d'honneur. La converfation fut fort polie entre le Prince & le Commandant François, quoiqu'elle continuât de se faire par le ministère de l'Interprete. Sans perdre la gravité de son rang, le Prince montra beaucoup Prince. d'agrément & de vivacité. Il étoit d'u-Tome XV.

1670.

Portrait de

1670.

DELBE'E. ne taille puissante, mais d'un embonpoint mediocre. Il avoit le visage fort beau, les yeux vifs, les dents belles & le sourire gracieux. Toute sa personne présentoit un air de grandeur & de dignité, temperé par une douceur qui lui artiroit tout à la fois du respect & de

d'Elbec.

11 dîne avez l'affection. A l'heure du dîner, on étendir dans la tente de fort belles nattes, au-tour desquelles on mit des coussins de damas. Le Prince prit d'abord sa place & six mettre d'Elbée à sa droite. Dubourg, Carlof & les Facteurs Anglois se mirent à sa gauche. Le festin fur composé de plusieurs sortes de mets, rotis & bouillis. C'étoit du bœuf, du sanglier, du chevreau, des poulets & d'aurres pieces de volaille, avec divers ragours à l'huile de palmier, qui ne pouvoient être fort agréables pour ceux qui n'en avoient pas l'habitude. Il ne parut point d'autre vaisselle que des Kowis, c'est-à-dire, des moitiés de calebasses, peintes d'un vernis si brillant, qu'on les prendroit pour de l'écaille de tortue des plus belles especes.

Ufage fingulier rays.

Pendant le repas, deux Officiers rafraîchirent continuellement le Prince avec des éventails de cuir parfumé. Tous les Negres qui étoient derriere lui le servirent à genoux, avec de grands témoi-

1670.

gnages de respect. Il y avoit dans ce D'ELBE'E. nombre, mais plus près de son côté, trois hommes, auxquels il fit signe de s'avancer, & dans la bouche desquels il mit (58) quelques morceaux de pain & de viande. D'Elbée apprit que c'étoient ses favoris, & que par un sentiment de respect & de délicatesse, ils ne devoient pas toucher de la main ni laisser tomber de leur bouche, ce qui leur étoit donné par le Prince, sous peine de perdre ses bonnes graces. On ne servoit point à boire, & personne n'en demanda pendant le dîner, 'quoiqu'il eût duré affez long-temps. Mais la conversation du Prince n'en fut pas moins vive ni moins amusante. D'Elbée le trouva mieux instruit des affaires de l'Europe qu'il n'auroit pû se l'imaginer. Il fut obligé de repondre à diverses questions qui marquoient de la délicatesse d'esprit & de de la pénetration.

Après le dernier service, on offrit de On ne sert l'eau dans des verres de cristal, pour se près le repas. laver la bouche. Ensuite on mit devant chaque convive une nouvelle serviere de coton, fort proprement pliée. Les Officiers du Prince apporterent alors du

^(58) Les Sauvages du qu'ils veulent faire honneur Canada & de la Louisiane à quel qu'un. ent le même afage, lorf-

132 HISTOIRE GENERALE

1670.

le même ver-

ELBE'E. vin de palmier, du vin d'Espagne, de Portugal & de France, dont on but sans excès; car le Prince ne forçoit personne à boire contre son inclination, quoiqu'il invitât souvent tout le monde à Deux per- prendre son verre. Il fit boire plusieurs tonnes boi-yent en mê- fois d'Elbée en même temps que lui dans me tems dans le sien; témoignage de considération & d'amitié, qui n'a rien d'égal dans la Nation. La difficulté est de concevoir comment deux personnes peuvent boire dans le même verre, à inoins que les verres d'Ardra ne soient dissérens de France, ou semblables à ceux d'Italie, qui ont huit ou dix pouces de largeur & qui n'en ont pas un de profondeur. Pendant que le Prince dînoit sous sa tente, les Negres de sa suite furent traités dans plusieurs petites loges qu'on avoit dressées pour eux. Les soldats & les matelots François qui accompagnoient d'Elbée, eusent part aussi à la fête, & tous les restes des alimens furent distribués à la populace. D'Elbée, en sortant de la tente, jetta quelques poignées de bujis, qui exciterent beaucoup d'acclamations. Depuis ce moment le Commerce fut ouvert, & les François eurent la liberté de traiter avec les Sujets du Roi.

L'âge du Prince étoit de trente ou Age & figur re du Prince trente cinq ans. Il n'ayoit pour habits

que deux pagnes, qui traînoient tous D' E LBE' 14 deux jusqu'à terre; l'un de satin, l'autre de rafferas; avec une large écharpe de taffetas au-tour de la ceinture. Le reste de son corps étoit nud; mais il avoit sur la tête un chapeau garni de plumes rouges & blanches, & des sandales rouges aux pieds.

Lorsque les François prirent congé de lui, vers le soir, il renouvella ses civilités, en leur promettant toutes sortes de bons offices en faveur de leur Nation. Il voulut voir entrer d'Elbée dans sa Chaloupe. Plusieurs Negres fort robustes la prirent sur leurs épaules & la transporterent au-delà des plus grosses vagues. D'Elbée sit saluer le Prince par des cris de joie, qui servirent de signal aux deux Vaisseaux pour faire successivement quatre décharges de douze pieces

de canon (59). Dubourg & Carlof, qui demeuroient Carlof de-au rivage, se mirent, comme le Prince, meurent chacun dans un hamak porté par des tetres Negres. On leur mit, comme à lui, des parasols sur la tête. Ils partirent avec lui, toujours accompagnés de ses gardes, de sa musique & d'une grande foule de peuple. Il étoit nuit lorsqu'ils arriverent à Offra. Le jour suivant, qui étois

199) Ubi suprà, p. 235 & fuivantes.

lls fe renavec le Prinse.

"ELBE'E. le 21 de Janvier, le Prince sit une visite à Dubourg avec ses deux grands Capident à Assem taines, & lui proposa de l'accompagner à Assem. Il fit préparer deux hamacks pour lui & pour Carlof. Le départ fut différé jusqu'au 24. En voyageant avec le Prince, les deux Officiers de France eurent l'avantage de voir le pays pendant le jour ; faveur qu'on refuse à tous les Etrangers. Le Prince leur donna une fète au Grand-Foro, Village considerable, qui est à moitié chemin entre Offra & Assem. Comme ils étoient partis assez tard, ils furent surpris des tenebres avant que d'arriver à la Capitale. On les conduisit au Palais, dans un apparte-ment qu'on avoit préparé pour eux, & le Roi leur fit porter à souper.

Débarquement & tranfport des marchandifes.

Dans le même temps, d'Elbée débarquoit ses marchandises, qui furent transportées du rivage à Offra par des Negres. Leur salaire n'étoit que de vingt bujis pour chaque voyage. Mais quelque petit qu'il puisse paroître, il étoir proportionné à leur fardeau, qui n'excede jamais deux barres de fer, ou l'équivalent de ce poids. Ils le nomment Tonié. La barre de fer n'a ici que neuf pieds de long & deux pouces de large, sur un quart d'épaisseur. Les presens des-tinés au Roi surent portés de même jus-

qu'à la Capitale, avec les marchaudises D'E I B E' E. qui devoient fervir à commercer avec les Grands.

Le 27 de Janvier, Dubourg eut sa audience su premiere audience du Roi, en qualité Roi.

d'Ambassadeur du Roi de France. Il fut introduit par le Prince, fils du Roi, par le Grand-Prêtre & les grands Capitaines. Le Roi le fit asseoir sur un lit de coton, près de son fauteuil ou de son Thrône. Dubourg fit son compliment en Langue Portugaise, que ce Prince en-tendoit & parloit en persection. Cependant il se le sit expliquer par ses deux Interpretes, nommés Matteo & Francisco. L'office d'Interprete est ici fort considerable; mais la moindre erreur les expose au supplice.

Le Roi sit une reponse obligeante, après laquelle Dubourg lui présenta le carosse & les autres presens de la Compagnie. Ensuite il lui demanda la permission de bâtir une Loge ou un Comptoir à Offra, en promettant que la Compagnie Françoise enverroit chaque année quatre Vaisseaux pour le Commerce. Le Roi repondit qu'à l'égard du Explication Commerce, les Hollandois lui en- à l'égari du voyoient tous les ans plus de Vaisseaux Commerce, qu'il n'en pouvoit charger; que l'année

précedente plusieurs avoient été obligés

FELBE'E. de retourner sans cargaison; qu'il y en avoit actuellement six sur la Côte & quatre à Mina, qui n'attendoient que l'avis de leur Comptoir pour venir dans fa rade; enfin, qu'il n'avoit besoin, ni de Vaisseaux, ni de marchandises : que les Hollandois d'ailleurs lui faisoient des offres considerables pour l'engager dans une alliance exclusive, & qu'il avoit d'autant plus de raisons de les accepter, que les Anglois paroissoient negliger son Commerce, & que les François, après l'avoir autrefois cultivé, n'étoient pas plus fideles à leurs engagemens; faute qu'il n'avoit point à reprocher aux Hollandois. Sa Majesté ajouta, que malgré de si justes sujets de plainte, ce qu'il avoit appris de la grandeur du Roi de France & du zele qu'un de ses Ministres avoit pour le progrès du Commerce, faisoit naître dans son cœur une vive passion de mériter l'estime d'un si grand Monarque, par les faveurs qu'il étoit résolu d'accorder à ses Sujets; que dans cette vûe il avoit déja donné ordre à son grand Capitaine de bâtir à Offra un Comptoir pour les François, de proteger leur Commerce & de Politique de l'encourager de tout son pouvoir. Dubourg se sit apporter les plus précieuses marchandises des deux Vaisseaux. Il en

offrit le choix au Roi & lui laissa les p'ELEE prix. Cette galanterie produisit un effet merveilleux, & donna une haute idée de la politesse des François. Dubourg étant tombé malade, la direction du Commerce fut abandonnée à Carlof, qui mit aussi-tôt le prix des Esclaves à dix huit barres par tête, quoique jusqu'alors il n'eût jamais été audessus de douze. Le but de cette politique éroit de ruiner le Commerce des Hollandois. En effet, ils aimerent mieux garder leurs marchandises que de ne pas en tirer leurs anciens avantages.

Carlof envoya des presens à la Reine-Mere & à la Reine. Ensuite, se livrant aux soins du Commerce, il commença par acheter du Prince, du Grand-Prêtre & des grands Capitaines, trois cens Esclaves, qu'il fit conduire immédiatement à bord. Un Officier du Roi lui en amena soixante quinze autres, de la part de ce Monarque, pour le payement des marchandises qu'il avoit choisies.

Le 8 de Février, on publia dans toute l'étendue du Pays une proclamation qu'il se proqui accordoir la liberté de vendre, à la commerce Compagnie, le nombre d'Esclaves dont le Roi étoit convenuavec les Officiers François. Comme le Traité s'étoit fait à Offra, les Receveurs du Domaine y éta-

Facilités.

1670.

1670.

ELBE' E. blirent une Douane & les mêmes droits que dans la Capitale. Les Esclaves achetés du Roi en furent exempts. Dès le premier jour de Mars, la Justice auroit pû mettre à la voile avec sa cargaison complette, si d'Elbée n'eût été résolu d'attendre son second Bâtiment. L'envie de hâter son départ lui fit faire un voyage à la Cour, accompagné de Carlof & de Marriage, & fuivi de ses domestiques. Le Viceroi d'Offra leur fournir des hamacks & des porteurs. N'ayant pas le Prince pour guide, leur marche se fie pendant la nuit. Mais le temps étoit clair, & la lune si brillante, qu'il leur fut aisé d'observer que le Pays est plat & uni, bien cultivé & rempli de Villes & de Villages. Le Capitaine des Etrangers, qui étoit chargé de leur conduite, & qui se faisoir porter dans un hamack à la tête du convoi, eur soin continuellement d'éviter les Villes, & fit quantité de détours pour les laisser toujours à quelque distance.

D'Elbée entra dans la Capitale avant D'Elbéc fe rend à la Ca-le lever du soleil. Mais pendant le sepitale. jour qu'il y fit, on lui accorda la liberté de visiter la Ville (60) & les lieux voisins, sous l'escorte de deux Officiers du

⁽⁶⁰⁾ On en verra la description dans l'article geographique du Pays,

Roi. A son arrivée, il avoit été conduit D'ELBE' J. à l'appartement des François, où le Roi lui avoit d'abord envoyé toutes sortes de rafraîchissemens. Le Prince, le Grand-Prêtre & tous les Grands lui ayant fair les mêmes civilités, il se vit assez de provisions pour traiter deux cens personnes. Le lendemain il reçut la visite de tous les Grands; mais le Prince se fir excuser de ne pouvoir lui rendre la sienne, parce qu'il avoit perdu un de ses enfans. Il se tenoit renfermé, sans voir personne; ce qui passe dans le Pays pour la marque d'une (61) extrême douleur.

Le Roi ne rend jamais de visites. Audience Mais il voulut accorder une faveur ex- re qu'il obtraordinaire à d'Elbée, en le recevant tient. le même jour à l'audience. Les deux grands Capitaines reçurent ordre de le conduire, en marchant à ses deux côtés. Il fur introduit dans un jardin du Palais, où le Roi étoit assis dans un fauteuil de damas, sous une gallerie.

Ce Prince, qui se nommoit Tofizon, paroissoit âgé d'environ soixante-dix Roi d'Ardra ans. Il étoit de haute taille & d'une grofseur proportionnée. Ses yeux étoient grands & pleins de feu. Si sa contenance faisoit juger avantageusement de

(61) Des - Marchais, Vol. II, page 242.

\$670.

140 HISTOIRE GENERALE

D'ELBE'E. sa pénetration, de son jugement & de sa sageise, ses discours & ses reponses, dans une longue audience, ne firent pas moins connoître la vivacité de son esprit. Il étoit vêtu de deux pagnes, à la mode Persienne, l'un sur l'autre, comme deux jupons. Celui de dessous étoit de taffetas, & l'autre de satin piqué. Une large écharpe de taffetas lui servoit de ceinture. Il avoit le reste du corps tout-à-fait nud; mais il portoit sur la tête une sorte de bonnet de toile bordée de dentelle, & par-dessus, une couronne de bois noir, luisant comme l'ébene, qui rendoit une odeur agréable. Il tenoit dans la main un petit fouet, dont le manche, qui étoit aussi de bois noir, avoit plusieurs ornemens. La corde étoit de soie ou de pite.

> D'Elbée s'étant approché, avec trois profondes reverences, le Roi lui préfenta la main & prit la sienne. En la lui pressant, il sit craquer trois sois son pouce, par un témoignage distinguéd'affection & de faveur. Ensuite ayant fait apporter des nattes & des coussins, il l'invita par un signe à s'asseoir avec fes deux Officiers, tandis que les domestiques attendirent hors de la gallerie.

Après les complimens ordinaires Propositions que lui fait d'Elbée pria le Roi de laisser aux Fran-

çois la liberté de se bâtir un Comp-D'ELET' No toir à leur gré, parce que celui qu'il leur avoit donné lui même étoit trop petit & fort incommode. Il ajouta qu'il le supplioit de donner des ordres pour la sûreté du Directeur & des Facreurs d'Offra. Le Monarque repondit que les François pouvoient compter sur fa protection; qu'il ne souffriroit pas qu'on leur donnât le moindre sujet de plainte, & qu'il alloit même ordonner que les dettes de ses Sujets sussent payées dans l'espace de vingt quatre heures; qu'à l'égard du Comptoir d'Ossra, il chargeroit le Prince son fils & les deux grands Capitaines de s'y rendre en per-fonnes, pour faire augmenter les bâtimens; mais qu'il ne pouvoit permettre aux Facteurs François de bâtir suivant les usages de leur Pays: Vous com-Roi. "mencerez, lui dit-il, par une batte-» rie de deux pieces de canon; l'année " d'après, vous en aurez une de qua-» tre, & par degrés votre Comptoir " deviendra un Fort, qui vous rendra » maîtres de mon Pays, & capables de-"me donner des loix. « Il accompagna ce raisonnement de plusieurs comparaifons fort justes & fort ingenieuses, avec un air si gai & tant de bonnes plaisanteries, que d'Elbée ne put s'offensen

D'ELBE'E. d'un refus si gracieux & si politique.

Il demande précieules.

Il ajouta qu'il étoit surpris que le des marchan. Royaume de France étant si spacieux & dises plus ra si rempli d'habiles Ouvriers, la Compagnie chargeat ses Vaisseaux de marchandises communes, telles qu'il en venoit d'Angleterre & de Hollande. D'Elbée repondit que ce premier voyage n'étoit qu'un essai de la Compagnie, pour reconnoître la nature du Commerce d'Ardra; mais qu'à l'avenir elle enverroit à Sa Majesté ce que la France avoit de plus rare & de plus curieux. Il la pria de nommer ce qu'il trouveroit de plus agréable. Le Roi nomma une épée Françoise à poignée d'argent & un coutelas, de grands miroirs, de belles toiles, des mules de velours, du drap écarlate, des gands parfumés, des bas de soie & quelques autres marchandises d'ajustement. D'Elbée lui promit d'en apporter luimême, ou d'en envoyer par le premier Vaisseau qui partiroit de France aprèsson retour. Cette conversation fut suivie d'un present de deux pistolets & d'un fusil garnis d'argent, que le Roi parut recevoir avec beaucoup de sariffaction. Il invita le Commandant François à voir le Prince son fils, en l'assurant que sa visite seroit reçue volontiers, quoique le Prince fût dans la dou-

leur d'une perte fort recente. Ensuite le D' E 1 3 E' E. 1670. prenant par la main, il le congédia, avec plus de faveurs & de distinctions qu'il n'en avoit jamais marqué pour au-

cun autre Européen.

Ce Prince est si respecté de ses Sujets, qu'à l'exception de son fils & du Grand- qu'on potoit Prêtre, personne ne paroît devant lui zon. sans se prosterner le visage contre terre (62), & n'ose lever les yeux sur lui. Seulement, lorsqu'ils sont obligés de lui repondre, ils levent un peu la têre, pour la baisser aussi-tôt qu'ils ont cessé de parler. D'Elbée fut témoin, dans son audience, que les deux grands Capitaines mêmes n'étoient pas exempts de cette humiliante cérémonie. Mais le Prince & le Grand-Prêtre en étoient dispensés. Ils parloient debout au Roi, & leur rang ou la faveur de ce Monarque leur donnoit la liberté d'entrer au Palais jour & nuit, à toutes les heures, fans y être appellés.

D'Elbée ayant obtenu du Roi la per- D'Elbée vi-mission de voir le Palais & les jardins, site son Pavisita tous les appartemens, à la reserve de celui des femmes, où personne n'a la liberté d'entrer. Il fut conduit chez le

⁽⁶²⁾ D'Elbée prit pour qui est d'usage ordinaire une prérogative particudans toutes les Cours de liere du Roi Tofizon, ce cette region.

Prince par le Grand Capitaine de la 1670. Cavalerie, à la tête de cent cavaliers Negres armés d'arquebuses & de sabres.

Cavalerie Leurs chevaux font gros & robustes,
mais fort mal en bouche. Leurs selles
font petites & plates (63), sans étriers,
à la maniere du Portugal. L'habillement de cette cavalerie consiste dans un
feul pagne, un bonnet pointu comme
nos dragons, des bottes de cuir, ou
plutôt des bottines, qui ne vont qu'au
milieu de la jambe, & de grands éperons, qui n'ont qu'une seule pointe.
D'Elbée & sa suite étoient dans des hamacks. On lui portoit un parasol sur la
tête.

Demeure du Le Prince ne faisoit pas sa demeure Prince, fils dans la Capitale. Sa Cour étoit une peseu que lui tite Ville, qui n'étoit éloignée que d'urend d'Elbée- ne lieure. Comme Assemn'à qu'une seu-

ne lieure. Comme Assemn'a qu'une seule porte, la cavalcade qui escortoit d'Elbée sut obligée de faire le tour des murs pour gagner le chemin. Le Prince reçut le Commandant François avec beaucoup de caresses. C'étoit une faveur extraordinaire de le dispenser du céremonial; car l'usage ne permet point aux personnes de distinction de recevoir compagnie pendant le deuil. Sa salle d'audience étoit sort grande & couverte

(63) Voyez la Figure.

d'un tapis de Turquie. Le Prince parut, p'ELBE'E, assis sur une natte. Il en sit apporter 1670. d'autres pour d'Elbée & les deux Officiers François qui l'accompagnoient. Après une heure de conversation, où le Prince renouvella ses protestations d'amitié & de zele pour les François, on apporta des liqueurs; il but bouche à bouche (64) avec d'Elbée, & fit présenter des liqueurs aux deux autres. Ensuite s'étant levé, les François prirent congé de lui & retournerent vers la Ville par la même route. Mais ils s'ar- D'Elbée est rêterent à la maison du Grand-Prêtre, per chez qui avoit invité d'Elbée à souper. Ils y Grand : Prêfurent reçus avec une politesse dont on ne trouve point d'exemple dans les autres Voyageurs. La falle du festin étoit converte d'un grand tapis de Turquie, sur lequel on étendit des nattes d'une finesse & d'une proprété admirable, pour servir de nappe. La vaisselle étoit de terre de Delft, & les servietes plus grandes du double que les nôtres. Les mets consistoient en diverses sortes de viandes, rories & bouillies, avec des ragouts à la mode du Pays. L'abondance & la variété regnerent pour les liqueurs. Enfin le Grand-Prêtre n'avoit rien épargné dans une fête, dont il vouloit se

(64) On a deja vû le fens de cette expression,

1670.

D'ELBE'E. faire autant de merite auprès de son Maître que d'honneur aux yeux des Etrangers. Comme il n'ignoroit pas que l'usage des Européens n'est pas de s'as-feoir à terre, il avoit préparé des cous-sins de tassetas & de satin pour rendre Musique leur situation plus commode. Un conqu'il entend. cert de musique se sit entendre au mi-

lieu du repas. C'étoient des voix qui ressembloient à celles des enfans & qui paroissoient venir de loin. Elles étoient accompagnées d'un tintement de cloche, qui s'attira l'attention de d'Elbée, parce qu'il crut y trouver de (65) l'harmonie.

Explication Prêtre.

Le Grand - Prêtre, qui parloit très qu'ilen reçoit bien la Langue Portugaise, lui demanda ce qu'il pensoit des voix ausquelles il paroissoit prêter l'oreille. D'Elbée repondit que c'étoit sans doute de petits enfans, qui chantoient avec beaucoup de mélodie, & qui s'accordoient fort bien avec la mesure des Instrumens.

voir ses femmacs.

Il obtient " Ce sont mes femmes, reprir le Prêla faveur de , tre, qui ont entrepris de vous don-» ner cet amusement. Nous ne sommes » point ici dans l'usage de montrer nos "femmes; mais pour vous convaincre " de l'affection que je porte aux Fran-

^(65) Second Tome de Des-Marchais, page 245 & luivantes,

» çois, je suis prêt, si vous le souhai- D'ELBE'E. » tez, à vous donner cette satisfac- 1670. "tion. " D'Elbée parut fort sensible à cette marque de confiance. A la fin du souper, le Grand - Prêtre le conduisit avec sa compagnie dans une gallerie haute, d'où l'on pouvoit jetter les yeux par une fenêrre dans la salle à manger. Les femmes y étoient rassemblées au nombre de soixante - dix ou quatrevingt. Elles n'avoient pour habits que des pagnes ou des jupons qui les couvroient depuis la ceinture jusqu'aux pieds, & toutes les parties superieures étoient nues. Quelques-unes portoient des ceintures de taffetas. Elles étoient assifes sur des nattes, des deux côtés de la gallerie, assez serrées l'une près l'autre. L'arrivée du Pontife & celle des Etrangers parut leur causer aussi peu d'émotion que de curiosité. Elles continuerent leur concert, en frappant, avec de petites baguettes, sur des cloches de fer & d'autre métal, de la forme d'un cylindre & de differentes grandeurs. Leur modestie (66), dans une occasion si extraordinaire, parut fort louable à d'Elbée, & sa reflexion l'est aussi. Mais que penser de Labat, son Editeur, qui semble croire ici qu'en vertu de sa corres-(66) Ibid.

D'ÉLBÉE, pondance avec le Diable, le Grand-1670. Prêtre avoit fasciné les yeux de ses femmes jusqu'à les empêcher d'appercevoir

les François?

Au coin de la gallerie; d'Elbée ob-Figure du Diable, & serva une Figure blanche, de la gran-Grand - Prê- deur d'un enfant de quatre ans. Il de-manda ce qu'elle fignifioir : " C'est le "Diable, lui dit le Prêtre. " Mais le Diable n'est pas blanc, lui repondit d'Elbée. " Vous le faites noir, repliqua » le Prêtre, mais c'est une grande er-" reur. Pour moi, qui l'ai vû & qui lui » ai parlé plusieurs fois, je puis vous » assurer qu'il est blanc. Il y a six mois, ss continua-t-il, qu'il m'apprit le des-» sein que vous aviez formé en France " de tourner ici votre Commerce. Vous " lui êtes fort obligés, puisque suivant " ses avis vous avez negligé les autres "Européens, pour trouver ici plus "promprement votre cargaison d'Es-"claves ". D'Elbée se crut libre de penser tout ce qu'il vouloit de ce dis-cours, & ne jugea point à propos d'en-trer là-dessus en dispute avec le Grand-

Ce Pontife d'Ardra étoit un homme Caractere de sa person-d'environ quarante ans, grand, bien fait, & d'une physionomie agréable. Il portoit le même habillement que les BC.

Prêtre.

principaux Officiers du Roi, c'est-à-di- D'E L B E'E. re, deux grands pagnes d'étoffe de soie ou de brocard, l'un sur l'autre; une grande écharpe à la ceinture ; des calecons de coton d'assez bonne longueur; des sandales ou des escarpins de cuir d'Espagne; un chapeau à l'Européenne; un grand couteau à manche doré, qui pendoit à sa ceinture, avec une canne à la main. De tous ces ornemens il ne quitte que sa canne lorsqu'il entre dans les appartemens du Roi, dont il est le premier Ministre pour les affaires d'Etat comme pour celles de la Religion. Il jouit seul du droit de se présenter devant son Maître à toutes les heures du jour, & de lui parler librement sans se prosterner. Ses civilités pour les Francois ne se démentirent pas jusqu'au dernier moment. Il les conduisit jusqu'à la porte de son Palais, & ne voulut rentrer qu'après les avoir vûs dans leurs hamacks. La même nuit ils furent transportés à Offra, avec la même escorte qui les avoit amenés à la Capitale.

Depuis que les contrées de Juida & Grandeus forces de Popo ont été démembrées du Royau-du Reyaune me d'Ardra, son étendue n'est pas con le Ardia. derable du côté de la mer. Il n'a pas plus de vingt cinq lieues au long de la Côte; mais s'enfonçant bien loin dans les ter-

1670.

1670.

E'ELBE'E. res, ses bornes à l'Est & à l'Ouest, qui sont les rivieres de Volta & de Benin, renferment un espace d'environ cent lieues. Cependant il ne peut mettre sous les armes que quarante mille hommes; ce qui n'approche guere des forces du Royaume de Juida, qui en peut lever deux cens mille. Mais il faut considerer que les troupes d'Ardra forment une milice réguliere, qui est entretenue constamment, & qui ne manque que d'Officiers & d'armes à feu pour faire rentrer dans la soumission les Provinces revoltées. Le Peuple d'Ardra ignore Negres em-l'art de lire & d'écrire. Il employe pour ploient au lieu les calculs & pour aider sa memoire, de

Cordes & arcuds que les de l'écriture.

petites cordes, avec des nœuds qui ont leur signification. Les Grands, qui entendent la Langue Portugaise, la lisent & l'écrivent fort bien; mais ils n'ont point de caracteres pour leur propre langue (67).

Habillemens du Pays.

Tous les Negres de quelque distin-ction portent ici deux pagnes de taffetas ou d'une autre étosse de soie. Ils ont des écharpes de soie, les uns en ceinture, d'autres en forme de baudrier. Leur usage ordinaire est d'avoir la tête & les pieds nuds; mais il leur est libre de porter des bonnets ou des chapeaux, &

(67) Relation de d'Elbée, ubi sup. p. 254.

des sandales ou des bottines, excepté D' E'L B E' En lorsqu'ils paroissent devant le Roi. Les gens du commun ne sont converts que depuis les reins jusqu'aux genoux, d'une piece de serge qu'ils se passent deux fois au-tour du corps & dont les deux bouts sont croisés au-dessus du nombril. Les laboureurs & les pauvres n'ont qu'un morceau de natte ou d'étoffe de coton, sur le devant du corps, pour cacher la nudité.

Les habits des femmes de condition sont des pagnes & des écharpes. Comme elles sortent rarement, elles ne se couvrent ni la tête ni les pieds. Les femmes du commun n'ont que des pagnes très courts. L'Auteur fait observer nition de l'ag ici une coutume fort bisarre. Une fem- dultere. me mariée qui se prostitue à un Esclave, devient elle-même l'Esclave du Maître de son amant, lorsque ce Maître est d'une condition superieure à celle du mari: mais au contraire, si la dignité du mari l'emporte, c'est l'adultere qui devient son Esclave (68).

Tous les Officiers de la maison du Officiers de Roi joignent le titre de Capitaine au la maiton du nom de leur Emploi. Ainsi le grand

1670.

(68) Ibid. p. 263. L'Aupour le vice de la part des Maîtres puissans. teur remarque que cet ufage autorife l'indulgence

152 HISTOIRE GENERALE

B'ELBE'E. Maître d'Hôtel se nomme Capitaine de la table; le Pourvoyeur, Capitaine des 1670

vivres; l'Echanson, Capitaine du vin,

Respect &c. Personne ne voit manger le Roi. Il
qu'on a pour est même désendu, sous peine de mort,
les viandes de stable, de le regarder lorsqu'il boit. Un Officier donne le signal avec deux baguertes de ser, & tous les assistants sont obligés de se prosterner, le visage contre terre. Celui qui présente la couppe doit avoir le dos tourné vers le Roi & le servir dans cette posture. On prétend que cet usage est institué pour mettre sa vie à couvert de toutes sortes de charmes & de sortileges. Un jeune enfant, que le Roi aimoit beaucoup & qui s'étoit endormi près de lui, eut le malheur de s'éveiller au bruit des deux baguerres & de lever les yeux sur la couppe au moment que le Roi la touchoit de ses levres. Le Grand-Prêtre, qui s'en ap-perçut, sit tuer aussi-tôt l'ensant & jetter quelques goutes de son sang sur les habits du Roi, pour expier le crime & prévenir de redoutables conséquences. Le Roi est toujours servi à genoux. On rend les mêmes respects aux plats qui vont à satable ou qui en sortent; c'est àdire, qu'à l'approche de l'Officier qui les conduit, tout le monde se prosterne & baisse le visage jusqu'à terre. C'est un

f grand crime d'avoir jetté les yeux sur les alimens du Roi (69), que le coupable est puni de mort & toute sa famille condamnée à l'esclavage. Il faut supposer néanmoins que les Cuisiniers & les Officiers qui portent les vivres sont

exempts.

Quoique les femmes du Roi soient Autoritées en fort grand nombre, il n'y en a qu'u- la Reine. ne qui soit honorée du titre de Reine. C'est celle qui devient mere du premier mâle. Les autres sont moins ses compagnes que ses esclaves. L'autorité qu'elle a sur elles est si peu bornée, qu'elle les vend quelquefois pour l'esclavage, sans consulter même le Roi, qui est obligé de fermer les yeux sur cette violence. D'Elbée fut temoin d'une avanture qui confirme ce recit. Le Roi Tofizon ayant refusé à la Reine quelques marchandises ou quelques bijoux qu'elle destroit, cette impériense Princesse se les fit apporter secretement; & pour les payer au Comptoir, elle y sit conduire huit femmes du Roi, qui reçurent immédiatement la marque de la Compagnie & furent conduites à bord. Ces malheureuses créatures n'auroient

D'ELBE'E.

1670.

pas resisté long-temps au chagrin de leur

Tome XV.

⁽⁶⁹⁾ Relation de d'Elbée, ubi fup. page 363 & fuivantes.

154 HISTOIRE GENERALE

disgrace, si d'Elbée n'eût pris soin de 1670. les faire traiter avec un peu de dittinaion. Elles arriverent en bonne santé à

la Martinique (70).

Religion du Pays.

La Religion d'Ardra est un amas confus de superstitions, qui ne peuvent être rappellées aux principes naturels du bon sens. L'idée même d'un Etre supérieur n'a rien de fixe & de reglé dans l'esprit des Habitans. Ils n'ont ni Temples, ni aucune forme de culte. Ils n'offrent point de prieres ni de sacrifices. Toutes leurs vûes se bornent à la vie présente, sans aucun soupçon d'un état futur. Tofizon, Roi d'Ardra, avoit été élevé dans un Couvent Portugais de l'Isle St-Thomas. Il n'avoit que du mépris pour la Religion de son Pays; & d'Elbée n'auroit pas desesperé de sa conversion, s'il n'eût remarqué l'ascendant du Grand-Prêtre. L'autorité de ce Tyran est si bien érablie, qu'il pourroit déthrôner son Maître au moindre changement qu'il entreprendroit de faire dans la Religion. C'est lui qui assigne à chaque famille les Fétiches ou les Idoles qu'elle doit adorer.

Tétiches du Les Fétiches du Roi & de l'Etat sont Roi & de l'E-de gros oiseaux noirs, qui ressemblent 1128

⁽⁷⁰⁾ On ne dir pas que la compassion air eu d'autres effets dans cette Ille.

aux corbeaux de l'Europe. On les nourrit avec beaucoup de soin, & les jardins du Palais en sont remplis; mais le culte qu'ils reçoivent n'approche point de celui qu'on rend aux serpens de Juida. Il se reduir à croire qu'on ne peut les tuer ou les blesser sans attirer sur le Pays les plus grandes infortunes. Chaque Negre a son propre Fériche. Les uns choisissent une montagne, d'autres un arbre, une pierre, une piece de bois ou quelqu'autre substance inanimée, qu'ils regardent avec respect, mais sans prieres & sans sacrifices. Religion commode & dégagée de toutes sortes de céremonies.

D'ELBE'E. 1670.

On ne connoît dans le Royaume d'Ardra qu'une seule pratique, où l'on pour-d'éducation pour les seus-roit s'imaginer qu'il entre quelqu'om-mes. bre de religion. Le Grand-Prêtre a dans chaque Ville une maison, où il envoie les femmes tour à tour, pour apprendre certains exercices qui demandent cinq ou six mois d'instruction. Ce sont des chants & des danses, qui consistent dans des mouvemens & des sauts fort pénibles, avec un mélange de cris & de hurlemens où l'on garde une certaine mesure. Les femmes destinées à cet exercice s'assemblent dans une grande salle. On leur charge les pieds & les mains

D'ELBE'E.

d'instrumens de fer & de cuivre, pour augmenter le bruit, & ce fardeau rend encore leurs agitations plus fatiguantes, Elles ne cessent de danser qu'en tombant de foiblesse & de lassitude. Alors les vieilles miîtresses appellent une nouvelle bande d'écolieres, qui continuent ce divertissement, sans marquer beaucoup d'embarras pour le repos de ceux qui vivent dans le voisinage. D'Elbée eut le malheur de s'y trouver logé, & ne put fermer les yeux jour & nuit pendant tout le temps qu'il y demeura. Il trouva dans la Ville d'Assem quelques Chrétiens Negres, qui vinrent lui demander des chapelets & qui marque. rent un desir ardent d'entendre la Messe. Mais il ne s'étoit pas fait accompagner de son Chapelain. Ces Negres avoient sans doute été baptisés par les Portugais, pendant qu'ils étoient établis dans le Royaume d'Ardra; mais il ne s'y trouvoit plus aucun Marchand de cette Nation (71).

Commerce du Pays.

Le Commerce d'Ardra consiste en Esclaves & en provisions. Les Européens tirent annuellement de cette contrée environ trois mille Esclaves. Une partie de ces malheureux est composée de

⁽⁼¹⁾ Relation de d'Elbée, ubi suprà, page 260 & suivantes.

D'I r'ac's. 1670.

prisonniers de guerre. D'autres viennent des Provinces tributaires du Royaume, & sont levés en forme de contribution. Quelques-uns sont des criminels, dont le supplice est changé dans un bannissement perpétuel. D'autres sont nés dans l'esclavage, tels que les enfans mêmes des Esclaves, à quelqu'office que leurs peres ayent été employés. Enfin d'autres sont des débiteurs infolvables, qui ont été vendus au profit de leurs créanciers. Tous les Negres qui ont manqué de soumission pour les ordres du Roi, sont condamnés à mort sans esperance de grace, & leurs fenrmes, avec tous leurs parens jusqu'à un certain degré, deviennent Esclaves du Roi (72).

On accorde au Roi la premiere vûe & Fidelité du le choix de toutes les marchandises, soit Commerce. pour le payement des droits, ou pour celui des Esclaves qu'on achete de lui. Sa reputation est bien établie pour l'exactitude & la fidelité du Commerce. Il ne fait jamais d'emprunts aux Marchands, comme les autres Rois Negres. Après lui, c'est au Prince héreditaire, au Grand-Prêtre & aux Grands-Capitaines qu'appartient le droit de choisir

⁽⁷²⁾ Ibid. p. 258. Cet usage est géneralement étabif sur toute la Côte.

D'ELBE'E.

& celui de vendre les premiers leurs Esclaves. Le Peuple a son tarif particulier pour le commerce; & le prix des Esclaves, comme celui des marchandises, est reglé avec tant de soin, qu'il s'éleve peu de difficultés. Celles qui peuvent arriver sont ajustées sur le champ par le Roi.

Droits que lui payent les Vailleaux.

Tous les Vaisseaux, grands & petits, payent le même droit de cinquante Esclaves. A dix huit barres par tête, cet impôt royal fait, pour chaque Vaisseaux, neuf cens barres en marchandises. On paye la valeur de deux Esclaves pour la liberté de faire de l'eau, & quatre pour celle de couper du bois. Mais le Roi n'exige rien pour le mouillage d'un Vaisseau qui n'a pas besoin de ces deux secours.

Marchandiles que les Negres desirent.

Les marchandises qui conviennent ici au commerce des Esclaves, sont de grands colliers (73) de verre blanc, de gros pendans-d'oreilles de christal, des tassetas de couleur, des étosses rayées & mouchetées, de beaux mouchoirs à glands, des barres de fer, des bujis, des sonnettes de cuivre de forme conique ou cylindrique, du corail long, des chaudrons de cuivre de toutes sortes de grandeurs, des susils, de l'eau-de-vie,

⁽⁷³⁾ L'Auteur les appelle Margrictes.

de grands parasols, des miroirs à quadre doré, des soies & des raffetas de la Chine & de l'Inde, de l'or & de l'argent en poudre, & des écus d'Angleterre ou de Hollande. Dix de ces écus faisant le prix du meilleur Esclave, il y a beaucoup à gagner dans ce commerce.

D'ELBE'E.

1670.

Avec quelque diligence que d'Elbée Départ de pressat la cargaison de la Concorde, elle d'Elbée. ne put être si-tôt finie qu'il se l'étoit proposé; & la Justice n'ayant rien à desirer pour la sienne, qui consistoit en six cens Esclaves, il prit le parti de mettre à la voile avec un seul Vaisseau. La Concorde demeura dans la rade jusqu'au 13 de Mars, & s'étant rendue à St-Thomas, où elle avoir besoin d'augmenter ses provisions, elle partit de-là pour le voyage de l'a Martinique (74).

6 II.

Ambassade du Roi d'Ardra à la Cour de France.

Es Hollandois, qui voyoient d'un Jalousie des œil d'envie le nouvel établisse les estéts. ment des François dans le Royaume d'Ardra & la faveur dont ils jouissoient à cette Cour, commencerent à craindre serieusement pour leur commerce.

(74) Relacion de d'Elbée, ubi sup. p. 265.

H iiii

D'ELBE'E. 1679.

La présence de d'Elbée & de ses deux Vaiiseaux les avoit forcés de contraindre leur ressentiment. Mais le départ de la Justice, qui laissoit la Concorde seule, la mort du sieur Jamain, Capitaine de ce Vaisseau, qui arriva peu de jours après, & l'arrivée de deux Bâtimens de leur Nation qui entrerent dans la rade, leur sit lever le masque avec si peu de ménagement, qu'ils commencerent par arracher le pavillon François du Comptoir de Praya, sous prétexte qu'ils étoient seuls en possession de ce privi-Querelle lege. Marriage, Directeur François, se des François hâta de paroître avec tous ses gens, avec les Hol-pour s'opposer à cette violence. Mais le Fidalgo Negre, ou le Gouverneur de la Ville, interposa si heureusement son autorité, qu'il rétablit quelqu'apparence de paix entre les deux Nations. Il leur représenta combien son Maître seroit offensé de leurs emportemens; & leur déclarant qu'il ne souffriroit rien,

landois.

retour. Cette menace arrêta la furie des Hollandois, & leur fit promettre de s'en rapporter à la décision du Roi. Chaque

dans ses Etats, de contraire à la tranquillité publique, il sit craindre aux agresseurs d'en être chassés sans (75)

⁽⁷⁵⁾ Relation de d'Elbée, sbi sup. p. 207.

DES VOYAGES, LIV. X. 16:1

Parti dépêcha un courier à la Capitale, D'ELD 3. & recut ordre de s'y rendre, sans avoir la hardiesse de prétendre à des innovations dans les Droits & dans le Commerce. Une affaire si importante jetta: le Roi & son Conseil dans une extrême embarras. Leur incertirude duroit encore, lorsque les deux Facteurs arriverent à la Cour ; & le feu de la division fut prêt de se rallumer à l'occasion d'une nouvelle difficulté. Le Facteur Hollandois demanda la préference sur Marriage, Facteur François. Marriage lui repondit froidement que s'il osoit faire un pas Facteur Frandevant lui il lui passeroit son épée au sois. travers du corps. Le Prince héreditaire eut la sagesse de prévenir cette querelle, en donnant la main droite à Marriage & la gauche au Facteur Hollandois. Il les conduisit dans cet ordre à l'audience.

1670.

A l'exemple du Prince, le Roi plaça Le Roid'Ar le François sur une natte à sa droite, & dra termines le Hollandois à sa gauche. Ensuite il leur laissa la liberté d'exposer leurs plaintes. Le Hollandois, après une longue harangue, insista sur l'ancien établissement de sa Nation, quoiqu'il ne pût desavouer que les Etats Géneraux ses Maîtres avoient roujours reconnu la supériorité du pavillon François. Marriage fit une reponse assez brusque & ne man-

D'ELBE'E. 1670. qua pas d'humilier le Hollandois, est lui rappellant l'origine de la Republique & l'obligation qu'elle avoit à la France de sa liberté. On commençoit à s'échauffer de part & d'autre, lorsque le Roi imposant silence aux deux Partis, leur tint ce discours avec beaucoup de majesté:

Son difcours aux deux Fatheurs.

» Le reglement des droits de la pré-» séance & du pavillon appartient à vos » Maîtres. Comme j'ignore leur puis-» sance, il ne me conviendroit pas de » décider là-dessus, & c'est à eux que » vous devez vous adresser. Quoique » la datte de l'établissement Hollan-» dois dans mes Etats semble leur don-» ner quelque droit à la préference sur » de nouveaux venus, les grandes cho-» ses qu'on m'a racontées du Roi de » France & de l'étendue de ses domai-» nes, me portent plutôt à blesser un » peu les prétentions des Hollandois, » qu'à manquer de respect pour un si » grand Prince. Ainsi je vous défends à » tous deux d'arborer vos pavillons & » de recommencer les disputes, jusqu'à » ce que vous ayez reçu la décission de » vos Supérieurs. Et comme je souhaite » beaucoup de connoître la grandeur " du Roi de France & de l'assurer de » ma consideration, je nomme pour

DES VOYAGES. LIV. X. 16;

» mon Ambassadeur auprès de lui Mat-" teo Loppez (76), Interprete de ma » Cour, & je vous demande pour ce " Ministre, continua-t-il, en s'adres-» sant à Marriage, le passage sur votre » Vaisseau, dans l'esperance que vous » prendrez soin de lui & que vous le » ferez conduire sûrement à la Cour de » votre Roi. En attendant, ma volonté " est que vous vous embrassiez devant

» moi, que vous mangiez ensemble & » que vous me promettiez de vivre en

» bonne intelligence.

Les deux Facteurs trouverent trop Ils se tecon d'équité dans cette décision pour ne pas s'y foumettre. Ils s'embrasserent, & furent traités magnifiquement par le Prince dans un des appartemens du Palais. Le Roi leur envoya divers mets de sa table & du vin de sa bouche. Il leur fit dire qu'il les auroit honorés volontiers de sa compagnie, s'il n'eût été retenu par les usages du Pays. Ensuire il accorda une longue audience à Marriage, sans autres témoins que le Prince & l'Ambassadeur. Comme le Vaisseau François étoit prêt à partir, Lopez eut fort peu de jours pour se disposer au voyage. Les

D'LEBE'F.

1670.

(76) Ce nom, dans un me d'Ardra. Labat remar-Negre, marque encore le que qu'ils y avoient introcrédit qu'avoient eu les duit leur Langue, leurs Portugais dans le Royau= Courumes & leur Rel gion. #670.

présens que le Roi d'Ardra envoyoit au Roi de France n'avoient de précieux que leur nouveauté. Ils consistoient en deux poignards & deux zagaies fort bien travaillés; une veste d'étosse du Pays, & un tapis d'écorce d'arbre d'une sinesse admirable.

Le Roi d'Ardra envoie un Ambaifadeur en France.

Qualités de l'Ambailadeur,

La Concorde mit à la voile avec près de six cens Esclaves, & l'Ambassadeur Negre fur traité avectoute la distinction qui convenoit à son merite personnel & à son caractere. La blancheur de ses cheveux & de sa barbe le faisoit reconnoître pour un vieillard; mais il marchoit d'un pas ferme, il avoit de la vivacité dans les yeux, un air de qualité, & la physionomie fort agréable. Ses manieres étoient douces & polies. Il parloit la langue Portugaise avec beaucoup d'élegance. A l'Office d'Interprete, il joignoit celui de Secretaire d'Etar. Il avoit été élevé dans les principes de la Religion Romaine, & s'étoit engagé à recevoir le Baptême aussi-tôt que le Roi son Maître auroit reçu des Missionnaires. Il sçavoit les prieres de l'Eglise en Portugais, & pendant le voyage il ne manqua jamais d'affister à la Messe avec beaucoup de véneration. C'étoit une homme sensé, qui parloit peu, mais: qui faisoit beaucoup de questions, &

qui écrivoit tout ce qu'il voyoit ou qu'il entendoit. Dans plusieurs Ambassades, dont il avoit été chargé aux Cours de Benin & d'Oyko, il paroissoit qu'ilavoit acquis une parfaite connoissance des régions voisines de celle d'Ardra. Son train consistoir en trois de ses semmes, trois de ses plus jeunes enfans &

sept ou huit domestiques (77).

Le Vaisseau François n'arriva que il arrive à le 13 de Septembre à la Martinique; & se rembarmais dans une si longue route il lui que pour l'Eumourur peu d'Esclaves. Mr de-Baas Lieutenant Géneral-& Gouverneur de la Martinique, & le sieur Pesselier, Directeur Géneral de la Compagnie, firent un accueil fort honorable à l'Ambassadeur. Comme l'hyver approchoit & que son habillement ne convenoit point au climat de l'Europe, ils le firent habiller à la Françoise, lui & toures les personnes de sa suite. On prit le même foin de lui fournir toutes les commodités necessaires au voyage. Il s'embarqua le 27 de Septembre, sur un Vaisseau de la Compagnie; mais les vents contraires firent durer sa navigation pendant soixante quatre jours, jusqu'au Port de Dieppe, où il jetta l'ancre le 3 de Dé-

D'ELBE'S. 1670.

⁽⁷⁷⁾ Relation de d'Elbée , ubi suprà, page 279 & Divantes.

D'ELBE'E. 1670. Sou arrivée à Diepe.

à Paris.

cembre. Il y fut reçu avec toutes sortes d'honneurs par le Gouverneur de la Ville, qui l'arrêta quelques jours, pour le son entrée rétablir des fatigues du voyage. Les Directeurs de la Compagnie ne furent pas plutôt informés de son débarquement, qu'ils firent disposer à Paris l'Hôtel de Luynes pour sa reception. A son approche, ils envoyerent au - devant de lui deux de leurs Membres avec deux carosses à six chevaux, qui le reçurent à Saint-Denys. Il fit son entrée dans Paris le 15 de Décembre, & la Compagnie le fit complimenter à l'Hôtel où il étoit descendu (78).

Aussi - tôt que le Roi fut informé de son arrivée, il lui envoya un de ses Gentilshommes ordinaires, avec ordre de demeurer près de lui & de l'accompagner continuellement. La Compagnie lui envoya aussi le sieur d'Elbée & quelques autres Officiers. Elle lui donna deux carosses pour son usage ordinaire & le fit traiter avec beaucoup de magnificence. On lui dit que le Roi devoit venir à Paris le 19, & lui accorder sa premiere audience à dix henres du matin dans son Palais des Thuilleries. L'Ambassadeur fit paroître beaucoup de bon sens dans cette occasion. Il dit à

DES VOYAGES. LIV. X. 167

d'Elbée: "N'ai-je pas fait une faute, D'ELBE'E.

"en fortant hier de cette maison?

"J'aurois dû ne rien voir jusqu'à ce

"que j'aye vû le Roi, qui est le princi
"pal objet de mon voyage. Je ne veux

"plus fortir avant que d'avoir eu cet

» honneur (79).

Tous les Directeurs de la Compagnie Viste qu'il le visiterent en Corps. Celui qui portoit Compagnie la parole en langue Portugaise, s'éten-en Corps. dit d'abord sur la Grandeur du Roi, sur ses richesses & ses vertus. Ensuite il ajouta que son Excellence pouvoit remarquer aisément la différence qu'il y avoit entre une Compagnie qui étoit honorée de la protection d'un grand Roi, & celle des Hollandois. L'Am Ses discours; bassadeur repondit que ce qu'il avoit vû en France depuis son débarquement, lui apprenoit à juger de la verité; & que, sans avoir vû les autres Pays de l'Europe, il s'imaginoit aisément qu'il n'y en avoit pas de comparable à la France: qu'il jugeoit aussi de la puissance de la Compagnie par le traitement qu'il recevoit d'elle, & qu'il n'avoir pas besoin d'autre preuve pour se convaincre des impostures du Facteur Hollandois. Mais, ajouta t-il, j'aurai

⁽⁷⁹⁾ Relation de d'Elbée, ubi suprà, page 274 &

D'ELBE'E. 3679.

l'honneur de voir le Roi. Te l'assurerat que le Royaume d'Ardra est entierement à lui, & que tous ses Ports & son Commerce sont au service de la Compagnie. Un des Directeurs lui ayant demandé comment il se portoit, il repondit : " Ma santé étoit médiocre; mais » je me trouve mieux depuis que j'ai » vû Messieurs de la Compagnie; & " lorsque j'aurai vû le Roi, je me por-» terai parfaitement bien.

On le fait

La Compagnie ayant fait faire des habillerriche habits fort riches, pour lui, pour ses femmes & pour ses enfans, il dit à ceux qui les lui présenterent : » Je vois que " la France veut faire briller ses riches » ses, en revêtant ainsi ceux dont la

» pauvreté est-le partage.

Le jour de l'audience, Mr De-Ber-Il est condience du Roi-lise, Maître des Céremonies, se rendit au Château à l'Hôtel de Luynes avec les carosses du des Thuille-Roi & de la Reine, pour conduire l'Ani-

bassadeur au Palais des Thuilleries. Son Excellence fut placée dans le carosse du Roi, & ses enfans dans celui de la Reine. Ils furent conduits dans la grande Place des Thuilleries, où les Gardes Françoises & Suisses formoient deux bataillons. Les deux Compagnies des Mousquetaires du Roi en formoient deux autres dans la cour intérieure.

1670"

L'Ambassadeur marqua beaucoup d'ad- D'ELBE'E. miration pour de si belles troupes, & pour la richesse de leurs armes & de leur parure. On l'introduisit dans une falle des appartemens inférieurs, oùl'on avoit exposé, sur de grandes tables, quantité de choses précieuses. Il les regarda long-temps avec beaucoup d'attention; & lorsqu'on lui demanda ce qu'il en pensoit, il repondit: " Je " vais voir le Roi, qui est fort au-dessus » de tout ce que je vois.

Après lui avoir laissé trois quarts sa receptions

d'heure pour se rassasser de ce riche spectacle, Mr De-Berlise vint l'avertir qu'il étoit temps de monter à l'audience. Il trouva, des deux côtés de l'escalier, les Archers du Grand-Prevôt de France, vêtus magnifiquement, avec le Marquis de Sourches, leur Chef, à leur tête. Les Cent-Suisses de la garde étoient rangés sur le haut de l'escalier jusqu'à la porte des appartemens. A la porte même, il fut reçu par Mr De-Rochefort, Capitaine des Gardes de quartier, au milieu d'un cercle de ses Officiers, & conduit entre deux rangées de Gardes du corps jusqu'à la porte de la pre-miere antichambre, qu'il passa au travers d'une foule de personnes distinguées, dont la gallerie étoit remplie.

170 HISTOIRE GENERALE

D'ELBE'E. 1670

Ce ne fut pas sans peine qu'il arriva au pied du Thrône, qui étoit à l'extrêmité de la gallerie & où le Roi étoit assis sur

Pompe de l'audience.

une estrade de plusieurs degrés. Sa Majesté étoit distinguée, non seulement par l'air de grandeur qui lui étoit naturel, mais par un prodigieux nom-bre de diamans dont ses habits étoient couverts. Il avoit à fa droite Monseigneur le Dauphin, & Mr le Duc d'Orleans à sa gauche. Au dessous de ces deux Princes étoient, des deux côtés, les Princes du Sang, & plus bas les Ducs & Pairs de France, qui formoient un cercle fort brillant au-tour du Thrône. L'Ambassadeur sit une profonde reverence en arrivant au milieu de la gallerie. Il en fit plus loin une seconde, & une troisieme lorsqu'il fut au pied du Thrône. On le fit monter fur l'estrade, avec ses enfans, qui le suivoient à quelques pas. Il se prosterna aux pieds du Roi, & ses enfans l'imiterent. Le compliment qu'il fit de bouche étoit en langue Portugaise. Dans la situation où il étoit, il leva un peu la tête pour le com-Discours mencer. " Le Roi d'Ardra, son Maî-

bouche Roi.

qu'il fait de » tre, ayant entendu parler des mer-» veilles que la Renommée publioit de » Sa Majesté Françoise, l'avoit envoyé » pour assurer un si grand Roi de la

1670.

passion qu'il avoit d'obtenir son esti- D'ELBE'E. » me, & pour lui offrir la disposition » de sa personne & de ses Etats. Le Roi le fit lever, & s'appercevant qu'il tenoit un papier à la main, avec quelques marques de confusion, il demanda ce que c'étoit. D'Elbée, qui servoit d'interprete, repondit que l'Ambassadeur ayant appréhendé que la terreur de la Majesté Royale ne mît quelque desordre dans son discours, l'avoit écrit la veille & l'avoit fait traduire en François, dans l'esperance que Sa Majesté lui feroit la grace d'en entendre la lecture. Le Roi témoigna qu'il y consentoit, & donna ordre à d'Elbée de lire le Discours à haute voix. Il étoit concu dans ces termes: "SIRE, le Roi d'Ardra Autre dif-» & d'Alghemi, mon Souverain, m'a cours que le » nommé Ambassadeur auprès de Vo-met de faire » tre Majesté, pour vous offrir tout ce lire. " que son Royaume est capable de pro-

» duire, & sa protection pour tous les » Vaisseaux qu'il vous plaira d'envoyer » dans ses Ports, vous assurant que ses "> Domaines, ses Ports & son Commer-» ce vous sont entierement dévoués & » sont ouverts à tous vos Sujets. Dans » le dessein de convaincre plus parfai-» tement Votre Majesté du desir sincep re qu'il a d'entretenir l'amitié qu'il

172 HISTOIRE GENERALE

D'ÉLBE'E. 1670.

" vous prie de lui accorder, il m'a char-» gé de vous déclarer qu'à l'avenir les " Officiers de la Compagnie établis à " Offra ne payeront pas plus de vingt Esclaves pour les droits, au lieu de » quatre-vingt qu'ils payent à présent, » c'est-à-dire, moins que les Portugais » ne payoient autrefois, & que les Es-» pagnols, les Danois, les Suedois & » les Anglois ne payent encore, en fa-» veur des Hollandois, qui exercent » depuis long-remps le Commerce avec » eux. Mais il m'a ordonné d'assurer » particulierement Votre Majesté qu'il » protegera vos Sujets contre les entre-» prises des Hollandois, & qu'il sera » fidele à sette promesse. Il engage aussi " sa parole que les Vaisseaux François, dans ses Ports, seront préserés en " toutes fortes d'occasions aux Vais-» seaux Hollandois, & qu'ils acheve-» ront de charger avant que les autres » ayent la permission de commencer » leur cargaison.

"Le Roi m'a chargé d'informer Vo"tre Majesté, qu'à l'occasion du dis"ferend qui s'est élevé entre vos Sujets
"& les Hollandois par rapport au Pa"villon, reconnoissant la distinction
"qu'il devoit à un si grand Prince, il
"a placé le Facteur, votre Sujet, à sa

DES VOYAGES. LIV. X. 175

ordroite & l'a logé dans son Palais; randis que le Fasteur de Hollande n'a eu que la gauche & n'a été logé qu'avec le Prince son fils. Il souhaite à cette occasion de sçavoir de Votre Majesté quels honneurs elle demande pour son Pavillon, afin qu'il puisse rondonner qu'ils lui soient rendus dans tous les Pays de son obéissance.

» Entre plusieurs graces qu'il espere » de Votre Majesté, il la supplie d'en-» voyer dans ses Etats deux Religieux, » pour instruire quelques-uns de ses Su-» jets qui ont quelque connoissance de " la Religion chrétienne, & qui sou-» haiteroient de la cultiver. Il m'a com-» mandé aussi de présenter à Votre Ma-» jesté deux de mes fils, & de vous prier " de les recevoir favorablement; ce que " j'estimerai le plus grand bonheur qui " puisse m'arriver, par les avantages " qu'ils trouveront au service d'un sa » grand Prince; enfin de vous présen-» ter deux poignards', deux zagaies, » une veste & un tapis. Il supplie in-» stamment Votre Majesté de les accep-» ter, & d'être persuadé que si son Pays » produisoit quelque chose de plus cu-" rieux, ou qu'il pût croire plus agréa-» ble à Votre Majesté, il vous l'auroit » envoyé avec beaucoup de joie, ne de-

D'ELBE'S. 1670. D'ELBE'E.

» sirant rien plus ardemment que de per-» suader à Votre Majesté que ses Etats » vous appartiennent autant qu'à lui.

Reponse du Roi à l'Ambailadeur.

Le Roi prêta beaucoup d'attention à ce Discours, & sit repondre à l'Ambassadeur, qu'il étoit fort obligé au Roi d'Ardra son Maître de ses complimens, & de lui avoir envoyé un Ambassadeur dont la personne lui étoit fort agréable: qu'il acceptoit l'offre qu'il faisoit de ses deux sils, qu'ils demeureroient auprès de leur pere pendant le sejour qu'il feroit à Paris, après quoi il prendroit soin d'eux lui-même; & que pour ce qui concernoit le Commerce, il le renvoyoit à la Compagnie.

Après cette reponse, Mr De-Berlise ayant fait signe à l'Ambassadeur qu'il étoit temps de se retirer, il se prosterna encore aux pieds du Roi. Ensuite il se leva. Il sit une prosonde reverence, & reculant en arriere, sans se tourner, il sit une nouvelle reverence à la porte de la gallerie. Mr De-Berlise le sit remonter dans le carosse du Roi, & le reconduist à l'Hôtel de Luynes dans le même

ordre qu'il étoit venu.

Audience de la Reine.

Le lendemain, qui étoit le 20 de Décembre, à deux heures après midi, Mr De-Berlise vint le prendre avec le même cortege, pour le conquire à l'audience DES VOYAGES. LIV. X. 175

de la Reine. Il trouva sur le haut de l'escalier les Cent-Suisses de la garde sur deux lignes, & le Capitaine des Gardes le reçut à la porte. Il fut introduit dans l'appartement de la Reine, qui étoit environnée des Princesses & de routes les Dames de la Cour, aussi parées, que le dueil où l'on étoit alors

pouvoit le permettre.

L'Ambastadeur sit trois prosondes reverences en entrant. Lorsqu'il fut à quatre pas de la Reine, il se prosterna, comme il avoit fait devant le Roi, avec ses trois femmes & ses trois enfans, & tous sept ils commencerent à battre des mains, pour exprimer leur véneration. Ensuite l'Ambassadeur se mit à genoux & fit son compliment en Portugais. La Reine l'obligea de se lever malgré toute sa resistance, & lui sit une reponse fort gracieuse en Espagnol. Il se mit encore à genoux, se leva, & reculant en arriere il fit trois reverences jusqu'à la porte. Ses femmes & ses enfans imiterent son exemple & firent paroître une extrême admiration par leurs regards. La foule étoit si grande, qu'ils ne purent arriver aux carosses qu'avec beaucoup de difficulté.

Le jour suivant, l'Ambassadeur sur conduit au Louvre à l'audience de Mon- de Mr le Dau-

D'ELBE'E.

16794

176 HISTOIRE GENERALE

BELBE'E. \$673.

seigneur le Dauphin & reçu par Mr De-Monrausier, qui l'introduisit dans l'appartement de ce Prince. Il observa les mêmes céremonies qu'à l'audience du Roi & de la Reine. Dans son compliment, il félicita le Duc De-Montausier, d'avoir été choisi pour l'éducation du premier Prince du Monde. Il dit à Monseigneur le Dauphin que le Prince héreditaire d'Ardra l'avoit chargé de l'assurer de son respect & du desir qu'il avoit de meriter son estime & son amitié. Ensuite il lui présenta quelques armes que ce Prince lui envoyoit. Le Dau-phin ayant fait une reponse obligeante à ce compliment, l'Ambassadeur se retira & fut reconduit, comme les jours précedens.

Il rendit ensuite sa visite aux Ministres & aux principaux Seigneurs de la Cour, qui le visiterent à leur tour, avec toutes les caresses & les civilités possi-On donne bles. On le conduisit à la Comedie, où

Likes.

à l'Ambassa-l'on donna pour eux le Festin de Pierre. medie & des Un spectacle si nouveau pariit l'amuser heaucoup. Il assista souvent au Service Divin dans les principales Eglises, & son attention y fut toujours édifiante. Les Directeurs de la Compagnie lui Connerent une fêre à Rambouillet (80)

(80) C'est le Rambouillet du Fauxbourg St Antoine .

PES YOYAGES. LIV. X. 177

1670.

avec un concert de haut-bois du Roi, D'ELSE'E, qu'il trouva plus agreable que la musique de son Pays. Il dit plusieurs fois affez plaisamment : " Ils me prendront » pour un menteur, lorsque je leur ra-» conterai ce que j'ai vû en France, & "mon recit surpassera toutes leurs ima-"ginations. Il y avoit à Rambouillet quatre tables de douze couverts, qui furent toutes servies en même temps avec beaucoup d'élégance. L'Ambassadeur fut placé à la premiere, avec les Gentilshommes de la Maison du Roi qui l'accompagnoient, & quelques Directeurs de la Compagnie. Ses enfans & quelques autres Directurs occuperent la seconde. On plaça ses femmes à la troisieme, avec plusieurs Dames Françoises, qui s'étoient fait un amusement de les accompagner. La quatrieme fut remplie par quelques Directeurs, avec les amis qu'ils avoient invités. Les hautbois jouerent pendant le festin. Tout le monde admira la politesse, le bon sens & la sobriété de l'Ambassadeur.

Après le dîner, on l'amusa quelque temps par divers spectacles. Ensuite on le conduisit à Vincennes, où il parut prendre beaucoup de plaisir à voir les appartemens & la richesse des meubles. Il dit dans cette occasion, qu'après

Tome XV.

178 HISTOIRE GENERALE

ELBE'E. avoir vû la France il étoit inutile de voit 1670. le 16ste du Monde.

> Il fut ramené à la lumiere des flambeaux. On lui fit employer les jours suivans à voir divers Palais de Paris & les belles maisons de campagne qui sont aux environs.

Audience qu'il eut de Mr de Lionne.

Dans l'audience qu'il eut de Mr de-Lionne, Secretaire d'Etat pour les affaires Etrangeres, il fur reçu par ce Ministre au haut de l'escalier & conduit au travers de plusieurs riches appartemens jusqu'au grand cabinet, où ils s'assirent chacun sur un fauteuil, au milieu d'un grand nombre de personnes de distinction qui avoient souhaité d'être témoins de cette visite. L'Ambassadeur dit à Mr de Lionne, en Portugais, qu'ayant été envoyé par le Roi son Maître pour offrir au Roi de France ses services & la disposition de ses Etats, il regardoit comme fon principal devoir d'engager le Ministre d'un si grand Prince à ne point épargner ses bons offices pour entretenir la correspondance que le Commerce alloit établir entre les deux Etats, & qu'il se flattoit d'autant plus d'obtenir de lui cette grace, qu'il etoit bien informé de son merite particulier & du zele dont il étoit rempli pour l'honneur de son Souverain.

Le Ministre François lui repondit, en n' ELBE'E. Langue Espagnole, qu'il employeroit Explications avec joie rout son credit pour le service qu'il donne du Roi d'Ardra & pour l'entretien de la fur son Pars bonne intelligence qu'il desiroit. Ensuite il lui demanda quels Ports le Roi son Maître avoit dans ses Etats, si le Royaume d'Ardra étoit d'une grande étendue & s'il avoit souvent la guerre avec ses voisins? L'Ambassadeur repliqua que le Pays d'Ardra ne s'étendoit pas beaucoup au long de la Côte, mais que dans l'intérieur des terres il falloit quinze jours pour le traverser; que sur la Côte d'Ardra & dans toute la Guinée on ne trouvoit point de Ports ni de Havres, mais de bonnes Rades, où les plus grands Vaisseaux pouvoient mouiller en sûreté; que les tempêtes y étoient rares, & qu'il n'y avoit point d'autre incommodiré pour le débarquement que la violente & continuelle agitation de la mer au long du rivage : que le Roi son Maître avoit des voisins puissans, avec lesquels il étoit sans cesse en guerre; que dans ces occasions il marchoit toujours à la tête d'une nombreuse armée, qui étoit composée de cavalerie & d'infanterie, l'une & l'autre bien fournie d'armes & soumise aux loix d'une severe discipline.

180 HISTOIRE GENERALE

En prenant congé de Mr de-Lionne D'ELBE'E. qui le reconduisit jusqu'à son carosse, il Sa vifite à PHôtel de la fut mené à l'Hôtel de la Compagnie, Compagnie.

où tous les Directeurs s'étoient assemblés pour le recevoir. Il leur dit qu'il attendoit depuis long-temps, avec impatience, l'occasion de leur faire ses remercimens, pour toutes les faveurs qu'il avoit reçues & qu'il recevoit continuellement de la Compagnie; que sa reconnoissance seroit éternelle, & qu'ils pouvoient le regarder comme un Serviteur, dont le zele & l'attachement ne seroient jamais capables de se refroidir. Les Directeurs firent une reponse convenable, & le remercierent de la diligence avec laquelle le Roi son Maître avoit expedié leurs Vaisseaux la Concorde & la Justice, & de la faveur qu'il leur avoit accordée, en leur permettant d'établir un Comptoir dans ses Etats.

L'Ambassadeur rémoigna quelque defir d'apprendre d'eux-mêmes ce qu'ils avoient à proposer pour le progrès du Commerce, & leur promit de consentir à toutes leurs demandes, autant que ses instructions lui en laisseroient le pouvoir. Alors un des Directeurs lui fit les propositions suivantes au nom de la

Compagnie.

19. Que les Vaisseaux de la Compa-

DES VOY AGES. LIV. X. 181

gnie, qui seroient envoyés pour le n'E L MÉZ. Commerce au Royaume d'Ardra, eust qu'on lui profent la préference sur toutes les autres pose: Nations.

2°. Qu'ils ne payassent pour les droits que vingt Esclaves, au lieu de quatre-vingt que les derniers Vaisseaux avoient payés, & qu'en faveur de la France cet impôt sût reduit aux bornes qu'il avoit du temps des Portugais.

3°. Que le Roi d'Ardra, obligeât ceux de ses Sujets qui devoient quelque chose au Comptoir de la Compagnie, à

s'acquitter promptement.

4°. Que les Facteurs François fussent dispensés de faire credit aux Seigneurs d'Ardra, lorsqu'ils ne les croiroient pas capables de payer.

5°. Qu'il plût au Roi de prendre fous fa protection immediate, la Compagnie,

ses Facteurs & ses Effets (81).

A ces conditions, la Compagnie promettoit de tenir ses magasins constamment remplis de marchandises, jusqu'à la valeur de cinq cens Esclaves, pour servir comme de caution dans les mains du Roi; d'envoyer annuellement un nombre de Vaisseaux pour le fonds du Commerce, & de ne s'engager, pour la

(61) Relation de d'Elbée, noisup. p. 282. ... I. 1119

182 HISTOIRE GENERALE

D'ELBE'E traite des Esclaves avec aucun autre Prince. 1670.

Reffrictions qu'il y met.

Après avoir reflechi sur ces cinq articles, l'Ambassadeur les approuva sans restriction, à la reserve du premier & du dernier. Sur le premier, il repondit que si la Compagnie vouloit promerre formellement de ne faire la traite des Esclaves qu'avec le Roi son Maître, il pouvoit l'assurer qu'elle auroit toujours la préférence & que ses Vaisseaux seroient chargés avant ceux de toute autre Nation. A l'égard du cinquieme, il ne voulut s'engager qu'à faire tous ses efforts pour l'obtenir du Roi d'Ardra, parce que n'étant pas sûr de ses intentions il ne pouvoit se rendre garant du succès.

Acte du

Tel fut le resultat de cette Négocia-Traité & Pre- tion. La Compagnie en fit dresser un Acte autentique, dont on tira deux copies qui furent signées des deux Parties; l'une pour être conservée en France, l'autre pour être remise entre les mains de l'Ambassadeur. Il sit present à l'Assemblée d'un tapis d'écorce d'arbre, & les Directeurs lui donnerent un grand miroir avec un quadre de cuivre doré, dont il parut fort satisfait. En prenant congé d'eux, il fut reconduit par toute l'Assemblée jusqu'à son carosse.

DES VOYAGES. LIV. X. 18;

Pendant le reste de son sejour à Pa- D'Er ris, il n'eut plus d'autre occupation que celle de recevoir & de rendre des visites. Dans tous les lieux où il parut, on ne cessa point de le traiter avec des témoignages distingués de politesse & de consideration. Plusieurs personnes de qualité lui firent des presens. Les Dames en firent à ses femmes, qui avoient bien-tôt appris à mettre beaucoup de différence entre les manieres de l'Europe & celles de leur Pays. Elles firent connoître par leurs expressions qu'elles auroient volontiers choifi la condition de leurs enfans, & qu'elles portoient envie au bonheur qu'ils avoient de demeurer en France.

L'Ambassadeur eut son audience de L'Ambassa-congé avec les mêmes cérémonies que son audience la premiere. Il s'étoit familiarisé si de congé. promptement avec les usages de France, qu'en reparoissant devant le Roi, la Reine & le Dauphin, il parut aussi peu contraint dans sa figure que dans ses discours. Il partit de Paris vers le milieu son départ de Janvier 1671, pour se rendre au Havre-de-Grace, où il étoit attendu par deux Vaisseaux. Les ordres furent donnés pour le défrayer sur la route & pour lui rendre tous les honneurs imaginables. Lorsqu'on apporta devant lui les

1679.

D'ELBE'E. présens du Roi pour son Maître & pour lui-même, il parur également frappé de leur nombre, de leur richesse & de leur beauté. Il repera plusieurs sois, comme s'il sût sorti d'une prosonde extase: » Mon Maître ne croira jamais » ce que j'ai à lui raconter. Il doutera » même de ce qu'il verra de ses propres » yeux.

La Compagnie tire peu fade.

On ne sçauroit douter que si la Comde fruit de pagnie eût subsisté plus long-temps, elle cette Ambas-n'eûr tiré de grands avantages de cette Ambassade; mais diverses raisons (82) la firent supprimer quelques années après, & les Isles Françoises de l'Amerique avec toutes leurs Concessions, surent réunies à la Couronne. La Compagnie du Sénegal, qui succeda au Commerce de Guinée, négligea l'Etablissement d'Ardra, & se détermina, par des considerations particulieres, à fixer fon Comptoir dans le Pays de Juida. L'Auteur remarque que c'est la methode ordinaire des François dans leurs Etablissemens. Ils en jettent les fondemens avec beaucoup d'ordre & de sagesse; mais ils ne fouriennent pas long-temps leur entreprise (83).

(81) Voyez ci-deflus l'In-(83) Second Tome des troduction à l'établissement Voyages de Des Marchais, public par Labat, p. 287. des François en Afrique, Tome VIL

DES VOYAGES. LIV. X. 185

On s'est attaché, pour toutes les cir- D'ELBE'E-constances, à la Relation dont on a Supplement nommé la source dans l'Introduction de tiré de Barcet article. Comme elle finit au départ bot. de l'Ambassadeur d'Ardra, Barbot nous offre de quoi suppléer à ce qui manque pour la conclusion de cet évenement. Il raconte que les presens furent confiés au soin de Carlof, & qu'en arrivant dans la rade d'Ardra le premier d'Octobre 16725 Matteo Lopez prétendit qu'ils devoient être remis entre ses mains pour les délivrer au Roi. Carlof refusa d'y consentir, parce qu'il soupçonnoit l'Ambassadeur d'en detourner quelque partie pour son propre usage; & la suite fit connoître que cette défiance avoit été juste. Matteo Lopez irrité d'un refus dont il crut son honneur blessé, employa tout son credit contre les François, & nuisir beaucoup au succès de leurs affaires. Le Roi étoit alors occupé à retablir la paix dans ses propres Etats, où il s'étoit élevé une guerre civile qui avoit interrompu le cours du Commerce. Les passages avoient été bouchés pour l'arrivée des Esclaves. A peine en étoit-il arrivé deux cens à Offra pendant le voyage de l'Ambassadeur Negre, & ces obstacles avoient été si nuisibles au Commerce des Hollandois, que cinq de leurs Vaisseaux

D'ELBE'E. étoient retournés à Mina sans cargaison. L'Ambaffa-

à Juida.

Carlof, qui trouva le Pays dans cette deur Matteo agitation, & qui ne fut pas long-temps à Lopez repond s'appercevoir de l'infidelité de Matteo, des François, prit le parri de garder les presens du Roi. Louis XIV, pour les renvoyer en Fran-ce, & d'établir un Comptoir dans le Pays de Popo, où il avoit fait anciennement quelque Commerce. Entre plusieurs conditions avantageuses, il obtint que les droits seroient reduits, en faveur des François, à vingt huit Esclaves pour la cargaison de chaque Vais-Le Comp- seau. Mais ayant fait un jour le voyage ≱oir François est transporté de Popo à Juida, il y reçut un accueil si favorable du Roi dans cette Contrée, & des assurances si formelles d'une protection constante pour la Nation Françoise, qu'il abandonna Popo pour se fixer à Juida. Une autre raison qui pouvoit le porter à ce changement, c'est que les chemins d'Ardra vers Sabi étant alors ouverts, on amenoit un grand nombre d'Esclaves dans le Royaume de Juida, au travers du Pays même d'Ardra & du consentement du Roi, qui, n'en tirant pas moins ses droits ordinaires, étoit bien aise de punir ses Sujets rebelles en leur ôtant le Commerce

(94) C'est apparemment celui que Snelgrave nomme Iet

d'Offra (84).

CHAPITRE IX.

Description du Royaume d'Ardra.

UOIQU'ON soit bien informé Côte des que le Royaume d'Ardra est une Royaume sand region spacieuse & bien peuplée, qui renferme plusieurs autres Pays de sa dé- & boines pendance, les Européens ne l'ont point du Royaume affez frequenté pour être bien certains de ses limites. Il est assez étroit vers la mer, entre les contrées de Juida & de Benin; mais il s'élargit considerablement dans les terres. Quelques Voyageurs lui donnent pour bornes à l'Ouest, Rio da Volta, & Benin à l'Est, en y comprenant trois autres Royaumes; celui de Juida au Nord, celui d'Oyeo (85) au Nord & au Nord-Ouest, celui d'Alghemi, & d'autres Pays d'une grande érendue.

Bosman, & Barbor après lui, divifent cette region en deux parties, qu'ils nomment le Grand & le Petit Ardra. Sous le nom du Petit Ardra, ils comprennent toute la Côte maritime, en' remontant dans les terres jusqu'au-de-là d'Osfra, dont elle porte aussi le nom.

D'ARDRA. Etendue

Sa divisions.

⁽⁸⁵⁾ Description de la Guinée par Barbot, page" 327 8 346.

ESCLAVES. D'ARDRA.

COTE DES Ils renferment tout le reste sous le none ROYAUME de Grand Ardra, & semblent mettre aussi dans cette division le petit territoire de Tori ou Torri, qu'ils placent entre Juida & le petit Ardra. Mais il y a beaucoup d'apparence que l'idée de cette chorographie n'est qu'une conjecture de Voyageur, qui faute d'informations & de moyens pour s'en procurer, ne rapporte dans sa Patrie que des opinions fausses ou incertaines (86).

Qualités de ron.

En géneral, l'air de ce Pays est extrêl'air & du ter-mement mal sain, pour les Européens. De quarante, à peine en échape - t - il cinq à la mort. Cependant la plûpart ne doivent attribuer leur malheur qu'à leur intemperance, ou à l'indiscrétion qu'ils ont de s'exposer à la rosée du soir; car les Habitans naturels sont vigoureux & ne meurent que dans un âge fort avancé. La petite verole seulement en fait perir un grand nombre.

Le Pays est plat & uni, & le terroir fertile. Mais dans plusieurs cantons il est couvert de ronces. Dans d'autres, il est couvert de bois, entremêlés de vallées fort agreables. Il produit une prodigieuse quantité de bled d'Inde, de millet, d'ignames, de patates, de li-mons, d'oranges, de noix de cocos, de

(86) Bofman , p. 243 , & Barbor , ubi fup.

DES VOYAGES. LIV. X. 189

vin de palmier, & de sel, qui se fait Côt E DES dans les lieux bas & marécageux, & ROYAUME que les Habitans des Isles de Korama D'ARDRA. viennent charger dans leurs (87) Canors.

Le pays

Chemina

On ne voit pas plus d'élephans dans n'a pas d'éle-le Royaume d'Ardra que dans celui de 1 hans. Juida. Les Negres du Pays en tuerent un du temps de Bosman; mais ils assuroient qu'on n'en avoit pas vû d'exemple depuis plus de soixante ans. Ce pesant animal s'étoit sans doute égaré de quelque pays voisin du côté de l'Est, où le nombre de ces bêtes est si extraordinaire, qu'il est surprenant que des hom-

mes y puissent vivre (88).

De tous côtés, le Royaume d'Ardra d'Ardra, est rempli de chemins commodes & de rivieres, petites, mais profondes, qui sont propres au transport des marchandises. Quoiqu'il y air beaucoup de chevaux dans le Canton d'Assem, qui est la Capitale du Royaume, on ne les employe guere qu'à monter la cavalerie du Roi (89). La voiture ordinaire pour les voyages est le hamack, & les Européens s'en servent aussi volontiers que les Habitans; mais on ne leur permet de voyager que pendant la nuit, dans la défian-

⁽⁸⁷⁾ Barbot , p. 347. (89) Barbot, nbi fngl (88) Bofman, p. 253.

COTE DES CE Où l'on est continuellement de leurs

ESCLAVES.
ROYAU ME
D'ARDRA.

Dubourg & de Carlof, que la Cour se
relâche de cette regle en faveur des
Etrangers qui voyagent avec un Prince
du pays; mais on affecte alors de les
conduire par des chemins detournés &
de les écarter des Villes.

villes con-Bucs des Européens.

Royaume d'Ardra qu'un petit nombre de Villes, la plûpart voisines de la mer.

Foulaon.

La premiere qu'on rencontre est Foulaon, que Barbot prend pour la Capitale de Torri. Elle est située sur la Riviere de Torri (90), qui coule entre l'Est & l'Ouest du Grand-Popo. L'occupation commune des Habitans est l'agriculture. Ils vendent des provisions aux Etrangers; & souvent, à l'exemple de leurs voisins du Grand-Popo, ils ne vivent eux-mêmes (91) que de leurs pillages. Dans un autre endroit, le même Auteur dit que Foulaon est l'unique Port maritime de Torri. Cette contrée forme un petit Erat, d'environ quatre lieues de circonference, entre Juida, vets l'Ouest, & le petit-Ardra ou Offra du côté de l'Est. Elle est arrosée au Sud par la mer, & sa distance de la

⁽⁹⁰⁾ C'est la même Riviere que celle de Jakin, (91) Barbot, p. 345.

DES VOYAGES. LIV. X. 191

Rade de Juida n'est que d'environ trois Côte DES lienes.

ESCLAYES. ROYAUME D'ARDRA. Prava cu Petit-Ardra.

La seconde Place qui se presente sur la Côte est Praya, que d'autres nomment le Petit Ardra ou le Port du Petit Ardra. Depuis la Rade de Juida jusqu'ici, l'étendue de la Côte à l'Est pendant l'espace d'environ neuf lieues. C'est une terre basse & plate, couverte de bois dans plusieurs endroits. Vers Praya (92) neanmoins, le rivage s'éleve un peu & s'avance par trois petits monts, fort près l'un de l'autre, qui forment une espece de Cap. Ce Cap ou Sa Baye, ses cette pointe, fait le commencement retre & son d'une grande Baye, où le mouillage est mouillage. fort bon. Praya est dans le fond de cette Baye. La Riviere qui coule entre les pays du Grand & du Petit-Ardra & qui les separe tous deux du Royaume de Benin, se jette dans la même Baye; mais son eau se sent beaucoup du voisinage de la mer.

En approchant de la terre, du côté de l'Ouest, Praya se fait reconnoître à quatre grandes touffes d'arbres, qu'on decouvre à la distance d'environ trois lieues l'un de l'autre. Les François don-

(92) L'Auteur l'appelle Praya, pour éviter la contoujours Petit-Ardra; mais fulion. on s'en tient ici au nom de

ESCLAVES. ROYAUME B'ARDRA!

Côte des nent, au fond de la Baye, le nom de Rade d'Ardra, & les Anglois celui de Rade de Jakin. La Ville est à deux cens pas du rivage, sur un terrain plus élevé, qui a dans sa circonference environ deux cens toises. Dans la saison de l'Eté, c'est-à-dire, depuis le mois de Decembre jusqu'au mois d'Avril, le mouillage le plus commode est sur six brasses d'un fond de sable, à trois quarts de lieue du rivage. En Hyver, ou dans la haute saison, c'est-à-dire, depuis le mois de Mai jusqu'au mois de Novembre; on jette l'ancre à une lieue & demie de la terre, sur huit ou neuf brasses. La Baye est d'une profondeur extrême devant le Port; ce qui augmente beaucoup l'agitation naturelle des vagues. Pendant tout l'Eté, l'air est clair sur la Côte & n'est pas si mal sain qu'en Hyver. Il est du moins plus favorable aux Européens.

offra.

La Ville d'Offra est située dans les terres (93), à la distance d'environ sept mille Anglois de Praya. Les Anglois & les Hollandois y ont chacun leur Comptoir, tous deux fort bien bâtis; sur-tout celui des Hollandois, qui exercent ici un Commerce considerable en Esclaves.

La Ville de Jakin est entre Offra &-Jakin & fon 493) Sur la route d'Assem, Capitale du Pays, Canton.

Praya. Elle tire son nom d'un Negre, côte des qui, s'y étant autresois établi, forma cota une l'esclaves, insensiblement une Ville par ses bien- plandra. faits plutôt que par sa puissance. Elle est située sur une petite riviere, dans un enclos de quinze cens toises de terrain, qui est environné d'un simple mur de terre, mais épais & solide. La maison du Gouverneur est supportable (94), quoiqu'elle ne soit composée que d'ar-gile. Bosman prétend que le Canton de Jakin est à quatre lieues de Juida, du côté de l'Est, & depend du Grand-Ardra, qui y entretient un Gouverneur. A l'égard du territoire d'Offra, que les Européens nomment le petit-Ardra, le même Auteur observe qu'il est situé un peu plus bas, & plus loin que Jakin dans les terres. Il ajoute que la Compagnie Hollandoise s'y est établie depuis plusieurs années, & qu'elle y exerçoit un Commerce considerable; mais qu'elle n'y a point envoyé de Vaisseaux depuis que les Negres de Popo ont tué fon Facteur & ravagé le pays; que la moitié des terres y sont demeurées sans culture, & qu'elles étoient menacées d'être long-temps dans ce désordre (35), parce que les Rois d'Ardra & de Juida

^(94) Barbot, pag. 345 & suivantes, (95) Bosinan, pag. 398.

194 HISTOIRE GENERALE

ESCLAVES. ROYAUME D'ARDRA. fur sa situasion.

Côte De sétoient en guerre pour le Domaine, Mais on apperçoit dans routes ces Relations autant de confusion que d'in-Differences certitude. Jakin, suivant notre Carte, est située sur une riviere du même nom, qui paroît être celle de Torri ou-Tari, à un mille au Nord-Est d'Offra & à sept milles de la mer. Smith, dans sa Carre de Guinée, la place sur le rivage; mais il est clair que suivant l'usage des gens de mer, il donne à Praya le nom de la Ville dont elle est le Port. Cette explication se trouve confirmée par Snelgrave, qui ayant jetté l'ancre & pris terre, dit-il, à Jakin, se rendit le jour suivant à la Ville, qu'il place à rois milles de la Côte (96) fur le bord Sud de la riviere. Il ajoute que les Anglois & les Hollandois y avoient alors des Comptoirs, mais que celui des Anglois fut abandonné. A fon arrivée, Jakin étoit gouverné par un Viceroi du-Royaume d'Ardra. Les guerres du Roi de Dahomé ayant ruiné le pays, le Viceroi & tous les Habitans se retirerent dans une Isle qu'ils avoient fortifiée au milieu de la riviere (97), du côté d'Appak, environ dix lieues à l'Est (93).

(96) Voyez ci-dessus la Relation de Snelgrave, au Tome XII.

13 80 92. (98) Le Royaume d'Appak s'étend jusqu'à la bayo

(97) Snelgrave , pages de Benin.

DES VOYAGES. LIP. X. 195

Entre Offra & Assem, vers la moitié Côte DE 3 du chemin, on rencontre Grand-Foro, ESCLAVES. spacieux Village, dont on a deja vû le nom dans la Relation du voyage de d'El- Grand-For. bée à la Cour d'Assem. Les Hollandois l'ont nommé Pleyster-Plaets. On y trouve une sorte d'hôtellerie, pour la commodité des Voyageurs (99).

Assem, ou Azem, comme l'appel- Assem, ca-lent les Negres, ou le Grand-Ardra, dra, & sa desuivant la plûpart des Européens, est scription.

la residence ordinaire du Roi d'Ardra. Cette Ville est située à seize lieues dans les terres, au Nord-Ouest du petit-Ardra ou de Praya, avec un grand chemin de communication entre l'un & l'autre. Les Negres donnent neuf milles Anglois de circonference à leur Capitale; ce qui n'est pas sans vraisemblance (1), si l'on considere que les rues sont d'une largeur extraordinaire, & que dans la crainte du feu les maisons sont separées par de grands enclos. D'Elbée, qui étoit dans le pays en 1669, observe qu'en entrant dans la Ville d'Af cations.

Ses fortifi-

sem, on le fit passer par quatre grandes portes (2), & que les murs, quoique de terre, étoient fort épais & fort

⁽⁹⁹⁾ Barbot écrit Grand-345 & suivantes. (2) On va voir que cha-(1) Barbot, ibid. page que porte a son mur.

ESCLAVES. ROYAUME D'ARDRA;

Côte De's hauts. Cette terre ou cette argile est rous geatre. Elle se lie parfaitement; & sans aucun mêlange de chaux elle n'est pas moins ferme & moins unie que du plâtre. Les portes ne sont pas vis-à-vis l'une de l'autre. Chacune est défendue par un large fossé; mais contre la methode de l'Europe, les fossés sont du côté interieur des murs. On passe chaque fossé sur un pont leger, qui peut être changé ou brisé facilement suivant l'occasion. Les piliers qui soutiennent les portes sont de grands poteaux, qui paroissent fort bien joints. Sur chaque porte est une chambre pour le logement du portier. Elle a des deux côtés une gallerie, qui sert de corps de garde, où d'Elbée vit en passant des soldats en ligne, armés de fabres & de mousquets. Entre chaque fossé & son mur, il remarqua un espace de terre, qui sert de communication intérieure d'une porte à l'autre. Les venteaux, dedans & dehors, font couverts de plusieurs peaux de bœus, pressées l'une sur l'autre & soigneusement affermies avec des cloux. Cette désense est suffisante ici pour resister aux soups de haches, qui sont las seules armes avec lesquelles on pourroit entreprendre de forcer le passage (3).

⁽³⁾ Des-Marchais, Vol. 11, p. 247.

DES VOYAGES. LIV. X. 197

La moitié de la Ville est environnée Côte pes de l'Eufrates, qui lui sert de sossé na-Esclaves. turel; & du côté de cette riviere il n'y D'ARDRA. a qu'un simple mur interieur, qui n'est ses édifices pas si haut ni si épais que les autres. On n'entre dans la Ville que d'un seul côté, quoiqu'elle ait réellement beaucoup d'étendue. Elle a cet avantage fur Sabi, Capitale de Juida, que ses édifices font plus reguliers, ses rues plus grandes & plus nettes, sans fossés & sans inégalités dans le terrain, & qu'avec fort peu de femmes, qui se fassent voir hors des maisons, on ne laisse pas de rencontrer à chaque pas une foule d'Habitans (4).

Barbot dit que les édifices sont com- Ameubleposés d'une terre grasse; que l'épaisseur mens maisons, des murs est d'environ trois pieds; que les toits sont de paille, que les meubles, comme dans les autres pays de la Guinée, ne consistent que dans quelques ustensiles necessaires aux besoins de la vie. Le Palais même du Roi, suivant le même Auteur, n'est pas meublé plus richement que les maifons communes, à l'exception de quelques fauteuils de Damas, dont les Européens lui ont fait present (5).

Cependant cette demeure royale est Roi.

(4) Le même, p. 252. (5) Barbot, p. 347

ECLAVES. ROYAUME D'ARDRA.

COTE DE s fort spacieuse. Elle est composée de plusieurs grandes cours, environnées de galleries ou de portiques, au-dessus desquels on a menagé les appartemens. La chaleur du climat ne permet pas de donner beaucoup d'ouverture aux fenêtres. Dans quelques chambres on trouve des tapis de Turquie, qui couvrent le plancher; & dans d'autres, des nattes: mais chacune n'a qu'un seul fauteuil, avec un grand nombre de coussins, revêtus de quelqu'étoffe de soie. On y voit neanmoins des tables, des écrans, des cabiners de porcelaine & des armoires de la Chine. Âu lieu de vîrres les fenêtres ont des chassis d'étoffe blanche, avec des rideaux de taffetas.

> Les jardins sont fort grands. Ils sont partagés en quantité d'allées (6), longues & étroites, bordées de diverses sortes d'arbres qui donnent de l'ombre ou du fruit. On y trouve des parterres entourés de thin, & remplis de fleurs. L'Auteur y vir des lys de trois couleurs, dont les feuilles sont plus longues & plus minces que celles des lys de l'Europe. L'odeur en est moins forte & plus agréable (7).

Allem a

Barbot donne au Roi, dans la Ville,

⁽⁶⁾ Des-Marchais, page (7) Voyage de Des-Marchais, Vol. 11, p. 250. 250.

deux grands Palais, dont l'un est sa re- Côte DES sidence ordinaire, & l'autre toujours ROYAUME prêt à lui servir d'asyle dans le cas d'une p'Ardra. incendie. Ils étoient environnés tous deux Palais deux d'un rempart de terre, haut de six pieds, semblable à celui qui environ-noit la Ville. Les bâtimens étoient d'argile & couverts de paille. Ils étoient divisés en plusieurs appartemens. Ces Palais contenoient plusieurs cours & divers jardins. Au-dessous regnoient de longues & larges galleries, sous lesquelles le peuple avoit la liberté de se promener. Les jardins étoient entourés de murs, & divisés en grandes allées d'arbres verds, entremêlés de parterres, où l'on distinguoit entre un grand nombre de sleurs trois disserentes sortes de lys. Dans la ruine generale du Royaume d'Ardra par la conquête du Roi de Dahomé, en 1724, la Ville d'Assem fut renversée de fond en comble.

Le pays a plusieurs Villes qui sont en- Autres Vilvironnées, comme la Capitale d'un ou les du Pays. de plusieurs murs de terre. Les Negres vantent particulierement Jago & Ba; la premiere à trois journées de Jakin; l'autre, plus éloignée de deux milles. Jago a deux portes du côtés du Sud. Au Nord, elle est arrosée par une riviere qui vient de Benin. Les Hollandois ont

Jago & Ba.

CÔTE DES ESCLAVES. ROYAUME D'ARDRA.

s un Comptoir dans la Ville de Ba. S'il y a quelques Villes, dans le Royaume, qui ne foient point entourées de murs c'est qu'elles sont défendues naturelle-

ment par leur situation.

Marchés publics.

Les Marchés publiques sont en fort grand nombre dans toutes les parties du Royaume. Celui de Ba, qui se tient tous les quatre jours, est celebre pour le sel, qu'on transporte sur des canots dans la contrée d'Alghemi, & de - là beaucoup plus loin dans les terres. A cinq ou six milles de Ba, on rencontre dans la plaine un fort gros arbre, autour duquel il se tient un Marché en certains temps de l'année. Il s'y rassemble trois ou quatre mille Marchands, avec toutes sortes de marchandises d'Afrique (8).

Flabits & manieres du pays d'Ardra.

Il y a peu de différence entre les Habitans de ce Royaume & ceux de Juida (9) pour les manieres, le Gouvernement & la Religion. Leur habillement consiste en cinq ou six bons pagnes, d'étoffes fabriquées dans le pays, qu'ils mettent l'un sur l'autre. Dans ce nombre, quelques - uns sont enrichis

de Barbot, p. 347; mais

il a copié Dapper, dans la traduction d'Ogilby, page 465 & suivantes.

⁽⁸⁾ Barbot, nbi sup. pag. 346. (9) Le detail suivant est

DES VOYAGES. LIV. X. 201

d'or trait ou battu, qui leur donne beau- Cô TE DES

coup d'éclar.

Les Grands & les autres personnes de ROYAUME. distinction portent ordinairement sur les épaules une sorte de manteau court, sous lequel ils sont enveloppés de quelqu'étoffe de soie des Indes, ou d'une chemise de beau calico blanc, qui se

fait dans le Royaume.

L'habit ordinaire du Roi est composé de deux pagnes, l'un sur l'autre, en forme de juppons, mais l'un plus long que l'autre, à la maniere de Perse. Quelquefois il y joint une écharpe de soie passée en baudrier, avec une sorte de coeffe à dentelle qui lui tombe sur les épaules, & qui couvre, sur sa tête, une petite couronne de bois noir, dont il fort une odeur très agréable. Il tient à la main un petit fouet, dont le manche est curiensement travaillé.

Les femmes portent ici le luxe des habits beaucoup plus loin que les hom- propreté des mes. Elles ont communement de fort belles éroffes des Indes ou de la Chine, avec divers ornemens d'une grande ri-

cheffe.

On admire dans les deux sexes un soin extrême de se laver matin & soir, & de se frotter de civette. Les femmes surtout ne négligent rien pour la propreté

Tome XV.

FACIAVES.

Côte des du corps, dans la vûe de plaire à leurs maris, qu'elles connoissent également délicats & lascifs.

Alimens du Pays.

La preparation du bled est la même dans le Royaume d'Ardra que sur la Côte d'Or. On en fait une sorte de gâteau, qui se nomme Kanki. Les Habitans rotissent leurs ignames sur le charbon, ou les font bouillir avec du beurre, qu'ils ont l'art de battre fort habilement. Leurs alimens communs font du riz, des legumes, des herbes & des ra-cines, avec du bouf, de la volaille & de la chair de chien, &c. Ils donnent indifferemment le nom de Kade à tous ces mets. Leur boisson est de la biere, qu'ils nomment Pitau, comme sur la Côte d'Or. Celle de Foro & d'Offra palse pour la meilleure. Cette biere, mêlée avec de l'eau, est une liqueur assez agréable; mais il fut en user avec moderation, parce qu'elle est dangereuse en elle-même, ou capable du moins de causer des tranchées fort violentes. On lui reproche aussi de s'aigrir aisément & de ne pouvoir souffrir le transport.

Mariages rs femmes.

Les hommes ont ici la liberté, com-& commerce me à Juida & dans les autres parries de la Guinée, de prendre autant de femmes qu'ils en peuvent nourrir. La principale femme du Roi porte le titre de Reine, avec l'étrange prérogative de CôTE DES pouvoir vendre les compagnes de son fort, pour suppléer à ses besoins lorsque leur mari resuse d'y satisfaire. La plûpart des Grands épousent de jeunes filles de qualité, qui n'ont pas plus de neuf ou dix ans; mais ils ne consomment le mariage qu'après les avoir entretenues pendant quelques années en qualité de servantes. Elles sont tout-àfait nues dans cet intervalle, & lorsque le temps de la consommation est sixe, elles commencent à se couvrir d'un petit pagne ou d'une robbe sort courte.

Les mariages ne demandent point d'autre céremonie que le consentement mutuel des parens. L'usage n'oblige l'homme qu'à faire présent de deux ou trois pagnes neuss à la semme qu'il épouse, & qu'à traiter ses parens & ses amis avec quelques pots de pitau. Il déclare alors à l'assemblée qu'il prend la fille qu'il nomme, en qualité de sa principale épouse. Comme la naissance & la fortune sont comptées pour rien dans ces alliances, le Negre de la plus basse condition peut aspirer aux semmes de la plus haute qualité.

L'air d'Ardra n'est pas favorable à la Usages expropagation de l'espece humaine. Il est tre les deux fexes.

rare qu'une femme air plus de deux ou

204 HISTOIRE GENERALE

FSCLAVES. ROYAUME D'AP, DRA.

Côte DES trois enfans. Les femmes d'un homme de qualité sant toujours respectueuses en sa presence, & ne lui parleroient pas sans avoir reçu ses ordres, Lorsgu'un mari les fait paroître aux yeux de quelqu'Etranger, elles sont assises l'une près de l'autre, sur des nattes, dans l'enfoncement d'une chambre; & s'il les avertit par un signe, elles se mettent à battre en cadence, avec deux bâtons, sur une perite cloche de fer ou de cuivre, qui est l'instrument musical de leur sexe. Une femme qui mettroit au monde deux enfans dans une seule couche, passeroit pour adultere, parce que les Habitans ne peuvent se persuader qu'el-le puisse avoir à la fois deux enfans du même homme.

Incontinenmes.

La continence n'est pas ici plus conce commune nue des femmes que sur le reste de la & aux fem-Côte, & la crainte même de l'esclavage ne les empêche pas de se livrer aux Etrangers lorsqu'elles en trouvent l'occasion. Elles affectent de paroître lascives & libertines, dans l'air & dans les manieres. Les hommes, encore moins capables de retenue, ne se bornent pas à leurs propres femmes & mettent tous ieurs soins à seduire celles d'autrui. Cependant la contrainte où elles sont retenues par les Grands & les Riches, fait

DES VOYAGES. LIV. X. 209

tegner plus de modestie & de sagesse Côté DES dans les conditions supérieures. La li-ESCLAVES. BOY A UME DESTRUMENT DES de les voir n'est jamais accordée D'ARDRA. aux hommes du même Pays; & les Européens même ne l'obtiennent qu'après avoir fait naître une opinion fort avantageuse de leur caractere.

Les Habitans de la Côte s'employent à la pêche, à faire bouillir du fel & aux exercices du Commerce. Dans les terres, l'occupation des Negres d'Ardra est l'agriculture. Ils cultivent la terre à force de bras, avec beaucoup d'assiduité

& de vigueur au travail.

Leur Langue doit être ou fort difficile ou fort desagréable, puisque dans
l'usage ils préferent ordinairement celle d'Alghemi, & qu'ils la trouvent plus
douce & plus commode (10).

Leurs funerailles ne different de cel-Funerailles. les de la Côte d'Or que dans deux circonstances; l'une, qu'au lieu que sur la Côte d'Or c'est la famille du Mort qui fournit l'étosse dont on envelope le cadavre, cette dépense tombe ici sur le Gouverneur de la Place; & que le lieu de la sépulture est ordinairement la maison même que le Mort habitoit, où

(10) Description de la Guinée, par Barbot,

l'on construit un caveau pour cet usa-

K iii

Leur lan-

Leur lan-

ESCLAVES.
ROYAUME B'ARDRA.

COTE DES ge. Ces enterremens se font avec peus de pompe & de céremonies. Les Rois mêmes ne sont pas plus distingués; mais trois mois après leur mort (11) on sacrifie quelques Esclaves, qu'on enterre près d'eux.

Politeffe de la Nation ropéens.

Toute la Nation traite ici les Europour les Eu. péens avec beaucoup de consideration & de civilité. On s'empresse de leur fournir toutes sortes de commodités & de rafraîchissemens, à si bon marché, qu'il semble toujours que la politesse y ait plus de part que l'interêt. Un baril d'eau fraîche, une charge de bois à brûz ler ne leur coute que deux bagues de cuivre. On leur donne un boisseau de sel pour quatre bagues, un por de bie-re pour une. Ces bagues se reduisent en Poules. Quatre bagues, que les Habis tans appellent un Jaune, font cinqu Poules.

Commetce actif & paffif du l'ays.

Les Hollandois font un commerce considerable (12) dans le Royaume d'Ardra. Celui des Anglois, sans avoir autant d'étendue, leur rapporte aussi de grands avantages. Ils ont des Comptoirs ou des Loges dans les deux Villes de Praya & d'Offra. Les marchandises qu'ils y achetent sont des étoffes de co-

⁽¹¹⁾ Le même, page 348 & 3534 (12) Le même, page 352,

DES VOYAGES. LIP. X. 207

ton, des pierres bleues, qui s'appellent Aigris ou Akkoris, & qui font fort re-ROYAUME cherchées sur toute la Côte; mais sur- B'ARDRA. tout un grand nombre d'Esclaves des deux fexes (13). La meilleure commodité qu'ils puissent apporter dans le Pays, est la monnoie favorite des Negres, c'est-à-dire, des bujis, dont le cours est en usage ici comme celui de l'or, de l'argent & du cuivre en Europe. Les Efclaves se payent, moitié en bujis, moitlé en marchandises; à moins que le Marchand, faute de bujis, ne soit obligé de faire autrement son Trairé. Mais ils y entrent toujours pour un tiers, ou du moins pour un quart. Les barres de fer plates tiennent le second rang, car les Negres ne les aiment ni rondes ni quarrées. Le corail long, les Sarcenets de la Chine, les cuirs dorés, les damas rouges & blancs, les draps rouges, les chaudrons & les bassins de cuivre, les bagues ou les anneaux de même metal, la verroterie de Venise & les colliers de différentes couleurs, les agates, les miroirs à quadre doré, les serges de Leyde, les toiles des Indes & de l'Europe, l'eau-de-vie de France, le vin de Ca-

Anglois & qu'ils transpot-(13) Barbot dir, p. 350, que les Hollandois l'emtent annuellement trois portent beaucoup fur les mille Esclaves.

Côte pes narie, la malvoisie, les chapeaux noirs ESCLAVES. ROYAUME

de Caudebec, les taffetas d'Italie blancs "ARDRA" & rouges, les étoffes d'or & d'argent, les couteaux de Hollande qui se nomment Bosmans, les armoisins à fleurs, ou rayés, les brocatelles d'or ou d'argent, les fusils, les mousquets, la poudre à tirer, les grands colliers de Rouen, les Sarcenets blancs à fleurs, les armoisins des Indes, les serviettes damassées, les grands pendans de corail, les coutelas larges & dorés, les écharpes de soie, les grands parasols, les pieces de huit & les sonnettes de forme cylindrique ou pyramidale, sont autant de marchandises dont les Negres sont idolâtres, & qui sont recherchées avec la même passion sur toute la Côte, jusqu'à la riviere de Gabon.

Prefens & droits.

Ici, comme à Juida, c'est avec le Roi qu'on fait les traités particuliers de Commerce. A l'arrivée d'un Vaisseau. le Capitaine ou le Supercargo doit s'adresser au Gouverneur de Praya, pour se faire conduire à la Cour avec ses presens, qui consistent ordinairement, pour le Roi, dans une pacotille de trois ou quatre livres de corail & de quelques pieces d'étoffe, une autre pacotille de corail pour la Reine, une piece de servieues damassées pour le Prince, une

DES VOYAGES. LIV. X. 209

piece d'armoisin pour le Foella ou le Côte pes Capitaine des Blancs, une autre piece Esclaves. de la même étoffe pour les portiers de D'ARDRA. la Cour, une autre pour les Courtisans; dix Gallinhas de bujis pour les Danfeurs, ou la valeur en d'autres marchandises. L'Européen est accompagné, depuis le rivage jusqu'au Palais d'Assem (14), par le Gouverneur de Praya ou ses principaux Officiers, avec une fort belle suite & des hamacks, dont le prix, pour chaque porteur, est quarre bagues par jour avec la subsistance. Cependant, si les marchandises sont pour le Roi, chaque porteur ne peut exiger qu'une bague. L'usage établi pour les Européens, est de donner au Roi, pour la permission du Commerce & pour ses droits sur chaque Vaisseau, la valeur de cinquante Esclaves en marchandises. Le Prince a deux Esclaves pour la permission de prendre de l'eau, & quatre pour celle de couper du bois. Mais si le Vaisseau n'a pas besoin de ces deux secours, il est exemt de ces derniers droits.

Le Honga, ou le Capitaine de la Barre, reçoit un Esclave en marchandise pour douze voyages d'un Canor, de la terre au Vaisseau, ou du Vaisseau à terre. Il est obligé, à ce prix, de se

⁽¹⁴⁾ L'Auteur appelle Aisem le Grand Ardra:

FSCLAVES. ROYAUME D'ARDRA.

CÔTE DES tenir sur le rivage avec tous ses gens pour veiller sur les rameurs, presser le travail & donner tous les secours necessaires au transport des marchandises, parce que la Barre est ici fort dange. reuse (15).

Préliminai-Waisfeau.

Il n'est pas permis aux Européens de res du Com-faire le commerce des Esclaves, & des d'un aigris ou des pierres bleues, avant que la permission ait été publiée, comme à Juida, par un crieur public, à qui le Capitaine doit payer pour sa peine quarante bagues de civre, vingt poules; une chevre, une piece de kanequin & une piece de petit armoisin. Il est conduit ensuite, avec le même cortege; dans un Village que les Hollandois ont nommé Stock-vis-dorp', quatre milles au Sud-Sud-Ouest de Praya', où il fair transporter toute sa cargaison dans un logement que le Roi lui prête, & d'où il envoie au Palais d'Assem les marchandises qui sont pour le Roi & pour la Cour. Après ces préliminaires, c'est au Grand - Capitaine du Commerce qu'appartient le droit de choisir les meilleures marchandises de la cargaison. Mais comme les Facteurs ont à servir plusieurs Negocians du Pays, qui achetent plus cher que le Roi & le

⁽¹¹⁾ Voyez ci deflus la description,

DES VOYAGES. LIV. X. 211

Grand-Capitaine, il est rare qu'ils pré-Côre DES sentent ce qu'ils ont de meilleur au Roi Royaume & à ses Officiers.

D'ARDRA.

La mesure des bujis & la maniere de compter avec des nœuds sur une corde,

est ici la même qu'à Juida.

Lorsque la vente est finie, le Capi- Conclusion taine Européen doit présenter au Roi de deux mousquets, vingt cinq livres de poudre & la valeur de neuf Esclaves en autres marchandises, comme un temoignage de reconnoissance pour la permission du Commerce. Il doit donner, par le même motif, une piece d'armoisin au Foella, une autre piece au Capitaine de la Barre, & une troisseme à quelques Officiers inferieurs. Ainsi (16) tous les droits pour un Vaisseau montent à la valeur de soixante dix, soixante quinze ou quatre-vingt Esclaves en marchandises; au lieu qu'à Juida ils ne passent jamais trente deux ou trente cinq Esclaves.

Les Voyageurs ont observé quelques Observations differences entre la Religion d'Ardra & sur la Relicelle de Juida. Elles viennent du capri- gion d'Ardra. ce des Prêrres qui en ont la direction; car malgré l'indifference des Habitans

(16) Description de la Traduction d'Ogilby , pa-Guinée par Barbot, page ge 469. 848; & Dapper, dans la

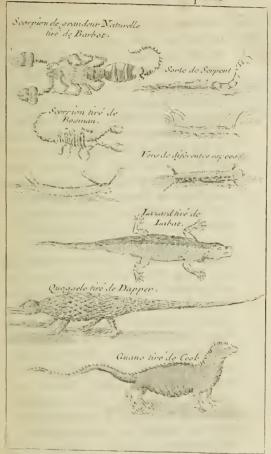
ESCLAVES. D'ARDRA.

Côte des pour tout ce qui regarde les interêts d'une autre vie, le nombre des Prêtres est infini dans toutes les parties du Royaume, & les personnes riches se font honneur d'en entretenir un dans leur maison.

La plûpart des Negres d'Ardra, quoique plongés dans une grossiere idolâtrie & sans aucune notion de l'immortalité de l'ame, ne laissent pas de se former quelqu'idée confuse d'un Etre superieur, puisqu'ils reconnoissent un pouvoir qui regle le temps où chacun d'eux doit arriver au monde, en sortir, y retourner, & qui arrange à fon gré les autres évenemens de la vie. Ils font allarmés des moindres accidens. On les voit trem-Politique bler au seul nom de la mort. Quoiqu'ils

des Prêttes, paroissent persuadés que le corps & l'ame sont détruits par la pourrirure, ils croient que ceux qui ont été tués en com-battant pour la Patrie reviennent sur la terre, mais avec d'autres traits & une nouvelle figure, qui ne permettent pas à leurs meilleurs amis de les reconnoître. Cette opinion est une invention politique de leurs Prêtres, pour inspirer du courage aux soldats. Ils racontent làdessus mille histoires extravagantes; & comme ils marchent en campagne à la fuite des armées, ils prennent soin d'en-

Diverses sortes de Serpens



T. 717 Y YTT



DES VOYAGES. LIV. X. 213

cerrer secretement pendant la nuit ceux Côte DES qui ont peri dans une action, pour se Royaume donner la liberté d'assurer qu'ils les ont D'ARDRA.

vûs reparoître pleins de vie & de santé.

Chacun a ses Fétiches particuliers, Pays & culde la même nature que ceux que Juida, te qu'on leur & donne la même explication au culte rend. qu'il leur rend. L'usage commun est de couvrir les Fétiches d'un grand pot de terre. Tous les six mois, le Chef d'une famille leur fait publiquement ses offrandes, & leur propose les questions ou les demandes qui conviennent à ses besoins. Si le Prêtre trouve l'offrande trop vile, il déclare à l'Adorateur que les Fétiches rejettent ses prieres, & ne lui feront point de reponse jusqu'à ce qu'ils ayent reçu quelque chose de plus précieux. Il n'en est pas quitte à moins d'une chevre, d'un chien ou de quelques poules. Alors le prêtre fait à voix basse la reponse de l'Idole, que la stupidité des Negres leur fait prendre pour une secrete inspiration. Après avoir prononcé l'oracle, le Prêtre fait rentrer la Divinité sous son pot & l'arrose de quelques goutes de liqueur. Les amis & les voisins, qui ont été temoins du sacrifice, font après lui les mêmes asperfions.

Si la céremonie se fait pour un mai

Côte Des lade, le Prêtre sacrifie quelqu'animal. ESCLAVES. arrose le Fétiche du sang de la victime ROYAUME & jette la chair hors de la maison, com-D'ARDRA. me un reste impur & profane.

Respect des

Negres pour les Prêtres. Ils rendent une espece d'adoration au Grand-Pontife & le regardent comme un Prophete ou un Devin, qui a la vertu de prédire les choses futures après avoir conversé avec une Statue difforme, placée dans une grande salle où il donne ses audiences an

Le respect des Negres est extrême

Diable.

Figure du Public. Cette Figure est de la grosseur d'un enfant de quatre ans. Sa couleur est blanche; car les Negres sont persuadés que c'est celle du Diable, & qu'il n'arrive point de Vaisseau sur la Côte d'Ardra dont il ne revele l'approche au Grand Prêtre. Ils croient aussi, comme les Negres de la Côte d'Or, que le Diable les bat cruellement. On leur entend du moins jetter des cris (17) dans les tenebres, & c'est à cette cause qu'ils les attribuent.

Snelgrave observe, comme une preuve du respect qu'on porte aux Prêtres, que malgré la loi, qui condamne à mort un Negre par la maison duquel un incendie commence, le feu ayant pris à Jakin près de la Cour, & le Palais de

(17) Barbor, ubi fup: p. 352 & fuivantes,

BES VOYAGES. LIP. X. 214

Prince ayant été consumé par les sam- cors DES mes, on ne fit aucune recherche (18) ROYAUME parce qu'on n'ignoroit pas que l'incen- D'ARDRA die avoit commencé par la maison d'un Prêtre. Le même Auteur raconte que le Fétiche du Fétiche du Seigneur de Jakin étoit pla-Seigneur cé au centre d'une grande cour quarrée, entre quatre belles allées d'arbres. L'édifice qui lui servoit de Temple avoit la figure d'un tas de foin, & le toît n'ésoit que de paille. Mais au lieu d'occuper l'intérieur de ce bâtiment, le Fétiche, qui éroit un crane de Mort, avoit été placé au sommet du toît, & c'étoit devant cetre redourable Idole (19) qu'on faisoir des vœux & des offrandes pour la santé & la conservation du Prince. On lir dans Phillips, que le Fériche du Roi d'Ardra est un crocodile. Mais d'Elbée prétend que c'est un oiseau noir, qui ressemble au corbeau (20).

Dans le Royaume d'Ardra, un Ne- Diverses loix gre qui manque de soumission pour les ordres de la Cour, a la tête tranchée, & · ses femmes avec ses enfans deviennent

esclaves du Roi.

Les débiteurs insolvables sont abandonnés à la merci de leur créancier, qui

(19) Voyage de Snelnie XI. -

⁽¹⁸⁾ Voyez ci-dessus la grave, page 142. Relation de Snelgrave, (20) Voyez ci deffus la Tome XII. Relation de Phillips , Tor

216 HISTOIRE GENERALE

Côte DES a la liberté de les vendre pour se rem-ESCLAVES. ROYAUME D'ARDRA.

bourser de la somme. L'usage impose le même châtiment à ceux qui débauchent la femme d'autrui. Une femme qui couche avec un Esclave devient elle-même l'Esclave du Maître de son amant, s'il est d'une condition superieure à celle du mari offensé; mais si la qualité du mari l'emporte, il devient le maître de l'Esclave adultere. Pour les autres crimes, les punitions sont les mêmes qu'à Juida (21).

Titres du Roi d'Ardra.

Le Roi d'Ardra prend aussi le titre de Roi (22) d'Alghemi. Celui qui regnoit en 1670, pendant le voyage de d'El-bée, se nommoit Tosizon. Il n'avoit pas voulu permettre aux Hollandois de bâtir un Fort dans ses Etats, par la raifon qui lui fit refuser la même grace aux François. Il étoit fils de Tési, Roi d'Ardra & d'Alghemi. Son autorité étoit absolue, & l'on n'approchoit de sa personne qu'avec les soumissions qu'on a deja représentées. Son Grand-Prêtre, qui étoit revétu tout à la fois du Ministere de l'Etat & de la Religion, jouis-foit seul du privilegé de lui parler debout.

Lopez, dans la Relation (21) Barbot , p. 352. de d'Elbée. (22) Voyez ci - deflus l'Ambassade de Matteo

DES VOYAGES. LIV. X. 217

Tous les Habitans du Royaume, sans Côte DES en excepter les Etrangers, payent au Royaume Roi une Capitation considerable. La D'ARDRA. Cour de ce Monarque est nombreuse. Chaque Officier porte le titre de Capitaine, avec le nom de l'emploi qu'il exerce. Les Blancs qui font le voyage Comment d'Assem pour obtenir une audience du Européens. Roi, sont logés au Palais, dans un apparrement destiné à l'usage de chaque Nation. Ils y sont traités aux dépens du Roi jusqu'au jour de l'audience. Ce sont ordinairement les Capitaines du Commerce & de la Cavalerie qui leur fervent d'Introducteurs. Le Roi fait ordinairement quelques pas au-devant d'un Européen, lui prend la main, la presse dans la sienne & lui touche trois sois successivement le premier doigt. Ensuite il le fait asseoir à son côté, sur des nattes fort propres. L'Etranger fait ap-porter ses presens, les expose à la vue du Monarque, declare ses intentions ou ses demandes par la bouche de l'Interprete ordinaire, & reçoit une reponse par le même canal.

Après l'audience du Roi il est conduit à celle du Prince, qui reside ordinairement dans une grande Ville, environnée de murs, à deux milles de la Capitale. Les formalités de cette visite sons ESCLAVES. ROYAUME D'ARDRA.

Côte des à peu près les mêmes. De-là il est rame né chez le Grand-Prêtre, où les Etrangers font traités fort noblement. On y estassis, à la maniere des Turcs, sur des coussins, placés sur de très belles nattes. Si ce Pontife veut donner à quelqu'un des marques particulieres de distinction, il fait paroître ses semmes, qui font au nombre d'environ quatre-vingt. Elles dansent & chantent dans une grande salle, au bruit de leurs instrumens de musique.

Le Roi & le Prince ne se montrent jamais en public sans une garde nombreuse, armée de fusils & conduite par le Géneral de la Cavalerie, qui marche la tête couverte & le fabre à la main. Le Roi suit, appuyé ordinairement sur les épaules de deux Officiers, avec les deux grands Capitaines à ses côtés & quantité de Seigneurs au-tour de lui.

Les principales forces du Roi d'Ardu Royaume dra consistent dans une armée de quarante mille bommes de Cavalerie, qu'il peut mettre en campagne au premier ordre. Il n'y a d'ailleurs que l'enfance ou la vieillesse qui dispensent ses Sujets de prendre les armes lorsqu'il les appel-

Armes & le sous ses Enseignes. Sur la Côte les instrumens Soldats sont armés de mousquers & de militaires. sabres. Mais plus loin, dans les ters

DES VOYAGES. LIP. X. 219

des fleches, des poignards, des javelines ESCLAVES. & des massues de bois. Quoique grands POTARDRA.

& robustes, ils ne sont pas plus braves (23) que les Negres de Juida. Cependant ils ont des fêtes anniversaires, pour célebrer leurs anciennes victoires; & les Etrangers en prendroient une haute opinion, s'ils en jugeoient par les expressions de leur joie. Dans leurs expéditions militaires, ils portent une forte de pieu ou de gaule, dont la forme est celle d'un S, & sur l'extrêmité superieure un perit étendart déployé, auquel ils donnent quantité de mouvemens fort bisarres. Leurs tambours se terminent en pointes. Ils les battent avec une sorte de mesure, tandis que d'autres frappent avec des bâtons fur de petites cloches, dont le son a la vertu de causer aux foldats mille agitations ridicules. Cet instrument produit sur eux le même effet dans leurs amusemens & dans leurs fêtes. La musique vocale est en usage aussi dans leurs armées. Ils ont des chanteurs & des bouffons pour animer le soldat par des chants, par des recits & des postures martiales. La Cava-

l'ignorance des Chefs, que Bosman sait de celle de Juida.

⁽²³⁾ Pathot fait la même peinture des troupes d'Ardra, pour la lâcheté, se défaut ide discipline &

ESCLAVES. ROYAUME D'ARDRA.

Côte pes lerie a de petites trompettes, qui forment des cœurs & dont le bruit est fort aigu. Mais tous ces secours ont peu de force (24) pour leur échauffer le courage. Bosman observe que le Roi d'Ardra, avec toutes les contrées qui dépendent de lui, est vingt fois plus puissant que celui de Juida, mais qu'il n'a pas la hardiesse de lui déclarer la guerre, quoique l'inimitié soit perpétuelle entre ces deux Couronnes (24).

Etats puiswerres.

L'intérieur des terres a des Etats enfans dans l'in-térieur des core plus puissans. Mais les informations de l'Auteur se reduisent à quelques faits dont il fut temoin. Pendant qu'il étoit à la Cour d'Ardra, il y vit arriver des Ambassadeurs d'un grand Monarque, qui venoient avertir le Roi que plusieurs de ses Sujets avoient porté des plaintes à leur Maître, & lui déclarer de sa part que si les Gouverneurs du Royaume d'Ardra ne traitoient pas le Peuple avec plus de douceur, il seroit obligé, contre ses propres desirs, de marcher au secours de ceux qui de-

Fierté d'un mandoient sa protection. Le Roi d'Ar-Monarque Monarque dra reçut cette menace avec un sourire; Negre, & dra reçut cette menace avec un sourire; guerre qu'il & pour faire éclater le mépris qu'il en fait à celui faisoit, il envoya les Ambassadeurs au d'Ardra. d'Ardra.

⁽²⁴⁾ Barbot, p. 350 (25) Bosman , p. 377. & fuivantes. & fuivantes.

BES VOYAGES, LIV. X. 221

Supplice. Après cette insulte, le Monar- Côte DES. que des terres intérieures fit entrer dans ESCLAVES le Royaume d'Ardra une armée d'un ROYAUME million d'hommes, qui porterent de tous côtés le ravage & la desolation. Son Géneral retourna chargé de butin & s'attendoit à recevoir des recompenses du Roi son Maître; mais ce sier Monarque le fit pendre à son arrivée, parce qu'il ne lui avoit point amené le Roi même d'Ardra, dont sa vengeance demandoit la tête plutôt que la ruine de ses Sujets. Il y a beaucoup d'apparence que cette Nation redoutable, dont l'Auteur ne nous apprend pas le nom, est celle des Oyos ou des Oycos, nommés Ios par Snelgrave, qui ont la mer pour Fétiche national, mais à qui leurs Prêtres défendent par respect d'en approcher & de la voir. Snelgrave apprit ces circonstances d'un Mulatre Portugais, qui avoit été long-temps prisonnier à la

Cour de Dahomey (26). Dans ces derniers temps, les Negres Le Roi de d'Ardra n'ont point eu de plus mortels Dahomey fair ennemis que ceux de Dahomey, & l'on d'Ardra. a deja lu, dans plusieurs Relations, que leur Pays est devenu la proie de ces barbares vainqueurs. La Nation & le Pays Les Dahodes Dahomeys n'ont été connus qu'à meys ne sont

(26) Voyage de Snelgrave, p. 59.

par cer évenement.

222 HISTOIRE GENERALE, &cc.

ESCLAVES. cruautés. Snelgrave raconte que leur D'ARDRA. Roi facrifia dans un seul jour à ses Idoles quatre mille Negres de Juida, &

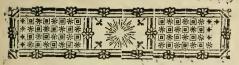
qu'il fit donner la mort à plusieurs jeunes prisonniers de la Nation des Tuffos, pour accompagner dans l'autre monde quelques-unes de ses semmes (27).

Le principal Fétiche des Dahomeys r'est, dans leur opinion, qu'un Genie subordonné à quelque Dieu plus puissant, qui pourroit bien être, disentils, le Dieu des Européens; mais comme ce Dieu ne s'est pas fait connoître dans leur Pays (28), ils croient devoir se borner au Genie qu'ils adorent. Snelgrave observe que le Roi ne se laisse voir à personne dans les jours consacrés au Fétiche (29).

(27) Ibid. p. 48. (28) Voyez ci - dessus l'article de Snelgrave, au

Tome XII.
(29) Voyage du même
Auteur, p. 76.





HISTOIRE GENERALE

DES VOYAGES,

Depuis le commencement du XV Siecle.

PREMIERE PARTIE.

LIVRE ONZIEME.

VOYAGES DANS LA GUINE'E, ET AU ROYAUME DE BENIN;

Contenant la Description du Royaume de Benin & de toute la Côte, jusqu'au Royaume de Congo.

CHAPITRE PREMIER.

Description du Royaume de Benin.



UOIQU'ON ait publié, INTRODUÇT. en divers temps, plusieurs Voyages au Royaume de Benin, nous avons peu de Re-

lations qui nous fassent connoître l'intérieur du Pays & le caractere des Habi-

224 HISTOIRE GENERALE

INFRODUCT. tans. Les deux principales, sont celle de Gotard Artus, plus connu sous le nom d'Artus de Dantzick, & celle de David Van Nyendael.

Tdée génera- On trouve la premiere dans le second le de la descri-ption d'Ar-Tome de la Collection de Bry. Elle fait la sixieme Partie de l'India Orientalis, fous le titre de Description historique & veritable de la Côte d'Or. Mais il faut observer qu'elle est moins l'ouvrage d'Artus, que celui d'un Hollandois qui avoit fait le voyage de la Côte d'Or, & qui n'avoit rien écrit que sur le témoignage de ses propres yeux. Elle sur d'abord composée en Hollandois; & les Allemands l'ayant traduite aussi-tôt dans leur Langue, c'est cette Traduction qu'Artus a mise en langue Latine. Cet éclaircissement se lit dans l'Epître dédicatoire, qui est adressée à l'Ele-Eteur de Mayence. Comme le nom du premier Auteur ne paroît ni dans l'O-riginal ni dans les deux Traductions, ce sera toujours sous le nom d'Artus que nous y renverrons ici nos Lecteurs, pour la facilité des citations.

Ce qu'elle contient.

Cette Description est divisée en vingt fept Chapitres. L'Auteur commence par le départ de deux Vaisseaux qui sortirent du Texel, en 1609, pour faire voile à Mina. Il les fait arriver heu-

reusement

DES VOYAGES. LIV. XI. 225

rensement sur cette Côte, dont il don- INTRODUCne la description dans les trois premiers Chapitres. Après s'être étendu sur les mœurs & les usages des Habitans, il traite l'Histoire Naturelle du Pays, & finit par une ample Description de Mina & du Gouvernement Portugais. Toutes ces matieres forment cinquante Chapitres, dont le fond est entré jusqu'ici dans le Texte de ce Recueil ou dans les Notes. Le cinquante-quatrieme contient un Voyage de Mawri à Benin & à Rio Forcados; le cinquante-cinquieme, une Description de la Ville de Benin; & les deux suivans, celle de la Côte jusqu'au Cap Lopez-Confalvo.

Les Figures & les Perspectives sont au nombre de vingt six; mais on ne nous apprend pas si elles ont été dessinées par l'Auteur, ou si De-Bry les a fair

composer d'après ses Descriptions.

1. Negres de la Côte d'Or.

2. Divers habillemens de femmes.

3. Habits d'hommes.

4. Marché du Cap Corse.

5. Cérémonies religieuses. 6. Trois Guerriers armés.

7. Jugemems & punitions.

8. Maniere de commercer sur la Côte.

9. Pêche pendant le jour.

Tome XV. T. TJON.

Noms des Figures.

226 HISTOIRE GENERALE

ANTRODUC-

10. Pêche pendant la nuit.

11. Bestiaux & animaux privés.

12. Chasses des bêtes feroces.

13. Differentes especes de bêtes sauvages.

14. Agriculture & arbres fruitiers.

15. Maisons & meubles du Pays.

16. Création d'un Noble.

17. Différens habits de femmes.

18. Céremonies funebres.

19. Audience du Roi, au Cap Lopez-Confalvo.

20. Habitans du même Cap.

21. Combat sur la Côte d'Or.

22. Funerailles d'un Roi.

23. Maisons de la Ville de Benin.

24. Château de Mina.

25. Vûe de l'Isle St-Thomas.

26. Bustes d'hommes & de femmes.

Au bas de chaque Figure on en lit l'explication, suivant la methode de l'explication, suivant la methode de De-Bry. Barbot a copié, dans sa Descript on de la Guinée, toutes les Planches qui sont marquées d'une étoile; mais rien n'est moins sidele que cette Copie, & les Figures n'y paroissent pas sous les mêmes titres que dans l'Original.

On Pontrou On est redevable de la Relation de la Polation Van Nyendael, à Bosman, qui l'a invan van Cerée dans sa Description de la Côte

DES VOYAGES. LIV. XI. 227

d'Or. Elle fait la vingt-neuvieme Lettre Introduc. de cet Ouvrage, sous le titre de De-scription de la riviere Formosa & de celle de Benin. Les avantures personnelles de l'Auteur se reduisent à une navigation tranquille depuis le Port de Praya jusqu'à ces deux rivieres, à bord du Yacht la Jeanne-Marie, d'où cette Lettre fut écrite à Bosman le premier de Septembre 1702.

On pourroit joindre à ces deux Au- de Dapper & Eeurs, Dapper & Barbot. Mais ils me- de Barbot. ritent moins le nom de Voyageurs, que celui d'Historiens Geographes, dont les Ouvrages ne sont qu'une revûe des observations d'autrui. Barbot même, qui avoit fait le voyage de Guinée, ne peut passer que pour un Compilateur, surtout dans sa relation de Benin, où tout est emprunté de Nyendael & de Dapper, avec tant de mauvaise foi, qu'il ne les a pas même nommés. Dapper s'étant rendu coupable de la même faute, ils ont tous deux peu d'autorité. Aussi n'avons-nous jamais cité leur témoignage qu'avec beaucoup de précaution, dumoins lorsqu'il n'est pas confirmé par par celui de quelqu'autre Ecrivain.

Il ne sera pas inutile de joindre ici Eclarei Ce-quelqu'éclaircissement sur le caractere man & 1628 de Bosman, à qui l'on a dû remarquer Ouvrage.

TION.

TION.

In RODUC- jusqu'à present que nous n'avons pas eu pen d'obligation. Ce celebre Hollandois avoit puisé dans la lecture des voyages une ardente curiosité de voir les Pays étrangers. Il trouva l'occasion de la satisfaire, dans un Emploi qu'il obtint au service de la Compagnie de Hollande. Après avoir exerce pendant plusieurs années l'Office de Facteur en Guinée, il fut élevé à celui de Facteur en chef, ou Directeur particulier du Comptoir d'Axim, principal Etablissement des Hollandois sur la Côte d'Or. Il pasla de cette administration à celle de Mina. Quatorze ans de sejour qu'il sit dans le Pays, lui donnerent les moyens de satisfaire la passion qu'il avoit de s'instruire. Il n'y eut point de place considerable sur la Côte, qu'il ne visitat dans cet intervalle; &, rempli de tant d'observations utiles, il se crut obligé de les communiquer à sa Patrie par la voie l'impression.

Plan de fon Ouvrage.

Il divisa ses Remarques en cinq Livres. Le premier traite de l'étendue, de la division & de la fertilité de la Côte d'Or; le second, des manieres, des usages, de la Religion & du Gouvernement; le troisieme, du Commerce des Negres & des Européens; le quacrieme, des animaux, sauvages & pri-

TION.

vés, quadrupedes, reptiles, insectes, introduces oiseaux, poissons, & des plantes, des legumes, des fruits & autres vegetaux; le cinquieme, des Royaumes de Landinghur, de Koto, des deux Popos & de la charmante contrée de Juida. L'Auteur y joignit une Description des Côtes, dans un voyage qu'il fit en 1698. Mais, dans la suite, ayant eu l'occasion d'envoyer toutes les parties de son Ouvrage, en vingt deux Lettres, à un Medecin de ses amis, il prit la résolution de le publier dans cette forme, avec une addition de deux Lettres qu'il avoit reçues en divers temps, de deux Officiers de la Compagnie; l'une, de David Van-Nyendael; concernant Benin; l'autre, qui contient une Description des Côtes d'Ivoire & de Malaguette, par John Sneck.

Cet Ouvrage, après avoir paru d'av bord en Hollandois, fut traduit en plusieurs autres Langues. L'Angleterre en compte trois Editions; la premiere en 1.70 S. C'est celle dont on s'est servi pour

ce Recueil.

Outre les motifs communs, qui peuvent exciter un Voyageur à publier ses l'Auteurpour observations, Bosman considera que la Observations Côte de Guinée étoit alors un pays presse au Public. qu'inconnu à toute l'Europe, & qu'à la

BITRODUS. DICH.

reserve de quelques peintures hasard dées, qui n'offroient qu'une miserable esquisse, il n'en avoit point encore paru (1) de veritable Description. Il prit connoissance de deux gros Ouvrages du siecle précedent, qui, sans être meprisables dans ce qu'ils contiennent sur la Hollande & sur d'autres pays de l'Europe, ne lui parurent dignes d'aucune attention, dans tout ce qui concerne les autres parties du Monde. Il s'est difpensé de nommer les Auteurs qu'il censure; mais on croit reconnoître, à divers traits, Olfert Dapper & Guillaume Godschalck Van Fockenbrog, ou Folquenbrog, comme d'autres l'écrivent. Sacritique les épargne peu dans le cours Lafard qui de ses Relations (2). Tandis qu'il ache-

hit procure voit son entreprise, il eut le bonheur Ges Plans, de voir arriver sur la Côte un habile: Dessinateur. C'étoit l'homme qui lui manquoit pour lever tous les Plans des. Forts Européens à l'Est de Mina. Il se hâta de l'employer; & pour écarter les obstacles, il l'accompagna dans cette

> (1) Bosman, qu'on ne fait ici que traduire, paroît'avoir ignoré l'Ouvrage dont on a parlé sous le nom d'Artus. Cependant il s'ac-

> corde si parfaitement avec lui dans ses Remarques, qu'on est quelquefois ten

té de le soupçonner de plagiat, comme Barbot.

^(2) Voyez la Description de la Guinée par Bosman, page 111, 222 80 dans aplusicurs autres cusdroits.

DES VOYAGES. LIV. XI. 231

TION.

entreprise, à l'occasion d'une affaire de INTRODUE. Commerce dont il fut alors chargé par le Directeur géneral de Hollande. Les animaux furent tirés d'après nature; & les Forts, suivant les regles ordinaires de la perspective. Mais la mort lui enleva cet Artiste lorsqu'il se préparoit à faire un autre voyage à l'Ouest de Mina (3).

Les Figures de Bosman consistent en fept Planches, dont les quatre premieres contiennent les Perspectives des Forts. La cinquieme renferme les quadrupedes, & les deux dernieres, les oiseaux. Chaque Fort est tiré sous deux points de vûe. On voit dans la premiere Planche ceux de Mina, de Mawri & d'Anamabo; dans la seconde, celui de Conradibourg & du Cap Corfe; dans la troisieme, Apam, Cormantin & Simpa ou Wineba; & dans la quatrieme, les Forts Anglois, Hollandois & Danois de la Côte d'Acra(4).

(4) Description de la (3) C'est la raison qui nous a privés du Plan des Guinée par Bolman, dans Forts à l'Ouest. les Préfaces.



§ I.

Geographie de Benin.

ROYAUME

DE BENIN.

Situation
de cette con
mée.

T E Royaume de Benin, Binnin, Binni ou Benni, car on le trouve écrit avec cette variété (5) dans les Voyageurs, est une region dont les bornes sont connues avec peu de certitude. Cependant plusieurs Géographes le placent entre le dix-neuvieme & le trenze-cinquieme degré de longitude Est, & entre le dixieme degré Nord & le troisieme degré Sud de latitude, lui donnant ainsi environ neuf cens trente milles de longueur de l'Ouest à l'Est, & six cens quarante de largeur du Nord au Sud. Dans cette supposition, ses bornes à l'Ouest sont le Golse de Benin & la Côte d'Or, de laquelle il est separé par Rio Da Volta; la Négritie au Nord; les Royaumes de Mayack & de Makoko à l'Est, & le Golfe de Congo (6) au Sud. On lui fait ainsi renfermer les Royaume de Koto, de Popo, de Juida & d'Ardra, dont on a deja vû la Description, avec toutes les Côtes; qui sont distinguées dans nos Cartes par

⁽⁵⁾ Bosman, & plusieurs autres l'appellent Grand-Benin.

⁽⁶⁾ Voyez la derniere Carte de l'Afrique, par Del'ille, à l'usage du Roi.

les noms de Benin, de Biafara & de ROYAUMS Majumbo; & du côté du Sud on l'étend DE BENIN. au-de-là du Cap Lope-Confalvo jusqu'à Loango, qui appartient au Royaume de Congo. Mais, en le resserant dans ses veritables limites, il ne renferme qu'une petite partie de ce vaste espace. Il est borné à l'Ouest par le Royaume son étend'Ardra; au Sud par le Golfe, & par due &sses bors les contrées d'Averri & de Kalbari ou Kalabar; au Nord, suivant quelques Geographes, par les Royaumes de Jabu, d'Oudobo; d'Alghemi, d'Isago & de Jabou; à l'Est, par celui d'Istanna. Cependant les Auteurs de ce Recueil ne prétendent point se rendre garans de cette Geographie, & bien moins en fixer les dimensions. Ils se reduisent à juger qu'il peut avoir au long de la Côte, depuis le Cap Lagos jusqu'à Rio Forcados, environ cent soixante ou

cent soixante dix milles d'étendue,

De Praya, ou de la rade de Jakin, Dispositione qui est neuf ou dix lieues à l'Ouest du de la Côre put Cap Lagos, jusqu'à Rio Formosa, les gens de mer comptent cinquante ou cinquante cinq lieues, en droite ligne au-dessus des Isles de Karamo. C'est la pouble rous route ordinaire des Hollandois; mais te. les Anglois & les Portugais prennent

entre ces Isles & le Continent, qui s'en-

ROYAUME fonce ici en demi-cercle. Ce passage out DE BENIN ce canal peut être divisé en trois parties; l'une, qui appartient à Lagos; l'autre aux Isles de Karamo, & la troisieme à Benin. Le Canal de Lagos, qui commence au Cap du même nom, s'étend. jusqu'à la riviere du Lagos, c'est-à-dire, l'espace d'environ seize lieues au-Nord-Est; & quoiqu'il en ait dix de largeur à l'entrée, c'est-à-dire, entre le-Cap & la premiere Isle, il est bouché par tant de basses, que dans plusieurs endroits & pendant plusieurs lieues il n'est pas plus large qu'une grande ri-Trois par-viere. Le Canal de Karamo commence à de Canal la riviere de Lagos, & sa largeur l'ade Karamo

fait nommer par quelques Ecrivains Lacde Karamo. Vers, le milieu il n'a pasmoins de quatorze ou quinze brasses defond, & dans toute son étendue il est navigable pour les Brigantins & les Bâtimens de la même grandeur. Sa longueur est d'environ trente lieues jusqu'au Canal de Benin, qui est plus étroit & qui conduit dans la riviere de Formola.

Rivieres qui MCDI.

qu Karan.

Entre le Cap Lagos & la riviere qui e'y, déchar-porte son nom, on rencontre à gauche, du côté du Continent, les rivieres d'Albo & de Dodo, mais sans aucune Ville. Sur la pointe Est de Lagos est situé le

Village d'Almeta, & un peu plus loin ROYAUME la Ville de Kuran (7), qui est environ- DE BENING née d'une double palissade. Treize lieues plus loin à l'Est, on trouve celle de Jabun, qui est défendue aussi par un mur de bois, sur la rive Ouest de la riviere Palmar. Douze lieues au-de-là, on arrive à la riviere Primeria; & vingt lieues plus loin à la Pointe-rouge, qui fait l'entrée de la riviere Formosa. En remontant l'espace d'environ vingt lieues; dans cette riviere, on rencontre, sur sa rive Est, la Ville de Gatton? ou d'Agatton (8); & sur la rive opposée, au Nord-Ouest, la Ville d'Argun ou d'Arguna, dont la même riviere porte aussi le nom.

Barbot observe que la riviere de La-riviere de la gos, en se déchargeant dans le Canal, gos. est bouchée par une Barre, où la violence des flots rend le passage disficile aux Chaloupes mêmes; & que les Por- ciudad de tugais placent à quelques lieues dans les Jabu. terres, sur le bord de cette riviere, la Ville de Jabu, qu'ils appellent Ciudad de Jabu. Il ajoute que dans la Ville de Karamo, nommée Karan par les Pilotes Anglois, les Negres font de belles étof-

⁽⁷⁾ Barbot l'appelle Karamo ou Kuramo. (8) Les Pilotes Ang'ois

l'appellent Gato, & la cons fondent avec la Ville de Benin. Barbor, rage sign

ROYAUME ses, qui se vendent fort bien sur la Co-EBENIN. re d'Or.

La distance entre la plus Orientale des Isles Karamo & la pointe Sud-Est de Rio Formosa, est d'environ dix lieues. On y trouve par-tout depuis douze jusqu'à quinze pieds d'eau; & depuis ce lieu jusqu'à la Pointe rouge, que les Hollandois nomment Ruyge-hoeck, & qui se presente dans l'éloignement comme un grand rocher dont le sommet est plat, l'embouchure de la riviere a huit ou neuf lieues de largeur. Mais les deux rives se resserrant par degrés, elle diminue jusqu'à quatre milles d'Angleterre, & cer espace varie ensuite à mesure qu'on avance. Si l'on arrive du côté de l'Ouest, la riviere se fait distinguer pleinement. Vers Ardra, fort loin dans les terres, le pays est uni & couvert de bois. La pointe Ouest de la riviere s'éleve beaucoup, & paroît comme un roc dont on auroit coupé le fommet. Mais la pointe Est est basse, & le pays fort plar aux environs. L'embouviere Formo-chure ne devant être prise que du lieu où les deux côtés du rivage commencent à se rapprocher, on ne peut lui donner proprement que quatre ou Multitude de cinq milles de largeur; mais cette ri-

Zmbouchute de la Rite ou de Be nin.

viere se par age en quantité de bras, les bras.

dont quelques-uns sont assez larges pour ROYAUME meriter le nom de rivieres, & dont les DEBENING bords sont habités par dissérentes Nations, qui ont chacune leur Ches ou leur Roi. Dans la division d'un si grand nombre de bras, il n'est pas aisé de naviguer sur la riviere Formosa, & la prudence oblige toujours de prendre un Pilote

du Pays.

L'Auteur ne put être informé de la A quels longueur de cette riviere, ni du pays commmuni où elle prend sa source. Mais il juge que. qu'elle arrose par ses bras toutes les contrées voisines, parce qu'il vit arriver par cette voie quantité de Marchands Negres, qui venoient d'Ardra, de Kalabar, & de divers autres lieux. Il apprit aussi des Portugais qu'il y avoit deux chemins pour se rendre à Kalabar, l'un par terre, & l'autre beaucoup plus commode par eau; qu'avec un Canot on pouvoit gagner les rivieres de Lagos, d'Elbrei, de Kamarones, &c. & qu'on remontoit même jusqu'à Rio Da Volta. Si ce recit fait naître quelque doute, c'est particulierement pour la communication avec Rio Da Volta (9), qui paroît peu vraisemblable dans une si grande distance.

Juan-Alfonso de-Aveiro, à qui l'on

ROYAUME doit la découverte du Royaume de Be-LE ROYAUME nin, nomma cette riviere Formosa ou mis de Benin la Belle. Les François, les Anglois & les découvertpat Hollandois l'appellent indifféremment Aveiro.

Riviere de Benin ou d'Argun (10).

A quelques lieues dans les terres le pays est bas & marecageux; mais les bords de la riviere sont continuellement ornés d'arbres fort hauts & sort toussus. La multitude de ses bras sorme un grand nombre d'Isles, entre lesquelles il s'en trouve de slottantes, que le vent & les Travados poussent souvent d'un lieu à l'autre, & rendent par consequent sort dangereuses pour la navigation. Elles sont couvertes d'arbustes & de roseaux.

Mauvaise qualité de

Quoique la riviere de Benin soit fort de agréable, l'air y est mal sain, comme sur la plûpart des autres rivieres de la Côte. L'Auteur attribue cette sâcheuse qualité aux exhalaisons qui sortent des marais & des lieux bas. Les mosquites, ou les cousins sont une autre peste, qui n'est pas moins insupportable, sur-tout pendant la nuit. Leurs piquures sont si douloureuses qu'elles ne permettent point de dormir & qu'elles rendent le visage absolument méconnoissable le jour suivant. Deux inconveniens si per-

RITANGERS. L'Auteur perdit la moitié de DE BENING fes gens à chaque voyage. Cinq de ses Pari de cinq i Matelots eurent la temerité de parier entr'eux, qui sortiroit vivant de la riviere. Ils engagerent dans leur pari le valet de l'Auteur, & celui-ci enterra successivement les cinq Matelots.

La riviere de Benin a quatre princi- Quatre VII-pales Villes, où les Hollandois portent les de Comleur Commerce, & où cette raison attire un grand nombre de Negres, surtout à l'arrivée des Vaisseaux. Nyendael les nomme Bododo, Arebo ou Arbon,

Agatton on Gatton, & Meiberg.

Bododo contient environ cinquante maisons, bâties de roseaux ou de feuilles. Son Canton est gouverné par un Viceroi & par quelques Seigneurs, dont l'autorité ne s'étend qu'aux affaires civiles. Dans les évenemens de quelqu'importance & pour toutes les affaires criminelles, ils sont obligés de consulter! la Cour & d'attendre ses ordres (11).

A deux milles de l'embouchure, la riviere se divise en deux bras, éloignés l'un de l'autre d'environ deux milles d'Angleterre, sur l'un desquels est située la Ville d'Awerri ou d'Ouverre, qui dépend d'un Prince independant de

(11) Nyendal, p. 428.

Bododes'

ROYAUME Benin. Les Portugais y ont une Eglise DEBENIN. & un Comptoir.

Arebo ou Arbon.

Arebo ou Arbon, qui est aujourd'hui comme le centre du Commerce de Benin est située sur la riviere à soixante lieues de l'embouchure. Les Vaisseaux peuvent remonter plus haut, mais c'est par cent bras différens; sans parler des criques, dont plusieurs sont fort grandes. La Ville d'Arebo est grande, belle & bien peuplée. Sa forme est ovale. Les édifices y font plus grands qu'à Bo-dodo, quoique bâtis dans le même goût. Cette Place & le pays voisin sont gouvernés par un Viceroi. Les Anglois & les Hollandois y avoient autrefois chacun leur Comptoir, avec des Mercedors & des Fiadors, qui sont une espece d'Agens du pays. Mais la negligence des Anglois pour cette partie de leur Com-merce ayant laissé tomber leur Comp-toir en ruines, leurs Facteurs se sont unis dans la même demeure avec ceux Agatton ou de Hollande (12).

Catton.

Agatton ou Gatton étoit autrefois une Ville considerable par sa grandeur & par la richesse de son Commerce. Les ravages de la guerre l'ont rendue deserte. Elle est située sur une petite éminence, qui forme une Isle dans la riviere, mais

⁽¹²⁾ Le mime, p. 462; & Barbot, p. 355.

fort près de la rive. Ses débris rendent ROYADME encore témoignage de son ancienne DEBENING grandeur. L'air y est plus sain que dans toutes les autres parties de la même contrée. Aussi les Negres ont-ils commencé à la rebâtir. Le pays, aux environs, est rempli de toutes sortes d'arbres fruitiers. On y découvre quantité de petits Villages, dont les Habitans viennent en soule au Marché d'Agatton, qui se tient tous les cinq jours. La Ville de Benin, residence ordinaire du Roi & des principaux Seigneurs, n'en est éloignée que d'une journée (13).

Barbot dit que Gatton, nommée par les Portugais, Hugatton ou Agatton, est vingt quatre lieues plus haut qu'Arbock, sur la riviere, au Nord-Est, & que le Canal se retrecit entre ces deux Villes. Il ajoute qu'elle a douze lieues au Nord d'Oedo, Capitale du Royau-

me (14).

La derniere des quatre Villes de Commerce est Meiberg, qui a tiré vraisemblablement son nom de quelque Facteur Hollandois. La Compagnie de Hollande y avoit autrefois un Etablissement considerable, qui est devenu encore plus celebre par un évenement sort tra-

Meiberg?

⁽¹³⁾ Nyendal, nbi fu- tes; & Barbot, p. 360. gra. page 430 & suivan- (14) Barbot, p. 355.

ROYAUME continence dun Hollan-

gique. Beldsnyder, dernier Facteur, BE BENIN ayant conçu une folle passion pour une gique de l'in- des femmes du Gouverneur Negre, prit le parti de l'enlever. Le mari, transporté de cet outrage, se rendit au Comptoir avec une troupe de Negres armés, dans la résolution de tuer son ennemi. Beldsnyder eut beaucoup du peine à se sauver sur un Vaisseau, & fur blessé si dangereusement dans sa fuite, qu'ayant été mal pansé par un mauvais Chirurrurgien, il mourut de cette blessure. Le Directeur géneral de la Compagnie, mal informé des circonstances, fit parrir de Mina un Brigantin bien armé, avec ordre de venger la mort de son Facteur. Ses intentions furent suivies avec tant de rigueur par les soldats-Hollandois, qu'ils massacrerent ou firent prisonniers tous les Habitans de Meiberg qui ne purent se dérober par la fuite. Le Roi de Benin se fit expliquer la cause de cette sanglante exécution; mais au lieu de tourner son ressentiment contre les Hollandois, dont l'emportement avoit blessé toutes les regles de la justice, il se sit amener son Gouverneur, qui n'avoit pensé qu'à dé-fendre l'honneur de sa famille, & le sit couper en pieces, lui & toute sa race. Les corps mutilés de toutes ces misera-

bles victimes furent abandonnées aux bê- ROYAUME tes, & leurs maisons rasées jusqu'aux DEBENING fondemens, avec défense de les jamais retablir. Ce zele aveugle pour les interêts de la Compagnie, inspira tant de confiance aux Hollandois (15) qu'ils ont continué jusqu'à present leur Commerce.

La principale Ville, ou la Capitale Oedo, ou du Royaume, porte le nom d'Oedo pitale du dans le pays; mais les Européens lui Royaume, donnent communement celui de Benin. Nyendal prétend neanmoins que c'est d'elle que le Royaume & la riviere ont pris leur nom. Elle est située, dit il, à douze lieues d'Agatton, au Nord-Est, dans une delicieuse plaine, qui est couverte des plus beaux arbres du monde. La circonference de cette Ville est d'environ six lieues, en y comprenant le Pa-

le n'en merite point d'autre (16). La ville de Benin, dit Artus de Description Dantzick, paroît fort grande à la pre-le. miere vûe. On entre d'abord dans une rue si spacieuse, que le même Ecrivain lui donne huir fois plus de largeur qu'à celles de Hollande. Elle traverse toute:

lais. Cependant l'Auteur ne lui donne que le nom de village & prétend qu'el-

⁽¹⁵⁾ Nyendal , ubi fup. page 432 & fuiv ,-(16) Bosman , P. 461,

ROYAUMB DE BENIN.

la Ville. Après y avoir marché un quartd'heure, on découvre le sommet d'un arbre, éloigné de près de deux milles, au-de-là duquel elle s'étend encore fort loin. Mais les maisons de ce côté ne sont pas fort agreables. Ceux qui ont pris la peine de mesurer cette grande rue, lui donnent plus d'une lieue de longueur, fans y comprendre les fauxbourgs. Elle est coupée par quantité d'autres qui sont fort droites & qui s'étendent à perte de vûe. On n'arrive à la porte qu'après avoir passé par un grand fauxbourg. Cette porte n'est que de bois; mais, outre une garde continuelle, l'entrée est défendue par un gros boulevart de terre, avec un fossé large & profond, quoique sec, dont les bords sont revêtus de grands arbres extrêmement ser-pessance rés. L'Auteur ne put s'assurer de son que les Habi- étendue, ni s'il environne la Ville, parce que les Etrangers n'ont pas la liberté de porter si loin leurs observations.

tans ont des Etrangers.

> En approchant de Benin, ils trouvent un Officier du Roi pour les conduire, sous prétexte de leur montrer le chemin, mais, au fond (17), dans la vûe d'empêcher qu'ils ne prennent trop de connoissance du pays.

⁽¹⁷⁾ Attus dans la Collection de Bry, Vol. II, Parta VI , p. 119.

Cependant, depuis le temps d'Artus, ROYAUME les Européens ont trouvé mille occa- DE BENINS sions de satisfaire leur curiosité. Sui vant Dapper, Benin est couvert d'un côté par un double mur de bois, c'est-à-dire, de gros troncs d'arbres, hauts de dix pieds, enfoncés dans la terre comme des palissades, & croisés par des barres de cinq ou six pieds. L'espace qui separe ces deux rangées de troncs, est rempli de terre rouge; de sorte qu'à quelque distance on croit voir un mur fort épais & fort uni. L'autre côté de la Ville est défendu par un large fossé, bordé de ronces si épaisses (18), qu'il est impossible d'en approcher. Les portes ont dix pieds de hauteur & cinq de largeur. Elles sont d'une seule piece, & tournent sur un pieu, qui les traverse de bas en haut (19). On y fait une garde assidue.

Oedo, ou Benin, est divisé en plusieurs quartiers, qui ont chacun leur de Benin en Gouverneur ou leur Chef. On y compte trente grandes rues, dont la plûpart ont vingt toises de largeur & sont longues d'environ deux milles d'Angleterre. Elles s'étendent en droite ligne d'une porte à l'autre. Le nombre des rues

⁽¹⁸⁾ Barbot dit que c'est na grand marais, entouré de ronces fort épaitles.

ROYAUME de traverse est infini. Les femmes y en-DE BENJN. tretiennent une propreté continuelle, par le soin qu'elles ont, comme en Hollande, de netoyer constamment le de-

vant de leur porte (20).

qualité

édifices.

Forme & Les maisons, du temps d'Artus, étoient des l'une contre l'autre & fort bien alignées, comme en Europe. Celles des Grands & de la Noblesse avoient plus d'élevation que les autres. On y montoit par un certain nombre de degrés. A l'entrée, on trouvoit un vestibule, ou un porche, sous lequel on pouvoit s'asseoir ou se promener à couvert du vent & du soleil. Ce lieu étoit netoyé tous les jours au matin par des Esclaves & revêtu de nattes de paille. Les chambres intérieures étoient quarrées, avec une ouverture au milieu du toîr, pour donner paffage à l'air & à la lumiere. Ces appartemens n'étoient que pour l'habitation des Maîtres; car les logemens des domestiques, les cuisines & les offices formoient des édifices à part. Toute la maçonnerie étoit de terre, détrempée d'eau & sechée au soleil; ce qui en fait des murs fort solides. Ils avoient deux pieds d'épaisseur, pour resister plus facilement à la force de l'air (21), qui

⁽²⁰⁾ Nyendal, ubi sup. (21) Artus , zibi supa page 461. page 120.

ne laissoit pas de les détruire insensible- ROYAUMB ment.

DE BENIN.

Autrefois, dit Nyendal, les maisons Changement de Benin étoient trop serrées, & les Ha. fait. bitans y étoient comme l'un fur l'autre. On s'en apperçoit encore aux ruines des anciens bâtimens. Mais les distances sont aujourd'hui fort bien menagées, & tous les édifices peuvent passer sans exception pour des logemens agreables & commodes, Ils sont de terre, parce qu'on ne trouveroit pas dans tout le Canton une pierre de la grosseur du doigt. Les toîts sont de roseaux, de paille ou de feuilles. L'architecture en est supportable, du-moins quand on la compare à celle des autres pays Negres. Elle ressemble beaucoup à celle d'Azim, sur la Côte d'Or (22).

Mais la Ville de Benin se ressent encore du ravage & de la désolation d'une vile qui arenguerre civile dont Nyendal rapporte du cette Ville l'origine & les principales circonstances. Le Roi avoit fait mettre à mort deux Chess de quartier, sous prétexte qu'ils avoient conspiré contre sa vie; mais, suivant l'opinion de tout le monde, parce qu'il en vouloit à leurs richesses. Un troisseme Chef, qui étoit menacé du même sort, fut averti as-

⁽²²⁾ Nyendal, ubi sup. page 461.

ROYAUME sez-tôt, pour prendre heureusement la DE BENIN. fuite. Il étoit si tendrement simé du Public, que les trois quarts des Habitans abandonnerent la Ville pour le suivre. Le Roi fit marcher d'abord un corps de troupes, dans la seule vûe de ramener les fugitifs; mais ses ordres furent peu respectés. On fit main-basse sur son détachement; & lorsqu'il employa des forces plus considerables pour soutenir son autorité, elles furent repoussées avec une vigueur à laquelle il ne s'étoit pas attendu. Le Chef de quartier, devenu plus audacieux par ce fuccès, re-tourna dans la Ville, la mit au pillage, & n'excepta de ses violences que le Palais du Roi. Il se retira tranquillement après cette expedition; mais demeurant sous les armes avec tous ses Partifans, il continua pendant dix ans de piller le pays & de tenir le Roi dans une vive allarme. Enfin la paix fut conclue par la médiation des Portugais. Le Roi fit grace aux rebelles & pressa leur Chef de venir reprendre sa maison dans la Ville. Mais ce coupable Sujet, n'osant se fier aux promesses de son Maître, prit le parti de s'établir à deux ou trois journées de Benin, & s'y fit une Cour aussi brillante que celle du Roi. Quelques-uns de ses amis eurent la hardiesse

de retourner à Benin. Ils y furent re- ROYAUME cus avec beaucoup de caresses, & di-DE BENIN, stingués même par des emplois & par d'autres faveurs. L'esperance du Roi, dans cette conduite, étoit d'engager le reste à suivre leur exemple. Mais la défiance, qui accompagne le crime, ne leur permit pas de quitter leur retraite; & dans le temps que l'Auteur écrivoit sa Relation, la plus grande partie de Benin

étoit encore inhabitée (23).

Artus représente le Palais royal comme un lieu de si grande étendue (24) du Palais qu'après y avoir penetré fort loin, ditil, & s'être lassé à marcher, on n'en apperçoit pas la fin. C'est un prodigieux nombre de cours quarrées, qui communiquent l'une à l'autre. Lorsqu'on se croit à la derniere, on est surpris d'en retrouver d'autres plus grandes que toutes celles qu'on a traversées. Elles contiennent non seulement des appartemens pour les hommes & pour les femmes, mais quantité de magasins pour les provisions, & d'étables pour les bestiaux (25).

Cette courte description est confir- Ordre des mée par les recits de Nyendal. La Cour cours & des édifices,

Tome XVI.

⁽²³⁾ Le même, ibidem, (23) Artus dans la Colpage 466 & suiv. lection de Bry, Vol. II, (24) Atkins, ubi sup. Part. VI, page 121.

ROYAUME DE BENIN.

du Roi, dit-il, compose la principale partie de la Ville. Elle est située dans une grande plaine, au-tour de laquelle il n'y a pas d'autres maisons. Sa vaste étendue est ce qu'elle a de plus remarquable. Le premier édifice qui se presente est une gallerie fort longue (26), soutenue par cinquante huit fortes planches, au lieu de colomnes. Leur hauteur est de douze pieds. Cette gallerie conduit au mur de terre, où l'on découvre trois portes; l'une au milieu, & les deux autres aux deux coins, La plus belle, qui est celle du centre, soutient une tourrelle de bois, en forme de cheminée, de soixante ou soixante - dix Belle figure pieds de hauteur. Au sommet, on voit

d'un serpent. la figure d'un gros serpent, qui panche la tête en bas. Cette piece est fort belle, & l'Auteur n'en a pas vû de si parfaire dans routes ces regions. On entre, par les trois portes, dans un enclos d'un mille quarré, dont le mur est assez bas.

A l'extrêmité de cette cour, on trouve une autre gallerie semblable à la premiere, mais sans mur & sans tourrelle. Depuis quelque temps le feu du Ciel a ruiné presqu'entierement cette seconde gallerie, & l'on a négligé de la réta-

⁽²⁶⁾ C'est ce que les Anglois appellent Piazza, d'après les Italiens.

blir. Elle a de chaque côté une porte, ROYAUME qu'on n'a pas plutôt passée, qu'il se pré- DE BENIN. fente une troisieme gallerie, dont toute la difference d'avec les deux premieres cuivre. est que les planches qui lui servent de piliers sont taillées en figure humaine, mais l'ouvrage est si miserable, qu'il est presqu'impossible de distinguer si l'intention du Sculpteur étoit d'en faire des hommes ou des bêtes. Cependant les Negres, qui servoient de guides à l'Auteur les vanterent beaucoup, comme des figures de Marchands & de Soldats. Nyendal vit, derriere un rideau de coton, onze têtes d'hommes de cuivre, & sur chaque tête une dent d'élephant. Mais l'ouvrage ne valoit pas mieux que ceux de sculpture. Après avoir traversé cette gallerie on se trouve dans une très grande cour, & l'on gagne une quatrieme gallerie, au - de - là de laquelle sont les appartemens du Roi. Le premier mur offre encore la figure d'un gros serpent. A l'entrée de cette cour, dans le premier appartement, est la falle de l'audience (27).

Dapper dir (28) que le Palais est situé à la droite de la Ville, en entrant par la porte de Gatton ou d'Agatton,

⁽²⁷⁾ Nyendal, ubi sup. p. 463.

⁽²⁸⁾ Dans la Traduction d'Ogilby, p. 470.

ROYAUME LE BENIN.

visions.

& Barbot le represente aussi grand que la Rochelle on Bordeaux. Dans les plus Marchés de grandes rues il se tient tous les jours Benin, & prodes Marchés, où l'on vend des bestiaux, du coton, des dents d'élephans, des marchandises de l'Europe, & tout ce que les Pays voisins produisent de meilleur. Artus nomme deux de ces Marchés; l'un qui s'appelle Dia de Ferro; l'autre, simplement Ferro. On y expose en vente des chiens vivans, dont les Negres aiment passionnément la chair; des singes & des babous rôtis; des chauves-souris & de gros rats; des perroquets, des poules, des lezards sechés au soleil, des fruits & du vin de palmier; de la vaisselle de bois & d'autres meubles; des étoffes de coton, des instrumens de fer pour la pêche & pour la culture des terres, des zagaies, des dards & toutes fortes d'armes. Chaque marchandise a ses boutiques & ses quartiers separés. L'ordre & la propreté y regnent également. A l'égard des provisions, la Ville est bien fournie de Deux sortes bestiaux & de fruits. Les Habitans ont

Pays.

de vins du deux sortes de vins, qu'ils appellent Vino de pali & Vino de Bordon ou Pardon. Le premier se boit le matin on à midi, & l'autre le soir. Ils ont une sorte de fruit, qui a le goût de l'ail, mais qui

est de couleur pourpre. Dans leurs ser-ROYAUME mens, il jurent de s'en abstenir (29). DE BÉNIK.

DE BÉNIN.

Reveñu des
Negres qui
fuivent la
Cour.

Benin a quantité de riches Habitans, Neures qui suivent la Cour, sans se mêler du suivent Commerce ni de l'agriculture, & qui Cout. laissent la conduite de leurs affaires à leurs femmes & à leurs domestiques. Ils ont un grand nombre de ces Agens subalternes qui se repandent dans les Villages voisins, pour y trafiquer en toutes sortes de marchandises, ou pour y travailler à gage, & qui apportent à leur Maître la plus grande partie de leur gain. Tous ces Habitans de Benin sont nés dans la Ville, & les Etrangers n'ont pas la liberté de s'y établir (30). Mais quoique le Royaume soit fort peuplé, il s'en faut beaucoup qu'il le soit autant que celui d'Ardra, du moins à proportion de la grandeur. Les Villes y sont fort éloignées l'une de l'autre, dans les terres comme sur la Riviere & sur la Côte (31).

En géneral, les Habitans du Royaume de Benin sont d'un fort bon naturel, doux, civils, & capables de se rendre à la raison lorsqu'on emploie de bonnes manieres pour les persuader.

Caractere es Habitau •

M iij

⁽²⁹⁾ Artus, ubi suprà, prà, page 462. p. 120 & 122. (31) Le même, ibid. (30) Nyendal, ubi sa. page 430.

ROYAUME DE BENIN.

Leur faites-vous des presens? ils vous en rendent au double. Si vous leur demandez quelque chose qui leur appartienne, il est rare qu'ils le refusent, quoiqu'ils en ayent eux-mêmes besoin. Mais les traiter durement, ou prétendre l'emporter par la force, c'est s'exposer à ne rien obtenir. Ils sont habiles dans les affaires & fort attachés à leurs anciens usages. En se prêtant un peu à leurs principes, il est aisé de composer avec eux dans toutes sortes de commerce.

Entr'eux ils sont civils & complaisans dans la societé; mais reservés & défians dans les affaires. Ils traitent tous les Européens avec politesse, à l'exception des Portugais, pour lesquels ils ont de l'aversion. Mais ils ont une prédilection déclarée pour les Hollandois (32).

Leur confideration pour

Artus represente les Negres de Benin les Européens. comme un Peuple ennemi de la violence, juste à l'égard des Etrangers, & si complaisant, qu'un porte - faix du Pays, quoique pesamment chargé, se retire pour laisser le passage libre à un Matelot de l'Europe. C'est un crime capital, dans la Nation, d'outrager le moindre Européen. La punition est severe. On arrête le coupable, on lui lie

⁽³²⁾ Le même, page 434,

les mains derriere le dos, on lui bou-ROYAUME che les yeux; & lui faisant pancher la DE BENING tête, on la lui abbat d'un coup de hache. Le corps est partagé en quatre parties & jetté aux bêtes farouches (33).

Avec ce fond de justice & de moderation naturelle, les Negres sont extrêmement déreglés dans leurs mœurs
& livrés à tous les excès de l'incontinence. Ils attribuent eux-mêmes ce penchant à leur vin de Pardon & à l'excellence de leurs alimens. Ils évitent les
obscenités grossières dans leurs converfations; mais ils aiment les équivoques,
& ceux qui ont l'art d'envelopper les
idées sales sous des expressions honnêtes passent pour des gens d'esprit (34).

Les habits du Royaume de Benin sont Leurs habits.

riches, parans & de meilleur goût que ceux de la Côte d'Or. Celui des personnes riches est composé d'abord d'un calico blanc, long d'une aune & large de la moirié, qui leur sert comme de hautes-chausses. Par dessus, ils ont une étosfe plus sine, de soie ou de coton, qui n'a pas moins de quinze ou seize aunes de longueur & qui est fort proprement plissée, sur laquelle ils passent une écharpe, dont le bout est orné d'une

⁽³³⁾ Le même, p. 463. (34) Artus, ubi fup, p. 122, & Nyendal, p. 445. M: 1111

dentelle d'or. Ce second pagne ressem-DE BENIN. ble assez à l'habillement des femmes de la Côte d'Or. Toutes les parties superieures du corps sont nues. Cette maniere de se vêtir est celle de tous les Grands; mais elle n'est d'usage qu'en public; car dans l'interieur de leurs maisons ils portent, au lieu de hautes-chausfes, un pagne assez grossier, couvert d'une étoffe peinte, de la fabrique du Pays, dont ils s'enveloppent comme d'une robbe.

Habirs des emmes.

Les femmes de distinction ont des pagnes d'un fort beau calico, qui se fait aussi dans le Royaume, & dont les couleurs sont variées avec beaucoup d'agrément. Cette espece de jupon ne leur descend que vers le milieu des jambes. Il est fermé avec des boucles, comme dans le Pays de Juida; mais au lieu de se fermer par derriere, comme à Juida, il se boucle ici par devant. La tête & les épaules sont couvertes d'une belle mantille, ou plutôt d'une sorte de voile d'une aune de longueur. Les colliers sont ordinairement de corail, & fort bien arrangés. Aux bras & aux jambes, c'est une multitude de petits cercles luisans, les uns de cuivre, d'autres de fer. Les doigts sont chargés d'autant d'anneaux de cuivre qu'ils en peuvent

contenir. La difference entre les person-ROYADMS nes de qualité & le peuple, ne consiste DE BENIN. que dans la richesse des étoffes & des ornemens; car chacun a la liberté de se vêtir suivant ses facultés.

Tous les enfans de l'un & de l'autre sexe sont nuds jusqu'à l'âge de dix ou ensans. douze ans. Les filles portent seulement quelques cordons de corail au-tour de la

ceinture (35).

Artus assure que l'usage pour les deux sexes est d'être nud jusqu'au temps du mariage; à moins qu'on n'obtienne du Roi le privilege de porter plutôt des habits; ce qui passe pour une si grande saveur, qu'elle est célebrée dans les familles par des rejouissances & des sêtes (36).

Les hommes laissent croître leurs cheveux dans leur forme naturelle, à la re-la tête. serve de quelques boucles, qui leur servent à suspendre des ornemens de corail. Mais les femmes apportent beaucoup d'art à leur chevelure. Elles la frisent en grandes & perires boucles. Au sommet de la tête elles lui donnent la forme d'une crête de coq, environnée d'une frisure fort reguliere. D'autres se contentent de la diviser en vingt ou trente boucles, suivant son épaisseur,

Parures de

Nudité des

⁽³⁵⁾ Nyendal, ubi sap. p. 239 & suiv. (36) Artus, ubi sup.

ROYAUME DE BENIN.

& l'enduisent d'huise de palmier, qui prend en sechant une couleur jaune, qu'elles aiment beaucoup; quoiqu'au jugement de l'Auteur rien ne soit si desagréable & si difforme (37).

Alimens ordinaires.

Le goût de la bonne chere est commun à toute la Nation. Mais les perfonnes riches n'épargnent rien pour leur table. Le bœuf, le mouton, la volaille, sont leurs mets ordinaires, & la poudre ou la farine d'ignames, bouillie à l'eau, ou cuite sous la cendre, leur compose une espece de pain. Ils se traitent souvent les uns & les autres, & les restes de leurs festins sont distribués aux pauvres.

Dans les conditions inferieures, la nourriture commune est du poisson frais cuit à l'eau, ou seché au soleil après avoir été salé. Il ressemble à ce que les Hollandois nomment Raf & Reekel. Leur pain est de la farine d'ignames ou de seves. Leur vin, pour lequel ils ont tant de passion, a peu d'agrément pour les Européens, mais les Grands & les Riches du Pays boivent de l'eau-de-vie, mêlée avec de l'eau, lorsqu'ils peuvent

s'en procurer (38).

⁽³⁸⁾ Nyendal, nbi fup. cette huile s'exprime de la p. 441 & suiv. noix en la rotissant.

Leurs instrumens de musique sont de ROYAUME grands & de petits tambours, qui sont DE BENÎN. peu differens de ceux de la Côte d'Or. Musique du Îls ont de petites cloches, comme à Juida, sur lesquelles ils frappent avec une sorte de mesure; & des calebasses remplies de bujis, qui leur servent de castagneres. Le mélange de tous ces sons n'est pas sans harmonie. Nyendal leur donne un autre instrument de musique, qui est composé, dit-il (39), de six ou sept roseaux étendus, sur lesquels ils jouent avec assez d'art & qu'ils accompagnent de la voix, en dansant à leur maniere. Leurs danses sont fort au-dessus de celles mêmes d'Axim, par la varieté & l'agrément. Ils n'ont pas d'inclination pour les jeux de hasard; le seul dont ils ayent l'usage est un jeu de feves, & jamais ils ne jouent pour de l'argent.

La pluralité des femmes n'est pas Mariages moins établie dans le Royaume de Be-& commerce nin que dans toutes les autres parties de l'Afrique; sans autres bornes que celles des facultés d'un mari pour les entretenir. Il y a peu de céremonies dans le mariage. Un homme qui prend du goût pour une femme la fait demander par un de ses parens & ne manque guere de l'obtenir. Le consentement du

(39) Le même, p. 453.

ROYAUME

pere est suivi de quelques presens, d'ha-BENIN bits, de colliers & de brasselets, pour lesquels l'Amant ne consulte que sa fortune ou la force de son inclination. Il traite les parens des deux familles, mais avec peu d'embarras, parce que la fête ne se donne pas chez lui & qu'il envoie sa part à chacun dans sa propre maison. Il entre ensuite dans tous les droits du mariage.

Bisarre jagres.

La jalousie des Negres est fort vive lousie des Ne-entr'eux: mais ils accordent aux Européens toutes fortes de libertés auprès de leurs femmes; & cette indulgence va si loin, qu'un mari, que ses affaires appellent hors de sa maison, y laisse tranquillement un Hollandois, & recommande à ses femmes de le rejouir & de l'amuser. D'un autre côté, c'est un crime pour les Negres d'approcher de la femme d'autrui. Dans les visites qu'ils se rendent entr'eux, leurs femmes ne paroissent jamais & se tiennent renfermées dans quelqu'appartement intérieur; mais tout est ouvert pour un Européen, & le mari les appelle lui-même, lorsqu'elles sont trop lentes à se presenter (40).

La vie des femmes est aussi laborieu-Vie pénible des femmes. se dans la Capitale, qu'aux champs &

⁽⁴⁰⁾ Le même, p. 441.

dans les moindres Villages du Royau-ROYAUME me. Elles font obligées de vendre & DE BENIN. d'acheter, de prendre soin de leurs enfans & de l'interieur de leurs maisons, de préparer les alimens, de cultiver la terre, & d'employer le jour entier à des offices très pénibles. Elles s'en acquittent (41) avec une ardeur & une fatisfaction surprenantes. Comme la stérilité n'est point un défaut du Pays, & que les hommes jouissent d'une parfaite liberté pour le choix, la multiplication de l'espece est ici fort abondante. Une femme qui a donné plusieurs enfans à son mari, est respectée de tout le monde. Celles qui ont le malheur d'être stériles (42) languissent dans le mépris. Pendant la grossesse, l'usage les prive de toute sorte de communication avec leur mari. Si l'enfant est un mâle, il est presenté au Roi comme un bien qui appartient à la Couronne; & de-là vient que tous les hommes se glorifient du titre d'esclaves de l'Etat. Mais les filles appartiennent au pere, & doivent vivre près de lui jusqu'à l'âge nubile, où il dispose d'elles à son gré.

Huit ou quinze jours après la naissan- circoncisson ce, & quelquesois plus tard, les en des deux se-

⁽⁴¹⁾ Le même, p. 463. (42) Le même, p. 447.

ROYAUME fans des deux sexes reçoivent la circon-DE BENIN cision. On coupe le prépuce aux mâles, & une petite partie du clitoris aux

des femmès.

Purificatiosn filles (43). Pendant leurs indispositions. lunaires les femmes passent pour impures, & n'ont pas même la liberté d'entrer dans l'appartement de leur mari. Elles se retirent dans des lieux separés, d'où elles ne sortent qu'après s'être lavées & soigneusement purifiées. Si vousdemandez aux Negres de Benin d'où leur viennent ces deux usages (44), ils vous repondent, comme dans les autres Pays de la même Côte, qu'ils l'ignorent, mais qu'ils leur ont été transmis par leurs ancêtres. Outre les douleurs de la circoncision, ils doivent essuyer celle d'une infinité d'incisions & de piquures, dont on leur forme sur tout le corps des figures assez (45) regulieres. Les femmes ont beaucoup plus de ces ornemens que les hommes. On ne conçoit pas que les enfans puissent les recevoir sans être cruellement tourmentés; mais dans un autre âge,

⁽⁴³⁾ Arrus dit seulement qu'ils ont l'usage de la circoncition conune les Mahometais.

⁽⁴⁴⁾ Nyendal, p. 447. (45) Aitus dit qu'on leur ouvre de chaque côté trois

grandes raies fur le devant du corps, depuis les épaules juiqu'au nombril, & que cette operation passe pour utile à la fante, ubi fup. page 122,

ils seroient au desespoir qu'une fausse ROYAUME compassion les eût privés de cette pa-DE BENING rure.

Le septieme jour après celui de leur naissance, le pere s'imaginant que le temps du danger est passé pour eux, célebre sa joie par une petite sête; & pour les garantir de la méchanceté de certains Esprits, il expose des liqueurs & des alimens sur les chemins publics. Loin de faire un crime aux femmes de porter deux enfans, comme dans le qu'on rend aux femmes Royaume d'Ardra, la naissance de deux pour avoir eu jumeaux passe ici pour un heureux au deux enfans à gure. Le Roi en est informé. Il ordonne des rejouissances publiques au son des instrumens, & pour menager une fem-me si chere à l'Etat, on donne à l'un des deux enfans une nourrice, qui est ordinairement la mere de quelqu'autre enfant mort. Cependant le même Roi, qui est capable d'une conduite si sage à barbare à la même occa-Benin, laisse subsister dans la Ville d'A. sion. rebo une pratique fort opposée. Les Habitans de ce lieu ont l'ulage d'égorger une mere qui met au monde deux enfans d'une même couche. Ils la facrifient, elle & ses deux fruits, à l'honneur d'un certain Demon, qui habite un bois voisin de la Ville. A la verité, le mari est libre de racherer sa fem-

Pratique

ROYAUME me, en offcant à sa place une Esclave DE BENTIN du même sexe; mais les enfans sont condamnés sans pitié. En 1699, l'Auteur connut la femme d'un Marchand, nommée Ellaroë ou Mof, qui avoit été rachetée par son mari, mais qui avoit vu perir miserablement ses deux fils, & qui déploroir encore fon malheur avec beaucoup de larmes. L'année suivante, il vir arriver la même chose à la femme d'un Prêtre; c'est-à-dire, qu'elle fut rachetée aux dépens d'une Esclave; mais le pere se vit obligé, par son office, de sacrisser ses deux ensans de sa propre main. Neuf ou dix mois après, la même femme en eut deux autres. Mais l'Auteur ne put sçavoir quel fut leur fort. Cette loi barbare commençoit à faire tant d'impression sur les maris, que dans la grossesse de leurs femmes, la plûpart les éloignoient & leur laifsoient le temps d'accoucher dans un autre Pays; d'où l'Auteur crut pouvoir conclure que ces inhumanités choient à leur fin.

Demond'A- Le Bois, qui sert de residence au Detobo, & bois
qui lui est bitans, qu'ils ne permettent pas aux
Negres mêmes des autres cantons ni à leurs femmes d'y mettre le pied. S'il arrive qu'un Etranger s'engage dans quel-

que sentier qui conduise à ce Bois, ils ROYAUME le forcent de retourner sur ses traces DE BENIN. jusqu'au grand-chemin dont il s'est détourné, sans souffrir qu'il prenne une autre voie pour racourcir sa marche. Ils sont persuadés que si cet usage & celui du sacrifice étoient violés, leur pays seroit ravagé par une peste cruelle ou par quelqu'autre accident. L'Auteur, pour leur faire ouvrir les yeux sur une si folle prévention, alloit souvent à la chasse dans leur bois & passoit indifferemment d'un sentier à l'autre. Sa hardiesse paroissoit leur causer beaucoup d'étonnement, & leur surprise étoit encore plus grande de la voir impunie. Mais leurs Prêtres ne manquoient pas d'excuser le Demon, en les assurant qu'il s'embarrassoit peu de la conduite des Blancs; au lieu que si les Negres osoient fuivre cet exemple, ils ressentiroient

bien-tôt les effets de sa vengeance (46). Les Habitans du Royaume de Benin sont moins effrayés de la mort que ceux des autres Pays, de la même Côte. Ils ne craignent point d'en prononcer le nom, parce qu'ils croyent que la durée de leur vie est reglée par leurs Dieux. Cette persuasion ne les empêche pas d'employer toutes sortes de moyens

(46) Nyendal, p. 444.

Negres de Bemaiadies.

ROYAUME pour la prolonger. S'ils tombent mala-DE BENIN des, leur premiere ressource est dans Remedes des leurs Prêtres, qui sont aussi leurs Menin dans leurs decins, comme sur la Côte de Guinée. Ils en reçoivent d'abord quelques herbes. Si ce remede est sans force, ils ont recours aux sacrifices. La guerison d'un Malade met le Prêtre en honneur. Lorsqu'elle paroît trop lente, on appelle un autre Prêtre; & si la maladie rriomphe de tous les soins, on trouve, comme en Europe, des explications qui sont toujours au desavantage du Mort. Malgré cet excès de confiance pour les Prêtres, la plûpart sont fort pauvres. L'Auteur en apporte deux raisons; l'une, que la consideration qu'on a pour eux ne dure pas plus que la maladie; l'autre, que dans l'exercice même de la Religion, chaque Parriculier sacrifie ses propres victimes & ne fait jamais paller ses offrandes par leurs mains.

tans de la Caterrés.

Aussi-tôt qu'un Malade est expiré (47) puale y sont on lave soigneusement le corps. Les toujours en-Habitans de la Ville de Benin, qui meurent dans quelqu'autre endroit du Royaume, sont rapportés fidellement au lieu de leur naissance. On fait secher leurs corps avec un feu lent, on le renferme dans un cercueil, & l'on

⁽⁴⁷⁾ Nyendal, ubi sup. p. 447 & suiv.

attend la premiere occasion pour le ROYAUME faire transporter à Benin. Il se passe de Benin; quelquefois plusieurs années avant que ce devoir soit rempli. Le corps se conserve avec soin dans l'intervalle, & l'Auteur en vit plusieurs exemples aux environs d'Arobo. Les plus proches pa-Deuil de rens d'un Mort, ses semmes & ses esclaves, portent le deuil en se faisant raser les cheveux ou la barbe. Quelques-uns neanmoins ne se rasent que la moitié de la tête. Les temoignages publics de douleur durent l'espace de quatorze jours. Ils consistent dans des cris & des lamentations, accompagnés de plusieurs instrumens de musique, qui finissent & recommencent à certaines heures du jour. Après les funerailles, tous les amis & les voisins se retirent; mais le deuil des parens continue pendant plusieurs mois.

A l'enterrement des personnes de Sacrifice distinction, l'usage est de massacrer pour les trente ou quarante Esclaves. L'Auteur apprit qu'aux funerailles d'une grande Dame on en avoit sacrifié soixante dix huit, qui lui avoient appartenu; & que pour faire le nombre de quatre - vingt, on y avoit joint un jeune garçon & une fille du même âge, qu'elle avoit ten-drement aimés. Mais cette boucherie

ROYAUME est beaucoup plus sanglante à la mort DE BENIN. des Rois.

la mort Rois.

Barbare Un Roi de Benin n'a pas plutôt rendes du le dernier foupir, qu'on ouvre, près du Palais, une fort grande fosse, & si profonde, que les ouvriers sont quelquefois en danger d'y perir, par la quantité d'eau qui s'y amasse. Cette espece de puits n'a de largeur que par le fond; & l'entrée, au contraire, en est assez étroite pour être bouchée facilement d'une grande pierre (48). On y jette d'abord le corps du Roi. Ensuite on fait faire le même faut à quantité de ses domestiques, de l'un & de l'autre sexe, qui sont choiss pour cet honneur. Après cette premiere exécution on bouche l'ouverture du puits, à la vûe d'une foule de Peuple, que la curiosité retient nuit & jour dans le même lieu. Le jour suivant on leve la pierre, & quelques Officiers destinés à cet emploi baissent la tête vers le fond du trou, pour demander à ceux qu'on y a précipités s'ils ont rencontré le Roi. Au moindre cri que ces malheureux peuvent faire entendre, on rebouche le

haut, qu'on ne trouve point à Benin une pierre de la grosfeur du poing. Il est vrai que celle ci peur y avoit été apportée.

⁽⁴⁸⁾ Cette description des funerailles du Roi est tirée de Barbot , p. 366 : mais il paroît s'être peu Louvenu d'avoir dit plus

puits, & le lendemain on recommence ROYAUME la même céremonie, qui se renouvelle DE BENIN, encore les jours suivans, jusqu'à ce que le bruit cessant dans la sosse; on ne doute plus que toutes les victimes ne soint mortes.

Après cette affreuse exécution, le premier Ministre d'Etat en va rendre compte au Successeur du Roi mort, qui se rend aussi-tôt sur le bord du puits; & l'ayant fait fermer en sa présence, fait apporter sur la pierre toutes sortes de viandes & de liqueurs pour traiter le Peuple. Chacun boit & mange abondamment jusqu'à la nuit. Ensuite cette multitude de gens, échauffés par le vin, parcourt toutes les rues de la Ville, en commettant les derniers desordres. Elle tue tout ce qu'elle rencontre, hommes & bêtes; elle leur coupe la tête & porte les corps au puits sepulchral, où elle les précipite, comme une nouvelle offrande que la Nation fait à son

Roi (49).

Au milieu de ces barbares usages, le Humanité
Royaume de Benin est rempli d'éta-qui regae
blissemens qui respirent la douceur & Benin.
l'humanité. Le Roi, les Grands & les
Gouverneurs de Provinces, sont sub-

⁽⁴⁹⁾ Description de la Guinée par Bosman, page 371.

fister les Pauvres dans les Villes de leur DE BENIN demeure, employent à divers exercices ceux que leur âge & leur santé rendent propres au travail, & nourrissent graruitement les Vieillards & les Malades. Aussi ne voit-on pas de mendians dans le Pays. La liberalité est une vertu commune à toute la Nation. Les Habitans se font des presens mutuels. Ils envoient aux Européens des rafraîchissemens en abondance, & souvent aux dépens de leur propre commodité, qui ne leur permet pas toujours d'être si génereux. A la verité, quelques richesses qu'ils ayent acquises, ils s'efforcent de les deguiser sous une apparence de simplicité, dans la crainte que le Roi ou le Gouverneur (50) ne se saissse de leurs effets. Cette raison les oblige aussi de se traiter entr'eux avec politesse, pour ôter à leurs voisins la pensée de les accuser (51).

Ils ont peu d'industrie & de goût pour ans ont peu le travail. Tous ceux qui ne sont point assez pauvres pour se trouver forcés d'employer leurs bras, laissent le fardeau des occupations manuelles à leurs femmes & leurs e'claves, c'est à dire, le soin de cultiver la terre, de préparer le coton, de fabriquer les étoffes, &

⁽⁵⁰⁾ Nyendal, ubi sup. page 439.

⁽⁵¹⁾ Le même, ibidem, page 434.

l'exercice même des métiers les plus pé-ROYAUME

nibles: tels que ceux de serruriers, de DE BENIN. charpentiers & de tanneurs. Ils n'en ont guere d'autres, & les ouvrages du Pays (52) font fort groffiers. Un homme qui a gagné quelque chose, par les mains de ses femmes ou de ses domestiques, s'attache aussi - tôt au commerce, soit avec les Vaisseaux de l'Europe, soit, dans leur absence, avec les Negres des Pays intérieurs (53) qui achetent volontiers du poisson & d'autres commodités de la Côte. Leur plus grand dé. Leur lenteur faut, suivant Nyendal, est un excès de res.

lenteur dans les affaires. Ils sont huit ou dix jours à regler un article de commerce. Mais ces delais sont menagés avec tant de politesse, qu'il est impossible de se fâcher contr'eux. Un autre inconvenient pour les Hollandois, c'est qu'étant obligés de donner à crédit les pagnes ou les étoffes, le payement se fait attendre si long-temps, que le pro-grès de la saison & les maladies de l'équipage mettent un Capitaine de Vaisfeau dans la necessité de partir sans avoir touché le prix de ses marchandises; quoiqu'à son retour, dans la saison suivante, il soit sûr d'être payé fidellement.

⁽⁵²⁾ Le même, p. 438. (53; Le même, p. 462.

272 HISTOIRE GENERALE

Les Agens Negres, qui menagent le

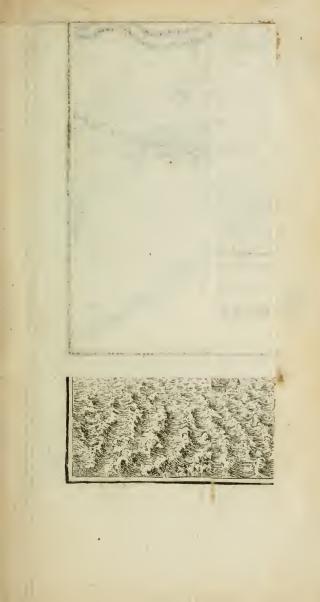
ROYAUME

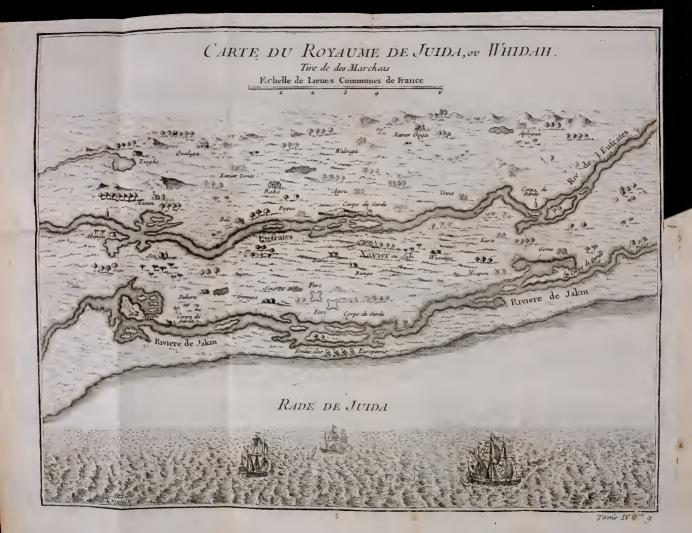
BENIN commerce entre les Hollandois & les Agens Ne- Habitans, sont nommés par la Cour, gres, nom & portent le titre de Mercadors & de Fiadors. Cet usage est passé presqu'en loi, quoique dans l'origine les Européens prissent librement ceux qui sçavoient un peu de Portugais & n'eussent pas d'autre raison pour les employer. Aujourd'hui même, le seul merite de ces Agens est de pouvoir servir d'Inter-pretes; car la plûpart sont la plus vile canaille de la Nation. Cependant les Hollandois sont obligés, en arrivant fur la Côte, de leur payer quelques droits; mais si peu considerables, dit l'Auteur, qu'ils ne meritent pas d'être remarqués.

Les Habifeinm.s.

Tous les Esclaves mâles qui servent tans font li-bres & ne ou qui se vendent dans le Pays, sont peuvent être étrangers; ou si quelques Habitans sont transportés les condamnés à l'esclavage pour leurs crimes, il est défendu de les vendre pour le transport. La liberté est un privilege naturel de la Nation, auquel le Roi même ne donne jamais d'atteinte. Chaque l'arriculier se qualifie d'Esclave de l'Erat; mais cette qualité n'emporte pas d'autre dépendance que celle de tous les Peuples libres à l'égard de leur Prince & de leur Patrie. Les femmes, tou-

iours





jours humiliées & maltraitées en Afri-ROYAUME que, sont seules exceptées d'une loi si DE BENINO favorable aux hommes, & peuvent être vendues & transportées au gré de leurs maris (54).

GII.

Religion & Gouvernement du Royaume de Benin.

L regne des Fétiches est établi à Be-nin comme sur toutes les Côtes précedentes. Nyendal rapporte que les Habitans prennent tout ce qu'ils voyent d'un peu extraordinaire pour autant de divinités, jusqu'aux cranes & aux squellettes des morts. Cependant ils les considerent comme des divinirés subalter-fez just qu'ils nes, qui servent de médiateurs entr'eux & le Dieu principal, dont ils ont une idée moins grossiere. Ils le croient immateriel & tour puissant; & dans la persuasion qu'il n'a pas de corps, ils regardent comme une absurdité de le représenter (55) par des images sensibles. Ils donnent le nom de Diable à tout ce qui est mauvais; mais ils n'ont pas non plus (56) de figures qui le representent.

Notion af-

(54) Nyendal, ubi sup. page 462

(55) Il est remarquable que c'est le premier Peuple de toute la Côte qui s'en forme une idée si juite.

(56) L'Auteur ne laisse pas de dire, que ques ligues plus haut, que dans leurs images ils adorent indifferemment Dieu & le Diable.

Tome XV.

N

-ROYAUME DE BENIN.

Suivant Dapper, ils ont de veritables notions d'un Etre suprême & d'une nature invisible, qui a créé le Ciel & la Terre, & qui continue de gouverner le Monde par les loix d'une profonde sagesse. Ils l'appellent Orissa. Mais ils croient qu'il est inutile de l'honorer, parce qu'il est nécessairement bon; au lieu que le Diable étant un Esprit méchant, qui peut leur nuire, ils se croient obligés de l'appaiser par des prieres & des sacrifices (5.7).

11s croient rions Morts.

Ils parlent beaucoup d'apparitions aux appari- nocturnes, & du retour de leurs parens & de leurs amis; mais pour demander certaines offrandes, qu'ils ne manquent point de leur accorder aussi-tôt que le jour paroît. Si leur fortune ne le permettoit pas, ils iroient à l'emprunt chez leurs voifins plutôt que de négliger un devoir si sacré. Leurs offrandes journalieres ne sont pas d'un grand prix. Ce font quelques ignames bouillies & mêlées d'un peu d'huile. Ils offrent quelquefois un coq, mais si le sang est pour le Fériche, ils gardent la chair pour leur propre usage.

Les Grands font des sacrifices an-Sacrifices des Grands. nuels, avec une pompe qui les engage dans de grosses dépenses. Us tuent, dans

(57) Nyendal, p. 454.

ces occasions, un grand nombre de ROYAUME, bœufs ou de vaches, de moutons & de DE BENIES, toutes sortes d'animaux. Tous leurs amis sont invités à la sête, qui dure pendant plusieurs jours & qui se termine par de fort beaux présens.

Les Negres de Benin placent l'Enfer Idée qu'îte & le Paradis dans la mer. Ils s'imagi-bre & du Panent que l'ombre d'un homme est un radis.

Etre réel, qu'ils nomment Passador.

ou conducteur, & qui doit rendre temoignage un jour de la bonne ou mauvaise vie de celui qu'il n'a pas cessé

d'accompagner.

Toutes les maisons sont tellement remplies de Fétiches, qu'à peine s'y trouve t-il quelqu'endroit libre. Ces Idoles ont aussi des hutes particulieres, où les Habitans vont quelquefois leur offrir des sacrifices (58). Leurs Prêtres s'attribuent une correspondance familiere avec le Diable, & l'art de penetrer dans l'avenir par le moyen d'un pot percé de trois trous (59), dont ils tirent un certain son. Nyendal prétend que chaque Negre est son propre Prêtre; si est n'est point une faure d'impression au lieu d'a, qui s'accorderoit avec le remoignage de Barbot. Ils le consultent dans toutes leurs entreprises de religion

(58) Nyendal, p. 455. (59) Ogilby, p. 478.

 N_{1}

ROYAUME & fe conduisent par ses avis. Barbot per Benin ajoute que c'est une loi inviolable pour les Prêtres, de ne jamais sortir du Royaume sans la permission du Roi, & que la contravention est toujours punie de mort. Il n'est pas moins désendu aux Prêtres des Provinces d'entrer dans la Capitale du Royaume. Mais l'Auteur ne put se procurer aucun éclaircissement sur les motifs d'une Ordonnance si bisarre (60).

Prêtre de Le Grand-Prêtre de Loebo, Ville du Loebo, fa-Pays, à l'embouchure de la rivière neux pat les Formosa, est fameux pat son habileté

Formosa, est fameux par son habileté dans la magie. Les Negres, sans en excepter le Roi, sont persuadés que son pouvoir s'étend sur la mer & sur l'air, qu'il prévoit l'arrivée des Vaisseaux, les naustrages & quantité d'autres évenemens. Le Roi frappé de tant de merveilles, lui a fait present de la Ville de Loebo & de toutes les terres de sa dépendance. Ce Pontise est si respecté, qu'on n'approche de lui qu'en tremblant & que personne n'ose lui toucher la main (61).

oiseaux Artus raconte que les Habitans de noirs, redou-Benin redoutent beaucoup une espece tés à Benin. d'oiseaux noirs, & qu'il est désendu,

⁽⁶⁰⁾ Nyendal, p. 454. (61) Og:lby, ubi sup. & Barbot, p. 375.

Lous peine de mort, de leur causer le ROYAUME moindre mal. Il y a des Ministres éta- DE BERIN. blis pour les servir & pour leur porter leur nourriture, dans un endroit des montagnes qui leur est particulierement

confacré (62).

Dans le Royaume de Benin le temps Division dis se divise en années, en mois, en semaines & en jours, & chaque division est distinguée par un nom propre. Mais l'année est composée de quatorze mois. Le sabbat, ou le jour de repos, revient de cinq en cinq jours. Il est célebré par des offrandes & des facrifices. Les Grands immolent des vaches, des moutons & des chevres, randis que la devotion du Peuple se reduit à sacrisser des chiens, des chats & des poulers. On di-Aribue aux Pauvres une partie des victimes pour les mettre en état de prendre part à la fête.

Il y a beaucoup d'autres jours consa-crés à la Religion. Dapper s'étend sur la trés à la Re-Fêre anniversaire (63) qu'on célebre à l'honneur des Morts. Il assure qu'on sacrifie dans cette occasion, non seulement un grand nombre d'animaux, mais' plusieurs victimes humaines, qui sont ordinairement des criminels condam-

⁽⁶²⁾ Atkins , ubi sup. p. 122.

⁽⁶³⁾ Nyendal, p. 456:

ROYAUME nés à mort, & reservés pour cette socinq. S'il s'en trouve moins, les Officiers du Roi ont ordre de parcourir les rues de Benin pendant la nuit, & d'enlever indifferemment toutes les personnes qu'ils rencontrent sans lumière. On permet aux riches de se racheter; mais les pauvres sont immolés sans pitié. Les Esclaves d'un Grand peuvent être racherés par leur Maître, pourvû qu'il fournisse d'autres victimes. Cette methode de prendre des hommes au hasard est fort avantageuse pour les Prêtres, parce qu'en recevant le prix de ceux qu'on rachete, ils font aisément croire au Peuple, que les prisonniers ont été tués secretement (64).

Fêre de corail.

Mais la plus grande Fête du Royaume de Benin, est celle qui se nomme Fêre du Corail. On la célebre au mois de Mai, & c'est la seule occasion de l'année où le Roi se fasse voir en public. Nyendal, qui fut temoin de cette céremonie, en 1702, nous apprend que ce Prince s'avança, dans la seconde cour du Palais, vêtu superbement, & qu'il s'y assir sous un dais fort riche. Ses femmes & ses principaux Officiers se rangerent au-tour de lui. Pendant la pro-

(64) Ogilby, p. 476, & Barbot, p. 372.

cession, qui commença bien-tôt, il ne ROYAUNE, quitta point son thrône. Mais il se leva, DE BENINS lorsqu'elle fut finie, pour offrir son sacrifice en plein air, & faire l'ouverture de la Fête. Cette action fut accompagnée des acclamations du Peuple. Après y avoir employé un quart d'heure, il remonta sur son thrône, où il demeura l'espace de deux heures, pour donner le temps au Peuple de faire ses devotions. Ensuite il rentra dans l'ir terieur du Palais. Le reste du jour sur employé en rejouissances & en festins, au frais du Roi & des Grands, qui firent distribuer dans toute la Ville une grande abondance de vivres & de vin de pardon. L'Auteur ne put découvrir l'origine, ni même le but de cette Fête; & lorsqu'il interrogea les Negres, il ne les trouva pas mieux informés que lui sur ces deux points (65).

Les Habitans de la riviere de Benin Gouverne-& des Contrées voisines sont gouvernés ment de Bepar dissers Princes, qui reconnoissent le Roi de Benin pour leur Chef, à l'exception de celui d'Ouserri, où les Portugais ont leur établissement, & des Pirates d'Usa, qui n'ont jamais voulu

se regarder comme ses Vassaux.

Ils s'attribuent tous la qualité de Peu-

(65) Nyendal, ubi sup. p. 465 & suiv.

· N iiij

ROYAUME ple libre, quoiqu'ils soient traités en DE BENIN. Esclaves par le Roi, & qu'ils se fassent même honneur (66) de ce titre. L'au-

Trois Or- torité du Roi est absolue, & sa volon-dres de l'E- té passe pour la loi suprême. L'Etat est composé de trois Ordres, dont trois Grands forment le premier. Leur principale fonction est d'être sans cesse près de la personne du Roi, & de servir d'interpretes, ou d'organes, aux graces qu'on lui demande, & qu'il accorde. Comme ils ne lui expliquent que ce qu'ils jugent à propos, & qu'ils donnent aussi le tour qu'il leur plaît à ses reponses, le pouvoir du Gouvernement semble resider entre leurs mains.

Le second Ordre de l'Etat est composé de ceux qui portent le titre de Are de Roes, ou Chefs des Rues. Les uns président sur le Peuple, d'autres sur les Esclaves, sur les affaires militaires, sur les bestiaux, sur les fruits de la terre, &c. On auroit peine à nommer quelque chose de connu dans la Nation, qui n'ait ainsi son Chef ou son Intendant. C'est parmi les Are de Roes, que le Monarque choisit ses Vicerois ou ses Gouverneurs des Provinces. Ils sont soumis à l'autorité des trois premiers Grands, comme c'est à leur recomman-

⁽⁶⁶⁾ A peu près comme en Turquie.

dation qu'ils sont redevables de leuts ROYAUMES emplois (67).

DERENIN.

Les Fiadors ou les Viadors composent

le troisieme Ordre (68).

L'administration du Royaume appar- Forme de tient naturellement au Roi; mais ses l'administration. trois premiers Grands jouissent en esset de l'exercice du pouvoir souverain, tandis qu'il reçoit les honneurs d'un vain titre. Les Vicerois mêmes, ou les Gouverneurs des Provinces, ressortissent uniquement au Conseil de ce Triumvirat, & ne reconnoissent point d'autres ordres (69).

Dapper s'étend un peu plus sur cette forme de Gouvernement. Outre les trois premiers Ministres, qu'il appelle Grands-Viadors, ausquels il attribue l'administration de la Justice & celle des revenus publics, il nomme un Grand Maréchal de la Couronne, qui est chargéde tout ce qui concerne la guerre. Ces quatre grands Officiers sont obligés de temps en temps de visiter toutes les parties du Royaume, pour y maintenir le bon ordre. Ils ont des Officiers subotdonnés, dont le premier se nomme Onegoua, le second Ossade, & le troisieme Arribou; sur lesqueles ils se re-

⁽⁶⁷⁾ Nyendał, p. 430. page 435 & suivantes. (68) Le même , ibiden, (69) Le même , p. 437.

ROYAUME BEBENIN.

posent d'une partie de leurs fonctions exterieures, parce que leur propre interêt, autant que la necessité des affaires publiques, les attachent constamment à la Cour (70).

Cordon de ce de Chevalerie.

Lorsqu'un Seigneur Negre est élevé Corail, espe- à l'un de ces trois grands Postes, le Roi lui donne, comme une marque insigne de faveur & de distinction, un cordon de corail, qui est l'équivalent de nos Ordres de Chevalerie: Cette grace s'accorde aussi aux Mercadors qui se sont signalés dans leur profession, aux Fulladors ou aux Intercesseurs, & aux Ceux qui Vieillards d'une sagesse éprouvée. Ceux le quittent ou qui l'ont reçue du Souverain sont obli-qui le perdent sont punis de gés de porter sans cesse leur cordon ou

MIOIT.

Deux exemples.

leur collier au-tour du col, & la mort seroit le châtiment infaillible de ceux qui le quitteroient un instant. L'Auteur en cite deux exemples. Un Negre, à qui l'on avoit dérobé son cordon, fut conduit sur le champ au supplice. Le voleur ayant été arrêté, subit le même sort, avec trois autres personnes qui avoient en quelque connoissance du crime, sans l'avoir revelé à la Justice. Ainsi, pour une chaine de corail, qui ne valoit pas deux sols, il en coûta la

⁽⁷⁰⁾ Afrique d'Ogilby, p. 474; & Description de la Guinée par Barbot, p. 367.

vie à cinq personnes. Le second exem- ROYAUME ple est encore plus extraordinaire. Tan DE BENIN. dis que l'Auteur étoit à Bododo, en 1700, Le Capitaine d'un Vaisseau Portugais, qui attendoit le payement de quelques dettes, ennuié d'un trop long delai, prit le parti de faire arrêter à bord'son principal débiteur. C'étoit un riche Marchand Negre, qui fit des effort violens pour s'échapper. Mais le Pilote Portugais l'arrêta par son cordon de corail; & mettant en pieces cette précieuse parure , il la jetta dans la Mer. Le Negre perdit courage à cette vûe , & consentit à demeurer sur le Vaisseau. Mais ayant bien-tôt trouvé le Pilote endormi, il le tua d'un coup de fusil dans la tête; & ne se bornant point à cette vengeance, il perça le cadavre de plusieurs coups de couteau. Ensuite jettant fes armes, il déclara qu'il étoit indiffe-rent pour tout ce qui pouvoit lui arri-ver. Ma mort, dir-il, étoit certaine après avoir perdu mon Corail. Qu'aije à craindre de pis? Le Capitaine Porrugais n'osa le faire punir; mais il le livra au Gouverneur de la Place, qui l'envoya aussi-tôt à la Cour, & le Roi donna ordre qu'il fût gardé dans une étroite prison, pour le faire executer aux yeux des premiers Porrugais qui ar-

ROYAUME DE BENIN.

riveroient sur la Côte. L'Auteur vit ce malheureux dans les chaînes; & l'année même qu'il partit de Benin il y arriva deux Bâtimens Portugais, qui venoient demander justice de meurtre de leur Pilote. Il ignora quelle sur la conclusion de cette avanture; mais il ne douta point qu'elle n'eût fini par le supplice du Chevalier Negre.

De quoi ces sordons sont somposés. Le Roi se charge lui même de la garde de ces colliers. Celui qui auroit la hardiesse de les contresaire, ou d'en conserver un sans sa permission, n'éviteroit pas la mort. Quoiqu'ils portent le nom de corail, ils sont composés d'une terre cuite d'un rouge-pâle, ou d'une pierre fort unie, qu'on prendroit pour du marbre à veines rouges (71).

Methode des beritages.

Le droit d'héritage, dans le Royaume de Benin, appartient à l'aîné des fils. Mais s'il est d'une naissance au-def-sus du commun, il est obligé d'obtenir le consentement du Roi, en lui presentant un Esclave, & un autre aux trois Ministres. La justice qu'il demande n'est jamais resusée, sans d'importantes raisons. Il est déclaré seul heritier de son pere, avec le droit de faire à ses freres le partage qu'il juge à propos. Mais si sancre est vivante, il ne peut se dispen-

(71) Nyendal, ubi sup. p. 436 & suivantes,

ser de lui assigner un fonds de subsistan- ROYAUME

ce convenable à sa condition, & de lui DE BENIN. laisser la jouissance de tout ce qu'elle a reçu de son pere. Pour les autres veuves, sur-tout celles qui n'ont point eu d'enfans, il est le maître de les prendre s'il les trouve à son gré, & d'en user comme des siennes. S'il ne les juge pas dignes de son affection, il les emploie au travail, pour augmenter son revenu, mais sans aucune raison conjugale. Le nombre de ces femmes est ici fort grand; & la plûpart s'accommodant peu du célibat, n'ont pas d'autre ressource que la prostitution.

Si le Mort ne laisse point d'enfans, son heritage passe à son frere ou à son plus proche parent. Dans le cas où il ne se presenteroit aucun heritier, la suc-

cession appartiendroit au Roi.

Nyendal nous apprend les differen- Differentes tes punitions des crimes. Quoique les punitions des Negres de Benin n'ayent pas autant de penchant pour le vol que ceux de plusieurs autres Pays, un voleur convaincu est obligé de restituer ce qu'il a pris & de payer une amende. S'il n'a point assez de bien pour sarisfaire à la Loi, il est puni corporellement. Le vol commis dans la maison des Grands, ou sur quelque chose qui leur appartient, est.

ROYAUME puni de mort. Mais on en voit peu d'e-

Le meurtre.

Le meurtre est encore plus rare à Be-nin que le vol. Il est puni de mort. Cependant si le meurtrier étoit d'une haute distinction, tel qu'un des fils du Roi ou quelque Grand du premier Ordre, il seroit banni sur les confins du Royaume & conduit dans fon exil par une grosse escorte. Mais comme on ne voit jamais revenir aucun de ces Exilés, & qu'on n'en reçoit même aucune nouvelle, les Negres sont persuadés qu'ils passent bien-tôt dans (72) le pays de l'oubli. S'il arrive à quelqu'un de tuer son ennemi d'un coup de poing, ou d'une maniere qui ne soit pas sanglante, le meurtrier peut s'exempter du supplice à deux conditions; l'une de faire enterrer le mort à ses propres dépens; l'autre, de fournir un Esclave qui soit executé à sa place. Il paye ensuite une somme assez considerable aux trois Ministres; après quoi il est rétabli dans rous les droits de la societé, & les amis du Mort sonr obligés de paroître satisfaits.

Tous les autres crimes, à l'exception de l'adultere, s'expient avec de l'argent, & l'amende est proportionnée à

⁽⁷²⁾ Ils entendent apparemment la Mer, qui ch, comme on l'a vu, leur Enfer & leur Paradis,

la nature de l'offense. Si les Criminels ROYAUMS sont insolvables, ils sont condamnés à DE BERIN.

des peines corporelles (73).

Il y a plusieurs punitions pour l'adul- L'adultere. tere. Parmi le Peuple, un homme qui

soupçonne sa femme emploie toutes sortes de moyens pour la surprendre, parce qu'elle ne peut être punie sans conviction. S'il réuffit, il acquiert un droit certain sur tous les effets de l'adultere, en Esclaves, en bujis, en yvoire & en marchandises, avec le pouvoir de s'en saisir aussi-tôt & de les employer à son usage. La femme coupable, après avoir essuyé une rude bastonnade, est chassée de la maison & reduite à chercher fortune. Personne n'ayant d'empressement pour l'épouser dans cette situation, elle se retire dans quelque lieu où elle ne soit pas connue, pour trouver un autre mari en qualité de veuve, ou pour y vivre de quelque métier qu'elle n'ait pas besoin d'apprendre.

Les Negres riches tirent à peu près la même vengeance d'une femme adultere; mais ses parens, pour éviter le scandale, s'efforcent d'appaiser le mari offensé avec une somme d'argent, & rétablissent ordinairement la paix entre les deux Parties. La femme rentre alors

⁽⁷³⁾ Nyendal, ubi suprà, p. 449.

ROYAUME

dans tous les droits de la fidelité & de DE BENIN la vertu, sans qu'il soit permis au mati

de lui reprocher sa faute.

Les Grands & les Gouverneurs sont beaucoup plus severes dans leurs punitions. S'ils surprennent leurs femmes dans une galanterie, ils tuent sur le champ les deux coupables & jettent leurs corps aux bêtes farouches. Mais cette severité même rend ici l'adultere (74) fort rare. Lorsque l'accusation n'est pas clairement prouvée, l'accusé doit se

acculés.

Cinquetho- purger par les methodes établies. Il y en des de purga-tion pour les a cinq, dont quatre s'emploient dans les causes legeres & de nature civile. La cinquieme est pour les crimes capitaux, tels que celui de haute trahison, & n'est accordée qu'aux personnes de distinction, par un ordre spécial du Roi.

Premiere methode.

Dans la premiere, l'Accusé est conduit devant le Prêtre, qui graisse une plume de coq. & lui en perce la langue. Si la plume penetre aisément, c'est une marque d'innocence, & la blessure se ferme avec peu de secours. Mais si la plume s'arrête dans la langue & cause de l'embarras au Prêtre, c'est un si mauvais figne, que le crime n'a plus besoin d'autre preuve.

^{-- (74)} Nyendal, dans la Description de la Guinée pas-Bosman; p. 451 & luiyantes;

Dans la seconde purgation, le Prê-ROYAUME tre prend un morceau de terre, qu'il DE BENIN. paîtrit en longueur & dans lequel il fait entrer sept ou neuf plumes de coq, que la personne soupçonnée doit tirer successivement. Sortent-elles sans peine ? c'est le signe de l'innocence. Mais si l'on s'apperçoit de quelque dissiculté, c'est une conviction du crime. La troi- Troisseme. sieme purgation se fait en crachant le jus de certaines herbes dans les yeux de l'Accusé. S'il n'en ressent aucun mal, il est renvoyé libre. Si ses yeux deviennent rouges & enflammés, il est déclaré coupable & condamné à payer une amende. Dans la quatrieme, le Prêtre Quatrieme. frappe trois fois l'Accusé sur la langue, avec un anneau de cuivre chauffé au feu. Son innocence dépend d'être brûlé

ou de ne l'être pas. L'Auteur ayant été temoin de ces quatre épreuves, tous les accusés furent declarés coupables; '& loin d'en être surpris, il l'auroit été, dit-il, qu'un morceau de cuivre rougi au feu n'eût pas fait quelqu'impression sur la langue d'un homme. La derniere purgation, dont on ne voit pas un exemple en vingt ans,

Si le crime est du premier ordre, & Cinquieme que l'Accusé demande à se purger par methode, qui

s'execute avec les formalités suivantes.

Seconde.

ROYAUME serment, on commence par s'adresser DE BENIN au Roi pour obtenir sa permission. Enfuite le prisonnier est conduit sur le bord d'une riviere, à laquelle on attribue l'étrange proprieté de soutenir un innocent qu'on y plonge, quand il n'auroit jamais sçu nager, & de le repousser doucement sur la rive; tandis qu'au contraire elle ouvre son sein pour abîmer le plus habile nageur, s'il est coupable. Aussi-tôt qu'il y est jetté, disent les Negres, l'eau s'agite comme dans le tournant d'un gouffre, & ne redevient tranquille que lorsqu'il est au fond.

Partage des amendes.

Le partage des amendes se fait entre plusieurs personnes. On satisfait d'abord l'offensé; & s'il est question d'un vol, on lui restitue tout ce qui lui avoir été pris. Le Gouverneur a la seconde part, & le reste appartient aux trois grands Ministres. Ainsi le Roi est le seul qui n'en tire aucun avantage, parce que les differends de ses Sujets ne vont jamais jusqu'à lui. Si les trois Ministres paroissent contens, l'affaire est terminée. Mais il arrive souvent qu'ils renvoient leur part au Gouverneur, en luireprochant d'imposer des amendes trops legeres. Il est obligé alors de leur envoyer le double de la même somme.

Dapper s'est attaché à décrire la cé-

remonie du couronnement des Rois de ROYAUME Benin. Lorfque le Monarque regnant DE BENIN. croit approcher de sa fin, il fait appeller un de ses trois Ministres; & lui or-Rois. donnant le secret, sous peine de mort, le Succetseur il lui nomme, entre ses fils, celui qu'il est nommé. destine à sa succession. Aussi-tôt que le Roi est expiré, ce Ministre prend sous sa garde le thresor & tous les effets du Roi. Les Princes, qui sont tous dans l'incertitude avec les mêmes esperances, viennent lui rendre hommage à genoux & s'efforcent de lui plaire, comme à l'arbitre de leur sort.

A l'approche du temps reglé pour la proclamation, il fait avertir le Grand- qui précedent Marechal, qui vient recevoir aussi-tôt la proclamases ordres. Il lui declare les dernieres volontés du Roi, & le Grand-Marechal se les fait repeter cinq ou six fois; après quoi il retourne gravement sur ses pas, s'enferme dans l'intérieur de sa maison, & ne découvre à personne l'auguste secret qu'il vient d'entendre.

Le Ministre fait alors appeller celui d'entre les Princes à qui la Couronne doit appartenir, & lui commande de se rendre chez le Grand-Marechal, pour le prier de donner un Maître à l'État. Le Prince obéit, sans repondre un seul mot, fait sa priere au Grand-Marechal,

ROYAUME

& retourne au Palais pour excuter fi D'E BENIN dellement toutes ses instructions. Cinque ou six jours après, cet Officier y revient lui même, & concerre avec le Ministre-Régent les mesures necessaires pour la proclamation; mais ce n'est pas sans lui avoir fait repeter encore les dernieres volontés du Roi, & sans luis avoir demandé plusieurs fois si sa memoire ne le trompe pas, & s'il ne prend pas le nom d'un Prince pour celui d'un autre. Enfin, ils font appeller tous deux le jeune Prince, & lui ordonnant de se mettre à genoux, ils lui déclarent, dans cette posture, les intentions du Roi son pere. Il les remercie de la fidelité avec laquelle ils ont rempli leur devoir, il se leve, il est revêtu sur le champ des ornemens royaux; & ces deux Officiers le proclamant Roi de Benin, il reçoit les Grands & le Peuple, qui viennent lui rendre hommage à genoux.

Après cette céremonie, le nouveau Instructions que le nou-Roi se retire ordinairement dans un dans Village nommé Oisebo, assez près de gou-Benin, pour y tenir sa Cour jusqu'à ce qu'il soit instruit des regles du Gouvernement. Barbot ajoute que dans cet intervalle, la Reine-Mere, le Ministre dépositaire des volontés du feu Roi & le Grand - Marechal, sont charges de l'administration. Lorsque le temps de ROYAUME l'instruction est fini, le Roi quitte Oise-DE BENING bo sous la conduite du Grand-Marechal, & va prendre possession du Palais & de l'autorité royale. Il pense ensuite à se défaire de ses freres, pour assurer la tir tous ses tranquillité de son regne. Cet usage cruel avoit été adouci dans ces derniers temps, & l'on en avoit laissé vivre quelques-uns; mais ils userent si mal de cette faveur, en conspirant avec les amis de quelques Fiadors exilés, que le Roi d'aujourd'hui a pris le parti de faire érouffer (75) ou maisacrer tous les siens. Quelques-uns prérendent qu'il les a forcés de se pendre de leurs propres mains, parce qu'il n'est jamais permis de repandre le sang royal. Mais, après leur mort, il n'épargna rien pour donner toute la magnificence possible à leurs funerailles (76).

On a deja fait observer, d'après Processions Nyen la l, que le Roi de Benin ne se royales. montre au Peuple qu'une sois l'année, à la sête du corail. Cependant Artus assure qu'il fait annuellement deux processions au travers de la Ville. C'est dans ces occasions qu'il fait éclater toute sa

(75) Barbor dit qu'on les & la bouche.
étouffe, après leur avoir liè les mains, en leur bouches p. 447, & Barbot, p. 378 chant les exeilles, le nez cuivantes.

ROYAUME

grandeur, en marchant à la tête de ses BENIN. femmes, dont le nombre monte à plus de six cens. Ce nombre n'a rien de surprenant dans les femmes du Roi, puisque les Grands en ont ici quatre-vingt ou quatre-vingt dix, & les plus pau-

vres jusqu'à dix ou douze (77).

Suivant Dapper, le Roi de Benin monte à cheval certains jours de l'année, pour se faire voir de son Peuple. Il prend, dans ces occasions, un de ses beaux chevaux, richement équipé. Il est suivi de trois ou quatre cens des principaux Seigneurs de sa Cour, une partie à cheval, l'autre à pied, précedés & suivis de musiciens. A la tête de cette procession royale, une troupe de nains & de muets conduit des leopards & des tigres enchaînés. La fête se termine ordinairement par la mort de dix ou douze Esclaves, achetés par le Peuple & sacrifiés à l'honneur du Roi (78).

Cour du Rci de Benin.

Artus dit que la Cour du Roi de Benin est composée d'un grand nombre de Nobles qui montent à cheval pour se rendre au Palais, & qui s'y tiennent assis, à la maniere des (79) femmes, les deux pieds du même côté. Un Ef-

(77) Artus dans la Col-(78) Ogilby, p. 475, & fection de Bry, Vol. II, Barbot , p. 370. Part. VI, p. 121 & fuiv. (79) Gynæcius.

clave conduit leur monture; & des ROYAUME deux côtés ils en ont un autre, sur le-DE BENIN. quel ils s'appuyent dans le besoin. Par derriere ils en ont une troupe, dont les uns portent un parasol sur la tête de leur Maître. Les autres jouent de la flute ou de musique. muns, les Nobles du premier rang en ont de propres à leur ordre. C'est une sorte de filets, qui ressemblent à ceux de nos pêcheurs, & qui contiennent quelque chose, dit l'Auteur, dont le mouvement fait le même bruit que des noix renfermées dans une boete.

- Le Roi entretient un prodigieux nom- Esclaves du bre d'Esclaves des deux sexes. On ne Roi. fait pas un pas dans la Ville sans en rencontrer une foule, dont les uns portent sur leur tête, des fruits & de l'huile de palmier, pour l'usage du Palais; d'aurres, de l'eau & du foin pour les écuries royales. Quelquefois le Roi fait l'honneur à ses Nobles de leur envoyer des presens, qui sont portés avec l'eaucoup de pompe par ses Esclaves. Ces marches sont autant de spectacles regu-liers. Elles sont conduites par divers Officiers du Palais, qui portent à la main des bâtons blancs, pour écarter le Peuple & rendre le chemin libre (80).

(So) Artus, ubi sup.

296 HISTOIRE GENERALE

Du temps de Barbot, le Roi de Be-ROYAUME DE BENIN. nin étoit un jeune Prince d'un air affa-Figure da b'e. Il avoit encore sa mere, qu'il trai-Roi suivant toit avec beaucoup de respect, & qui Barbot. faisoit sa demeure dans un Palais separé, à quelque distance de la Capitale, avec une Cour digne de son rang. Il la consultoit souvent sur les affaires de l'Etat, mais par l'entremise de ses Ministres; car il ne pouvoit la voir lui-même sans blesser les loix & sans s'exposer à quelque soulevement du Peu-

ple (81). Audience

Prince.

Il y a beaucoup d'apparence que ce que Nyendal fut le même Prince dont Nyendal obobuint de ce tint une audience. Ce Voyageur lui donne quarante ans, & fait le même portrait de sa figure. Après avoir été introduit dans la falle, on l'obligea, suivant l'usage, de s'arrêter à trente pas du thrône. Mais il demanda la permission de s'approcher plus près de Sa Majesté; & cette faveur, quoiqu'extraordinaire, lui fut accordée par le Roi, avec un sourire fort gracieux. Il s'avança jusqu'à huit ou dix pas de sa personne. Il n'y avoit au-tour de lui que les trois grands Ministres, & un Negre le sabre à la main, d'une contenance aussi fiere que les fentinelles militaires. Tout

ce qu'on veut dire au Roi doit être ex- FROYAUME pliqué à ces trois Seigneurs, qui ne font DEBENIN. qu'aller & venir pour communiquer les discours & les reponses, sans que personne puisse sçavoir si leurs rapports sont justes & fideles.

Ala gauche du Roi l'Auteur observa, contre une belle trapisserie, sur des des siches ses piedestaux d'ivoire, plusieurs belles dents d'élephans. Toutes les richesses de ce Prince sont placées de même dans les appartemens du Palais. Nyendal lui prefenta une robbe de chambre de soie, qu'il parut recevoir avec beaucoup de fatisfaction. Les presens qu'on lui fait sont couverts de nattes & portés par des Esclaves, qui marchent devant & derriere avec un bâton blanc à la main. Ceux qui rencontrent cette procession doivent se retirer promptement, s'ils ne veulent être battus avec beaucoup de vigueur. On se croit obligé à cette précau-tion, pour éviter le poison (82) & tout ce qui pourroit donner atteinte à la sûreré du Roi.

Disposition du Roi,

Les revenus de la Couronne sont fort ses revenus considerables. Chaque Gouverneur de Province est comptable au Roid'un certain nombre de sacs de bujis, qui montent à de grosses sommes. Les Officiers

(82) Nyendal, ubifup. p. 464 & fuiv. Tome XV.

fubalternes payent leurs taxes en bepre Benin. stiaux, en volaille, en ignames & en
étosses. Ainsi, le Palais étant fourni de
toutes les provisions necessaires, il y a
peu de depenses à faire pour l'entretien
de la vie, & le revenu pecuniaire demeure entier dans les cossres. La Cour
n'impose aucun droir sur les marchandises; mais chacun paye au Gouverneur du
lieu qu'il habite une somme annuelle
pour la liberté du Commerce. Les Gouverneurs en donnent au Roi une partie
fixe, & sçavent ainsi à quoi monte leur
propre revenu.

Les Européens sont ici traités avec péens savotile dans le beaucoup de distinction, car les droits commerce. du Roi sur chaque Vaisseau, ceux des trois Ministres & des Gouverneurs, avec les gages des Mercadors ou des Fiadors, ne montent point ensemble à plus de six livres sterling. Une si petite somme(83) met un Capitaine étranger dans tous les

droits du Commerce.

Dapper represente le Roi de Benin militaire de comme un Prince si puissant, que dans l'espace d'un seul jour il peut rassembler une armée de vingt mille hommes. Avec un peu plus de temps, il en met cent mille en campagne. Aussi sçait-il se faire respecter de ses voisins & de ses propres

⁽⁸³⁾ Le mêine, p 460; & Barbot, ubi sup.

troupes. Il n'admet au parrage du butin ROYAUME que son Géneral, qui porte le titre DE BENANL. d'Ouasserry ou Siassiri. La discipline est si rigoureuse dans ses armées, que personne n'ose quitter son poste (84), sous peine de mort. Cependant Nyendal assure que l'art de la guerre est ignoré dans la Nation, & que le courage & la conduite lui manquent également, quoiqu'étant environnée de pirates & de voleurs, qui lui causent des allarmes perpertuelles, elle ait souvent l'oc-

casion de s'aguerrir.

Les armes du Royaume de Benin sont Armes de la le fabre, le poignard & la zagaie, avec Nation, l'arc & les fleches. Chaque foldat est couvert d'un bouclier, mais composé de bambous, & par consequent si foible & si leger (85), qu'il sert plutôt d'orne-ment que de désense. La plûpart des Nobles porrent en campagne une robbe d'écarlatte, comme une marque de leur rang. D'autres neanmoins se couvrent de peaux d'élephant, ou d'autres cuirs à l'épreuve de la fleche, ornés de dents de léopards, & surmontés d'un grand bonner rouge, d'où pend une longue queue de cheval. Le commun des soldats porte à la ceinture un pagne de soie très fine, qui est comme l'unifor-

(84) Ogilby , p. 474.

(85) Nyendal, p. 457.

300 HISTOIRE GENERALE

me de leur profession militaire. Le reste PEBENIN du corps est nud, & n'a pour défense que leurs boucliers, quoique leurs fleches & celles de leurs ennemis soient

empoisonnées (86).

Le même Ecrivain ajoute diverses remarques, qui ne se trouvent point dans les autres Voyageurs. Mais Nyendal les ayant refutées, comme autant d'erreurs ou de fausses imaginations, nous nous garderons bien d'en infecter cet Ouvrage.

CHAPITREII.

Voyage au Nouveau Kalabar, à Bandi & à Dono, par Jacques Barbot & Jean Grazilhier.

INTRODUC-TION.

'AUTEUR de cette Relation étoit frere de Jean Barbot, Voyageur celebre par sa Description de la Guinée, où nous n'avons pas cessé de puiser jusqu'ici comme dans une excellente source. Jacques Barbot, excité par cet exemple domestique, entreprit un voyage maritime avec la qualité de Supercargo, sur l'Albion, Frégate de trois cens ronneaux & de quatre pieces de canon (87) Il s'étoit afficié avec d'au-

⁽⁸⁶⁾ Dapper dir qu'elles un Vaisseau de dix pour le sont par eurs Prêtres. cent ; c'est-à-dire , un de (87) L'Auteur l'appelle ces Marchands particuliers

TIONA

tres Marchands de Londres pour le fond INTRODESCde la cargaison; & l'objet particulier de son voyage étoit le nouveau Kalabar, riviere de la Côte méridionale d'Afrique, que les Portugais nomment Rio-Real. Jean Grazilhier, qui partageois avec lui l'office de Supercargo, l'accompagna dans toutes ses courses, & recueillit ses propres observations, qui furent ensuite augmentées dans quatre voyages qu'il fit successivement aux mêmes lieux. Elles paroîtront ici, après le Journal de Barbot. Les Cartes dont ils ont enrichi leurs Relations furent composées par d'habiles Pilotes, dans les pays mêmes dont elles représentent la situation; & si les Auteurs n'ont pas toujours travaillé sur le témoignage de leurs propres yeux, ils ont consulté soigneusement les Negres, dans les occasions où les autres secours leur ont manqué.

' § I.

Journal de Jacques Barbot.

JACQUIS BARBOT.

L'ALBION, où l'Auteur s'embar- Depart de qua aux Dunes, mit à la voile le l'Auteur, de cours de la 13 de Janvier 1699. Elle passa, dans la navigation.

merce. Voyez ci-deffus qui payoient dix pour cent à la Compagnie Angloise Tome IX. pour la liberté du Com-

302 HISTOIRE GENERALE

JACQUES. 1699:

route ordinaire, à la vûe de Porto-San-RARBOT. to, de Madere, des Canaries, du Cap-Verd & du Cap Mesurado. Le 25 de Février elle jetta l'ancre à l'embouchure de Rio Sestos ou Sestro : où elle s'arrêta quelques jours pour prendre de l'eau, du bois & des provisions. Barbot y trouva le Roi Peter plein de vie & de santé; mais les dents d'élephans y étoient si cheres qu'il n'en acheta qu'un petit. nombre.

shourg.

Nouvelles La Frégate quitta Rio Sestos le 20 de qu'il apprend Mars, & mouilla le 8 d'Avril au Cap à Frederick-Tres-Puntas, devant le Grand-Fredericksbourg. Barbot y sut reçu sort civi-lement du Géneral Danois; mais il apprit de lui qu'il y avoit peu de Commerce à se promettre sur la Côte: La guerre étoit allumée entre les Habitans, à l'instigation des Hollandois, qui employoient cette voie pour se rendre in-sensiblement les maîtres du Pays. Barbot apprit encore que six semaines auparavant, le même Géneral, revenant du Cap Lopez-Consalvo, avoit été attaqué par un pirate, qu'il avoit forcé de prendre le large, & que deux ou trois autres de ces brigands croifoient actuellement entre le Cap Lopez & l'Isle St-Thomas. Le Patron d'une petite Barque Portugaise, qui arriva le 10.

d'Avril à Fredericksbourg, confirma Jacques cette nouvelle par le recit de son voya-BARBOT. ge, que les mêmes craintes avoient fait durer trois semaines depuis Sr-Thomas. Il ajouta que trois mois auparavant il avoit vu dans cette Isle trois grands Vaisseaux François, qui venoient de la Côte de Guinée avec leur cargaison d'Esclaves & qui étoient commandés par le Chevalier Damon. Ces trois Bâtimens Commissioni étoient venus acheter des Esclaves en feaux Fran-Guinée par commission particuliere de sois. la Cour de France, pour indemniser les Flibustiers de l'Isse St - Domingue des prétentions qu'ils formoient au butin que Mrs de-Pointis & du-Casse avoient enlevé à Carthagene. Le dessein de la

France étoit de leur donner des Esclaves au lieu d'argent, dans l'esperance de les faire retourner à leur Etablissement de St-Domingue, qu'ils avoient

abandonné. On étoit convenu avec eux que, rendus dans cette Isle, ils les prendroient à deux cens cinquante livres par tête, marché dont la France ne tira pas beaucoup d'avantage, parce que les Esclaves étant alors fort chers, ils lui revenoient à cinquante écus sur la Côte de Juida. Mais elle obtint ce qu'elle s'étoit proposé à cette condition; c'est-O iiii

304 HISTOIRE GENERALE

JACQUES à dire, le retour des Flibustiers à St

BARBOT. Domingue. 1699.

Barbot, sur quelques démêlés avec Maladies qui & repandent les Negres de Tres-Puntas, se vitexl'A!-Dien

posé à manquer d'eau fraîche auprès du rivage, par la malignité qu'ils eurent de détourner le canal de la source. Il porta ses plaintes au Géneral Prussien, qui donna ordre que le cours de l'eau fût retabli, & qui prêta même quelques-uns de ses gens pour transporter les tonneaux à bord. Mais ce secours n'empêcha point que l'excès de la chaleur ne causat de facheuses maladies dans l'équipage. Plusieurs matelots perirent en peu de jours. Les rafraîchissemens étoient rares & fort chers. On ne put se procurer qu'une chevre, un pote & sept poulets, qui couterent cinq ackis en or; & pour comble de difgrace, une provision de grosses feves, qui devoit servir à la subsistance des Esclaves & qui avoit couté cent livres sterling à Londres, se trouva si corrompue, qu'elle ne put être d'aucune ressource.

Vaisseaux On remit tristement à la voile, & le 17 Hollandois d'Avril on jetta l'ancre devant le Châcontre à Mi-teau de Mina. Cette rade avoit alors sept bâtimens Hollandois, dont quatre

étoient des Vaisseaux de haut-bord, en-

tre lesquels Barbot vit deux Frégates de Jacques trente pieces de canon & de cent trente BARBOTE hommes d'équipage, qui étoient chargées de donner la chasse aux pirates & aux Marchands d'Interlope. Elles avoient pris depuis peu trois Interlopiers de Zélande, dont l'un portoit trente six pieces de canon, & ne s'étoit rendu qu'après une vigoureuse résistance. Une de ces deux Frégates ayant passé deux années entieres sur la Côte, se disposoit à retourner en Hollande, chargée de mille marcs d'or, qui reviennent à trente deux mille livres sterling.

Le 18 on arriva au Cap Corfe, où Cap Corfe l'on mouilla contre deux Vaisseaux An- « Anamaou glois, sur un fonds de vase & de sable d'environ huit brasses. La Barque Portugaise qu'on avoit rencontrée à Tres-Puntas, ayant eu la liberté d'accompagner le Vaisseau, eut le malheur d'échouer, pour s'être trop approchée du rivage après avoir perdu son cable. Elle mir son esquif en mer, pour en tirer quelques secours; mais il fur renversé: presqu'aussi-tôt par un vent impétueux: qui fit perir trois hommes. La Frégate Angloise trouva le bled si cher au Cap-Corse, qu'elle n'en put obtenir pour sa. provision. Ayant levé l'ancre le 21 d'A-

JACQUES BARBOT. 1699.

vril, elle l'alla jetter sous Anamabo, où elle acheta une grosse quantité de bled d'Inde, qui lui couta fort cher; mais dans l'extrémité où la perte de ses seves l'avoit reduite, il falloit du bled à toutes sortes de prix Elle se dédommagea par la vente de ses perpétuanes & de quantité de poudre, marchandises que les Negres recherchoient avec beaucoup de passion. Ils ne marquerent pas moins d'avidité pour les toisles peintes & les toiles cirées.

Commencemens de Commerce.

On partit d'Anamabo le 11 de Mai; de & passant à la vûe des Forts d'Apang & de Winneba, on arriva le 15 dans la rade d'Akra, où l'on employa le temps, jusqu'au 26, au Commerce de l'or, des Esclaves & de l'ivoire. La perte d'une ancre dont le cable se rompit & qu'on fut obligé de laisser entre les rocs, n'empêcha point qu'on n'achetât soixante six Esclaves au long de la Côte d'Or, avec une bonne quantité d'or & d'ivoire. Enfin l'on remit en mer, dans la résolution de porter droit au nouveau Kalabar, où l'on esperoit de trouver des Esclaves en plus grand nombre.

Le 27 de Mai on étoit, suivant le observations, à cinq degrés quatre minutes de latitude du Nord, avec un temps doux & le vent Sud-Quest quart-

Navigation

d'Ouest. Mais vers minuit le temps de- Jacques vint si gros, qu'on craignit beaucoup BARBOT. de se voir separés de la petite Chaloupe, qui suivoir à voiles. Le 29 on essuia penible. des agitations violentes, par l'impétuosité d'un vent de Nord, accompagné d'une grosse pluie. On se crut, par estimation, fort près du Cap Formosa. Le jour suivant, on s'avança jusqu'à deux lieues de la terre, sur un fond de sable de dix brasses, avec beaucoup de peine à resister au cours de la marée, qui étoit fort impétueux vers le rivage. On cour avoir fait cent dix lieues depuis Akra; & l'on s'apperçut avec surprise qu'ayant' manqué le Cap Formosa, on avoit été jerté par la marée quinze lieues plus loin au Nord-Ouest, dans le Golse de Benin. Le 31, on jetta l'ancre' à une lieue & demie du rivage, vers quatre degrés cinq minutes de latitude du Nord. On trouva pendant le reste du jour que le cours de la marée étoir fort rapide au Nord. La Côte s'étendoit Nord & Sud, & paroissoit plate & couverte de bois. Depuis qu'on étoir parti d'Akra, le temps n'avoir pas cessé d'être

fort épais, avec des pluies continuelles.

Ceux qui croiroient, dit l'Auteur, Remarques fur la Mende que la navigation est facile en Guinée, Guine.

depuis le mois de Mai jusqu'au mois

JACQUES 1699.

d'Août, seroient fort éloignés de la BARBOT. verité. Ils doivent au contraire se fournir dans cette saison, d'une double provision d'ancres, parce que la mer est fort grosse, le vent impétueux au Sud-Sud-Oueft, accompagné de pluies longues & pesantes, qui incommodent beaucoup un Vaisseau, randis qu'il est à l'ancre, & le fond chargé de rocs dans quantité d'endroits, tels que Sestos, Axim, Tres Puntas & Akra. On s'est imaginé, aussi faussement, que les grandes pluies abbattoient la force des vagues. L'Auteur a verifié, au contraire; que pendant plus de cinq semaines de pluie, la mer avoit été continuellement fort grosse, le temps obscur, & le froid aussi vif, pendant le jour & la nuit, que dans le Canal de la Manche au mois de Septembre.

Depuis le premier de Juin jusqu'au 15, la Frégate continua de tourner, en mouillant chaque jour au long de la Côte, sans cesser d'avoir le vent contraire. Le 16, ayant porté au Sud-Est, sur huit & neuf bratles, on gagna le

Cap Tor- Cap Formosa, qu'il n'est pas aisé de reconnoître. A deux heures après midi mofa.

Rio-Non. on passa Rio-Non, en portant à l'Est; Nio Oddy. & vers quatre heures Rio Oddy, fur sept brasses. A six heures du soir on

mouilla sur six brasses, Nord-Est & Sud-JACQUES BARBOT Ouest de Rio-Tilante ou St-Juan. Le 17 continuant d'avancer vers l'Est au long Rio Tilante, ou St-Juan. du rivage, sur six & sept brasses, on eut vers neuf heures Rio St-Nicolas au Nord, à onze heures Rio Sta-Barbara; on passa vers une heure la riviere de St-Barthelemy, & à deux heures & de- St-Barthelemie celle de Sombreiro. Enfin, vers sombreiro. trois heures, on jetta l'ancre entre l'ancienne & la nouvelle riviere de Kalabar, sur cinq brasses & demie d'un fond de vase, Nord & Sud de la pointe de Foko, par estimation.

Le 18, à la pointe du jour, on en- à la Riviere voya la Chaloupe au rivage, pour y de Kalabar. prendre langue, & demander des Pilo. tes qui connussent la riviere de Kalabar. Trois hommes, qui se mirent dans la Chaloupe, avec des essais de plusieurs fortes de marchandises, découvrirent presqu'à perte de vûe un Bâtiment à voiles dans la riviere de Bandi. Vers dix heures, le cours de la marée étant à l'Est, on prit le parti de mouiller à quatre lieues du rivage, dans l'opinion que le Commerce ne se pourroit faire qu'avec la Chaloupe & la Barque Iongue, parce qu'il ne seroit pas possible de trouver un canal favorable pour un Bâtiment qui tiroit quatorze pieds &

310 HISTOIRE GENERALE

DACQUES demi d'eau. Le 21', à la pointe du jour se le vent devint si impérueux qu'il brisa le cable du Sud-Est. La marée étoit très forte & le temps d'une fraîcheur extrê-

Dangers au me. On s'apperçut que le mois de Juin pois de Juin. est un diable dans cette mer, comme on en avoit été averti à Tres-Puntas par le Patron de la Barque Portugaise. Cependant l'agitation des vagues diminua un

peu le jour suivant.

Le 23, à une heure, on vit paroître Informa-PAuteur re. un grand Canor, à neuf rameurs, avec soit d'un Ca-plusieurs autres Negres. Il appartenoit à got Negre. Guillaume Roi de Bandi, qui envoyoit à la Frégate deux ou trois Pilotes de sa Nation, munis des certificats de plusieurs Capitaines Anglois, dont ils avoient conduit heureusement les Vaisfeaux dans la riviere, quoiqu'ils ne tirassent pas moins de treize brasses d'eau. Les mêmes Negres assurerent que le Bâtiment qu'on avoit apperçu étoit un Vaisseau Anglois, commandé par le Capitaine Edouards, qui avoit fait dans l'espace de trois semaines sa cargaison ' d'Esclaves, & qui se préparoit à partir pour les Indes Occidentales. Ils ajouterent qu'ils n'avoient pas plutôt découvert la Frégate; que le Roi avoit envoyé des ordres sur la riviere pour

acheter des Esclaves, outre cent cin-

quante qui étoient actuellement à Ban- LACQUES di; & le Parron de la Chaloupe vint BARBOT. rendre témoignage que ce Prince lui avoit promis d'en rallembler bien - tôt cinq cens; des plus jeunes & des plus vigoureux: Sur tant d'heureuses apparences on prit la résolution de s'abandonner à la conduite des Pilotes, & d'entrer dans la riviere pour hâter la cargaifon.

Le 24, avec un fort beau temps, on Le Vaisseau commençoit à retirer la seule ancre qui danger, dans restoit au Vaisseau, lorsque le cable se la riviere. rompie, quoique neuf; & la chaîne ayant eu le même fort un peu après midi, on fur forcé de tendre une partie des voiles, pour sauver la vie des hommes & le Vaisseau. On observa de présenter l'avant au Sud-Est, pour diminuer l'action des vagues du côté de la barre: Toute la ressource sur d'avancer ainsi, la sonde à la main. Vers trois heures, étant à la distance d'environ trois lieues des pointes de Foko & de Bandi, on tomba tout d'un coup sur trois brasses & demie; ensuite sur trois brasses, & bien-tôt sur deux & trois quarts, & sur deux & demie. Il n'y eut personne qui ne crût le Vaisseau près de sa rui-ne. L'arriere toucha trois sois le sond,

JACQUES BARBOT. 1699.

& la troisieme fois avec beaucoup de violence. Mais on prit le parti de déployer toutes les voiles; & cette résolution sauva la Frégate Angloise, en lui faifant passer tout d'un coup la barre. Pendant les deux heures suivantes, on continua de trouver dans les sondes quelques inégalités qui causerent encore de l'effroi; mais la mer étant assez tranquille, on ne courut en effet aucun danger. A cinq heures, on se trouva dans l'embouchure même de la riviere, d'où l'on découvrit clairement le Vaisseau du Capitaine Edouards, qui étoit à l'ancre devant la Ville royale. On arriva près de lui avec la même marée; & la feule ancre dont on pût faire usage n'étant que de trois cens, on mouilla devant Ban-Il mouille di, malgré la difficulté de resister au Ville de Ban- courant avec un si foible secours. Edouards envoya aussi-tôt sur l'Albion une ancre de six cens, mais seulement pour la nuit, & jusqu'à ce qu'il fût en état d'en prêter une plus grosse. Les Pilotes n'avoient été d'aucun secours dans des embarras si pressans. Ils s'étoient contentés d'assurer que jamais ils n'avoient vû l'eau si basse, quoiqu'ils l'eussent fait passer à plusieurs Vaisseaux dans les basses marces. En effet, le Ca-

di.

pitaine Edourds leur dit lui - même, JACQUES BARBOTA qu'en mettant les deux Caps Est & Ouest, & portant droit au Nord & au Nord-Est-quart d'Est, au lieu de porter au Nord - Ouest-quart-de - Nord & au Nord-Nord-Ouest, ils auroient trouvé constamment entre cinq & huit brasses de fond, jusqu'au lieu où il étoit avec

sa pinace.

Le 25 au matin, il saluerent le Roi Difficulte Negre d'une décharge de sept pieces. pour le Com-Les Officiers de la Frégate descendirent le même jour au rivage, pour rendre leurs devoirs à ce Prince, & regler les conditions du Commerce. Mais il leur fit entendre qu'il exigeroit d'eux, pour chaque Esclave, une barre de plus que le Capitaine Edouards n'avoit payé. Il se plaignir de leurs bassins, de leurs chaudrons & de leurs colliers jaunes, qui n'étoient plus des marchandises convenables à ses besoins. Le lendemain ils eurent une autre conference avec lui & ses principaux Officiers. Elle dura long-temps sans aucun fruit, parce que ces faisant valoir la rareté des Esclaves, ils tueuses. exigeoient rigoureusement treize bar-

res pour un mâle & dix pour une femme. Le Roi traita les Facteurs à souper: Le 27, il leur fit demander un baril 314 HISTOIRE GENERALE

d'eau de vie, de trente cinq gallons JACQUES à deux barres pour chaque gallon. La BARBOT. 1699. conference recommença le soir avec aussi peu de succès que les deux premieres. Le 28, les Anglois fitent remonter la riviere à leur Chaloupe jusqu'à la Ville de Doni, qui est éloignée de Bandi d'environ vingt cinq milles. Les provisions commençoient à manquer sur le

Le 30, ils eurent une nouvelle conference avec les Officiers du Roi, s'ans en retirer plus d'avantage pour la conclusion du Traité. Pepperell, frere du Discours du Roi, leur dit civilement » qu'il étoit " mortifié de leur voir fermer l'oreille » à ses propositions; qu'ils ne pou-» voient lui en faire un reproche, par-» ce qu'il estimoit beaucoup les Blancs, " & qu'il leur avoit l'obligation de s'ê-» tre enrichi par le Commerce; mais' » qu'il étoit forcé d'infister sur le prix » des Esclaves, depuis que la vûe de stant de grands Vaisseaux' qui arri-» voient sur la Côte, l'avoit fait hausser " dans tous les marchés interieurs du! » Pays: que pour le moderer néan-"moins, il se contenteroit de treize barres pour les hommes; de neuf barres & deux anneaux de cuivre, pour

frere du Roi.

Vaisseau.

» les femmes, & d'un prix proportion» né pour les garçons & les filles. « On BARBOT. se separa sans avoir rien conclu.

Cependant, dès le lendemain, le Ons'accorde. Roi fit rappeller les Facteurs, & l'on s'accorda presqu'aux mêmes termes que Pepperell avoit proposés; c'est à-dire, à treize barres pour les hommes, & neuf pour les femmes. Le Roi promit de se rendre le lendemain à bord, pour confirmer les arricles & pour recevoir ses droits. Le même jour, les Matelots Anglois prirent un Requin monstrueux; dont les Negres de Bandi firent un grand festin. La Chaloupe arriva le soir de Doni. Elle apportoit un Esclave, qui n'avoit couté que dix barres & un pot d'étain; avec une vache, qu'on avoit achetée pour cent cinquante anneaux de cuivre.

Après une grosse pluie, qui dura la viste que moirié du jour, le Roi tint sa promes-le Roi tend à fe, & se rendit sur le Vaisseau dans la Chaloupe des Anglois, escorté de ses Cabaschirs & de ses Officiers dans trois grands Canots. En montant à bord il fut salué de sept coups de canon. Son habillement éroit un juste-au-corps d'écarlate à l'ancienne mode, enrichi d'un galon d'or & d'argent fort terni. Il avoit la tête couverte d'un fort beau chapeau,

316 HISTOIRE GENERALE

JACQUES BARBOT. 1699.

damée.

mais les pieds nuds. Son cortege luz rendoit des respects extraordinaires; & ce sentiment est si géneral dans la Nation, que depuis l'arrivée de la Frégate aucun Habitant n'avoit osé commercer avec les Anglois jusqu'à la conclusion du Traité. Barbot & les Facteurs eurent un long entrerien avec ce Prince & son frere, touchant le prix de chaque marchandise & les Droits royaux. Pepperell leur parut fort rusé, mais grand parleur. Le pounch & l'eau-de-vie furent distribués avec tant de profu-sion, que l'Assemblée, composée de quinze Negres, commençoit à se ren-La permit dre importune aux Anglois. Enfin, les son du Com articles furent reglés solidement, & le Roi donna ordre que la permission du merce eit pro-Commerce fût proclamée dans sa Capitale. Cette proclamation se fait au son

de quelques trompettes d'ivoire, sem-blables à celles de la Côte d'Or. Le Crieur a seize anneaux de cuivre pour falaire.

Les Negres de cerre Côre sont assez capables de trouver des raisons ou des excuses. pour rompre un Traité, qui ne peut être que verbal, parce qu'ils n'ont point l'art de l'écriture. Ils se croient en droit d'interpréter à leur gré les expressions qu'ils ont employées.



1. Femmes de qualité 2 Femmes du commun 8 Esclavos



T. III. N. NXIV.

Barbot fit les presens. Le Roi reçut BBRBOT. un fusil, un chapeau, & neuf paquets de colliers, au lieu de juste-au-corps qu'il avoir jusqu'alors exigé. Le Capitaine Forty, Géneral des Armes, le Capitaine Pepperell, le Capitaine Boileau, l'Alderman Bougsby, Milord Wittiby, le Duc de Monmouth, l'Ivrogne Harry, (88) & quelques autres Seigneurs Negres, reçurent deux fufils, huit chapeaux & neuf pagnes d'étoffe de Guinée. Ce fut avec ce Conseil que les Facteurs Anglois reduisirent la valeur des marchandises & des provisions en barres, qui étoient comme le coin fixe, ou la monnoie de convention.

Presens des Facteurs.

JACQUES

Marchandises.

Barres.

Un paquet de colliers1	Tarif des
Quarante anneaux	marchandi.
Quatre bagnes de cuivre1	ics.
Une piece d'étoffe de Guinée1	
Une piece de Hambourg	
Une piece de Nicanis	
La poudre à rirer, l'eau-de-vie, les	
chaudrons & les bassins, les pots,	
&c.avoient leur tarif proportionné.	
1 1	

péens, dont les Negres fe (88) On a deja vû plufont beaucoup d'honneur. fieurs exem les de ces noms empruntés des EuroBARBOT.

Provisions.

Barres.

. ,
Soixante ignames du Roi1
Cent foixante ignames commu-
une jatte de beurre2 anneaux
Une chevre barre.
Tine vache, fuivant la gran-
deur 000 10.
JIn porc2
Un veau8
Une jatte d'huile de palmier 1 un quarre

Les droits du Roi furent payés en marchandises, sur le pied de deux anneaux pour chaque Esclave. Mais ce Prince & les principaux Marchands demanderent qu'on leur avançât une partie du payement reglé pour la cargaison, qui devoit monter à cinq cens Esclaves de l'un & de l'autre fexe. Ils avoient besoin de cette avance pour acheter une partie de ce qu'ils s'engageoient à fournir, d'autant plus que les Marchés interieurs sont éloignés, & qu'ils avoient besoin de neuf ou dix jours pour remonter la riviere & la descendre dans leurs grands Canots. Aussi Barbot ne fit-il pas difficulté de prêter au Roi la valeur de cent cinquante barres en diverses marchandises. Les prêts en les avances, qu'il fit aux Seigneurs, Jeques monterent à plus de trois cens barres. Après ces arrangemens, les Anglois BARBOT.

se crurent obligés de rendre au Roi le les An festin qu'il leur avoit donné des le pre-Roi. mier jour. Ce Prince choisit le souper. Il sur servi avec autant de propreté que d'abondance: mais la conduite du Monarque & des Sujets fit un spectacle également comique & revoltant. A peine un plat paroissoit sur la table, qu'il étoit vuidé par un grand nombre de mains, qui se disputoient les morceaux. Chacun pensoit à remplir tout à la fois son ventre & ses poches, sur-tout lorsqu'on apporta les jambons & les langues. Le tumulte étoit affreux, fans aucune ombre d'ordre ni de decence. Lorsqu'ils se furent tous remplis, jusqu'à ne pouvoir plus marcher sans peine, ils rentrerent dans leurs Canots pour retourner à la Ville, & la Frégate les falua de sept coups de canon.

Le Roi revint à bord le jour suivant, sous prétexte de voir des essais de marchandises, mais en effet pour se rassasier encore une fois à la table des Anglois. Le 5, il leur envoya trente Esclaves des deux fexes, dont ils ne pri-Esclaves. Traite des rent que dix-neuf & lui renvoyerent le reste. Le 6, il en amena lui-même quatre

320 HISTOIRE GENERALE

JACQES autres, qui furent acceptés. C'étoit deux cens quarante sept barres, parce que dans ce nombre il se trouvoit trois £699 ·

femmes grosses.

Le Commerce fut poussé avec autant de bonne foi que de chaleur jusqu'au 29 d'Août, non seulement à Bandi, mais dans plusieurs autres endroits de la riviere jusqu'à Doni, par le moyen des Chaloupes armées. Dans cet intervalle, on rassembla six cens quarante huir Esclaves des deux sexes & de toutes sortes d'âges, en y comprenant les foixante cinq qu'on avoit achetés sur la Chetté des Côte d'Or. On se sournit aussi d'un grand

vivres & ma- nombre de provisions, telles que des ladies des ignames, des chevres, des porcs, de la volaille, de l'eau & du bois, avec quelques bœufs & quelques veaux. A l'égard du poisson, il s'en trouva peu dans la riviere; & les Anglois y perdirent beaucoup, parce qu'ayant épuisé toute leur chair salée & leur biscuit, il se virent dans la nécessité de nourrir l'équipage, qui étoit affoibli par les maladies, & même par la mort de plusieurs matelots, avec de la viande fraîche de terre, & d'autres provisions nouvelles, qu'ils n'achetoient point à bon marché.

§ II.

GRAZIL-HIER. 1699.

Journal de Jean Grazilhier, depuis-Bandi jusqu'au Nouveau-Kalabar & à Doni.

une Chaloupe, avec une petite cargai-

E 22 de Juillet 1699, Grazilhier, fecond Supercargo de l'Albion, rend à la Villedu nonveau L'Auteur se (89) partit de la Pointe de Bandi dans Kalabara

son, pour se rendre au nouveau Kalabar, dans la riviere du même nom, que les Portugais appellent Rio-Real. Le soir du même jour il mouilla près d'un Village nommé Bandi, situé dans la partie Nord-Nord-Ouest de l'Isle des Interlopiers, où les Portugais font habituellement la traite des Esclaves. Le 23 il remit à la voile avec la Marie; & vers minuit il jetta l'ancre dans la riviere du nouveau Kalabar, & falua le Roi de trois coups de canon. Il fallut Presens qu'a commencer par des présens, suivant fait au Roi & l'usage, qui s'est changé comme en loi aux Grands. dans cette riviere. Grazilhier donna au Roi un barril d'eau de-vie, un barril de poudre, & un chapeau. Les quatre principaux Negres, qui portoient com-

(89) On ne doit point le même Emploi, & que avoir oubliéque Grazilhier fa Relation fait partie du étoir allocié à Barbot dans niême Voyage.

me à Bandi des noms éclatans de l'Eu-

Toms XV.

GRAZIL HIER. 2699.

rope, reçurent, l'un un chapeau, les autres une piece d'étoffe, un juste-aucorps & un fusil. La permission du commerce fut aussi - tôt proclamée à douze barres par tête pour les hommes, neuf pour les femmes, & six pour les gar-

cons ou les filles.

Dès le jour suivant Grazilhier acheta quinze jeunes Esclaves; & lorsqu'il vit le zele des Habitans échauffé jusqu'à faire partir quarante grands Canots pour aller presser le commerce dans l'inrérieur des Terres, il renvoya son Bâtiment à Bandi, avec les Esclaves qu'il s'étoit de ja procurés, & l'ordre de lui apporter de nouvelles marchandises Avantages pour le retour des Canots. Dès le 27, du commerce à neuf heures du soir, les Canots arri-

de Kalabar.

verent chargés d'un grand nombre d'Es-claves. Grazilhier, surpris de cette diligence, en apprit bien-tôt la raison.

fifs.

Voyages à Les marchés intérieurs sont moins éloi-Bandi, & re-tours succes-gnés du nouveau Kalabar que de Bandi; d'où il conclut que cette Riviere est plus avantageuse que l'autre pour le commerce. La Chaloupe qu'il avoit renvoyée à Bandi étant revenue le 29, il prit le parti de conduire lui - même au Vaisseau quarante quarre Esclaves qu'il venoit d'acheter. Il partit à l'entrée de la nuit, pendant une fort grosse pluie.

1699.

Le lendemain il mouilla fous la pointe GRAZILde Foko, cinq lieues au Sud du Kalabar; & le 31 à dix heures du marin, il arriva heureusement à bord. Pour éviter les bancs qui sont au Nord de la pointe de Foko, il avoit porté à l'Est l'espace d'une demi - lieue; ensuite au Nord Quest jusqu'à l'Isle des Interlopiers, en côtoyant l'écume des vagues au-dessous du vent, sur trois brasses, & deux & demie dans la basse marée, avec beaucoup de précautions pour se garantir d'un banc qui s'étend plus d'un lieue vers la mer. De-là jusqu'à la pointe de Bandi, & de cetté pointe jusqu'à la Ville, il avoit trouvé constamment dix braffes.

La nuit suivante il remonta dans sa Chaloupe, pour retourner à Kalabar avec une nouvelle cargaison. Barbor s'étant déterminé à l'accompagner, ils y arriverent ensemble la nuit du premier d'Aoûr. Quarante deux Esclaves, qu'ils trouverent prêts le lendemain, mirent Grazilhier en état de partir aussi - tôt pour Bandi avec ce supplément. Barbot, demeurant à Kalabar pendant son absence, logea ses marchandises dans le Palais ou les Cabanes du Roi, qui se nommoit Robert. Grazilhier revint deux jours après, accompagné d'un

HIER. 1699.

GRAZIL- Vaisseau Portugais; & trouvant trente Esclaves deja prêts, il remit à la voile immédiatement pour Bandi.

Ce que Grare coute.

La traite fut soutenue avec le même zilhier décou-vrit dans cet. bonheur, & les voyages continués d'un lieu à l'autre, jusqu'à ce que le nombre des Esclaves fût rempli. Dans ces frequens passages, lorsque le vent étoit contraire ou trop impetueux, Grazilhier traversoit le Canal, au long de la petite Isle qui est à l'Ouest de la Rade. On y découvre quelques hutes de Pêcheurs, qui lui apportoient quelquefois du poisson à bord. Au Nord du Canal, on apperçoit un édifice de charpente, qui paroît aussi loin de la rive, qu'elle l'est du lieu d'où l'on commence à voir ce Bâtiment. L'Isle que l'on côtoye a plus de hauteur que toutes les terres voisines. A mesure qu'on avance, on trouve que l'édifice de bois a l'apparence d'une grange, & qu'il est environné de plusieurs Villages, qui n'en sont point éloignés. La curiosité y ayant un jour conduit Barbot, il y remarqua vingt cinq ou trente têtes d'élephans, fechées' & rangées au long des solives. Ce sont les Idoles du Pays; & les Habitans s'y rendent en foule, comme au centre de leur Religion.

Grazilhier fit ensuite quelques voya-Voyages de

ges à Doni dans la Barque longue, ac-GRAZILcompagné ordinairement de Barbot. Le 8 du mois d'Août, s'y étant rendu feul, l'Auteur à il y arriva dans le cours de la nuit, 8: Doni. logea ses marchandises dans le Palais du Roi, qui étoit âgé d'environ quarante cinq ans. On lui fournit le lendemain trois Esclaves, trois vaches & une chevre, qui ne lui coûterent ensemble que cinquante sept barres. Le temps devint si mauvais à son retour, qu'il ne put arriver à Bandi que le 10 au marin, dans le même instant que Barbot arrivoit de Kalabar avec trente sept Esclaves.

Autres voyages de l'Euro-

re de Kalabar.

1699.

Après ce voyage dans l'Albion, Grazilhier en fit successivement trois autres pe à la Rivieà Kalabar, avec la qualité de Commandant ou de Capitaine, pour divers Marchands d'Angleterre ou de la Hollande (90). En 1705, se trouvant à Southampton avec Jean Barbot, il lui dit que les Hollandois ne faisoient pas difficulté d'envoyer des Bâtimens de trois ou quatre cens tonneaux pour la traire des Esclaves; & que par la connoissance qu'il avoit acquise de la riviere, il se faisoit fort d'y faire entrer

(90) C'est à dire, qu'après avoir été au service de l'Anglet tre, il a'la s'établir en Hollande. Il étoit

Protestant refugié, comme les deux Barbor; mais fa Re'ation re le fait pas micux conn ître.

HIER. 1699.

GRAZIL-un Vaisseau de six cens tonneaux, par un nouveau passage qu'il avoit découvert, où, dans la basse marée même, la barre n'avoit jamais moins de quatre ou cinq brasses.

Dans un voyage qu'il fir en 1700, étant parti des Dunes au mois d'Octobre, il n'employa que deux mois pour se rendre à l'embouchure de la riviere. Son Bâtiment étoit une petite Fregate Angloise, sur laquelle il embarqua deux cens Esclaves. Mais ils lui revenoient par tête à vingt quatre ou vingt six barres, parce qu'il étoit arrivé tant de Vaisseaux sur la Côre, qu'elle étoit comme inondée de Marchands. Il fit voile ensuite à la Barbade, où il se. défit heurensement de sa cargaison au mois d'Avril suivant. En 1703 & 1704, le prix des Esclaves à Kalabar n'étoir, pat tête, que de douze barres pour les hommes, & de neuf pour les femmes.

Qualités des Esclaves Pays,

Les Esclaves mâles de cetre Contrée du sont géneralement de haute taille, mais foibles, parce qu'ils ne sont nourris que d'ignames & d'autres miserables alimens. On en transporte tous les ans un fort grand nombre, & la multirude des Marchands fait sans cesse varier le prix. Dans certaines années il monte au double des années communes. Grazilhier

juge qu'il sort aussi, tous les ans, de la GRAZIIriviere de Kalabar, trente ou quarante HIER. 1655. tonneaux de bel ivoire, sur-tout pour

le compte des Hollandois.

Les marchandises qu'on recherchoit en 1724, au nouveau Kalabar, pour difes propres l'échange ou le prix des Esclaves, étoient les barres de fer & de cuivre, les rangos, les colliers de verre, couleur de groseille, grands & perits, les Nikami des Indes, les sonnettes de cuivre, les chaudrons de trois livres, les étoffes de Guinée, les cornes de bœuf en forme de tasses, les pots d'étain, grands & petits, les toiles bleues, les perles bleues, les liqueurs fortes, & les perpétuanes bleues.

Grazilhier observe qu'au mois de Difficult Juillet, d'Août & de Septembre, les de la Barre. vagues s'élevent de quinze & vingt pieds aux environs de la riviere de Kalabar, & sur-tout près des bancs de la Barre. C'est un avis suffisant, dit il, pour obliger les Vaisseaux à de justes précautions. Mais pendant les six mois suivans, lorsque la barre est couverte de sept, huit & neuf pieds d'eau, la défiance doit augmenter d'autant plus, que le peril est moins sensible. Aux mois provisions d'Août & de Septembre il est plus aisé d'Ignames de faire promptement une cargaison claves.

P iiii

32'S HISTOIRE GENERALE

HIER. 1699.

GRAZIL-d'Esclaves, que de rassembler la quantité d'ignames & d'autres provisions necessaires pour les nourrir. Mais au mois de Janvier, de Fevrier, &c. où les ignames sont communes & à bon marché, le premier soin d'un Marchand doit être de faire ses provisions, & d'acheter ensuite des Esclaves. Un Vaisseau dont la cargaison est de cinq cens Esclaves, doit se pourvoir de cent mille ignames; & ce n'est point un embarras médiocre pour l'Equipage, parce que cette racine (91) occupe beaucoup d'espace. Cependant on ne peut se dispenser d'en prendre une si grosse quantité. Le temperament des Esclaves demande necessairement cette nourriture; leur estomach ne s'accommode point du bled d'Inde, des feves & du maniok. Ils commencent à languir & deviennent malades lorsque les ignames leur manquent, comme il arriva au premier voyage de Barbot & de Grazilhier, qui s'en trouverent dépourvûs en arrivant à l'Isle St-Thomas, c'est-à-dire, quinze jours après avoir quitté la Pointe de Bandi.

L'Auteur ajoute que les Esclaves de

⁽⁹¹⁾ Pour en juger dans l'Histoire naturelle mieux, voyez ci dessus la description de l'Igname, de la Côte d'Or.

Kalabar sont une étrange sorte de créa- GRAZILture; foibles & paresseux, mais cruels & fanguinaires, se querellant entr'eux & se battant sans cesse, se pinçant, les transporse mordant & s'entretuant quelquesois ter. sans pitié. Ceux qui se chargent de les transporter aux Indes Occidentales, doivent demander au Ciel un prompt passage, s'il veulent les conduire au terme. La meilleure route est d'aller directement de la riviere de Kalabar au Cap Lopez, sans toucher à l'Isle de St-Thomas, ni à celle du Prince. Tous les Vaisseaux qui avoient chargé dans le même temps que l'Albion, & qui prirent la route de St-Thomas, perdirent, les uns la moitié, d'autres les deux tiers de leur cargaison avant que d'arriver à la Barbade; ceux qui eurent moins à souffrir dans la navigation, ne virent pas moins perir, après leur arrivée, la plus grande partie de leurs Esclaves; autant par la mauvaise qualité, ou par le défaut des alimens, que par la mauvaise conduite des Officiers qu'ils

Pendant que Barbot & Grazilhier Carre des étoient dans la riviere de Bandi, Rivieres leur Pilote, secondé par-le Capitaine Kalabar. Edouards, par le Capitaine d'un Vais-

seau Portugais qui étoit près d'eux à

avoient employés à bord.

HIER.

Embarras à

HIER. 1699.

GRAZIL- l'ancre, & par quelques Pilotes Negres d'une grande expérience, employa plusieurs jours à sonder le canal & les differentes profondeurs de la barre & desbancs qui font entre les pointes de Bandi & de Foko. Après y avoir apporté toute l'exactitude nécessaire, il dressa une Carte des Rivieres de Bandi & dunouveau Kalabar.

Ulages mu-Negres.

C'est l'usage du Roi de Bandi, à l'arropéens & des rivée d'un Vaisseau Marchand, de traiter tous les Officiers dès le premier jour. Comme c'est celui des Facteurs de lui rendre cette civilité quelques jours avant leur départ, Barbot & Grazilhier s'acquitterent de ce devoir le 12 d'Août. Leur festin fut composé d'une chevre, d'un porc & d'un barril de pounch. Tous les Marchands Negres qui doivent quelque chose aux Européens, ou qui n'ont point encore fourni le nombre d'Esclaves & d'ignames dont on est convenu, regardent cette sête comme le signal du payement. S'ils affectent de fermer les yeux, le Roi les force de satisfaire à leurs obligations. C'est aussi le temps où ceux qui ont reçû quelque présent des Facteurs les prient d'accepter à leur tour un jeune Esclave de l'un ou de l'autre sexe. Il se fait, à sette occasion, un autre festin à bord,

Barbor & Grazilhier choisirent le 15 GRAZILd'Août pour donner cette fête aux Negres. Le Capitaine Portugais & les principales Dames de la Ville y furent invités. Le Roi leur prêta sa musique; & la danse, qui dura fort long-temps, ne fut point un spectacle sans agrément.

Le 22 d'Août, après avoir arboré leur pavillon, ils tirerent quelques pieces d'artillerie, pour avertir les Negres que le jour du départ approchoit, & que le reste des Esclaves & des ignames étoit

atrendu à bord.

On vit arriver, le 26, un Vaisseau Hollandois nommé la Zelande, de seize pieces de canon & de quarante hommes d'équipage. Il venoit de l'Isle du Prince, après avoir fait le commerce, au mois de Mars précedent, sur la Côte d'Or & sur celle d'Ivoire, & mis ensuire ses effers en dépôt dans l'Isle St-Thomas. Le Capitaine se proposoit de prendre des dents d'Elephans au nouveau Kalabar, & de s'avancer de-là, pour le même commerce, à Rio-Gabou, à Congo, & jusqu'an Royaume d'Angola. Barbot & Grazilhier obtintent de lui une ancre d'onze cens livres, en échan-criantes dont ge pour leur Chaloupe, avec ses mâts, plaint, ses voiles & ses agrêts: extorsion crianse, dit l'Auteur, car ils auroient trouvé

HIER. 1699. HIER. 1699.

GRAZIL-dans l'Isle St-Thomas quatre cens pieces de huit pour leur Chaloupe; mais n'ayant qu'une seule ancre dans une Fregate aussi riche que l'Albion, la necessité leur sit une loi de ce marché.

Le 28 d'Août, à six heures du matin. ils partirent de Bandi au reflux de la marée, en suivant la rive de fort près, pour éviter les bancs qui sont situés à l'Est de la pointe, & qui sont mêlés de quelques rochers. A dix heures, ils mouillerent sur neuf brasses, contre la pointe de Bandi, qui regarde le Nord-Est, à une demi-lieue de la rerre & deux milles Anglois des écueils, au tra-Passages ou vers desquels il y a divers passages. Ce-

Riviere.

fortir de la lui du Sud-Ouest n'a pas moins de quinze pieds d'eau dans les basses marées. Mais il est si étroit, que sans un vent de terre, qui est extrêmement rare dans cette saison, il n'y a point de sureté à le traverser; & l'on prit la resolution d'essayer le lendemain celui du Sud-Est, qui est plus sûr avec les venrs Sud-Ouest, parce ce qu'il est plus large.

Observations mauriques.

L'Auteur observe qu'il y a deux barres ou deux bancs à passer. La premiere est siruée entre deux basses, où la mer se brise avec beaucoup d'écume. Lorsqu'on a mis la Pointe de Bandi au Nord-Est, & celle de Folco à l'Ouest Nord-

Ouest, on peut suivre sans danger le GRAZIEcôté Sud-Ouest des bancs, & le côtoyer de fort près si l'on veut être sûr d'avoir toujours quatre brasses, quatre brasses & demie, & cinq brasses d'eau. Aussitôt qu'on aura mis la Pointe de Bandi au plein Nord, on trouvera, pendant l'espace d'un mille, depuis trois brasses jusqu'à trois & trois quarts. Ensuite, lorsque la même Pointe sera un peu au Nord - Ouest, on sera délivré de tous les dangers, & l'on pourra fans crainte porter quelque temps au Sud-Est, avec certitude de trouver toujours un meilleur fond, entre quatre, cinq, six & sept brasses. Il est aisé, par cette route, de conduire un bâriment hors de la riviere. Mais pour y entrer, en venant de la Pointe de Foko, sur cinq brasses & quatre brasses & demie; si l'on tombe au temps du reflux, & que le Vaisseau tire plus de dix pieds d'eau, il ne faut pas manquer de jetter l'ancre austi-tôt qu'on a mis la Pointe de Bandi au Nord & celle de Foko à l'Ouest-Nord-Ouest. Ensuire remettant à la voile au commencement de la marée, & portant au Nord - Nord - Ouest, on est sûr d'être poussé directement entre les deux bancs, & l'on continue d'avancer sans peril en côtoyant celui qui est situé à l'Ouest. Le fond qu'en y trouve est uni, plat, & d'un

HIER. 1699.

HIER. 1699.

GRAZIL-Sable dur. Les Habitans assurerent l'Auteur qu'ils n'avoient jamais vû dans la riviere un Bâtiment de la grandeur de sa Fregate, & qui tirât, comme elle, quinze pieds d'eau. Aussi regarde-t-ilcomme un miracle d'y être entré avec tant de bonheur, au milieu des dangers où l'on s'étoit jetté sans précaution.

III.

Description de la Côte depuis Rio Formosa jusqu'au Cap Formose.

Pirates d'Ula.

l'embouchure de la Riviere For-mosa, ou de Benin, sont situés les Negres d'Usa, que leurs brigandages ont fait nommer Pirates d'Usa. Ils sont fort pauvres, & ne vivent que de pillage. Leur unique occupation est d'enlever de tous les côtés, sur les bords de la riviere, les hommes, les bestiaux & les marchandises, qu'ils vendent pour des alimens, dont ils sont entierement dépourvûs (92).

Rio-Forcado.

Dix huit lieues au Sud-Sud-Est de Rio-Formosa, on trouve Rio-Forcado, riviere dont la source est fort éloignée dans les terres, vers le Nord-Nord-Est, & qui n'arrive' à la mer que par une infinité de détours. Dans toutes ses parties connues, elle n'a pas moins de deux

⁽⁹²⁾ Nyendal, dans la Description de la Guinée par Bosman, page 428.

D'OVERRY.

milles d'Angleterre, sur - tout vers la ROYAUME mer; mais avec si peu de profondeur, qu'elle n'est pas navigable pour un Bâtiment qui tire plus de sept ou huit pieds d'eau. Ses bords sont ornés de belles rangées d'arbres, qui rendent la perspective charmante. Près de son em bouchure, sur une petite riviere qui s'y décharge, on rencontre le Village de Poloma (93), dont les Habitans n'ont pas d'autre exercice que la pêche (94).

Rio-Forcado est si large, suivant le recit d'Artus, qu'il est facile de le re-marques de connoître, sur-tout à la petite Isle (95) qui se trouve placée à son embouchure. Le même Auteur ajoute que les Portugais frequentent beaucoup cette riviere, & qu'ils y achetent un grand nombre d'Esclaves, pour les transporter à St-Thomas & dans leurs colonies du Bresil. Elle n'a d'ailleurs rien de plus remarquable qu'une sorte de pierres, vertes, bleues ou noires (96), qui sont fort estimées des Negres, & dont ils se font des colliers. Elles sont recherchées

Largeur &

(93) C'est apparemment celui que les Pilotes Anglois appellent Dolmas, & devant lequel ils placent une grande Isle du même nom.

(94) Description de la

Guinée par Barbot, p. 376. (95) Cette Ifle eft nommée Forcades par les Pilotes Anglois.

(96) C'est la vierre d'aygris, qui est une forte de

corail bleu.

ROYAUME

jusques sur la Côte d'Or. Les Habitans D'OYERRY. de Rio-Forcado sont tout-à-fait nuds, & ne commencent à se couvrir le milieu de corps d'un morceau d'étoffe que lorsqu'ils sont transportés pour l'esclavage. Il y a quelques Portugais établis au long de la riviere pour l'exercice du commerce (97).

Situation du Royaume

fes bords. Capitale du Edifices.

Le Royaume d'Overry, ou d'Oveid'Overry sur ro, est situé sur les bords de Rio-Forcado. Sa Capitale, qui communique Pays & fes son nom à tout le Pays, est sur la même riviere, à trente lieues de l'embouchure. On lui donne deux milles de tour. Du côré de la terre elle est environnée de petits bois. Ses édifices sont plus agréables & de meilleur goût que dans la piûpart des autres Pays Negres, surtout ceux des Habitans de quelque distinction. Quoique les murs ne soient composés que de terre, ils sont peints de rouge ou de gris, & la structure des toîts, qui sont de seuilles de palmier, n'est pas non plus sans agrément. Le Palais du Roi, sans être aussi vaste que celui d'Oedo, ou de Benin, lui ressemble beaucoup par la forme, par les materiaux & par la disposition des cours & des bâtimens.

Malignité de l'air.

Les vapeurs qui s'exhalent sans cesse (57) Artus, ubi sup. p. 119.

de la riviere rendent l'air si mal sain, ROYAUME qu'il cause des maladies mortelles aux D'OVERRY. Européens, sur-tout lorsqu'ils oublient les loix de la temperance, & qu'ils ne se garantissent pas soigneusement des rosées du matin & des clairs de Lune. On ne voit guere que des Hollandois & des Portugais dans la riviere de Forcado. Les marchandises qu'ils apportent pour le commerce sont les mêmes qu'à Benin. Ils tirent, en échange, des Negres fort robustes, & mieux faits que ceux de Guinée; mais le Pays n'en fournit pas plus de cinq cens dans le cours d'une année.

Les Portugais, ayant été les premiers Marchands de l'Europe qui ayent ici porté leur commerce, s'étoient accoutumés à confier leurs marchandises aux Habitans, pour les faire vendre avec plus d'avantage dans l'intérieur du Pays. Mais les Hollandois, plus défians, ont aboli cet usage, & mis les des Hollan-Negres dans la nécessité de venir com-commerces mercer argent comptant dans leurs comptoirs. On y voit même les femmes du Pays, qui viennent acheter ou vendre librement. Cette Nation est civile & de bonne foi dans ses marchés, mais d'une lenteur extrême à regler les conditions. Lorsqu'on est une fois convenu

338 HISTOIRE GENERALE

ROYAUME D'OVERRY. Productions du Royaume

d'Oyerry.

de prix, le tarif devient géneral pour

tous les Habitans du Pays.

Toures les parties du Royaume d'Overry ne sont pas également ferriles. La rareté de l'herbe, dans un Pays où les rosées nocturnes ne sont pas fort abondantes, produit celle des bestiaux. On ne voit point ici la même quantité de vaches & de chevaux qu'à Benin & dans les régions à l'Ouest & au Nord. Mais la volaille y est plus grosse & plus commune que dans aucune partie de la Guinée. Les Negres d'Overry ont une methode extraordinaire de rotir leurs poulers. Ils les bardent de leurs entrailles, battues avec un jaune d'œuf, ce qui leur donne affez bon goûr.

Ils ont beaucoup de palmiers, beaucoup de limons, d'oranges, de malalaguette ou de poivre de Guinée, de bananes & de maniok, qu'ils appellent mandi hotra dans leur langue, & dont' ils font de la cassave, ou une sorte de farine qui leur sert de pain. Les hommes sont géneralement bien faits, & les femmes d'une beauté remarquable. Mais les deux sexes ont trois grandes cicatrices, l'une sur le front', au-dessus du nez; les deux autres, de chaque côté des yeux près des remples. Ils n'ont pas d'usage reglé pour leur chevelure,

qu'ils portent longue ou courte à leur ROYAUME gré. Ils sont plus industrieux que les P'OYERRY. Negres de Benin & ne leur cedent en rien pour la propreté. Leurs pagnes sont d'une étoffe plus fine & de la longueur Pays. de deux aunes. Ils se les passent sous les bras, au-tour du dos & de la poirrine, en les laissant pendre de toute leur longueur. Les uns sont de coton, d'autres de lin ou d'écorce, qu'ils filent aussi délicatement que la soie; & dans le tissu, ils font passer sur les bords quantité de fils, qui ont l'apparence d'une frange. Ces pagnes se vendent fort bien sur la

Habits du

Côte d'Or. La pluralité des femmes est en usage ici comme dans toutes les autres parties de la Guinée; mais, à la morr du mari, toutes les veuves appartiennent au Roi, qui dispose d'elles suivant son interêt ou son goût. La Religion du Pays ne Religion des differe de celle de Benin qu'à l'égard Habitans. des sacrifices d'hommes ou d'enfans, dont on ne parle ici qu'avec horreur. Les Habitans d'Overry croient qu'il n'appartient qu'au Diable de repandre le sang humain. Ils n'ont pas non plus beaucoup d'inclination pour le culte des Idoles, ni l'habitude des empoisonnemens, comme en Guinée. Il semble Le Christia. même qu'ils ayent conservé quelque nifine y est

340 HISTOIRE GENERALE

ROYAUME D'OVERRY.

teinture du Christianisme. On vois dans leur Capitale une espece d'Eglise, ayec un Crucifix sur l'Autel, entre deux chandeliers, & quelques figures de la Vierge & des Apôtres. Ils se rendent de toutes parts dans ce lieu, pour prononcer devant le Crucifix quelques paroles en forme de prieres, avec des chapelets à la main, tels que ceux des Portugais. On prétend, dit le même Auteur (98), que la plûpart de ces Negres scavent lire & écrire, & qu'ils reçoivent des plumes, de l'encre, du papier & des livres, des Portugais de l'Isle St-Thomas & de celle du Prince : d'où Barbot conclut que leur conversion seroit moins difficile que celle des

Avanture autres Negres. Merolla, dans la Relaqui l'a fait re-tion de son Voyage à Congo, raconte c voir du Roi à cette occasion une avanture fort reteurs. marquable. Vers l'année 1683, deux

Missionnaires Capucins, dont l'un se nommoit Angelo-Maria d'Ajaccio, & l'autre Bonaventura di-Firenza, étant arrivés de St-Thomas dans le Royaume d'Overry, surent reçus du Roi avec beaucoup de civilités & de caresses. Il avoit été mieux élevé que la plûpart des

⁽⁹⁸⁾ Description de la cits de cette naure qu'on Guinée par Barbot, p. 376 s'apperçoir que l'Auteur & suiv. C'est dans les re-étoit Protestant.

Princes Negres. Quelques Portugais, ROYAUMS qui s'étoient trouvés à la Cour d'Overry D'OYERRY. dans son enfance, lui avoient appris leur Langue & communiqué du penchant pour le Christianisme. Dès la premiere audience le Pere Angelo lui tint ce langage: » Si Votre Majesté de-» sire que je fasse un long sejour dans ses " Etats, il faut qu'elle oblige ses Sujets » d'embrasser le saint état du mariage, » suivant les loix de ma Religion, & » qu'elle ordonne à tous les jeunes gens » de son Royaume de couvrir leur nu-» dité avant l'âge nubile. Le Roi repon-Le Roi veut dit, qu'à l'égard de ses Sujets il accor-semme Portuderoit volontiers ces deux demandes ; gaife. mais que pour ce qui le regardoit luimême, il ne se soumettroit jamais à la loi du mariage, à moins qu'on ne lui donnât une femme blanche; à l'exemple de quelques-uns de ses Predecesseurs. La difficulté consistoit à trouver une Portugaise qui voulût épouser le Roi; car les femmes de cette Nation méprisent beaucoup les Negres. Le Pere Angelo se hâta de retourner à St-Thomas, pour chercher le moyen de satisfaire ce Monarque. Là, son zele lui avant fait découvrir une jeune fille, pauvre & vertueuse, qui vivoit sous la conduite de son oncle, il choisit un jour de Dimans

on le fatisfait.

Prince

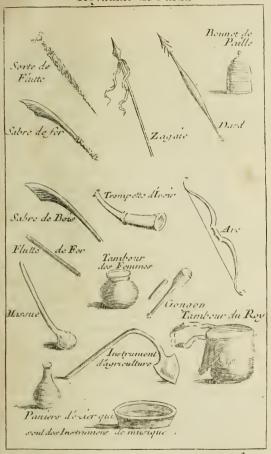
nic.

·Koyaume manche, après la Messe, pour se tourner D'OYERRY. Mers le Peuple qui étoit assemblé dans l'Eglise; & s'adressant à l'oncle, il le conjura publiquement, au nom de Dieu, de consentir au mariage de sa niece avec le Roi d'Overry, dans l'esperance d'avancer la conversion du Royaume entier. L'oncle se laissa vaincre par un si pieux motif, & le zelé Missionnaire eut la satisfaction de conduire au Roi la jeune fille, accompagnée de quelques personnes de sa Nation. Elle fut reçue avec beaucoup d'affection & de magnificence. Le Roi ne tarda point à l'épouser avec les céremonies de l'Eglise; & cet heureux mariage fut suivi de la conversion de tous ses Sujets (99).

Le Roi d'Overry, quoique tributaire du Roi de Benin (1), jouit d'une au-De qui ce torité fort absolue dans ses Etats. Celui étoit qui regnoit en 1644 étoit un Mulâtre, né d'une femme Portugaise mariée au Roi de Mingo, & se nommoit Dom Antonio Mingo. Il étoit toujours vêtu à la Portugaise, un chapeau sur la tête & l'épée au côté (2).

> (99) Voyez la Collection (1) Barbot, ubi supra, de Churchill, Vol. I, p. page 377. 676, & Vol. V , p. 377. (2) Le même, p. 378.

Armes etIntrunens de Mutique du Royaume de Juida.



T. IV. N. VIII.



6 I-V. .

SUITE DE LA MEME CÔTE.

Côte, depuis Rio Forcado jusqu'à la Riviere du Nouveau Kalabar, nommée aussi Rio Real.

Er u is l'embouchure de Rio For-cado jusqu'au Cap Formose, la Côte d'Ote d'Overry s'étend l'espace d'environ quarante six lieues, Sud-Est-quart-de-Sud. Elle est plate, couverte de bois, & si basse, qu'à peine l'apperçoit-on avant que d'être arrivé sur vingt brasses de fond en s'avançant de la mer au rivage.

Elle est divisée par plusieurs rivieres, Riviere de qui la traversent pour venir se décharger dans l'Ocean. Les plus confiderables sont celles de Ramos ou Lamos, & celle de Dodo. Mais elles sont peu frequentées par les Européens, & Rio For-Dodo. cado semble attirer tout le commerce. Il y auroit peu d'avantage à s'arrêter dans un Pays, d'où les Hollandois mê-

me & les Portugais ne tirent qu'un petit nombre d'Esclaves, par la riviere de Sangama, au Cap Formose, & par celles qui se rrouvent situées-entre ce Cap & Rio Real ou le Nouveau Kalabar,

La situation du Cap Formose est au situation du quatrieme degré quatre minutes de la-Cap Formose, titude du Nord. Ce Cap, comme tout

344 HISTOIRE GENERALE

le reste des Côtes voisines, est plat & SUITE DE LA CÔTE. couvert de bois. Il a tiré son nom de la beauté de sa perspective, du côté de la Riviere mer. Au Nord-Nord-Ouest il est bai-

& Village de gné par une perite riviere, qui a sur sa rive Nord le Village de Sangama, & dans l'intérieur de son embouchure, un banc de sable que la basse-marée laisse à découvert. C'est à ce Cap que la plûpart des gens de mer font commencer le Golfe de Guinée, quoique d'autres le prennent depuis Rio das Lagos, près d'Ardra. Les Geographes modernes lui ont donné le nom de Golfe Ethiopique, & le terminent au Cap Lope-Consalvo, parce que la terre forme un demi-cercle dans cet intervalle. On apperçoit le Cap Formose de la mer, lorsqu'arrivant de l'Ouest on commence à se trouver sur vingt quatre brasses de fond. La côte s'étend du Sud-Est au Nord-Quest.

Du Cap Formose jusqu'à Rio Real ou la riviere du Nouveau Kalabar, la direction de la Côte est à l'Est pendant l'espace d'environ trente cinq lieues; mais elle est coupée par sept rivieres. Avis pauti- Dans toute cette étendue le mouillage est fort bon pour toutes sortes de Vaisfeaux, fur cinq, fix & fept braffes; le

fond fabloneux, & la terre continuel-

que.

lemenr

lement basse & unie. Cependant le plus Suits sûr ici, comme dans tout le Golfe, est DE LA Côte. de jetter l'ancre sur dix brasses, à cause des sables mouvans qui se trouvent près du rivage.

La premiere des sept rivieres qui di- sept rivieres. visent cette Côte, est Rio-Non, à quatre lieues du Cap Formose. La seconde, plus loin à l'Est, porte les differens noms de Rio Oddi, Fon Soadi (3), Melfonsa (4), & Santo - Benita (5). En arrivant sur sept brasses de fond, du côté du Sud, elle se fait reconnoître à deux grands Caps, qui font les deux pointes de son embouchure. La terre est basse & plate derriere ces deux Caps. On apperçoit aussi deux rousses de grands arbres, assez voisines l'une de l'autre, des deux côtés de la riviere. La Côte ne cesse pas d'être basse & unie.

La troisieme riviere se nomme Filana (6) ou Juan-Diaz. La quatrieme est celle de St-Nicolas ou de Lempta (7).

La cinquieme porte les deux noms de Santa-Barbara & de Rio-Meas. A son embouchure, & sur la Côte, à l'Est, la

Filana ou Juan-Diaz.

Rio-Non.

Rio-Oddis

Rio Meas;

Lempta.

(3) Fonfaoddy, dans la Carte de la Riviere de Kalabar.

(4) Maf nea, dans la

(5) Dans la Carte, Rio-Tome XV.

Non est Santo-Benito. (6) Dans la Carte, c'e Tilana ou St Juan.

(7) Juan-Diaz, dans la Carte.

346 HISTOIRE GENERALE

mer est fort grosse & les vagues entres DE LA CÔTE. mêlées d'écume.

meo.

So-Bartolo- La sixieme est St-Barthelemi, ou Rio de Tres-Hermannos. Cette riviere est remarquable par un Cap ou un Mont escarpé qui en est à deux lieues, & par les flots d'écume que l'agitation des vagues produit sans cesse à l'Est. On ne rrouve pas plus de quatre brasses d'eau à une lieue & demie du rivage, sur un fond très inégal. La terre, qui est fort Sombreiro. basse, s'étend vers le Sud-Sud Est. Enfin la septieme riviere est celle de Sombreiro (8), d'où les petits Bâtimens peuvent se rendre dans celle du nouveau Kalabar, par d'autres rivieres intérieures.

Il n'y en a point une des sept, qui ne se découvre aisément de la mer, & où les Vaisseaux ne puissent mouiller pour tenter la fortune. Mais celle de Sombreiro est la plus avantageuse; & de son embouchure jusqu'à la pointe de Foko, qui forme le Cap Ouest de la riviere du nouveau Kalabar, on ne compte que trois lieues à l'Est, comme il y en a quatre de la pointe de Foko à celle de Bandi (9).

(9) Description de la

Guinée par Barbot, page (8) La Carte lui donne aussi le nom de Sangamar. 379.

La riviere que les Portugais nom- SUITE ment Rio Seal, les Anglois (10) Kala- Defcription bar, & les Hollandois Kalbari, est de la Rivie e nommée par d'autres, Riviere de Kal- de Kalbarine. berine; mais ces trois derniers noms lui viennent également de sa Ville, qui s'appelle le nouveau Kalabar, & du Pays qu'elle arrose. Elle descend de fort loin au Nord-Ouest; mais, outre les difficultés de son embouchure, il y a tant d'inégalités dans le fond de son canal (11), qu'elle n'est navigable que pour les Chaloupes & les Yachts. La rade qui est devant cette riviere a depais cinq jusqu'à huit brasses d'eau, en deça de la Barre; mais le fond en est dur & sabloneux. Le veritable passage Passages de est à la pointe de Bandi, Nord & Sud, la Barre. sur quatre & trois brasses & demie dans la basse marée. En arrivant près des vagues écumeuses, on doit porter à l'Ouest, presque jusqu'à la pointe de Foko; ensuite au Nord, jusqu'à la rade de la Ville de Foko, entre le Continent & la petite Isle qui lui fait face à deux milles de distance. Cette Isle est assez haute, & sert de marque en mer pour reconnoître la riviere. Peu de Vaisseaux remontent jusqu'à la Ville du nouveau

Sa Rade.

(11) Barbot, ubi sup. p. (10) Dans la Carte Angloife on lit Kalbar, ;80.

\$48 HISTOIRE GENERALE

Suite Kalabar, parce qu'il y a plus de sûreté DE LA Côre. à mouiller dans la rade de Foko, où l'on est d'ailleurs moins incommodé des

mosquites.

Un petit bâtiment peut risquer le pessage à la pointe de Foko, avec le secours de la marée, pourvu qu'il cotoye d'assez près le rivage pour entendre les discours des Negres. Mais, dans les marées basses, le plus profond canal & le seul où la prudence permette de s'engager, est à la pointe de Bandi.

Ville de Fo-Lock Wyn

La Ville de Foko est située sur la rive Ouest de Rio Real, à quelques lieues de son embouchure, ou, pour parler plus juste, à l'entrée de la riviere; c'està-dire, dans l'endroit où elle commen. ce à se resserrer entre ses bords. L'abondance des palmiers qu'on découvre aux environs, lui a fait donner par les Hollandois le nom de Wyndorp ou Ville du vin; & Foko même signisie vin dans le langage du Pays. Cette Ville est environnée de deux petites rivieres, l'une à l'Ouest & l'autre à l'Est, qui se déchargent toutes deux dans la grande. Le mouillage est excellent à l'embouchure de celle d'Ouest, & les Chaloupes peuvent y remonter l'espace de trois lieues. Comme ses deux rives son bordées de plusieurs Villages dont les Habitans ont

toujours paru civilisés, on peut y faire SULTES le commerce de l'ivoire, des Esclaves & des provisions. La Ville de Foko fournit de l'eau & du bois. L'eau se prend dans un étang voisin, & se conserve parfaitement sur mer. Elle est beaucoup plus estimée que celle du nouveau Kalabar. On trouve aussi, dans le Canton de Foko, des ignames niene de commerce. & des bananes à bon marché; mais de Commerce. puis le mois d'Août jusqu'au mois de Mars, elles y deviennent si rares & si cheres, que les Vaisseaux sont quelquefois obligés de descendre, aux mois de Mai & de Juin, vers la Côte d'Ambozes & de Rio Camarones, pour acheter des plantains, qui sont une sorte de bananes seches ou vertes, dont les Negres font beaucoup de cas, & de revenir au nouveau Kalabar pour la traite des Esclaves, après avoir ainsi perdu cinq ou six semaines. Le moyen d'éviter un délai, si pernicieux dans cette saison, est de relâcher au Cap Tres Puntas ou dans la rade d'Anamabo sur la Côte d'Or, pour y acheter du bled d'Inde. Quoique les Esclaves de Kalabar se trouvent mieux des ignames que de toute autre nourriture, ils préferent du moins le bled d'Inde à tous les alimens de l'Europe, excepté peut-être aux gros-

SUITE DE LA CÔTE.

ses seves, que la plepart aiment beaucoup lorsqu'elles sont cuites avec de la chair de porc ou de l'huile de (12) palmier.

Saison propre de Kalabar.

Les ignames ne sortant de terre qu'aux au Comnierce mois de Juillet & d'Août, quantité d'Européens sont persuadés que la meil-leure saison pour saire voile à la riviere de Kalabar est le mois de Mai & de Juin; d'autant plus que l'air, qui est alors rafraîchi par les pluies, rend le Commerce intérieur plus facile aux Habitans, sur-tout pendant les mois d'Août & de Septembre; car dans le cours de Juin & de Juillet le ronnerre & les éclairs sont terribles. Mais il est certain que la plus fâcheuse de toutes les saisons est celle d'Octobre, Novembre & Décembre, parce que la chaleur est alors excessive, & le brouillard si épais, que deux hommes ne se reconnoissent pas du bout d'un Vaisseau à l'autre.

Les ignames de la pointe de Bandi ne font pas comparables à celles de Foko ou du nouveau Kalabar, parce que le rerrain est beaucoup meilleur dans ces.

deux cantons.

Simuation de la Ville Kalabar.

La Ville du nouveau Kalabar est située dans une Isle que forme Rio Real, au Nord d'un petit ruisseau qui s'y dé-

(12) Description de la Guinée, par Barbot, p. 379.

charge. C'est le centre du Commerce Suite Hollandois dans cette contrée. Elle con- DE LA Côtes tient trois cens neuf maisons, bien palissadées à la maniere des Negres. L'Îsse est assez grande, & couverte de bois; mais si proche du Continent, qu'on la distingue à peine des bords de la riviere. Au Nord de la Ville est un grand marais, qui est inondé souvent par la marée; & l'eau se repand même entre les maisons, qui sont bâties & dispersées sans ordre. Cependant celle du Roi est sur un terrain plus élevé. Comme Nation des tous les environs sont steriles, la plû-Hakkous part des Habitans tirent leur subsistan-chés. ce d'un Pays au Nord, qui est habité par les Hakkous, Nation genrriere & livrée au pillage, qui n'en a pas moins deux Marchés chaque semaine, où les Negres de Kalabar vont se fournir regulierement d'Esclaves & de provisions, sur-tout de vin & d'huile de palmier, qu'ils y trouvent toujours en abondance (13).

Robert, qui regnoit alors à Kalabar, Festins muétoit un Prince doux & civil, âgé de tue's des Netrente cinq ou quarante ans. L'usage bar. est établi, entre ses Sujers, de se traiter le soir, alternativement, dans les maisons l'un de l'autre. Le fond de ces

(13) Le même, ibid. p. 380

SUITE

festins est une certaine quantité de vin » LA Côte. de palmier. Chaque convive de l'un & de l'autre sexe apporte sa sellette & s'assied au pied du tonneau. Les tasses sont des cornes de bœuf, assez bien préparées, de la mesure d'une quarte ou plus. Chacun boit, chante & se rejouit aussi long temps qu'il reste quelque chose dans le tonneau. Les alimens sont des ignames, bouillies avec du poisson & de l'huile de palmier.

Lours Idoles.

Toutes les rues & les maisons présentent un grand nombre d'Idoles, que les Habitans appellent Jou-jou, & qu'ils honorent comme leurs Dieux tutelaires. La plûpart de ces Divinités sont des têtes d'animaux, sechées au soleil, ou de petites figures de terre, peintes d'un fort beau vernis. Le Roi même ne s'éloigne jamais de sa maison, soit pour la chasse ou la promenade, soit pour se rendre à bord de quelque Vaisseau de l'Europe, sans avoir rendu ses adorations à ses Idoles au bruit du tambour & des autres instrumens. Tous les Negres de sa suite ont la tête nue. Il se baisse devant ces informes poupées, les supplie de lui accorder un heureux voyage, & leur fait sacrifier une poule. Ce sacrifice consiste à lier la poule par une jambe au bout d'un long bâton, &

à lui passer dans l'autre un anneau de cuivre, pour la laisser pendre dans cette situation jusqu'à ce qu'elle soit morte de faim. On fair la même cérémonie au départ & au retour des Canots, lorsqu'ils remontent la riviere pour le commerce des Esclaves.

SUITE DE LA CÔTE.

La Nation des Negres du Kalabar est Carastere géneralement cruelle, portée au larcin, Kalabar, & capable de violer ses plus saints engagemens. Barbot ne remarqua point d'autres curiosités dans le Pays que de fort grosses dents d'élephans, mais si cheres qu'elles n'auroient été d'aucunprofit en Europe; diverses sortes de coquillages, & quelques armes de la Na-

On voit un prodigieux nombre de Singes & finges aux environs de Kalabar; mais bancs. difformes & sans agrément. On y voit

aussi des perroquets blancs.

tion des Hakkous.

Dix lieues plus loin dans les terres, ville de Bellie à l'Ouest du nouveau Kalabar (14), on rencontre une autre Ville qui se nomme Belli, grande & gouvernée par un Capitaine, mais sans autre Commerce que celui d'un petit nombre d'Es-

claves.

Environ seize lieues au-dessus de Ka-

(14) Le même, p. 481; Vieux-Kalabar, L'erreur effmais dans la page fuivante d'un côté ou de l'autre. il place Belli à l'Ouest du

354 HISTOIRE GENERALE

SUITE DE labar, Rio Real recoit une autre ri-LA Côte viere qui vient de l'intérient des terres, JUSQU'AU VIEUX - KA-du côté de l'Est-Nord-Est, & dont les ri-LABAR. ves sont bordées de plusieurs Villages.

Territoires

Le territoire de Krikke est situé à de Kikke & quelques lieues de Rio Real (15), au Nord Nord-Ouest, & borde au Sud celui de Moko, qui touche à la mer; comme celui de Bani (16), autre Canton, qui dans l'espace de quatre ou cinqu lieues renserme neuf ou dix Villages, tous gouvernés par des Capitaines indépendans, auxquels les Européens donnent indifféremment le titre de Rois. Le principal est celui de Kalebo, Ville ou grand Village du même Can-

Monnoie de ton. L'Auteur fait observer que la mon-Moko. noie de Moko est de fer, & que sa forme est proprement celle d'une Raye.

Elle est plate & de la grandeur de la main, avec une queue du même metal.

& de la même longueur.

Pointe & Ville de Bandi.

La Pointe de Bandi, ou le Cap Oriental de l'embouchure de Rio Real, est

(15) Delitle, dans fa Carte de Barbarie, de Nigritie & de Guinée, place Krikke à l'Est de la Riviere de Kalabar, & Moko & Bani à l'opposite du côté Quest.

(16) C'est ici probable.

ment Boni ou Doni, donz on va bien-tôr parler, &c que les Pilotes Anglois nomment Bani, comme Kalebo paroît être Kaledo, à l'embouchure du Vieux+ Kalabar.

fort remarquable du côté de la mer, par suite DE une touffe de grands arbres, qui s'êle-LA COTE vent au-dessus des bois dont toute la vieux -Ka-Côte est couverte. Les Portugais ont LABAR. donné à cette touffe le nom de Lanterne, qu'elle merite assez justement, parce qu'elle sert comme de guide pour en-trer dans la riviere. Le veritable canal Riviere. est près de cette Pointe, Nord & Sud, sur quatre ou trois brasses & demie. Aussi-tôt que les Negres voient paroîre un Vaisseau à l'embouchure, ils ne manquent point d'envoyer à bord plusieurs Pilotes, qui sçavent quelques mots d'Anglois, de Hollandois ou de Portugais, & qui offrent leurs services pour la conduite du Bâtiment. L'entrée de cette riviere n'est pas si difficile que celle de Rio Real. Lorsqu'on la découyre à la gauche du Vaisseau, il faut porter droit au Nord-Est, avec la marée, dont le coursest ici fort rapide, & l'on va mouiller heureusement devant la Ville de Bandi, ou du Grand-Bandi.

La distance, de cette Ville à la pointe, est d'environ deux lieues, à l'Est. On trouve toujours dans sa rade entre douze & quatorze brasses d'eau. La Ville est composée de trois cens maisons. Elle est siruée, comme celle de Kalabar, dans une Isle qui touche presqu'à la ter-

IA CÔTE JUSQU'AU LABAR.

STITEDE re, mais un peu plus grande que l'autre. Les édifices & les manieres des Ha-VIIUX - KA- bitans font les mêmes dans ces deux Villes. Elles sont fort bien peuplées. L'occupation commune est la pêche & le Commerce. Les Canots du Pays ont jusqu'à soixante pieds de long sur sept de large, & sont conduits par dix-huit ou vingt rameurs, qui transportent les marchandises de l'Europe & leur poisson dans les Pays intérieurs, & qui apportent en échange un grand nombre d'Esclaves des deux sexes, avec d'assez bel ivoire, pour la cargaison des Vais-Fasteurs Ne- seaux. Quelques-uns de ces Negres sont Far les Euro, employés, par les Européens, en qualité de Facteurs, & vendent ou achetent pour le compte d'autrui, avec des appointemens proportionnés à leurs entreprises. Les Esclaves qu'ils se procurent dans les terres viennent de plusieurs regions éloignées, où les Marchands Hollandois ne sont pas tentés de penetrer. Après les Vaisseaux de Hollande, qui font ici la plus grande partie du Commerce, les Anglois tiennent le premier rang; & les Portugais du Brefil & de St-Thomas viennent glaner ce qui échappe aux deux Nations. Mais ils rirent ensemble un grand nombre d'Esclaves pour l'Amerique, avec une quan-

gres emploiés péens.

rité considerable de dents d'élephans & SUITE DE LA CÔTE

de provisions (17).

JUSQU'AU Vingt cinq milles à l'Est de Bandi on VIEUX - KArrouve la riviere de Laitomba ou de San Kiviere de Domingo, qui s'appelle aussi Boni, Laitomou, sur laquette Doni Doni & Audoni. C'est dans certe Ti est sirus. viere, à quatre milles de son embouchure, que la Ville de Doni ou Boni (18) est située au fond d'une Anse, du côté de l'Est. Barbot la represente fort grande & fort peuplée. Elle entrerient

un commerce d'ivoire & d'Esclaves avec les Européens, par la riviere de Ban-

di qui communique à celle de Laitomba. En 1699, lorsque Jacques Barbot se rendit à Boni, tout le Canton, qui est bas & marecageux, étoit inondé par le débordement de plusieurs perites rivieres, qui le coupent en quantité d'endroits. Il produit un grand nombre de bestiaux noirs, tels que des vaches, des porcs & des chevres; mais petits, surtout les vaches; avec une abondance extraordinaire de vin de palmier, qui

est la boisson ordinaire du Pays. Barbor, Temple des qui étoit logé dans la maison du Roi,

vit près de son logement un autre édifice, où ce Prince faisoir garder reli-

⁽¹⁸⁾ Le même , ibid. p, (17) Description de la Cuince par Barbot, page 381 & 461 Voy z la Carte £80. de la Riviere de Kalabar,

JUSQU'AU LABAR.

SUITE DE gieusement ses Idoles, ou ses Jou-jous LA Côte dans une grande armoire, qui étoit VIEUX-KA- remplie de cranes humains & d'une infinité d'os, revêtus de terre peinte comme au nouveau Kalabar. Le regne de la superstition est si tyrannique à Doni, qu'on ne peut toucher à ces miserables Divinités sans mettre sa vie en danger. Les Habitans adorent aussi une espece de gros lezard, qui se nomme Guana aux Isles de l'Amerique; & ceux qui auroient l'impieré d'en tuer un, n'éviteroient pas la mort.

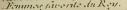
La plûpart de ces Negres sont ci concis. Ils rendent de grands honneurs à leurs Prêtres. S'ils tuent quelqu'animal pour leur propre nourriture, ils reservent les entrailles pour leurs Idoles.

Ce Prince a. voit quelque teinture du Christianisme.

Le Roi de Doni étoit un Prince doux & de fort bon naturel. Il parloit facilement la Langue Portugaise, & paroisfoir avoir reçu quelques idées du Christianisme (19), des Prêtres Catholiques de St-Thomas & du Bresil. Dans la premiere visite qu'il rendir aux Anglois sur leur Vaisseau, ils lui firent present d'un chapeau & d'un fusil. Sa joie & sa reconnoissance éclaterent dans ses yeux. Il les invita civilement à porter leur Commerce dans sa Ville.

(19) Barbot, ubi fup. p. 462;

1. Mabit des Fernnes du Roy. 4. 1 seve Picu des Conseils 2. Mabit des Grandes. 3. Fernnes favorte du Roy.





T. 77. N. XXII.



Depuis Rio-San-Domingo, ou Doni, SUITE DE jusqu'à la riviere du Vieux Kalabar ou LA Côte de Kalbarine, la Côte, qui est unie & VIEUX-KAcouverte de bois, s'étend à l'Est. Les LABAR. Anglois donnent le nom de Vieux Ka-Riviere du tabar, & les Hollandois celui de Oude-bar, ou Rio Kalborg à la riviere que les Portugais Conde. ont nommée Rio Conde. Son veritable canal, du côté de l'Est, a trois brasses & demie d'eau; & son meilleur ancrage est à l'entrée d'une autre riviere qui s'y rend du Nord-Ouest, au-dessus d'un lieu nommé Sandy-Point ou la Pointe de sable. Au dessous du même lieu, à l'embouchure même de la grande riviere, on apperçoit deux villages, peu éloignés l'un de l'autre, dont l'un se nomme Fish - Town, & l'autre, Sali-Town, c'est - à - dire, Ville au sel & Ville au poisson, parce que tous les Habitans font leur occupation de ces deux objets.

Près du Vieux - Kalabar & presqu'à son embouchure, on trouve à l'Est une embouchure. autre petite riviere, qui, après avoir coulé au Nord', tourne à l'Est vers Rio del Rey, & forme une Isle entre deux. Les Vaisseaux peuvent y entrer sans peril. Mais l'embouchure même du Vieux-Kalabar est divisée au milieu par une petite Isle basse, de figure ovale,

Isle à fon

SUITE DE qui se nomme l'Îsle des Perroquets (20);

LA CÔTE & qui forme deux canaux. Le meilleur

VIEUX - KA-est à l'Est, du côté de la riviere de

Bennet. L'autre passe entre la petite

Isle & Salt Town; mais il est croisé par

une Barre, qui s'étend depuis Salt
Town jusqu'assez près de la pointe

Ouest de l'Îsse, & qui ne laisse qu'un

étroit passage au long de cette Isse, où

la prosondeur de l'eau est de six ou sept

brasses.

Ses bords Toutes ces marques font reconnoître font remplis nifément la rivière du Vieux-Kalabat. de Villages. Elle est pavigable pour les plus grands

Elle est navigable pour les plus grands Vaisseaux. Le Pays qui la borde est rempli de villages & produir toutes sortes de provisions, telles que du bled-d'Inde, des ignames, des bananes, &c. Les Habitans sont civilisés, & passionnés pour le Commerce. Mais les biens qu'on leur demande n'érant pas ceux dont ils sont le mieux pourvûs, quelques Vaisseaux ont été forcés d'attendre huir ou dix mois pour leur cargasson, & d'amarrer contre les arbres de la rive pour épargner leurs cables. D'ailleurs l'air y est très dangereux pour les Etrangers.

Malignité de épargner leurs cables. D'ailleurs l'air y est très dangereux pour les Etrangers.

Barbor, dans son premier vovage, sur le Soleil d'Afrique, rencontra, au pas-

(20. Les l'ilotes Anglois placent cette Isle affez loga au de là de l'embouchure.

fage de la ligne, une Corvette An-SUITEDE gloise qui faisoit voile à Nevis, après LA Côte avoir passé dix mois au Vieux-Kalabar, VIEUX . KA-& qui n'avoit conservé de tout son équi- LABAR. page que cinq hommes capables de travail. De trois cens Esclaves qui composoient sa cargaison, le tiers étoit deja mort, quoiqu'il n'y eût pas plus de trois semaines qu'elle étoit sortie de la riviere.

Le temperament des Hollandois Difficultés s'accommode moins de ce sejour que de la Riviere celui de toutes les autres Nations. Aussi n'y tournent-ils pas fouvent leur Commerce; d'autant moins que sa situation est telle dans le Golfe, que le cours de la marée étant fort impetueux vers Rio Camarones, ce n'est pas sans beaucoup de peine que les Vaisseaux emploient trois semaines ou un mois à faire le tour d'une partie du Golfe, pour aller prendre des rafraîchissemens au Cap Lope-Consalvo, ou dans les Isles du Prince & de St-Thomas (21).

(21) Description de la Guinée par Barbot, page-381 & fuiv.



CHAPITRE III.

SUITE DE LA CÔTE,

Depuis le Vieux - Kalabar jusqu'au Cap Lope-Consalvo.

SUITE DE LA CÔTE JUSQU'A RIO GABON.

N ne compte pas plus de dix lieues depuis la pointe Est du Vieux-Kalabar jusqu'au Cap Ouest de Rio del

Rey.

Situation de Rio del Rey

Rio, ou la riviere del Rey, se fait reconnoître aisément de ceux qui viennent de l'Ouest, par l'extrême hauteur des terres d'Ambozes, qui sont entre son embouchure & celle de Rio Camarones. Elles se presentent au Sud-Est en entrant dans cette riviere. L'entrée de Rio del Rey a l'apparence d'une grande & profonde Baye, qui n'a pas moins de sept ou huit lieues de largeur. Le canal est exactement au milieu, sans sables & sans basses, excepté vers la rive Est, qui est beaucoup moins libre. Sa profondeur est de trois ou quatre brasses, sur un fond de vase. On apperçoit à quelque distance, vers la mer, deux rangées de pieux fichés dans l'eau, que

parce qu'il est vraisemblable que les Negres y attachent leurs filets. On trou-

ve près de ce lieu jusqu'à huit brasses. SUITE DE Le Pays, au long des deux bords de LA Côte la riviere, est bas & marécageux. Elle Rio GABON. vient de fort loin du côté du Nord, & sa largeur est long-temps considerable, parce qu'en avançant vers la mer elle reçoit plusieurs autres rivieres. Ses bords sont bien peuplés & couverts de villages. Le lieu du Commerce est un village situé à la pointe Ouest de son embouchure, sur une petite riviere qui s'y décharge & qui est navigable pour les Chaloupes. C'est entre les mains des Marchandi-Hollandois qu'est ici le principal Com-ses que les Hollandois merce. Ils y envoyent des Yachts de envoyent ici. Mina, avec des assortimens de mar-

chandises convenables au Pays, telles que des barres de fer, du corail, des chaudrons de cuivre, la plûpart rebutés dans les autres parties de la Côte; des colliers de diverses couleurs, des brasselets & des anneaux de cuivre qui viennent de Loango dans le Royaume d'Angola, & des presses pour les oranges & les limons. En échange, ils rirent annuellement du Pays quatre ou cinq cens Esclaves, mille ou douze cens tonneaux de bel ivoire; sans compter des pierres d'aygris, ou de corail bleu, des javelines, & une sorte de couteaux que les Negres fabriquent ici parfaiteSUITE DE ment & qui se vendent fort bien sur la LA CôTE Côte d'Or. L'aygris bleu ne se trouve JUSQU'A que sur les bords de Rio del Rey & de Le Pays est Rio Camarones. Le plus sâcheux inconfans eau straste du Pays est de n'avoir pas d'autre eau frasche que celle de pluie, qu'on reçoit du sommet des maisons. L'air y est continuellement épaissi par des

brouillards.

Ambozes.

tué entre Rio del Rey & Rio Camarones, se fait remarquer par la hauteur de ses montagnes. Elles l'ont fait nommer par les Portugais Tierra alta de Ambozi; & l'on assure en esser qu'il s'en trouve d'aussi hautes que le Pic de Tenerise. Depuis Rio del Rey, la Côte Rio Piqueno, s'étend au Sud-Est. Cinq lieues plus loin on rencontre Rio Piqueno, ou la petite riviere de Camarones. De là jusqu'au Cap Camarones, qui fait la pointe Nord de la grande riviere, la Côte est plus basse & plus couverte de bois qu'entre le Petit-Comarones & Rio del Rey (22).

Le territoire d'Ambozes, qui est si-

Ce canton est occupé par un grand nombre de bras qui sortent des deux rivieres de Camarones, & qui le divisent en plusieurs grandes Isles, dont la plus éloignée du côté de la grande ri-

(22) Barbot , ubi fup. p. 384 & fuiy.

viere, a recu le nom de Negrey. On y SUITE DE trouve une Baye, qui se nomme White-LACôTE Bay, ou la Baye blanche, près de la-Rio-GAEON. quelle est à l'Ouest un Cap que les An-Baie blanche. glois nomment High Point (23, à l'op-Hight-Point. posite de Rio de Beroa, qui est au Sud-Est de Camarones. On voit dans ce lieu un village de Pêcheurs, éloigné de quelques lieues de la pointe de Snalle-

ba (24), qui est au Sud-Ouest.

Le Pays d'Ambozes contient plu-Pays d'Ama sieurs villages à l'Ouest du Cap Cama- bozes. rones. Barbot nomme ceux de Serges, Bodi & Bodiva, où le Commerce, qui consiste en quelques Esclaves, est entre les mains des Hollandois. La terre y produit toutes les especes de plantes & de fruirs qui sont connus dans la Guinée, à l'exception des palmiers. Au defaut du vin qu'on en tire, les Habitans composent une liqueur du jus de certaines racines, qu'ils appellent Gajanlas, & qu'ils font bouillir dans de l'eau. Le goût n'en est pas desagréable, & l'on vante sa vertu pour la colique. Ils ont des bestiaux & de la volaille en abondance. Le même Auteur observe

Noms de leurs chiffres,

(13) Les Pilotes l'appelme dans les Pilotes Anlent Steap Point. glois. (24) Ce detail eft le mêSUITE DE que pour exprimer les premiers nom-LA CÖTE bres 1, 2, 3, 4, 5, ils se servent JUSQU'A RIO GABON. dans leur langue de Mo, Ba, Melella, Meley & Matan (25).

Isses que for- La petite riviere de Camarones est ment les Ri-vieres Cama-proprement un bras de la grande. Elle se subdivise en trois parties, qui traversent le l'ays d'Ambozes pour se jetter dans la mer d'Ethiopie. Le principal de ces bras, qui est la troisieme riviere au Sud-Est de Rio del Rey, est nommée par les Anglois, le Vieux-Camarones. Le troisieme bras se subdivise encore en deux autres, qui vont se rendre, l'un au Sud-Est, l'autre au Sud-Sud - Est, dans la grande riviere de Camatones, & qui forment ainsi, avec l'Ocean, trois Isles dans le territoire d'Ambozes. C'est dans ces Isles que sont les plus hautes montagnes. Elles s'étendent jusqu'à la pointe, ou au Cap Nord, du Grand-Camarones.

IAes d'Ambozes.

Eones.

A l'Ouest & au Sud Ouest du Vieux-Camarones, on rencontre trois Isles rondes (26), éloignées du Continent d'environ trois lieues, qui, étant fort hautes & vis-à-vis les montagnes d'Ambozes, ne paroissent pas distinguées du

⁽²⁵⁾ Barbot, ubi sup. p. (26) Les Pilotes Anglois 386. n'en marquent que deux,

Continent. Elles ont reçu des Portugais SUITE DE le nom d'Ilhas Ambozes (27). Le canal LA CÔTE JUSQU'A qui les separe de la Côte a dix brasses R 10-GABONA de profondeur; & les plus grands vaiffeaux peuvent y passer avec d'autant plus de sureté, qu'au défaut du vent ils sont aidés par le cours de la marée. La plus Septentrionale des trois Isles est à quatre lieues de la Pêcherie de Rio del Rey; & la plus Meridionale à cinq lieues au Nord du Cap Camarones. Celle ci est la plus grande, & celle du milieu la plus petite. Quoique dans l'éloigne-Leur sertilles. ment ces Isles paroissent remplies de grands rochers, elles font toutes trois fort peuplées, & si fertiles, sur - tout en vin de palmier, qu'elles fournissent à la subsistance de leurs Habitans. On est d'autant plus surpris d'y voir un si grand nombre de palmiers, qu'il ne s'en trouve point dans la partie du Continent qui leur est opposée. La mer y produit aussi beaucoup de poisson.

La rade pour le Commerce est à l'Est commerce. de la plus meridionale des trois Isles. Les Habitans entendent fort bien la Langue Portugaise; mais ils passent pour les plus dangereux Negres de route la Guinée. Les trois Isles forment une sor-

⁽²⁷⁾ Les François & les Anglois les appellent Amboizes.

SUITE DE te de la Republique, qui s'est rendue re-LA CôTE doutable par ses incursions dans le Con-JUSQU'A RIO-GABON, tinent.

Rio del Rey, & Nation des Kalbongos.

Rio del Rey est habitée par les Kalbongos, Nation divisée en deux Etats, dont l'une occupe la partie superieure de la riviere, vers le pays de Gabon au Nord. L'autre est situé à l'embouchure : mais le lien d'une même origine n'empêche pas que les Peuples de ces deux Pays ne soient sans cesse en guerre. Barbot étend leur contrée à l'Ouest jusqu'au Cap Formose. Ils sont grands & robustes, mais pauvres & capables de toutes sortes de perfidies dans le Commerce; si cruels & si brutaux, que les peres, les maris, les freres, vendent leurs enfans, leurs femmes & leurs sœurs. Ils sont d'une malpropreté dégoutante, sur leurs personnes & dans leurs maisons. Au lieu d'habits, ils se peignent le corps d'une sorte de vernis rouge. Ils ont le front défiguré par de grandes cicatrices, les chevenx bisarrement arrangés, & les dents aiguifées en pointe, comme celles des Quaquas. Leur principale occupation est la pêche, dans un grand nombre de rivieres qui abondent en poisson. Lorsqu'ils sont accusés de quelque crime, leur methode pour se justifier est de se faire au bras

bras une incision dont ils succent le suite pe LA fang. Cet usage leur est commun avec Côte susles Peuples d'Ambozes, d'Ambo & de Boteri, qui leur portent une haine mortelle à cause de leur mechanceré (28).

Rio-Camarones, que d'autres appel- Grande Rilent Jameor ou Yamur, borde la Gui-viere de Carinarones. née au Sud & le Royaume de Biafara au Nord. Cette Riviere tombe dans l'Ocean par une large embouchure, qui ne la rend pas plus favorable à la navigation. Elle ne reçoir que des Brigantins & des Chaloupes, & ne les reçoit pas sans difficulté.

Le Sud de l'embouchure est occupé isse Boufflers? par la petite Isle de Boufflers, que les ou Buffs. Pilotes Anglois appellent Buffs, d'où part une chaîne de rocs qui s'étend au Sud-Ouest, & si escarpés qu'un Vaisseau les peut côtoyer de fort près sur six brasses d'eau. Il en est de même des autres rochers qui se montrent des deux côtés du canal. Le passage en est exactement au centre, & sa profondeur est de trois brasses. Pendant l'espace de plusieurs lieues, le flux & le reflux de la marée sont d'une extrême vîtesse. Le mouillage le plus fûr est à l'entrée d'une Manoka, ou petite riviere qui vient de l'Est, nom-

mée Manoka par les Negres, & Tande-

(18) Barbot , ubi fup. p. 385. Tome XV.

270 HISTOIRE GENERALE

Suite de La gatt (29) par les Hollandois. Plus haut,
ou même côté, Rio-Camarones reçoit
ane autre petite riviere, que les Hollandois appellent Monambascha-gatt,
fur les bords de laquelle est une Ville du
même nom, où les Européens sont le
commerce. Les montagnes d'Ambozes,
se presentent au Nord, & forment une
longue chaîne qui s'étend fort loin dans

les terres au Nord-Nord-Est.

Village de Bafcha, Ville ce Biafara,

Au-dessus de Monambascha gatt (30) est un Village nommé Bascha, & plus loin au Nord - Est, sur la riviere même de Camarones, une grande Ville qui se nomme Biasara (31), Capitale de routes ces contrées. La Ville de Medra, Capitale des Royaumes de Medra & de Tebelder, est près du Nygris.

Les terres opposées à ces dernieres Places, au Nord de Rio-Camarones, sont habitées par les Kalbongos, qui sont fans cesse en guerre, soit entr'eux, soit avec les Camarones leurs voisins. Ceux - ci sont situés plus haut sur la riviere dont ils portent le nom. Ils ont pour Chef un Prince de leur Nation,

Moneba. Beau Pays.

> (29) Les Pilotes Anglois la nomment Bora, & la placent à quelques lieues de l'embouchure de Riocamarones.

> > (30) Dans la Carre de

Moll on lit Monabas.

(31) Biafara, dans les Pilotes, est placé à vingt lieues de l'embouchure de la Riviere, & dans la Carte de De l'isle à huit degrés,

nommé Moneba (32), dont la residen- SUITE DE LA ce, ou le Palais, est un des plus beaux Côte juslieux de toute la Guinée. Les agrémens QU'A R10. de la perspective, la pureté de l'air & la fertilité du terroir, qui produit en abondance du vin de pardon, des ignames, des bananes & toutes sortes de fruits, en font un delicieux sejour.

La forme des maisons est ici quarrée. Les Habitans entretiennent quelque commerce avec les Européens, qui en tirent des pierres d'aygris & des Esclaves, pour des Barres de fer & de cuivre, des pots & des chaudrons, des colliers de diverses couleurs, des limes d'acier & des cornes de bœuf. L'aygris s'échange ordinairement pour des étoffes d'Harlem, telles qu'on les porte à Riodel-Rey & dans d'autres endroits du Golfe.

Les Negres de Camarones sont grands & vigoureux. Ils ont la peau douce, mais generalement les jambes trop lon-

gues.

Depuis la pointe de Suallaba, au Sud de Rio Camarones, la Côte, qui est d'environ soixante dix lieues jusqu'à Rio-Gabon, est peu connue & peu frequentée des Européens. Elle s'étend d'a-

⁽³²⁾ Ce doit être ici Moci deffus; ou Moniba; comme De-l'ille l'appelle. nembas, qu'on a nominée

SUITE DE LA bord au Sud-Est pendant dix lieues, Cote sus- jusqu'à Rio de Boroa ou Borro, près duquel est l'Isle de Branca ou Barracom-GABON. Isle de Bran-bo, à deux lieues & demie du Contica & ses Hanent. Cette Isle a celle de Fernendo-Po birans.

à l'Ouest, éloignée d'environ dix lieues. El'e produit diverses sortes de fruits & d'animaux, entre lesquels on voit quantité de Kurbalos, telles qu'on les a décrites à Rio Sestos. Les femmes portent ici le libertinage & l'effronterie si loin, qu'elles se prostituent ouvertement à la vûe des hommes.

Il y a quelques années qu'un Vaifseau Hollandois ayant jetté l'ancre sous l'Isle de Branca, vingt huit Negres s'en approcherent dans un Canot (33). Un d'entr'eux avoit un tambour, & un bâton creux de la forme d'une flute. Un autre portoit dans la main droite une branche verte & une cloche; & dans la gauche un perit oiseau semblable au moineau, qu'il laissoit voler de temps en temps sur le tillac. Dans l'entretien qu'il eut avec lui, il sonnoit quelquefois sa cloche, pour temoigner son admiration. Quelques Hollandois, qui descendirent au rivage, observerent une petite cabane de trois pieds de haut, qui renfermoit un pot de terre couvert

⁽³³⁾ Barbot , ubi sup. p. 386.

d'un filet, & près du pot la figure d'un SUITE DE LA enfant, assez grossierement travaillée Côte Jus-en bois, avec quelques os de poisson, GABON, enfoncés au-tour des yeux. Les Negres n'ayant pas voulu souffrir qu'ils y portassent la main, ils jugerent que c'éroit quelqu'Idole du Pays. Cependant ils ne leur trouverent aucune notion de la Divinité ni aucune trace de culte, quoiqu'ils fussent tous circoncis.

Depuis Rio de Boroa, on compte Quatre Vifquinze lieues jusqu'à Rio de Campo. Cartes Portu-C'est dans cet espace que les Cartes Por-gaises.

tugaises placent quatre Ports ou quatre Villages, qui ne se trouvent dans celles d'aucune autre Nation. Ils les nomment Serra-Querreira, Agra do Ilheo, Pao de Nao & Porto de Garopo. Le dernier est representé dans ces Cartes comme une profonde Baye, qui paroît être le Golfe de Pan-Navia dans les Pilotes Anglois, & qui offre un fort bon mouillage, sur quinze brasses d'eau, entre le Cap & la petite Isle du même nom. Les mêmes Cartes marquent, à peu de distance de la Côte, deux Montagnes rondes, qui s'étendent dans les terres depuis la Pointe de Pan jusqu'au Banc Nord de Rio Campo. Mais les noms de toutes ces Places ne se trouvent point

R iii

374 HISTOIRE GENERALE

Suite DE LA dans les Cartes Hollandoises (34). Côte Jus-

De Rio de Campo jusqu'à Rio St-Be-QU'A RIO. nito, la distance est de dix lieues, & GABON. Rio de Cam-les Cartes Portugaises placent dans cet 20.

espace plusieurs rochers au long du rivage, sous le nom de Baixos de Pedra. Au Sud de ces rochers elles placent un Port nommé Duas-Puntas, qui est apparemment celui qu'on trouve nommé dans les Pilotes Anglois Baye de Bata, Rade large & profonde (35), où le mouillage est excellent. Les Cartes Por-

Portugaises, tugaises marquent encore ici, dans les terres, une longue chaîne de perites montagnes, qui s'étendent depuis Rio de Campo, de cinq ou six lieues vers le Sud, & placent du côté Nord un grand Promontoire à l'embouchure de Rio St-Benito. Avant cette riviere on trouve une chaine de rocs, qui s'étend trois lieues au long du canal. La profondeur de l'eau, dans le canal même, est entre quatre & six brasses. Il reçoit de l'Est-Nord-Est une autre riviere, qui se nomme Gaza (36).

Rio St. Benito, & Baye d'Angra.

Depuis Rio St-Benito jusqu'à la Baye d'Angra, on compte quinze lieues, droit au Sud-Ouest, car la Côte s'en-

⁽³⁴⁾ Barbor, ubi supra, page 387.

⁽³⁵⁾ Le même , p. 386.

⁽³⁶⁾ Le même, p. 387.

fonce ici en demi-cercle. On y trouve SUITE DE LA par-tout depuis douze jusqu'à quinze Côrr 2015 brasses d'eau. La pointe Nord de la GAEOR. Baye d'Angra est nommée dans les Cartes Portugaises, Cap das Serras; & celle du Sud (37), St-Joao. Suivant les Pilotes Anglois, le fond du demi-cercle est une terre basse, qui s'éleve par degrés jusqu'au Promontoire de St-Joao; & cette terre basse est suivie d'une chaine de montagnes, nommées Las-Mitas. La Côte est couverte de grands arbres, & n'a pas moins de sept brasses en faisant le tour du Cap pour entrer dans la Baye.

· Cette Baye forme un quarré de huit Description ou neuf lieues, auquel les Anglois ont donné le nom d'Anger (38) ou de Danger. La riviere d'Angra s'y décharge, à l'angle du Sud-Est, tandis qu'une autre riviere y entre à l'angle du Nord-Est. Le centre de la Baye est occupé par une perire Isle nommée le Grand-Corisco. Les Cartes Angloises s'acccordent avec les Portugaises sur la disposition de cette Baye; mais elles different beau-

coup des Hollandoises.

(37) Au contraire, les Pilores Anglois mettent St-Joao au Nord, & le Cap d'Estiras, qui est le même que das Serras, au

Nord. (38) Deux corruptions du mot Portugais Angra. On en a vû d'autres exemples.

R iiij

de cette Baye.

STITE DE LA CÔTE JUS-€ " A R10. GABON.

Suivant Barbot, la pointe Nord du Grand-Corisco se termine par un rocher de figure ronde, qui forme deux petits Caps; c'est-à-dire, un de chaque côté, sur lesquels on découvre quelques arbres. L'Isse a trois lieues de longueur au Sud, sur une lieue de largeur. Elle est environnée, du Nord-Est au Sud-Ouest, par des basses, des rocs & des bancs de sable. Mais le côté de l'Est est plus libre, & le mouillage y est fort bon, sur un fond de sable blanc. Sa pointe du Nord est à cinq minutes de latitude du Nord. La terre est assez basse; mais au long de la Côte elle s'éle-D'od vient ve un peu vers le Nord. Le nom d'Ilha

} nom Grand riico.

de de Corisco, qu'elle a reçu des Portugais, vient du tonnerre horrible qui s'y fait entendre, & de la quantité d'éclairs dont elle parut environnée lorsqu'elle fut découverre (39) pour la premiere fois. Elle est enrierement couverte de

cette lile.

Brau bois de bois. Les arbres y sont grands, & l'on tenture qui y en trouve d'une espece rouge & propre à la reinture, que les Habitans nomment Takoel, & les Anglois, Camwood. Artus lui attribue d'excellentes qualités. Il est pesant, dit-il, dur, po-

⁽²⁹⁾ Artus dit que ce fut y allat prendre de l'eau &c. par cette raison qu'elle dedu bois. meura deserte, quoiqu'on

li, brillant, & d'un plus beau rouge suite de L'A que le Braziletto ou (40) le bois de Bre- Côte IUS. sil. La terre du Grand & du Perir-Corisco est si basse (41) que les arbres paroissent sortir de l'eau. Comme la mer est ordinairement fort calme au-tour de l'Isle, il s'y trouve des endroits extrêmement commodes pour carener les Vaisseaux sur trois ou quatre brasses d'un excellent fond, & fort près du rivage. La Rade est au Nord Est de l'Isle, près d'une source d'eau fraîche qui tombe des montagnes de la mer, vis-à-vis la Baye d'Angra. Cette eau est fort douce après le départ de la marée.

Le Grand Corisco n'a pour Habitans Ses' Habique trente ou quarante Negres, qui tans ou mifere. sont établis vers la pointe Nord-Est, à deux ou trois milles du lieu de l'aiguade. Ils sont gouvernés par un Chef qui se qualifie de Seigneur de l'Isle. Leur vie est fort miserable. Ils n'ont pour alimens que des concombres (42) & diverses sortes d'oiseaux; sans compter que l'air étant fort mal-sain, ils sont sujets

à quantité de maladies (43).

En 1679, le Géneral Hollandois de:

(40) Ubi sup. p. 123. (41) Bosman ajoute que ces Isles sont fort agrea-

(42) Artus dit que la ter-

re n'y peut produire autre choie.

(43) Barbot', ubi suprà, P. 388.

Côte JUS-QU'A RIO-GABON.

des Hollandois pour s'y établie.

SUITE DE LA Mina se proposa d'y établir une Colonie de sa Nation, pour y faire trouver des rafraîchissemens aux Vaisseaux de Tentative la Compagnie, & les delivrer de la necessité d'avoir recours aux Isles Portugaifes. Il y envoya quarante Hollandois, qui éleverent un Fort de terre, monté de quelques canons de fer, & qui s'appliquerent soigneusement à l'agriculture. Mais la fatigue & les mauvaises qualités de l'air rendirent bien-tôt leur condition si triste, qu'après avoir perdu dix sept de leurs compagnons, ils

> veller cet Etablissement (44). Du temps d'Artus, elle avoit dans la Baye d'Angra un commerce d'ivoire afsez considerable. Le langage y est different de celui de Gabon; mais les usages & les superstitions de ces deux Pays ont

> prirent le parti de raser leur Fort & de retourner à Mina. La Compagnie de Hollande n'a pas penfé depuis à renou-

beaucoup de ressemblance (45).

Ifles Mou-A quelque distance du Grand-Coristheron. Orice co, dans la même Baye, on rencontre gine de à l'Est-Nord-Est trois petites Isles, que BUM. les Hollandois appellent Isles Moucheron, du nom d'un certain Baltazar de Moucheron, qui, faisant voile aux

⁽⁴⁴⁾ Le même, p. 389. (45) Actus, ubi fup: p 113 & fuivantes.

Grandes Indes en 1600, fur jetté par SUITE DE LA la violence des courans dans le Golfe de Côte 1US. Guinée, où il tomba heureusement sur Gabon. ces petites Isles. Il fit bâtir un Fort dans la plus grande, avec l'esperance d'un commerce considerable sur le Continent; & laissant un Facteur, nommé Nestus, pour y commander, il continua sa route. Mais les Hollandois étoient à peine établis depuis six mois, lorsque les Negres de Rio-Gabon, apprehendant qu'ils n'attirassent dans leur Fort tout le commerce de la riviere, trouverent l'occasion de les surprendre .& de les massacrer, eux & tous les Negres d'Angra que le commerce avoit rassemblés dans la même Isle. Les Habitans de Rio d'Angra, moins puissans que ceux de Gabon, quoiqu'ils ayent un Roi, ne purent tout d'un coup se venger de cet outrage; mais leur ressentiment n'ayant pas moins subsisté, ils trouverent par degrés le moyen de commencer la guerre, & certe querelle dure encore.

Rio d'Angra est un lieu de commer-Rio d'Angra ce très frequenté par les Hollandois, merce. & quelquefois par les Vaisseaux de la Compagnie Angloise, qui en rirent des dents d'élephans, de la cire & des Esclaves. Ils ont pris l'habitude de

CÔTE US-QU'ARIO-GALON.

SUITE DE LA MOUIller dans la rade Nord-Est du Grand-Corifco, & d'envoyer leurs marchandises en balles, dans la riviere, fur des Chaloupes ou des Canots. Les Negres d'Angra pretendent que leur riviere vient de fort loin dans les terres, & la grandeur de fon embouchure donne assez de vraisemblance à cette opinion. Elle est située precisement à deux degrés (46) de latitude du Nord.

Bave das Serras & Côte fuivante.

Depuis le Cap das Serras la Côte s'étend au Sud - Ouest l'espace de cinq lieues jusqu'à la Baye du même nom, qui a trois lieues de profondeur du Nord au Sud, sur environ la même largeur. On compte dix lieues, Sud-quartd Est, depuis l'îse Corisco jusqu'au Cap-Sainte-Claire, & l'on trouve au long de cette Côte quinze brasses d'eau, jusqu'assez près du Cap, où la profondeur diminue à douze brasses. La Carte Angloise ne place qu'une seule riviere dans cet intervalle, & ne lui donne pas de nom.

Le Cap Sainte - Claire forme une pointe fort élevée, & presente au côté du Nord (47) une double terre d'une grande hauteur. C'est la pointe Nord

p. 550; & Bathot, ubi fup; (46) Artus , ubi fuprà, p 123. Collection Hollan-(47) Barbot, page 389 doife, Tome I, Part, II, & fuivantes.

de Rio-Gabon, lieu fort connu de tous les gens de mer.

§ II.

Rio-Gabon & ses Habitans.

PRE's le Cap Sainte-Claire, la RIO-GABON. terre tourne tout d'un coup à l'Est pendant l'espace de six lieues, pour former la Baye de Rio-Gabon, ou Gabaon, comme (48) l'appellent les Portugais. C'est une Côte élevée, qui présente de grands arbres à diverses distances. Elle tourne ensuite au Sud-Sud-Est, où elle est coupée par deux petites rivieres. Artus dit que Rio Gabon est à quinze Rio-Gabon lieues au Sud de Rio-d'Angra, & qu'é-est directetant situé sous la Ligne Equinoxiale il a Ligne. directement devant lui l'Isle St-Thomas, à la distance d'environ quarante cinq lieues à l'Ouest. La largeur de son embouchure est de quatre lieues; mais elle diminue par degrés, & vers l'Isle de Pungo elle n'a pas plus de deux lieues. Ses bords sont revêtus (49) de grands arbres. Suivant Barbot, la largeur de la Baye depuis le Cap Sainte Claire, qui fair sa pointe Nord, jusqu'au Cap du Sud, que les Anglois ont nommé (50)-((0) Leurs Pilotes met-(48) D'autres le nomment Gaba, Gabona, & tent Round-Corner, ou coin fond. Round - Hill fignitic

Montagne ronde. 2 - 5

(49) Artus, ubi f. p. 124.

RIO-GABON. Round-Hill, est d'environ trois lieues. Le milieu du canal est situé précisement au dessous de la Ligne. Sa profondeur, entre les deux Caps, est depuis six jusqu'à dix brasses.

Cap Sainte. prion.

Le Cap Sainte-Claire a beaucoup de sa descri-ressemblance du côté de la mer avec le Cap St-Joao, qui fait la pointe de Rio d'Angra. Mais il est d'une blancheur, qui pourroit le faire prendre dans l'éloignement pour la voile d'un Vaisseau. Quelques basses (51) qui l'environnent & qui s'étendent dans la mer en rendroient l'approche dangereuse, si l'écume des vagues qui s'y brisent n'é-

Sud.

Pointe du toit un avis continuel. La pointe Sud, à l'entrée du canal, est une terre basse, avec une petite montagne ronde qui est couverte de bois. Elle a aussi son banc de sable; mais qui laisse un passage libre & sans danger pour des Chaloupes de trente tonneaux. Quelques lieues au Sud de cette pointe, on découvre les Dunes blanches qui portent le nom de Las Sernissas, & qui servent de marque, à ceux qui viennent du Nord, pour reconnoître la riviere. Le meilleur canal est au long de la rive Sud, avec un peu de precaution pour se ga-

⁽⁵¹⁾ Artus assure qu'il ou quatre brasses d'eau siu

fantir d'un rocher qui se fait voir au-RIO-GABON. dessus de l'eau, près de la seconde pointe, dans l'interieur de la riviere. Lorsqu'on a passé cet écueil, on porte quelque remps au Sud, & l'on se trouve dans le veritable canal des Isles de Pungo, au-de-là desquelles un Vaisseau peut remonter sans crainte l'espace de

cinq ou six lieues.

Les Isles de Pungo sont dans l'inte- isle de Pontrieur de la riviere, à trois ou quatre viere de Galieues de l'embouchure. Elles sont si-bon. tuées au-de-là de la pointe que les Hollandois appellent Sandhoek ou Pointe de Sable. D'autres lui donnent le nom de Pointe du Sud, & vantent la bonté de son eau, qui surpasse beaucoup celle du Cap Lopez - Consalvo. Barbot dit que certe Pointe est dans l'intérieur de la riviere, à cinq lienes (52) de l'embouchure, & qu'elle s'étend (53) du Nord au Sud. Les Isles de Pungo sont au long de la rive Nord. On les distingue par differens noms. La plus grande, qui n'a qu'environ deux lieues de circonference, a presqu'au centre une haute Montagne. Les Anglois lui ont donné le nom de Prince's-Ile, ou d'Isle du Prince; tandis qu'elle est nommée

⁽⁵²⁾ Barbot, page 390.

^() 3) Suivant Bosman, elle ne peut être seloin.

RID-GABON, par les Hollandois Koning-Eyland (54) ou Isle du Roi. Elle est fort peuplée & fert de residence au Roi du Pays. L'autre a tiré le nom d'Isle aux Perroquets. du grand nombre de ces animaux (55) dont elle est remplie. Elle abonde en plusieurs sortes de fruits; & se tronvant fortifiée par sa situation, elle sert de retraite pendant la guerre aux Habitans de l'Isse du Prince. Depuis l'année. 1601, les Habitans ont quelques pieces. de canon & plusieurs mousquets, qu'ils enleverent d'un Vaisseau Hollandois, après avoir massacré & mangé l'Equipage. Ils traiterent ensuite un Bâtiment Espagnol avec la même barbarie; mais le commerce des Européens les a rendus. moins intraitables, quoiqu'ils ne puissent point encore passer pour civilisés (56).

Titre du Roi. & revolucion dans les deux Ifles.

Les Habitans de Pungo donnent à leur Roi le nom de Mani-Pungo, qui signifie Seigneur; titre qu'ils trouvent preferable à celui de Roi. Bosman, qui avoit passé seize jours dans cette riviere, dit qu'une de ces deux Isles tire son nom du Roi, & l'autre du Prince de la riviere; deux Seigneurs, dit il, fort puissans dans le Pays; mais qu'ayant:

(14) Bolman, p. 408, & Barbot , ubi fup. (55) Artus confirme qu'il

y a dans cette lile une

montague d'une hauteu remarquable, & quel'au tre abonde en fruit.

(56) Batbot, ubi fup.

été ravagées & rendues desertes en RIO-GAEON. 1698, elles furent abandonnées par ces deux Princes, qui se firent de nouveaux Etablissemens sur deux differens bras de la riviere.

Diverses

A deux lieues de l'embouchure, suivant Artus, on trouve dans Rio-Ga profondeurs bon un banc de sable, mais qui n'a pas bon. moins de huit brasses d'eau. La profondeur, au milieu du canal, est de douze ou treize brasses (57), qui diminuent, dans l'espace d'une demi - lieue, jusqu'à sept, six & quatre; de sorte qu'il est aisé d'y mouiller au long des rives. Bosman observe neanmoins que les sondes ont ici peu d'uniformité, & qu'après avoir trouvé dix, douze, & quinze brasses, on est surpris de tomber aussitôt sur cinq; après quoi l'on se retrouve presqu'aussi-tôt sur douze, comme si le fond de la riviere étoit parsemé de rocs. Il ajoute qu'il faut attendre la marée pour y entrer, parce que la violence du reflux ne permer pas de remonter lorsqu'elle descend. Cet Auteur, à qui l'experience avoit procuré tant de lu-

(57) Il y a quelque diffi culté à concilier ici les Voyageurs: car il semble, en lisant Barbot, que de fon temps du moins, l'Isle du Prince & celle des Perroquets étoient la même. Mais on conçoit effectivement que ceux qui l'ont fuivi peuvent avoir confondu tous ces noms, Voyez Barbot, ubi sup.

386 HISTOIRE GENERALE

Rio-Gabon, mieres, avertit encore, que pendant l'espace de quelques lieues la riviere de Gabon est navigable pour les petits Bâtimens, mais qu'il y a peu de sûreté à remonter plus loin.

Commodité de cette Riviere.

Outre le morif du commerce, quantité de Vaisseaux sont attirés dans cette riviere par la commodité qu'on y treuve pour se radouber. Ceux qui s'y rendent dans cette derniere vue, se dechargent dans l'Isle du Prince de tout ce qu'ils ont de pefant, comme leur canon, leurs ancres, leurs barils d'eau, & se fervent de la marée pour s'avancer sur la rive aussi loin qu'il est possible, afin de se trouver presqu'à sec au temps du reflux. Mais les gros Bâtimens cou-rent beaucoup de risque à suivre cette merhode.

Quel eft fon Commerce.

Le commerce de Rio-Gabon consiste en ivoire, en cire, en miel, &c. Il est quelquefois fort lent, sur-tout lorsque les Habitans ayant vû paroître peu de Vaisseaux, ne s'empressent point de faire approcher leurs marchandises de la Côte. Mais cette disgrace leur arrive peu, depuis que les Bâtimens Zelandois d'Interlope ont pris l'habitude de visiter leur riviere dans toutes les saisons, soit pour le commerce ou pour se radouber. Ils y vont prendre aussi de l'eau



THE N' XFI.



THEN! XFT.

& du bois, quoiqu'ils n'en trouvent pas RIO-GABON.

moins facilement au Cap Lopez (58).

Bosman, qui s'étoit proposé de faire Les Habi-le commerce de l'ivoire & de la cire à tans rebutent Rio Gabon, s'accommoda si peu du caractere des Habitans, que pour s'en défaire, après avoir commencé à traiter avec eux, il ceda ses droits à d'autres Facteurs de sa Compagnie, qui arriverent fort à propos. Il trouva les mêmes Negres encore plus insupportables en revenant de Juida, où il n'avoit eu qu'à se louer de la civilité des Habitans (59).

Quelqu'avidité que les Negres de Ga-Plaisante

bon ayent pour l'eau de-vie, ils n'en fietté. boiroient point une goute à bord, avant que d'avoir reçu quelque present. S'ils trouvent qu'on ait trop de lenteur à l'offrir, ils ont l'effronterie de demander si l'on s'imagine qu'ils soient capables de boire pour rien? Ceux qui ne les payent point ainsi pour la peine qu'ils prennent de boire, ne doivent point esperer de faire avec eux le moindre

Lorsque l'Auteur eut abandonné le dessein d'entrer en commerce avec eux, il lui en vint d'abord une grosse Troupe, qu'il auroit souhaité de pouvoir envoyer aux autres Facteurs. Il leur offrit

E;8) Barber, ibid. (59) Bofman, p. 401.

délivrer honnêtement. Mais irrité de leur voir refuser de boire sans avoir re-

RIO-GABON. quelques verres d'eau-de-vie, pour s'en

çu des presens, il prit le parti de leur tourner le dos. Alors comprenant qu'il renonçoit au commerce, ils revinrent lui demander humblement ce qu'ils avoient refusé. Sa reponse fut, qu'il n'avoit pas le temps de les écouter. Ils sont assez disposés à faire eux-mêmes des presens aux Européens qui arrivent, mais c'est à condition qu'on leur en fasse fur le champ de plus considerables; & si l'on est trop lent pour leur impatience, non seulement ils n'ont pas de honte de demander, mais ils reprennent ce qu'ils ont apporté lorsqu'ils croient ne Barbarie & rien gagner au change. Enfin, l'Auteur emauté des conclut d'un ton chagrin (60) qu'ils ne different des bêtes que par la forme. Au reste, son temoignage est confirmé par celui d'Artus, qui represente les Habitans de Rio-Gabon comme une Nation farouche & cruelle. Ils n'épargnent personne, dit-il, & bien moins les Etrangers. En 1601, les Hollandois éprouverent leur cruauté, lorsque ces Barbares s'étant saisis de deux Barques de Delft, massacrerent inhumainement

(60) Description de la Guinée par Bosman, p. 404

l'Equipage. Le même Auteur ajoute que Rio-GAEON. les hommes sont des Loups ravissans, & les femmes des Louves impudentes, qui previennent les desirs & les sollicita-tions des Etrangers. Entr'eux les pre-mieres loix de la nature paroissent inconnues ou comme effacées par une longue dépravation. La mere reçoit ouvertement les caresses de son fils, & les filles celles de leur pere (61).

Quoique les Negres de Gabon ne Division de composent point une Nation nombreu-la Nation. se, ils sont divisés en trois classes; l'une qui est attachée au Roi, l'autre au Prince, & la troisieme, qui ne reconnoît point d'autre Maître qu'elle même. Les deux premieres, sans être en guerre ouverte, font profession de se hair, & cherchent pendant la nuit l'occasion de se battre & de s'entrepiller. Mais cette barbarie n'empêche point qu'ils ne se fassent honneur de prendre des noms Européens, & qu'en venant à bord ils ne déclarent le nom qu'ils ont emprunté, comme s'ils nous croyoient obligés, dit l'Auteur, de les en estimer davantage (62).

Ils ont, pour pagnes, des nattes Leurs habite d'écorce d'arbres, assez proprement tra-

⁽GI) Atkins, ubi sup. page 125. (62) Bolinan , ubi sup. page 402.

RIO-GABON. vaillées & teintes en rouge, qu'ils ornent de quelques peaux de singes ou d'autres animaux, avec une sonnette qui leur pend du milieu de l'estomach. La plûpart vont pieds & têtes nuds. Leur cheveux sont coupés d'une maniere bisarre, ou relevés sur la tête. Quelques uns portent de petits bonnets de joncs, ou d'écorce de cocotier. D'autres se parent les temples de deux touffes de plumes & de petites plaques de fer. Ils se peignent le corps de rouge avec la décoction d'un certain bois. On voir aux uns des anneaux de fer ou de cuivre, qui leur traversent le nez, les levres & ses oreilles; aux autres, de petites pieces d'ivoire dans les mêmes parries. Plusieurs se percent la levre infe-rieure, & rendent le trou assez grand pour se faire un plaisir d'y passer la langue. Leurs pendans d'oreille pesent quelquefois plus d'une livre. La plûpart ont pour ceinture une piece de peau de bufie, qui ne leur entourant point toutà-fait le corps, est liée par devant avec une corde. Elle leur sert à suspendre des couteaux larges & courts, qui pendent devant eux.

Ferocité des femmes.

Les femmes sont chargées de brace-lets de cuivre & de leton. Au-tour de la ceinture, elles n'ont qu'une natte de

roseau. Leur vie ressemble à celle des RIO-GABON; bêtes sauvages. Lorsqu'elles sont pressées du sommeil, elles se couchent à terre dans le lieu où elles se trouvent. Leur occupation est de porter de l'eau & de preparer les fruits & les racines qui servent d'alimens à leur samille. Les hommes & les femmes ont la peau cicatrissée d'un si grand nombre de figures (63), qu'on ne peut les regarder sans étonnement.

Bosman, sans entrer dans aucune description de leurs habits, dit seulement qu'ils sont miserablement vêtus, comme tous les autres Negres, & qu'acherant les habits de rebut des Matelots Européens, ils se croient merveilleusement parés lorsqu'ils sont couverts de ces guenilles. Ils sont passionnés pour commerce les chapeaux & les perruques, mais la de vieilles maniere dont ils les portent est singulierement horrible. Autrefois les Marelots Hollandois faisoient ici un commerce considerable en vieilles perruques, pour lesquelles ils recevoient en échange de la cire, du miel, des perroquets, des singes, & toutes sortes de rafraîchissemens. Mais depuis quelques années, il est venu sur la Côte tant de Marchands de perruques, que

(63) Bosman, page 403 & 425.

RIO-GABON. les Matelots ont ce profit de moins.

Les Negres de Gabon sont grands, robustes & bien faits. Ils se frorrent le corps avec de la graisse de busse & d'élephant, & se le peignent d'une couleur rouge, dont l'odeur est si puante, fur-tout dans les femmes, qu'on sent

telots.

Les femmes leur approche de cinquante pas. Mais e'apprivoisent elles n'en plaisent pas moins aux Matelots, qui pour un petit couteau, ou quelqu'autre bagatelle, peuvent ici se

choisir des Maîtresses (64).

Pays.

Les armes du Pays sont de zagaies, des dards, des arcs & des fleches em. poisonnées. On ne voit jamais les Habitans sans un poignard à la main.Quelques uns en ont à trois pointes, dont les blessures doivent être fort dangereuses. Leurs tambours sont étroits, & se terminent en pointe. Leurs zagaies & leurs épieux sont fort bien travaillés, car ils ont d'excellens Forgerons. Lorsqu'ils vont à la guerre, leurs femmes portent leurs armes.

La nourriture commune, au long de la riviere, consiste en ignames, en patates & en bananes (65). On fait secher les bananes; & de leur farine, on com-

⁽⁶⁴⁾ Artus, ubi (. p. 124. principal aliment. Ils ont des ignames, des parates (65) Le même Erivain & des feves, mais en pedit qu'ils font rotir les banance &c que c'est seur tite quantité.

pose une pâte qui tient lieu de pain. Rio-Gabon. Le Pays produit diverses sortes de racines & de cannes de sucre. Le poisson y étant en abondance, les Habitans le font secher au Soleil. Ils mangent à terre, avec beaucoup de malpropreté, dans des plats & dans des écuelles de bois. Mais leur Mani, ou leur Roi, est assez bien fourni de vaisselle d'étain.

Ils n'ont pas l'usage de boire en Usages grossmangeant; mais après leurs repas ils prennent plaisir à s'enivrer de vin de palmier, ou d'un mêlange de miel & d'eau qui ressemble à notre hydromel. Quoique la passion pour l'éau-de-vie paroisse commune à tous les Negres, elle est si désordonnée à Rio Gabon, que les Habitans lui sacrifient tout ce qu'ils possedent. Ils donnent une fort belle dent d'élephant pour une mesure d'eau-de-vie, qu'ils ont quelquesois vuidée avant que de sortir du vaisseau. Lorsque l'ivresse commence à les échauffer, la moindre dispute les met aux mains, sans respect pour leur Roi & pour leurs Prêtres, qui entrent à coups de poings dans la mêlée, pour ne pas demeurer spectateurs inutiles? Ils se battent de si bonne grace, que leurs chapeaux, leurs perruques, leurs

Tome XV.

RIO-GABON. habits, & tout ce qu'ils ont entre leurs mains, est précipité dans la mer. Au reste, ils sont si peu délicats sur l'eaude-vie, qu'avec la moitié d'eau claire & un peu de savon d'Espagne, pour faire écumer la liqueur, on peut l'augmenter au double sans qu'ils s'en apperçoivent (66).

iaus culture.

Le Pays est n'a point de Nation plus barbare & plus miserable. Il juge qu'elle tire sa principale subsistance de la chasse & de la pêche, parce qu'il n'apperçut dans le Pays (67) aucune sorte de bled, ni aucune trace d'agriculture. Les maisons, suivant Attus, ne laissent pas d'être bâties avec assez d'art; elles sont composées de roseaux & de cannes, couverres de feuilles de bananier, & plus agreables que sur la Côte de Guinée.

En un mot, dit Bosman, l'Univers

Palais duRoi-

Le Palais du Mani se nomme Golipatta. Il est plus grand que tous les autres édifices. L'habillement de ce Prince n'est pas moins different de celui du Peuple. C'est une espece de harnois, composé d'un mêlange d'os & de coquillages, peints en rouge, & joints ensemble comme des chapelets, au-

⁽⁶⁶⁾ Bolman , ubi sup. p. 402. (67) Le même , p. 406.

tour de son cou, de ses bras & de ses RIO GABUN. jambes. Il a le visage peint de blanc. Devant la porte de son Palais, on voit un mauvais canon de cuivre & quelques autres pieces de fer, que les François lui ont donnés en échange pout des marchandises plus précieuses. Mais les Negres sont passionnés pour l'artillerie.

Le langage & la Religion du Pays Langue & font les mêmes qu'au Cap Lopez. Artus Religion de prétend que la Langue de Gabon s'apprend plus facilement que celle de la Côte d'Or, parce que les Habitans par-

lent avec plus de lenteur.

Leur Religion n'a rien de remarquable. Ils adorent le Soleil & la Lune, mais sans exclure d'autres Idoles, qu'ils ont en grand nombre. Quelquesuns adressent leur culte aux arbres; d'autres à la terre, comme à la source de tous les biens sensibles, & portent le respect qu'ils ont pour elle (68), jusqu'à n'oser cracher dessus. Bosman n'ajoute rien au recit d'Artus. Il leur attribue seulement beaucoup de superstition, & quantité d'Idoles; mais dans le peu de sejour qu'il fir sur les bords de la riviere, il ne put se procurer d'au-tres informations. Il conclut aussi du

(68) Artus , p. 124 & 126.

RIO-GABON, peu d'égard qu'ils ont les uns pour les autres, que chacun vit pour soi-même, s'embarrassant peu du Roi & des Prin-

Etat du Pays en 1600.

ces, qui ne jouissent que d'un vain titre (69) & d'une ombre de pouvoir. En 1600 (70), on comptoit trois Rois sur la riviere, dont l'un faisoit sa residence à Kajomba, sur la rive Nord; l'autre à Gabon, fur la rive Sud; & le troisieme, dans les Isles de Pungo. Le Roi de Pungo & celui de Kajomba, s'étant unis par une étroite alliance, étoient sans cesse en guerre avec le Roi de Gabon, qui employoit de son côté le secours des Negres du Cap Lopez-Con-falvo. Artus, qui nous donne cette idée du Pays, ajoute que dans chaque Village, les Habitans s'assembloient le matin chez leur Gouverneur, qu'ils nommoient Chaveponso; & que se jettant à genoux devant lui, ils battoient des mains & crioient, Fino, Fino, Fino, qui signifie bon jour, dans leur

posterieur.

Changement Langue. Mais on a deja fait observer, que du temps de Bosman il n'y avoit qu'un Mani, ou un Roi, sur la riviere de Gabon. Ce Prince, dit le même Auteur, exerçoit le merier de Forgeron, pour gagner sa vie sans être à charge

> (69) Bofman , p. 405 & fuivantes; (70) Artus , ubi sup. p. 124.

à ses Sujets, & louoit ses femmes aux Rio-GABON. Européens; ce qui n'empêchoit point que sa pauvreté ne sût extrême, comme celle de tous les autres Habitans (71).

La faison de l'hyver arrive ici au Hyver du mois d'Avril, & dure jusqu'au mois Pays. d'Août. Mais on ne doit entendre, par le nom d'hyver, que le temps des pluies, qui tombent, avec une abondance continuelle, & que la terre absorbe aussitôt sans qu'il reste aucune trace d'humidité. La chaleur n'est pas moins excessive, avec beaucoup d'épaisseur & d'obscurité dans l'air. Ces pluies enssent les rivieres, & le poisson est innom-brable dans cette saison. Les jours & les nuits sont égaux en longueur (72).

Dans tous les Pays qui bordent la Bêtes farou-riviere, la multitude des bêtes farou-ches est incroyable, sur - tout d'Elephans, de Busles & de Sangliers. Bos- Chasse d'Eleman ayant pris terre à la pointe de sa-Phans. ble, avec le Capitaine de son Vaisseau & quelques domestiques, poursuivit, l'espace d'une heure, un Elephant qui avoit marché pendant plus d'une lieue fur le rivage, à la vûe du Vaisseau. Mais il disparut heureusement dans un bois;

⁽⁷¹⁾ Bosman, p. 406. Guinée par Bosman, p. (72) Description de la 406.

Rio Gaben, car avec si peu d'hommes, qui n'étoiene armés que de monsquets (73), il y avoit eu de l'imprudence à presser un animal si redoutable. En revenant de cette chasse, l'Auteur rencontra cinq autres Elephans en troupe, qui jettant sur lui & sur son cortege un regard indifferent, comme s'ils n'eussent pas jugé quelques hommes dignes de leur colere, les laisserent passer tranquillement. Bosman & fes Compagnons, par un mouvement de crainte autant que de respect, les

Sar gliers.

pendant il ne se passa pas de jour où l'Auteur ne prît le plaisir de la chasse, sur-tout des Sangliers, qui lui donnerent beaucoup d'amusement. Dès le second jour il en trouva une troupe de plus de trois cens, qu'il se mit à chasser avec vigueur. Mais ils étoient plus legers que lui, à l'exception d'un seul qui se laissa couper & qui se jetta dans un petit bois. Les Chasseurs Hollandois n'auroient pas été long-temps à se rendre les plus sorts, s'ils n'eussent découvert aussi-tôt dans le même bois le squellette entier d'un Elephant. La joie de cette prife leur ayant fait abandonner l'esperance de l'autre, ils trouverent soixan-

⁽⁷³⁾ Artus, dans la Collection de Bry, Part, VI page 226.

te dix livres d'ivoire dans la tête d'Ele-RIO-GARON.

phant (74).

Le troisieme jour, Bosman tomba Chasse de sur une bande d'environ cent Busles; & les ayant forcés de se separer en plusieurs troupes, il s'attacha aux plus voisins, sur lesquels ses Gens firent pleuvoir une grêle de balles. Il ne parut pas que ces farouches animaux s'en fussent ressenti; mais ils regarderent leurs ennemis d'un air irrité, comme s'ils leur avoient reproché cet outrage.

La plûpart de ces Busies étoient rou- qualité de geâtres. Ils avoient les cornes droites & ces animaux. panchées vers les épaules, de la grandeur à peu près de celles d'un bœuf ordinaire. En courant, ils paroissent boiteux des pieds de derriere; mais leur course n'en étoir pas moins prompte. Les Negres assurerent Bosman que s'ils se sentent blessés, sans l'être mortellement, ils se jettent sur leurs ennemis, & ne manquent gueres de les tuer. L'Auteur eut d'autant moins de peine à le croire, que dix ans auparavant quel- tué. ques Hollandois étant à la chasse dans le même Pays, un d'entr'eux tira sur un Bufle, qui fondit aussi-rôt sur lui, & l'auroit tué, sans le secours qu'il reçut d'un de ses compagnons. Mais ce

Hollandois

(74) Bofman, ibi fup. p. 408 & fuiv.

RIO GABON, secours même lui devint funeste. Celui qui le donnoit ayant tiré sur le Bufle, le manqua, & blessa du même coup l'ami qu'il avoit voulu secourir. Alors le Bulle se jetta sur son ennemi blessé, & lui arracha facilement un reste de vie. Les Negres font la guerre aux Busles avec plus de précautions. Après avoir observé les lieux que ces animaux fréquentent, ils se placent sur quelque arbre aux environs, & tirent de-là sans danger. S'ils voient tomber leur proie, ils descendent pour l'emporter tranquillement. S'ils n'ont fait que des blessures, ils attendent que l'animal ait disparu pour se retirer. La chair de Busse est ici fort bonne, & suffisamment grasse (75), parce que l'herbe ne manque point à ces animaux vers le Sandy-Point, ou la pointe de sable.

Le terroir du Pays n'est pas d'ailleurs extrêmement fertile, c'est-à-dire, propre aux grains & aux racines, du moins depuis l'embouchure de la riviere jusqu'à l'Isle du Prince, qui est la séule partie où l'on ait penetré. Mais il produit une abondance extraordinaire de fruits; & la riviere n'est pas moins remplie de toutes sortes de poissons.

Crocodiles & Soufflairs. On y voir aussi beaucoup de croco-

(71) Bofman , page 408.

diles & de chevaux marins. L'embou- RIO-GABON. chure est frequentée par un grand nombre de petites Baleines, que les François appellent Souffleurs, les Hollandois Nord-Kopers, & les Anglois (76) Grampull, dont la longueur est d'environ quarante pieds. Jusqu'au Cap-Lopez, la Côte offre une infinité de Remores ou de Succeurs (77). Les Negres ont une maniere de pêcher fort amu-fante. Ils parcourent tranqillement la riviere dans un Canot; & lorsqu'ils apperçoivent un poisson, ils lui lancent leur zagaie avec tant d'adresse, qu'ils manquent rarement leur coup (78).

6 III.

Côte depuis Rio - Gabon jusqu'au Cap Lopez-Consalvo.

Perus la pointe Sud de Rio-Diffance an Gabon, la Côte s'étend Sud-quart-les jusqu's d'Ouest jusqu'à la riviere d'Olibato, ou Cap Lopea. d'Olibata, pendant l'espace de vingt cinq ou trente lieues. On en compte neuf de cette Pointe à la riviere de Nazareth; six de-là jusqu'à la Baye du même nom; douze ensuite jusqu'à

^(76) Voyez ci-delfus & Barbot , page 390. l'Histoire Naturelle du To-(78) Ou Litile & Greatme X.

⁽⁷⁷⁾ Bosman, p. 407;

SUITE DE LA l'embouchure d'une autre riviere Côte IUs d'où il n'en reste que quatre & demie

La Côte est basse & couverte de bois. jusqu'aux Dunes blanches qu'on appelle Las-Sernissas. Ces Dunes sont distinguées par les Portugais en Fanais-Piquenas, au Nord de la riviere Nazareth, & Fanais-Grandes qui s'étend au Sud jusqu'assez près de la Baye de Nazareth. A l'exemple des Portugais, les Anglois les ont nommées dans leur Langue Little & Great Cliffs (79); & les Hollandois Kleyne & Groete Klypen. D'autres les nomment Wittehoek.

R'vieres de Maz zeth & d'Unua,o

SALVO.

Après la riviere Olibato, la terre tourne droit au Nord-Ouest l'espace d'environ huit lieues, & forme une peninsule étroite & platte, qui n'a pas plus de deux lieues dans sa plus grande largeur, & qui diminue par degrés à mesure qu'elle approche au Nord-Ouest de sa Pointe ou de son Cap, qui est le fameuxCap Lopez-Consalvo.La mer qui, est entre ce Cap, & la terre qui lui repond à l'Est, porte le nom de Baye ou d'Angra de Nazareth; & la Côte voisine, au Sud-Sud-Est, forme le Golfe ou la Baye d'Olibato: A l'entrée de la riviere

Description de Guinéepar (79) Cette Description est entierement tirée de la Barbot, p. 394 & fuiy.

de Nazareth, du côté du Nord, on ren- Suite DE LA contre une Isle nommée Fanias, que Côte Jus-les Pilotes Anglois appellent Finas; & LOPEZ-CONdu côté du Sud, sort un banc triangu- SALVO. laire qui s'étend l'espace de cinq lieues au long de la Baye d'Olibato. Cette Baye contient plusieurs Isles & quantité Isles. de bancs. Au centre est l'Isle de Pirins, entre la Côte de la Baye de Nazareth & le Cap Lopez. A l'Est on trouve une autre Ise, mais beaucoup plus petite. A l'Ouest, près du Cap, est un banc qui a pris le nom de Banc François. Au Sud- çois. Est de l'Isle Pirins, on trouve encore une Isle qui est à l'opposite de la riviere d'Olibato, vers laquelle s'avance un banc de sable qui part de cette riviere.

Pluficurs

Banc Fran-

La Côte de la Baye d'Olihato, depuis Angra de Nazareth jusqu'à la pointe Nord-Est de Rio Olibato, est couverte d'un grand banc de sable, qui s'élargit à mesure qu'il approche de la riviere, jusqu'à ce qu'il arrive au canal de l'embouchure, & qui recommence à s'étendre au-de-là du canal, vers la... rive Nord de la même riviere. Comme les fables sont mouvans & les fonds d'une inégalité continuelle aux environs de cette Baye, il seroit dangereux d'y passer sans avoir constamment la sonde à la main. Mais aussi-tôt qu'on est

404 HISTOIRE GENERALE

SUITE DE LA arrivé à l'Ouest du Cap, tous les dans Côte sus-gers disparoissent, & le fond devient LOPEZ · CON · excellent.

SALVO. Sondes de cette Côte.

voiables.

On trouve géneralement au long de cette Côte douze & treize brasses d'eau à une lieue & demie du rivage; mais, plus près de la terre, on tombe sur qua-tre & six, & le mouillage est sûr. La marée venant du Cap Lopez, porte au Sud & à l'Ouest-quart-de-Sud, pendant les mois de Mars, d'Avril & de Mai; ce qui facilite beaucoup la navigation pour traverser l'Equateur. Il est rare autour du Cap, qu'elle aille au Nord, dans cette saison, comme il arrive quelquefois aux mois d'Août & de Septembre. On attribue ce changement aux vents du Sud, qui la forcent de prendre son cours au Nord; & l'on prérend qu'alors ils soufflent constamment de la grande riviere de Zaire, quoiqu'elle soit à près de cent lieues de cette Côte au Sud-Est (80).

Cap Lopez-Confaivo.

née.

Le Cap Lopez Consalvo, qui n'est Bornes du en droite ligne qu'à dix huit lieues de Golse de Gui-Rio-Gabon (81), fait les dernieres bornes du Golse de Guinée. Un peu plus loin au Sud, on arrive à l'entrée du

⁽⁸⁰⁾ Barbot ; ibid. de la Ligne; Barbot, à (81) Artus & Bosman le cinquante cinq minutes. placent un degré au-dessous

Royaume (82) d'Angola. Artus assure CAP LOTEZque ce Cap n'est pas difficile à reconnoître, parce que c'est l'endroit de toute la Côte, qui s'avance le plus à l'Ouest. Sa situation est au premier degré de la-

titude du Sud (83).

Suivant Barbot (84), le Cap Lopez. Consalvo, à cinq lieues de distance du côté de l'Ouest, paroît une Isse basse & platte. Mais c'est réellement une longue & étroite peninfule, qui s'étend l'espace de plusieurs lieues dans la mer, & qui est basse, plarre, marécageuse & couverte de bois (85), comme toutes les terres voisines. Il a pris le nom du Portugais qui l'a découvert le (86) premier.

Artus observe que la rade de ce Cap Description est également bonne pour le mouillage du Cap & de & le carenage. On y trouve des rafraîchissemens & des provisions en abondance. Mais les bancs de fable & les bafses ne permettent point d'y entrer (87) sans le secours de la sonde. Bosman, qui rend le même témoignage, ajoute que ces bancs sont peu dangereux dans

CONSALVO.

(82) Bosman, p. 411.

(85) Atkins dit que le

Cap est bas, mais escarpe. qu'il a beaucoup d'arbres & des plaines par derriere, p. 196.

(86) Barbot, p. 395. (87) Artus, p. 127.

⁽⁸³⁾ Artus , p. 127. (84) On le trouve aussi nommé Lopo, Lopos - Confalvez, & simplement Lopez.

CAP LOPEZ- un temps tranquille, & que suivant l'experience qu'il en a faite, on les passe en pleine marée (88) sans s'en appercevoir. Barbot dit que le mouillage ordinaire pour les Vaisseaux de charge est à cinquante minutes de latitude du Sud, Estquart-de-Sud du Cap, à l'entrée même de la Pointe. Quoique la terre soit platte & basse, on pent s'approcher fort près du rivage pendant la marée, contre la nature ordinaire des Côtes plattes, où la profondeur de l'eau diminue à proportion que la terre est basse. Mais le même Auteur fait observer qu'à une lieue & demie du Cap, à l'Est-Nord-Est, on rencontre un banc de sable, qui laisse entre le Cap & lui un grand canal (89) de cinquante brasses de profondeur. Atkins, plus exact encore sur la situation de la rade, assure qu'on peut mouiller sur deux brasses de fond, en mettant le Cap Nord-Ouest-quart-de Nord ; que le lieu de l'Aiguade est au Sud quart-d'Est, & que le Cap sorme une Baye sûre & agreable (90).

On decouvre près du Cap un Hameau Hameau près un Cap. de vingt maisons, on de vingt hutes, qui ne sont habitées par les Negres qu'à l'arrivée des Vaisseaux de l'Europe;

⁽⁸³⁾ Bofman, p. 413. (89) Barbot, p. 394.

⁽⁹⁰⁾ Atkins, p. 196,

mais c'est-à-dire presque continuelle-CAP LOPEZment, car on voit sans cesse au Cap Lo-Consalvo. pez un grand nombre de Bâtimens, furtout de Hollandois, qui viennent s'y carener ou prendre des provisions (91). Ville d'Oli-Bosman met peu de maisons sur le rivage, & marque pour principale habitation des Negres, une Ville, qui est située, dit-il, un peu au-de-là du Port,

C'est sans doute la Ville même d'Olibato, qui est à l'embouchure de la riviere. Barbot compte six lieues par terre depuis cette Ville jusqu'au Cap. C'est la residence du Prince Thomas, fils du Roi du Cap Lopez, comme les Marchands de l'Europe lui font l'honneur de le nommer. D'Olibato jusqu'à la Cour du Roi, on compte encore cinq ou six lieues, qu'on fait en remontant la riviere dans des Canots. Le même Voyageur vit devant le Palais d'Olibato quelques canons de fer montés sur leurs affuts, que le Prince avoit reçus des François, mais dont il faisoit peu d'usage. La Ville où le Roi fait sa demeuville où le re contient environ trois cens maisons, Roi du Cap bâties de branches entrelassées & cou-dence,

sur une riviere nommée (92) Olibato.

vertes de feuilles de palmier, comme

⁽⁹¹⁾ Barbot, p. 395.

⁽⁹²⁾ Bolman , ubi sup. p. 4124

CAP LOPEz-celles de Gabon. On rencontre, dans le Consalvo. Pays, d'autres Villes éloignées de cinq

ou six lieues l'une de l'autre (93). Les principaux Negres prennent les titres de Princes, de Ducs, d'Amiraux, & d'autres noms empruntés de l'Europe, comme ceux de Rio-Gabon. En un mor, dit Bosman, les usages se ressemblent parfaitement dans ces deux Contrées, à l'exception de la civilité & de la douceur, dont les Habitans du Cap Lopez

sont mieux partagés (94).

On ne sçauroit douter que la riviere d'Olibato ne soit la même, où, suivant le recit d'Artus, les Hollandois faifoient de son temps le commerce de l'ivoire. Il ajoute qu'elle produit un grand nombre de Crocodiles & de Chevaux marins; d'où quelques-uns concluent, dit.il, qu'elle doit être un bras du Nil Ressemblance (95). Il observe aussi que les Habitans

& ceux Gabon.

entre les Ne-gres du Cap font ici beaucoup plus civilifés qu'à Riode Gabon, & que le Pays abonde en toutes sortes de bêtes farouches, telles que des Elephans, des Buffles, des Dragons, des Serpens, & d'autres monstres, aussi affreux que redoutables. Atkins

foutenue par l'ignorance,

⁽⁹³⁾ Barbot, p. 396 & a fait croire à quantité foir. d'Ecrivains que le Nil étoit (94) Bosman , ubi sup. la feurce commune de reu-(91) La même raison, tes les rivieres d'Afrique.

represente le Cap Lopez comme le re- CAP LOPEZfuge des Buffles. On trouve aussi beau- Consalvo. coup de Singes, & des Perroquets (96)

gris.

Suivant Bosman, le poisson est encore plus commun au Cap Lopez qu'à Rio-Gabon. Un jour au matin, dit-il, ses gens en prirent assez, d'un coup de filet (97) pour la provision de dix vaisfeaux. Barbot dit, presque dans les mêmes termes, que d'un seul coup on peut prendre de quoi charger une Barque. 11 ajoute que les huitres n'y font pas en moindre abondance, & qu'on les voit pendre aux branches des Mangles ou des Peletuniers qui environnent la (68) Baye.

Les provisions, dont les Vaisseaux se provisons sournissent ici, sont des bananes, des seaux prenpatates & des ignames, de la chair de nent au Cap. buffle & de porc, de la volaille, du poisson, du poivre long, qu'on nomme autrement Pimento de Rabo, & du Pourpier. L'usage, pour tous les Bâ-Usages du timens qui arrivent dans la rade, est de vée des Vassdonner avis de leur approche par une seaux. décharge de quatre pieces de canon. Aussi-tôt les Habitans d'Olibato & des autres lieux voisins s'empressent d'ap-

⁽⁹⁴⁾ Artus , ubi fup. (57) Atius , ibid.

⁽⁶⁸⁾ Barbet, ubi sup. p. 411.

410 HISTOIRE GENERALE

CAP LOPEZ-

porter au rivage, du bois, de l'eau & toutes sortes de provisions. Ils tiennent en reserve certaines mesures de bois coupé, de la longueur de deux pieds, dont ils donnent la charge d'un Canot pour une barre de fer. L'eau fraîche se tire d'un grand Etang bourbeux, qui n'est pas loin du Cap. Elle se conserve fort bien en mer, & quantité de Matelots la trouvent plus saine que celle de St-Thomas & du Prince. Chaque Vaisseau donne pour le mouillage & pour la liberté de l'eau & du bois, une douzaine de couteaux, & quelques bouteilles de liqueurs fortes (99), qui sont moins un droit qu'un present.

Commerce du Cap Lopez.

Bosman fait consister ici le Commerce, comme à Rio-Gabon', en ivoire, en cire & en miel, qui est en fort grande abondance dans le Pays. Mais il y vient tant de vaisseaux, qu'ils ne peuvent se statte tous d'y trouver leur cargaison. Cependant un des Yachts de la Compagnie Hollandoise y prit, en 1698, trois ou quatre milliers d'ivoire & de cire. D'autres ont été plus (1) ou moins heureux. Barbot ajoute à ces richesses, du bois de teinture. Les échan-

⁽⁹⁹⁾ Description de la Pays par Bosman, p. 412 Guinée par Bathot, page & suivantes. 395. Description du même (1) Bosman, ib. p. 412

ges le font pour des couteaux, du fer CAP LOPEZen barres, des colliers de verre, de Consalvo., vieux draps, de l'eau-de-vie, & du rum, des haches, des chaudrons & d'autres vaisseaux de cuivre, des armes à feu, de la poudre, du plomb & des balles. Le bois de teinture, que les Anglois Ou croîtle appellent Camwood, appartient ici au wood. Roi, qui le vend vingt cinq ou trente schellings le tonneau, c'est-à dire, la valeur de ce prix en marchandises. La meilleure espece croît dans les terrains marécageux. Elle est dure, pesante, & du plus beau rouge; au lieu que celle des lieux hauts & fecs est plus pâle & plus legere. Le bon Camwood du Cap Lopez est aussi estimé à Londres que celui de Scherbro (2).

6 I V.

Courans, Pluies, Vents de Commerce & Vents de Terre sur les Côtes de Guinée.

TKINS, raisonnant en Physicien HISTOIRE fur les mouvemens de la mer au NATURELLE. long des Côtes de Guinée, a jugé que le principe de pesanteur dont le célebre Newton s'est servi pour expliquer tous les phenomenes des marées, peut être appliqué ici aux courans. Il expose les (ia; Baibot , ibid. p. 395 & fuivantes.

412 HISTOIRE GENERALE

NATURELLE. Regularité des Courans, les rivieres & les canaux.

Guinée.

faits, & tire ensuite la conclusion (3). Dans les rivieres de Gambra, de Sierra · Leona & de Gabon, dans les déexcepté dans troits & les canaux de Benin, & sur toute la Côte, les marées sont regulieres; avec cette difference, que dans les rivieres & les canaux où l'eau est resserrée entre des rives peu éloignées, elles sont hautes & violentes; mais que sur les Côtes ouvertes, elles sont lentes & basses, ne s'élevant gueres audessus de deux ou trois pieds. Cette remarque est sensible au Cap Corse, à Sukkonda, à Commendo & dans d'autres lieux. En un mor, par-tout où la Côte s'ouvre & s'enfonce par quelque détour, la marée est plus haute d'un, de deux, ou de plusieurs pieds, que sur des Côtes plus droites & plus unies, quoique fort voilines.

Les courans ont quelquefois ici leur Observations. physiques & direction avec le vent, quelquesois conmantiques fur tre le vent, & forment des ondulations les Courans de la Côte de comme la marée. Dans d'autres temps, la surface de la mer, jusqu'à dix ou douze lieues du rivage, est immobile pendant plusieurs jours, sans qu'on y sente ou qu'on y apperçoive la moindre

agitation.

(3) Les Observations suifluités qu'on a cru devois vantes contiennent, dans supprimer. l'original, quelques fuper

Les courans dans la Baye de Benin, HISTOIRE se portent également sur les deux riva-NATURELLES ges. Du côté du Sud, ils viennent des environs du Cap Lopez & de plus loin; & de la Côte de Popo, du côté de l'Ouest, c'est-à-dire, de dessous le vent; car on remarque les mêmes variétés dans les vents au long de la Côte, que dans les courans. C'est ce que tous les Vaisseaux ont éprouvé en faisant voile au Royaume d'Angola, lorsqu'ils ont voulu suivre la terre, ou lorsqu'ils ont gagné l'Ouest de Popo ou de la Côte d'Or. Atkinsest persuadé que la cause de toutes ces différences n'est que la forme des Côtes & les differentes qualités de l'air & des vents. La terre étant en droite ligne, sans Golfes & sans Bayes, à l'exception de celle de Benin & de Kalabar, le flux de la mer n'est pas plutôt arrêté par le rivage, qu'il tend naturellement vers l'enfoncement qui forme ce Golfe, & devient plus fort à mefure qu'il s'avance des deux côtés; parce que les Golfes ont dans la contraction de leurs eaux quelque ressemblance avec les canaux des rivieres, qui à proportion de leur largeur, de leur profondeur, & de la mer qui est à leur ouverture, ont plus ou moins de courant au long de leurs rives. Les vents, qui

changent de route pour s'enfoncer dans MATURELLE la Baye, contribuent aussi à l'impetuo-sité des flots; & l'on peut juger que la qualité même de l'air y a quelque part, lorsque la chaleur du Soleil attire des vapeurs qui vont se repandre en brouillard & en pluies vers le rivage. Que ne doit-on pas penser des pluies, qui du-rant, sans interruption, pendant cinq ou six semaines, fortifient encore la détermination des courans?

> L'Auteur examine pourquoi les courans prennent ordinairement leur direction sous le vent. C'est que le flux, dit-il, venant de l'immense étendue de l'Ocean meridional, prend necessairement son cours au long du rivage; mais que le reflux, qui retourne aisément & comme également vers la mer, cause si peu d'alteration dans son cours, qu'à peine se fait-il appercevoir ou sentir à peu de distance. Le courant le plus impetueux que l'Auteur ait trouvé, fut à l'entrée du Golfe de Benin. Il avoit quitté la rade de Juida vers la sin du mois de Juillet; quoique les courans, dans cette rade, sussent très impetueux vers le dessous du vent, il trouva que sans beaucoup de peine il autoit pû ga-gner les Isles de l'Amerique. Mais il en auroit desesperé, comme d'une en-

eût traversé toute la Baye. Il ne com-NATURELLE; prend pas même comment il put aller si loin au Sud, c'est - à - dire, sous le vent, à moins qu'on ne suppose que les eaux, que les courans amenent dans la Baye, sont reverberées au milieu de l'espace & tournent insensiblement vers

la grande mer.

De ce petit nombre d'observations, Conclusions Atkins croit pouvoir conclure : 1º. Que en tire. dans toutes sortes de lieux il y a beaucoup de liaisons entre les courans & la marée; que c'est principalement la forme des Côtes qui sert à leur direction; que s'ils se trouvent resserrés entre deux rivages jusqu'à former une espece de canal, l'élevation diurnale de l'Ocean par la Lune rendra la marée rapide à proportion de la largeur & de la profondeur du canal; & que si la Côte est ouverte, comme en Guinée, ces marées deviendront de simples courans. Ces conclusions s'accordent avec les observations que l'Auteur a lues dans plusieurs voyages aux mêmes lieux, particulierement avec celles du sixieme voyage entrepris au nom de la Compagnie d'Angleterre (4), qui regardent le canal entre la Côte Orientale d'Afrique &

(4) Voyez ci-dessus, Tome second de ce Recueil.

HISTOIRE l'Îsse de Madagascar. Comme ce canal NATURELLE est trop large & trop prosond pour soutenir la marée dans une même direction, il s'y trouve des courans Nord & Sud, suivant que l'élevation de la marée porte au Nord ou au Sud de l'Îsse; & ce qui consirme l'opinion de l'Auteur, c'est que ces courans sont plus forts dans les lieux où le canal est plus étroit, & varient sur les differens points du compas, à proportion que la mer s'ouvre au passage de la ligne.

Autres conclusions.

L'Auteur conclut en second lieu, que les courans & les marées ne s'apperçoivent que vers les Côtes, & qu'il est impossible de les découvrir à dix lieues en mer, ou à l'embouchure d'un canal. Il ajoute qu'ils peuvent varier suivant l'influence de la Lune & le changement de l'air (5). On a remarqué constamment, au long de la Côte, un retour de pluies d'Automne & de Printemps; mais celles-ci font les plus longues & les plus continuelles, des deux côtes de l'Équateur. A Sierra - Leona, elles commencent au mois de Mai. Sur la Côte d'Or & sur celle de Juida, c'est au mois d'Avril. Elles sont précedées par les vents du Sud & du Sud-Est. De

l'autre

^{• (5)} Voyage de Guinée par Atkins, page 132 & fuivantes.

l'autre côté de la Ligne, le mois des HISTOIRE pluies du Printemps, au Cap Lopez, NATURELLES est Octobre; au Royaume d'Angola, c'est Novembre. Les nuées, qui sont alors fort épaisses, rendent l'air plus froid. Aussi les Habitans donnent-ils à cette saison le nom d'hiver.

Atkins croit que la cause de cette ir- Explication regularité est impenetrable. Mais c'est dedivers phor nomenes. une observation génerale, que le Soleil à l'équinoxe amene ordinairement la pluie. Le Docteur Clayton assure (6) qu'aux mois d'Avril & de Septembre les pluies sont grosses & frequentes à la Virginie. On a fait la même remarque dans toutes les autres Contrées. Au Cap Corse, en 1721, elles cesserent à la fin de Mai, après avoir duré six semaines sans interruption, sur-tout pendant la nuit, avec un tonnerre continuel, des éclairs & des calmes. Tous les vents qui soufflerent dans cet intervalle furent Sud, & venoient directe. ment de la mer. Les nuées qui contenoient la pluie arrivoient aussi de l'Ocean, & sembloient se succeder avec beaucoup d'ordre. Lorsque l'horizon s'é-

⁽⁶⁾ Voyez les Transa- 201, p. 781; & l'Abregé, ctions Philosophiques, No. Vol. III, p. 575 & suiv.

Histoire Naturelle. claircissoit, comme il arrive quelquefois dans ces saisons pluvieuses, le Soleil se faisoit sentir avec un redoublement de chaleur.

D'où viennent les pluies, dans les Pays voifins de la Li-

Les brouillards ordinaires dans les mêmes faisons, & ces rosées abondantes, qui dans les autres temps tombent chaque nuit sur le rivage, & rarement, ou jamais deux milles plus loin lorfqu'un Vaisseau est à l'ancre, sont une preuve assez forte que les vapeurs qui forment les pluies s'élevent moins du milieu de l'Ocean, que des eaux moins profondes au long ou dans l'interieur des Côtes. Autrement ces exhalaisons seroient beaucoup plus sensibles en pleine mer, au milieu de la masse d'eau dont on y est environné. Mais au contraire elles diminuent à proportion qu'on s'éloigne de la terre. Ajoutez, dit l'Auteur, que les vents de mer, qui amenent ordinairement les pluies, ne s'élevent, comme on le sçait fort bien, qu'à peu de lieues du rivage; & quoique leur regularité periodique, dans ces lieux voisins de la Ligne, soit un mystere fort obscur, il est certain qu'ils poussent visiblement ces nuées de terre, chargées de vapeurs aqueuses, qu'un

ait plus raresié attire d'ailleurs assez na-Histoire turellement, & dont il facilite la (7) NATURELLES chûre.

Les vents differens de ceux de l'Eu-

rope, dont on trouve la description Toinados, dans les mêmes Voyageurs, sont particuliers aux latitudes chaudes, tels que les vents de commerce (8); ou aux Côtes, tels que les Tornados & les Matans d'air. Ces vents sont Est, soufflent nuit & jour, pendant toute l'année & dans toutes les parties du globe maritime, soit Atlantique, Indien, on Ameriquain; car quoique la cause qui les produit subsiste avec beaucoup de force, ils reçoivent, de la position des terres, des déterminations fort differentes & fort incertaines. Ils s'étendront jusqu'à trente degrés de latitude du Nord lorsque le Soleil est de ce côté de l'Equateur, & de même au Sud lorsqu'il est du même côté; se détournant où il est le plus éloigné, ici au Nord-Est, là au Sud-Est, & toujours le plus près du point Est de l'Equinoxial, ou du lien où il est vertical.

Les meilleures raisons que l'Auteur Raisons de apporte de ce phenomene sont : 1°. La ce phenome-

⁽⁷⁾ Atkins, dans le même Voyage, p. 136 & suiv. (8) Qu'on nomme aussi Alisés.

roration diurnale de la terre sur son NATURELLE axe, dans laquelle l'air ou le vent vont à l'Ouest, relativement aux superficies; ce qui paroît d'autant plus vrai, que ces vents ne se trouvent que dans les plus grands cercles, où le mouvement diurnal est le plus prompt, & qu'ils sont aussi forts la nuit que le jour, aussi bien sur la Côte du Bresil, que vers la

Raifons du ley.

Guinée.

Le Docteur Halley donne pour se-Dosteur Hal-conde cause permanente des mêmes effers l'action des rayons du Soleil sur l'air & sur l'eau, jointe à la nature des terres & aux situations des Continens voisins. Le Soleil échauffe & rarefie excessivement l'air dans toutes les latitudes entre le Zodiaque; ce qui paroît évidemment à la respiration de la plûpart des animaux dans les calmes. Or, l'air devenant plus pesant dans les latitudes qui sont hors de son influence, presse avec beaucoup de force pour retablir l'équilibre, & doit aller à l'Est pour suivre le Soleil. Les vents Ouest, qui rétablissent cette balance, en venant des latitudes au-de-là des Tropiques, seroient aussi constans, suivant le Docteur Halley, & garderoient une circulation reguliere, si tout le globe

étoit composé d'eau. Dans l'état où sont HISTOIRE les choses, ils sont les plus dominans NATURELLES depuis trente degrés jusqu'à soixante, avec une déslexion au Nord ou au Sud, causée par divers accidens: ils souf-flent avec plus de force, parce qu'entr'autres raisons l'équilibre est retablit d'un plus grand cercle à un petit; & pour confirmation de cette doctrine, ils entrent dans le vent de commerce, avec quelque deslexion au Nord-Est, ou plus au Nord, dans le point même

de leur reception.

Sur la Côte de Guinée, au Nord de l'Equinoxial, les veritables vents sont Ouest, & gardent la direction du rivage lorsqu'elle est entierement à l'Est. Depuis la riviere de Gabon, sous la Ligne, les Côtes s'étendent vers le Sud ; & les vents courent du Sud-Est au Sudquart-d'Est pour garder une espece de: parallele avec la terre. Dans ces deux directions, la Côte sembloit détourner le vrai vent de commerce, comme les Caps détournent les marées ou les courans jusqu'au point où le passage est plus libre. Si dans quelque saison particuliere, comme dans celle des pluies, les vents deviennent plus Sud, & tombent directement sur le rivage, on s'ap-

T iij

PIISTOIRE

perçoit qu'ils sont foibles; & le So-NATURELLE leil étant alors du côté Nord de l'Equinoxial, c'est probablement pour retablir l'équilibre de l'air de terre, qui est plus rarefié par une chaleur plus forte & plus restéchie.

Remarques d'Atkins fur gęs.

A ces remarques l'Auteur en ajoute d'Atkins fur d'autres voya-quelques - unes fur d'autres Voyages : 1º. Il faut être hors de l'influence de la terre, sous le vent, pour trouver le veritable vent de commerce. Dans la mer de Guinée, cette distance des Côtes doit être de trente ou quarante lieues; après quoi les Bâtimens qui vont en Amerique peuvent s'assurer de faire tranquillement quarante ou cinquante lieues toutes les vingt quatre heures.

Raison des sudss.

2°. De l'un & de l'autre côté de la calmes qui re-guent dans Ligne, les vents de commerce Nordcertaines lati- Est & Sud-est sousslant obliquement l'un contre l'autre, c'est, suivant Atkins, la raison du calme qui regne dans les latitudes qui sont entre quatre & douze degrés du Nord, parce que c'est le point de leur combat. L'Auteur en apporte pour preuve, 1° que le vent de commerce Est - Sud s'étend ordinairement jusqu'au quatrieme degré du Nord; & c'est aussi le terme du vent

de commerce Est-Nord. Les calmes & HISTOIRE les petits vents peuvent varier un peu, NATURELLE. suivant le lieu actuel du Soleil; mais cette varieté n'est jamais considerable; & près des Côtes qui sont au-dessus du vent, ils seront accompagnés de tonnerre, d'éclairs & de pluies continuelles.

3°. La verité de cette observation est reconnue par tous les Vaisseaux, dans leur passage de Guinée aux Indes Occidentales, ou dans le passage d'Angleterre en Guinée. Il n'y a point de mois excepté. Le veritable vent de commerce diminue à mesure qu'ils approchent de ces latitudes, du côté d'en-haut, entre le Cap Verd & les Isles, tous les Navigateurs rendent temoignage qu'il est constamment accompagné de tonnerre & de pluies.

4°. Les mêmes effets, qui arrivent au commencement de ces vents, à vingt sept ou vingt huit degrés de latitude du Nord, doivent être rapportés incon-

restablement à la même cause.

De ces remarques l'Auteur est porté à conclure, qu'en faisant voile de Guinée, les latitudes calmes sont plus aisées à passer, à la distance de cent lieues du Continent d'Afrique; & qu'il

424 HISTOIRE GENERALE.

HISTOIRE en est à peu près de même du côté de NATURELLE. l'Amerique; car il est persuadé que sous le vent comme au-dessus, la navigation est plus aisée dans cet espace, que plus loin ou plus près de la terre. La precaution, dit-il, n'est pas si necessaire aux Vaisseaux qui partent d'Angleterre, parce que le vent de commerce Nord-Est ne leur manque point jusqu'au-de-là du parallele de la Barbade, la plus meridionale des Colonies Angloises.

Vents de terse & de mer.

Les vents ordinaires de terre & de mer ne s'étendent jamais bien loin. Les premiers, qui sont les plus foibles & les plus inconstans, souffleront d'une Isle dans toutes les parties d'une Rade; & l'Auteur ne s'attribue point assez d'experience pour juger s'ils soufflent en même temps de tous les côtés, ou si c'est alternativement d'un côté & de l'autre; quoique leur inconstance, ajoute-t-il, rende l'une & l'autre opinion également probable. On trouve ces deux vents fur toutes les Côtes entre les Tropiques. Ceux de mer arrivant vers dix heures du matin, rafraîchissent & raniment tout. Ceux de terre, qui leur succedent, commencent à la même distance du Soleil couchant au plus:

card; mais ils sont foibles, & presque HISTOIRE toujours puans, sur tout lorsqu'ils pas-NATURELLS. sent au travers des Mangles, ou qu'ils viennent de quelque canton où les eaux soient dormantes. Il semble qu'ils ne doivent leur naissance qu'à la chaleur des rayons du Soleil. On ne sçauroit douter que l'air ne soit plus rarefié par la reflexion de ces rayons sur le corps solide de la terre, que sur un fluide: Ainsi, jusqu'à ce que l'équilibre soit rétabli après une rarefaction de trois ou quatre heures, le vent doit être de mer sur toutes les parties de la Côte, parce que la même cause y opere de même, & si cette rarefaction est limitée par une hauteur déterminée de l'atmosphere, les vents de mer qui doivent remplir les vuides ne dureront aussi qu'un temps déterminé, c'est-à-dire, deux, trois heures, ou plus.

On peut trouver, dans les mêmes principes, l'explication de certains vents qui s'élevent souvent sur les Côtes avec le Soleil du midi, jusques dans la latitude d'Angleterre. Les vents de terre, qui succedent pendant la nuit, lorsque le Soleil a perdu son pouvoir, semblent par leur foiblesse n'être que le retour de l'air, que la chaleur du

426 HISTOIRE GENERALE, &c.

HISTOIRÉ jour precedent a comme entassé, & qui NATURELLE comme tous les autres fluides, doit revenir à l'égalité par une espece de reflux, lorsqu'il s'est trouvé plus haut ou plus plein d'un côté que de l'autre (9). On a rendu compte dans l'Histoire Naturelle du dixieme Tome, des Matans d'air, ou des Harmattans.

(9) Voyage d'Atkins, p. 144 & suivantes,

Fin du XVe Volume,















